

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET INGENIERIE EDUCATIVE

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION

SPECIALISÉE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

THE FACULTY OF EDUCATION

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND
TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTMENT OF SPECIAL

EDUCATION

LES INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES ET LEUR IMPACT SUR LES FLUCTUATIONS DE LA PAUVRETE EN MILIEU URBAIN : LE CAS DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV

Mémoire rédigé et soutenu le 08 Mars 2023 en vue de l'obtention du Diplôme de Master II
en Sciences de l'Éducation.

Spécialité : Intervention et action communautaire

Option : Intervention, Orientation et Education Extra-scolaire

Par :

Pauline Renée NGO NDJIB NDJOG

Licenciée en Droit Privé

Matricule 19P3820



Jury :

- **Président : NJENGOUE NGAMALEU, HR, MC**
- **Rapporteur : NOUMBISSIE Claude Désiré, MC**
- **Membre : BANINDJEL Joachen, CC**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
DÉDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
LISTE DES ACCRONYMES ET ABREVIATIONS	IV
LISTE DES TABLEAUX	VI
RESUME.....	X
ABSTRACT	XI
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	8
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	9
CHAPITRE 2 : LES DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET INTERVENTION SOCIOTERRITORIALE	42
CHAPITRE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET APPROCHES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT	67
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	87
CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE L'ETUDE	88
CHAPITRE 5. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE.....	112
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	154
CONCLUSION GENERALE	181
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	186
ANNEXES.....	193
TABLE DES MATIÈRES	204

DÉDICACE

À

MES CHERS PARENTS :

NONGBO NONGBO ANDRE

ET

NGO MAYI MARIE PAULE DE TRES REGRETTEES MEMOIRES

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, nous tenons à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail dans bien des domaines variés.

Il s'agit de :

- Professeur Claude Désire Noubissie, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Mais aussi, pour son entière engagement et disponibilité en tout temps ou besoin d'encadrement se faisait ressentir. Mais surtout, il a à chaque fois su alimenter nos réflexions et nous a abreuvée de ses connaissances, des meilleures orientations et de ses précieux conseils, tout en nous confrontant à la rigueur intellectuelle qu'implique le travail de recherche.
- Professeur Marc Bruno Mayi, qui n'a tari de conseils et d'encadrement à aucun moment à notre endroit, tant sur le plan académique que social.
- Docteur Esaïe Frédéric Song, PhD en Psychopathologie et clinique qui n'a jamais ménagé son appui et son soutien académique en étant toujours disponible à nos sollicitations, pour ses judicieux conseils et surtout pour avoir accepté de faire la pré lecture de ce mémoire. Nous lui sommes entièrement reconnaissantes.
- Tous les enseignants de l'université de Yaoundé I, plus précisément, ceux du département de l'Education Spécialisée pour la qualité des enseignements reçus, et pour les efforts consentis dans nos travaux.
- Monsieur Dieudonné Ekoumou Dimi, pour le rôle de soutien à la dimension d'un père, tant au niveau académique que social, qu'il n'a cessé de nous accorder et dont l'apport, a fortement conduit à la réalisation de ce grand projet d'étude. Nous lui en serons toujours reconnaissantes.
- Nos enfants, Céline Lynda Ngo Nsoga Bond, Bill Frank Pougoué Tientcheu Nongbo, Danielle Princesse Tonye Mapubi, pour l'assistance et le soutien infailible et inconditionnel qu'ils n'ont à aucun moment cessé de nous apporter.
- Toute notre famille et singulièrement, nos frères et sœurs, authentiques et si précieux qui nous ont donnée de leur temps et de leur assistance pour nous aider à cheminer dans toutes les sphères de notre vie, et particulièrement, dans celle de ce mémoire.
- Nos amis, particulièrement, EBOO'O Nyana Frederic Gael en sa qualité de président des étudiants de notre promotion pour son encadrement ses précieux conseils et encouragements qui nous ont grandement aidé à nous orienter dans la filière IOE dont nous sommes satisfaite aujourd'hui.
- Nous profitons enfin ici pour remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, et que nous n'avons pu évoquer. Qu'ils reçoivent ici notre sincère gratitude.

LISTE DES ACCRONYMES ET ABREVIATIONS

AC : Approches par les Capabilités

ARC : L'Action for the Rights of Children

BAD : Banque Africaine pour le développement

BIT : Bureau international du travail

BM : Banque mondiale

CAMWATER : Cameroun Water Utilities Corporation

CEP : Certificat d'Etude Primaire

CEPE : Certificat d'Etude Primaire Elémentaire

CODASC : Comité de développement des activités socio caritatives

DELIC : Développement Economique Local Communautaire

DSCE : Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploie

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

ECAM : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages

ENEO : Société Nationale d'Electrification du Cameroun

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FONADER : Fond National pour le Développement Rural

FSLC : First School Leaving Certificat

GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire

GIE : Groupements d'Intérêt Economique

HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

IDH : Indice de Développement Humain

IPM : Indice de Pauvreté Multidimensionnelle

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINJEUN : Ministère de la Jeunesse

MINSANTE : Ministère de la Santé

ODD : Objectif du Développement Durable

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

Ph.D : Philosophiae Doctor

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RCA : République Centrafricaine

SND30 : Stratégie National de Développement 2020-2030

SNEC : Société Nationale des Eaux du Cameroun

SOECAO : Société de Développement de la Cacao-culture

TMR : Théorie de la mobilisation des ressources

UNICEF : Fond des Nations Unies Pour l'Enfance

UQAM : Université du Québec A Montréal

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Plan factoriel de nos hypothèses d'étude.....	94
Tableau 02 : Représentation synoptique des variables, des modalités, des indicateurs et des indices de l'H.G.	96
Tableau 03. Distribution des participants selon le quartier de résidence	105
Tableau 04. Distribution des participants selon le genre.....	113
Tableau 05. Distribution des participants selon la classe d'âge	114
Tableau 06. Distribution des participants selon le statut matrimonial du chef de ménage.....	114
Tableau 07. Distribution des participants selon la religion du chef de ménage	115
Tableau 08. Distribution des participants selon leur opinion sur l'effectivité de la mise en commun coordonnée des acteurs et des ressources	116
Tableau 09. Distribution des participants selon leurs croyances que les membres de la collectivité se mettent ensemble pour discuter et envisager les projets de développement les concernant	116
Tableau 10. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations.....	116
Tableau 11. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles allouées aux projets de développement des populations	117
Tableau 12. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité se concertent sous forme de réunion d'échanges lors de la conception des projets de développement	117
Tableau 13. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de votre communauté.....	118
Tableau 14. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non de l'amitié entre les membres de la collectivité y compris en dehors des rencontres inhérentes aux projets de développement.	118
Tableau 15. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est individuel.	119
Tableau 16. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est collectif	119
Tableau 17. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est spontané	120
Tableau 18. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est participation-alibi-information.....	120
Tableau 19. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est participation-approbation-consommation-consultation-concertation.....	121

Tableau 20. Distribution des participants selon leurs opinions sur la pratique de la participation-action dans la collectivité	121
Tableau 21. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme moyen.....	122
Tableau 22. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme processus.....	122
Tableau 23. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme phase opérationnelle	122
Tableau 24. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non de la différence des valeurs dans leur collectivité	123
Tableau 25. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des valeurs culturelles au sein de la collectivité	123
Tableau 26. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des valeurs religieuses de l'individu qui influencent la vie des membres de la collectivité	124
Tableau 27. Distribution des participants selon leurs opinions sur les questions de maîtrise de la langue de travail comme facteur freinant la participation des membres aux programmes de la collectivité.....	124
Tableau 28. Distribution des participants selon leurs opinions sur la perception des actes de corruption comme facteurs empêchant les membres de la collectivité de participer aux programmes	125
Tableau 29. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'absence de collaboration entre les membres comme facteurs leur empêchant les de participer aux programmes	125
Tableau 30. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des associations de développement au sein de la collectivité.....	126
Tableau 31. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fonctionnement des associations de développement dans leur localité	126
Tableau 32. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des comités de développement au sein de la collectivité.....	127
Tableau 33. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des marchés locaux	127
Tableau 34. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des écoles communautaires au sein de la collectivité.....	127
Tableau 35. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des centres communautaires de formation au sein de la collectivité.....	128
Tableau 36. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des centres d'animation et d'éveil communautaires au sein de la collectivité	128
Tableau 37. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des infrastructures connectives au sein de la collectivité.....	129
Tableau 38. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des infrastructures protectrices au sein de la collectivité.....	129

Tableau 39. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des installations d'eau et d'assainissement essentielles collectives au sein de la collectivité	130
Tableau 40. Distribution des participants selon leurs opinions sur la dotation des systèmes de communication essentiels au sein de la collectivité	130
Tableau 41. Distribution des participants selon leurs opinions sur leur niveau d'étude	131
Tableau 42. Distribution des participants selon leurs opinions sur leur statut d'occupation.....	132
Tableau 43. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants dans le ménage.	132
Tableau 44. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage	132
Tableau 45. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage	133
Tableau 46. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau du toit de leur logement	134
Tableau 47. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau des murs de leur logement	134
Tableau 48. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau du sol de leur logement	135
Tableau 49. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal type de voie d'accès à leur logement	135
Tableau 50. Distribution des participants selon leurs opinions sur le type de leur logement.....	135
Tableau 51. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson.....	136
Tableau 52. Distribution des participants selon leurs opinions sur la principale source d'éclairage de leur logement	136
Tableau 53. Distribution des participants selon le nombre de repas mangés sur les deux derniers jours .	137
Tableau 54. Distribution des participants selon la fréquence hebdomadaire d'achat des aliments de base	137
Tableau 55. Distribution des participants selon la fréquence de la faim au cours du dernier mois.....	138
Tableau 56a : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur les ressources humaines	141
Tableau 56b : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur l'habitat.....	142
Tableau 56c : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité	142
Tableau 57a : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité	144
Tableau 57b : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité	145

Tableau 57c : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité 146

Tableau 58a : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur les ressources humaines 147

Tableau 58b : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur l’habitat..... 148

Tableau 58c : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité 149

Tableau 59a : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur les ressources humaines 151

Tableau 59b : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur l’habitat..... 152

Tableau 59c : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité 153

RESUME

Le phénomène de pauvreté pourtant pas nouveau dans nos sociétés, prend de plus en plus de l'ampleur en termes de variations qui suscitent chez les personnes qu'il affecte, des dynamiques tant individuelles que collectives tant au niveau endogène, qu'exogène, à travers les espaces collectifs privilégiés que constituent les organismes communautaires comme stratégie collective de réduction des fluctuations de la pauvreté : Une perspective d'action plus relationnelle, Garriga (2009) vers atteinte de l'objectif n°1 des objectifs du développement durable à savoir: éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris l'extrême pauvreté.

Ce travail de recherche porte sur les interactions communautaires et leur impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain au Cameroun, et spécifiquement dans l'arrondissement de Yaoundé IV chez les personnes en situations de pauvreté, et pose le problème de la réduction des variations inégalitaires de la pauvreté, se proposant d'analyser certains cofacteurs de développement humains qui contribueraient à valoriser les efforts de lutte contre la pauvreté par la transmission intergénérationnelle des ressources. Ce qui nous incite à rechercher les causes de la pauvreté dans le cadre des relations socio-économiques et politiques entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui en sont dépourvus, et non pas à considérer cette pauvreté comme un phénomène naturel ou comme le fruit de l'absence de volonté ou de responsabilité des personnes qui la subissent.

La présente étude a donc pour objectif, la compréhension et l'explication de l'influence des interactions communautaires comme processus basé sur trois pôles de responsabilités interactives entre Etat (gouvernement, municipalités), personnes en situation de pauvreté, les groupes (organismes, entreprises, ONG, organisations ...), et les acteurs sociaux, dans le cadre du processus des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV, faisant intervenir ici, le concept de « capacités ».

Aussi, la question qui gouverne cette recherche est la suivante : Les interactions communautaires ont-elles un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement, sur les personnes en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV? Pour y répondre, nous avons émis l'hypothèse générale suivante : « Les interactions communautaires ont un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain sur les personnes en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV »

L'opérationnalisation de cette hypothèse générale nous a permis d'obtenir quatre hypothèses de recherche.

Afin de vérifier ces hypothèses de recherche, nous avons opté pour une recherche mixte c'est-à-dire qualitatif-quantitative et avons mené une recherche de terrain auprès de 333 participants et 06 membres de cinq communautés différentes.

Au terme de nos analyses, il est apparu que toutes nos hypothèses de recherche ont été éprouvées, justifiant le fait que, les interactions communautaires comprises comme la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources, la participation inclusive, l'harmonisation régulée des comportements dévalorisants, et la création des organismes communautaires d'économie sociale pour la réalisation des infrastructures communautaires et les projets, favorisent la réduction de fluctuations de la pauvreté en milieu urbain sur les personnes en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Ces résultats sont censés avoir des implications sur les stratégies de mise en œuvre des politiques de développement liées à la question de la lutte contre la pauvreté. A cet effet, quelques suggestions ont été faites à l'endroit des pouvoirs publics, des acteurs de développement communautaire, et aux populations concernées.

Mot clés : Communauté, Interaction communautaire, Fluctuation, Pauvreté, milieu urbain.

ABSTRACT

The phenomenon of poverty, although not new in our societies, is gaining more and more momentum in terms of variations which give rise to both individual and collective dynamics at the endogenous, exogenous and neogenous levels, through the privileged collective spaces constituted by the organizations communities as a collective strategy for reducing the fluctuations of poverty: A more relational perspective for action, Garriga (2009) towards achieving objective no. 1 of the objectives of sustainable development, namely: eradicating poverty in all its forms, including extreme poverty.

The subject of our study, focuses on community interactions and their impact on the fluctuations of poverty in urban areas in Cameroon, and specifically in the district of Yaoundé IV, and raises the problem of the mismatch between the strategies of community interactions and the reduction of poverty fluctuations in the district of Yaoundé IV, proposing to analyze certain co-factors of human development which would contribute to enhancing the efforts to fight against poverty through the intergenerational transmission of resources. This prompts us to seek the causes of poverty within the framework of socio-economic and political relations between those who hold power and those who do not, and not to consider this poverty as a natural phenomenon or as the result of the lack of will or responsibility of the people who suffer it. The objective of this study is therefore to understand and explain the influence of community interactions as a process based on three poles of interactive responsibility between the State (government, municipalities), people living in poverty, groups (organizations, businesses, NGOs, organizations ...), and social actors, within the framework of the process of poverty fluctuations in urban areas and particularly in the district of Yaoundé IV, involving here the concept of "capabilities".

Also, the question that governs this research is the following: Do community interactions have an impact on the fluctuations of poverty in urban areas and particularly in the district of Yaoundé IV? To answer it, we put forward the following general hypothesis: "Community interactions have a significant impact on the fluctuations of poverty in urban areas and particularly in the district of Yaoundé IV"

The operationalization of this general hypothesis allowed us to obtain four research hypotheses. In order to verify these research hypotheses, we opted for a mixed research that is to say qualitative-quantitative and conducted field research with 333 participants and 06 members of five different communities.

At the end of our analyses, it appeared that all our research hypotheses have been tested, justifying the fact that, community interactions understood as the active and holistic mobilization of actors and resources, inclusive participation, regulated harmonization of behaviors devaluing, and the creation of community social economy organizations for the construction of community infrastructure and projects, promote the reduction of poverty fluctuations in urban areas. These results are supposed to have implications for the strategies for implementing development policies related to the issue of the fight against poverty. To this end, some suggestions were made to the public authorities, community development actors, and to the populations.

Keywords: Community, Community interaction, Fluctuation, Poverty, urban environment.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Malgré les mutations de la pauvreté dans le temps et ses multiples revêtements, il existe une misère économique, sociale et humaine qui se veut stable et interchangeable, même si le taux de pauvreté monétaire de l'ensemble des ménages baisse fortement depuis quelques décennies du fait d'une dynamique économique fulgurant. Cette misère se veut persistante, avec une montée croissante de pauvres sociaux, en proie à une forte vulnérabilité, malgré les nombreuses dispositions mises en place par les gouvernements et les partenaires sociaux au développement (action gouvernementale, certaines associations humanitaires) pour apporter leur contribution à la lutte contre ce fléau. Aussi, ce phénomène jusque-là n'est toujours pas enrayerée et l'on observe l'émergence d'une nouvelle forme de pauvreté que nous qualifions ici de « pauvreté – vulnérabilité » qui met en évidence, différentes catégories de personnes et groupes en proie à ses effets néfastes. Peu importe comment on la définit, on peut convenir qu'il s'agit d'un fléau qui requiert l'attention et l'implication de tous, nécessitant urgemment des stratégies adéquates et efficaces pour réduire ses fluctuations.

Pour essayer de réduire les effets néfastes de ce phénomène à travers le monde, les objectifs du développement durable, (ODD) ont été élaborés pour avoir « un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.» Dans cette perspective, l'ODD 1 de l'Agenda portant sur l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes sur l'ensemble du globe rend suffisamment compte de ce que la pauvreté en général et l'extrême pauvreté en particulier, constituent les défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. C'est cette optique que le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en tant que base de référence économique au Cameroun, réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a été élaboré dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, visant à mettre à contribution la pleine participation des populations à la base, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement, par la formulation d'une vision de développement économique à l'horizon 2035 qui tient compte des couches les plus vulnérables de la population. Ceci, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes, pour l'accomplissement de la vision de développement à très long terme, à travers un processus itératif et participatif vers des résultats concrets en termes de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, et d'amélioration tangible des conditions de vie des populations.

Le défi reste celui de sa mise en œuvre satisfaisante dans lequel les autorités entendent pleinement jouer leur rôle tout en comptant sur le dynamisme du secteur privé, l'implication de la société civile, la mobilisation des populations et l'appui des partenaires économiques, techniques et financiers.

Or, malgré ces mesures pourtant louables, le constat amer effectué à ce jour est que, les métropoles, bien qu'étant une partie de plus en plus importante des établissements humains du XXI^e siècle par leur fonction de moteur économique national, constituent des pôles d'attraction des populations les plus fortunées mais également des plus démunies. Elles abritent donc au sein d'une même ville, des populations vivant des disparités importantes, constituant entre autres, d'importants foyers de pauvreté et ce, particulièrement dans les pays en voie de développement ou en émergence. On y observe des réalités de vulnérabilité et de pauvreté actuelles qui témoignent des conditions de vie précaires d'une grande partie de la population, croupissant dans des situations qui obligent d'« adhérer à une idéologie de la pauvreté comme danger pour la démocratie et des pauvres comme menaces pour celle-ci » (THOMAS, 2010 : 28). Ce qui risque aboutir à des terminologie caractérisant des groupes sociaux, avec le risque de basculer dans la stigmatisation malgré le caractère universel de ce phénomène. « Trait pitoyable » comme le déclare THOMAS, (2010).

C'est justement ce visage que nous décelons dans l'arrondissement de Yaoundé IV situé en plein centre urbain dans la ville de Yaoundé, à travers des personnes, et groupes de personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Ces derniers sont de plus en plus confrontés à une forte dégradation de leurs conditions de vies dont l'ampleur semble tirer ses fondements de nombreux faits sociaux à l'instar de l'exode rural, des migrations, des déplacements internes, et de l'urbanisation, en proie à une crise urbaine dans un contexte multi culturaliste, et cosmopolite. Ce qui engendre des conséquences socio-politiques qui témoignent de ce que, le phénomène de pauvreté n'est plus uniquement rural. On y observe de plus en plus une montée extrême de nombreux maux et fléaux à l'instar de : la violence, des conflits identitaires croissants, la non scolarisation, le décrochage scolaire des jeunes (filles et garçons), présentant en majorité un bas niveau d'éducation, et exposés de ce fait au grand banditisme, à la Criminalité, à la prostitution et à toute pratique qui déshonore la dignité humaine. Tous issus en grande partie des familles pauvres souvent monoparentales, ou des ménages aux chefs de famille chômeurs de longue durée, en proie quelque fois aux problèmes de drogue ou d'insertion sociale. L'analphabétisme accru

des femmes au taux de chômage élevé n'en reste pas moins avec comme corollaire, le travail des enfants au secours des difficultés et manquements d'ordre familiale; D' un autre côté, les immigrants et les réfugiés quant à eux sont soumis aux difficultés de se trouver un emploi et un logement : Une catégorie de personnes vulnérables, voire vulnérabilisées. Situation d' avantage très inconfortable pour toutes ces personnes, au regard des efforts d' initiatives et pratiques d' action d' autonomisation très peu fructueux, et surtout instables, qui ne semblent pas durablement améliorer leurs conditions de vies, et encore moins contribuer au développement de leurs communautés, mettant d'office en échec, la transmission intergénérationnelle des ressources comme gage de réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

Il se pose ici, le problème des variations inégalitaires de la pauvreté qui convoque urgemment l'intervention de la mise en œuvre des stratégies d'interactions communautaires qui exigent de revoir le développement du secteur social pour permettre , non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi de disposer d'un capital humain solide, capable de favoriser leur autonomie, et de contribuer au développement de leur communautés, retrouvant de ce fait une dignité humaine.

De ce fait, la question qui gouverne notre recherche est la suivante : Les interactions communautaires ont-elles un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

La réponse à cette question nous amène à développer l'hypothèse générale selon laquelle : « Les interactions communautaires ont un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain »

Nous nous proposons de ce fait dans le cadre de cette recherche, de donner les moyens de penser la pauvreté-vulnérabilité, non seulement dans des cadres les plus ordinaires de « gestion » du phénomène, mais aussi, dans l'analyse relationnelle de la pauvreté basée sur trois pôles, à travers un triangle de relations/tensions entre : Etat (gouvernement, municipalités), personnes en situation de pauvreté, les groupes (organismes, entreprises, ONG, organisations), et acteurs sociaux. (approche ternaire du développement) Question de montrer que la responsabilité d'éradiquer la pauvreté est partagée. C'est à l'ensemble des acteurs que revient donc l'obligation de répondre aux enjeux du développement et de la cohésion sociale, à travers un « bien vivre ensemble ». Tout Ceci, afin de mieux rendre compte de la « multi dimensionnalité » de la pauvreté qui appelle une multiplicité de points de vue et de perspectives à prendre en considération.

Nous pouvons donc admettre ici avec THIERRY,(2013 : 25) que « l'action communautaire est un ensemble de stratégies et de politiques destinés à restaurer, compenser ou améliorer l'autonomie des personnes ou des groupes vulnérables » une action au travers par un développement humain qui nécessite des possibilités de réalisation du plein potentiel des uns et des autres dans une synergie d' action pour leur autonomisation, vers la construction d' un développement plus humanitaire.. Sémantiquement, elle scelle le passage d'un État qui tente de réintégrer l'individu (exclu) au centre d' un état qui s'essaie d'atténuer les faiblesses et restaurer l'individu (vulnérable) dans ses capacités, dans une logique réparatrice, dont on reconnaît aujourd'hui les limites, vers une logique plus préventive face à un régime d'incertitudes, d'insécurité et de précarités multiformes, mais où n'a pas été abandonné le souhait d' être être quand même acteur et autonome. Un optimisme , à l'image de la société actuelle où, des milliers de créatifs s'affairent à construire les alternatives sur lesquelles le futur pourra s'appuyer » RABHI,(2015), dans le but éviter de considérer tout à la fois les « fêlures » et les « blessures » de ces individus, mais aussi pour booster leurs capacités et « capacités » à les surmonter, tout en les considérant avec empathie, pour favoriser la concrétisation de leurs potentialités , indispensables pour panser leurs blessures SOULET,(2014) cité par AXELLE (2016), et non à rendre les individus responsables de leurs échecs, « double peine » dont sont accablés les plus démunis DUVOUX, (2012 : 71). En effet, le phénomène d'interactions n'étant pas nouveau, prend de plus en plus de l'ampleur en termes de dynamiques tant individuelles que collectives, aux niveaux endogènes, et qu'exogène, à travers les espaces collectifs privilégiés que constituent les organismes communautaires autonomes, comme stratégie collective de réduction des fluctuations de la pauvreté, malgré les variations infructueuses qui exigent d'interventions en termes d'accompagnement.

Autrement dit, les facteurs de vulnérabilité sont trop souvent plus extrinsèques qu'intrinsèques et appellent donc fondamentalement une lutte politique sur les causes (des inégalités économiques. Ce qui nécessite aussi, indissociablement, un changement du regard social. Bref, il convient de ne pas se tromper de combat : c'est d'abord la société qui vulnérabilise les individus, et non l'inverse. Brodiez-Dolino, (2016)

Il est ici question de contribuer à réduire les fluctuations de la pauvreté à la lumière de l'intégralité des droits humains (sociaux, civils, politiques et culturels), en vue d' inciter à

rechercher les causes de ce phénomène dans le cadre des relations socio-économiques et politiques, entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui en sont dépourvus, et non pas à considérer cette pauvreté comme un phénomène naturel ou comme le fruit de l'absence de volonté ou de responsabilité des personnes qui la subissent.

C'est dans cette perspective que nous avons formulés notre thème de recherche intitulé : « les interactions communautaires et leur impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu : Le cas de l'arrondissement de Yaoundé IV ».

Pour mener à bien le travail de cette recherche, nous l'avons structuré en deux parties comportant respectivement trois chapitres chacune.

La première partie ou cadre conceptuel et théorique comprend trois chapitres respectivement intitulés :

- Problématique de l'étude (chapitre 1). Elle met l'accent sur la formulation et la position du problème que tentera de solutionner notre recherche. Il s'agira également pour nous de présenter les objectifs poursuivis par l'étude, son intérêt et sa délimitation.
- Dynamique communautaire dans la lutte contre la pauvreté (chapitre 2). Ce chapitre de notre travail vise à recenser les différents écrits dans la littérature qui traite des interactions communautaires dans le processus de lutte contre la pauvreté et des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et à partir desquels va s'élaborer un cadre théorique qui viendra supporter les questions de recherche ;
- Lutte contre la pauvreté et approches théoriques du développement (chapitre 3): Dans ce troisième chapitre de cette première partie du travail, nous nous appuierons sur la théorie des « capacités », de Sen à laquelle seront annexées, l'approche de l'interactionnisme structural de Degenne et al., l'approche du développement par initiatives locales et du développement local progressiste de Klein & Champagne et l'approche par la mobilisation des ressources, ainsi que la théorie des nouveaux mouvements sociaux de Gusfield (1994).

La deuxième partie dénommée cadre opératoire comprend trois chapitres : Méthodologie, résultats, analyse et interprétation.

- Méthodologie de l'étude (chapitre 4). Ce chapitre sera consacré aux méthodes et techniques d'investigations en lien avec la démarche utilisée pour la collecte des données et les techniques d'analyse y afférentes. Aussi, après le rappel de la question de recherche, nous y exposerons les hypothèses et leurs modalités, les méthodes utilisées pour l'étude. Nous montrerons aussi nos outils de collecte des données et la population de notre recherche avant de présenter les techniques d'analyse inhérentes à chaque instrument.
- Présentation des résultats (chapitre 5). Ce cinquième chapitre de notre travail se propose de présenter les résultats de notre recherche. Seront alors abordées ici, les données recueillies par notre instrument de recherche telles qu'elles sont fournies par le dépouillement. Autrement dit, nous présenterons d'abord les données de notre recherche sous forme de tableaux commentés en commençant par les données sur les populations. Nous mettrons également l'accent sur les données recueillies auprès de certaines personnes ressources retenues dans le cadre de cette recherche; puis nous nous attacherons à une analyse intégrant à la fois les paramètres des statistiques inférentielles ainsi que les analyses de contenu.
- Analyse, Interprétation et discussion des résultats (chapitre 6). Dans ce dernier chapitre de la recherche, nous interpréterons et discuterons les résultats au regard des éléments théoriques énoncés à notre chapitre (3) avant de faire quelques suggestions à l'endroit de l'ensemble des partenaires dans le processus de lutte contre la pauvreté au Cameroun.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Cette sous partie comporte trois chapitres à savoir : la problématique, le cadre conceptuel et le cadre théorique.

CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique est l'ensemble construit autour d'une question principale avec une mise en évidence des signes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi. C'est l'ensemble des

La problématique peut être définie comme un ensemble de questionnements autour d'un phénomène. Elle constitue le point de départ de toute activité scientifique. Car l'on ne peut prétendre faire de la science que si on a une préoccupation précise, un problème précis à résoudre. Pour Grawitz, (2004, p.326) la problématique est définie comme étant : « l'ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes dans une théorie, dans une recherche ».

Elle constitue la composante essentielle du phénomène social observé qui, dans le cadre de notre travail, porte sur la question de la vulnérabilité des personnes en proie à la pauvreté dans les quartiers de l'arrondissement de Yaoundé IV. Par la suite, nous entendons préciser l'objet de notre étude, dégager les objectifs visés, énoncer son intérêt et la délimitation de notre travail.

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

1.1.1 CONTEXTE

Il est communément admis que, combattre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale semble être une préoccupation de tous. Car, comme le soutenait Noël (2012), des milliers de familles doivent actuellement s'en remettre à la charité privée, voire à la générosité individuelle, pour nourrir leurs enfants.

Cependant, Si l'on veut cibler les « pauvres » dans la mise en œuvre d'une politique, il faut d'abord pouvoir les reconnaître. Or ceux-ci sont définis par les institutions internationales en fonction d'un seuil de pauvreté universel établi à moins de 1\$ ou de 2 \$ par jour. C'est dans ce sens qu'Alain et Schéou (2013) soulignent que la question à se poser avant tout effort de réduction de la pauvreté est celle de savoir au préalable « Quelle pauvreté réduire ? » question de reconnaître le phénomène auquel on voudrait s'attaquer avant de s'engager.

Or, il semble de plus en plus unanime que la pauvreté n'est pas réductible à une question de richesse monétaire quotidienne et l'on sait qu'elle varie en fonction de nombreux critères géographiques, culturels, sociologiques, psychologiques, ... Cette conception réductrice de la pauvreté se traduit par une catégorisation parfois arbitraire et stigmatisante, qui marque du sceau de la pauvreté des personnes qui ne se considèrent pas forcément comme telles, avec pour

conséquence de se tromper potentiellement de cible, et dans certains cas, de contribuer à un passage de la pauvreté à la misère.

Nous proposons ici une déconstruction de la conception utilitariste de la pauvreté et de la richesse sur laquelle repose la plupart des politiques mises en œuvre, s'inscrivant dans l'objectif officiel de « réduction de la pauvreté ». Cette déconstruction nous permet non seulement de faire ressortir la pluralité des pauvretés mais également de réinscrire l'objectif de « réduction de La pauvreté » dans les enjeux de pouvoir sur la qualification de « pauvre » et sur les conceptions de la richesse qui peuvent légitimer ce pouvoir.

Il est donc communément admis que la pauvreté est un phénomène comportant de multiples dimensions (Banque mondiale, 2020), certaines étant d'ordre économique comme la baisse du revenu, l'impossibilité d'accès aux services sociaux ou l'absence de capital, et d'autres non économiques comme l'exclusion sociale, l'absence de responsabilisation d'un groupe social. Ces différentes manifestations de la pauvreté engendrent des formes équivalentes d'inégalités.

Nous nous proposons ici de présenter au préalable, les différentes formes de pauvreté, avant de justifier les raisons de notre position.

1.1.1.1 . Évolution des discours et conceptions de la pauvreté

Forme ultime de la pauvreté, la misère est reconnue comme un signe, un symptôme, non d'elle-même, mais de la maladie du corps social tout entier. En d'autres mots, comme le disent Lautier et Salama (1995), « cette nouvelle conception du phénomène est à l'origine même de l'idée du « social », d'une rationalité des faits sociaux. Et cette rationalité constitue le fondement même d'un nouvel art de gouverner » et nous ajouterons, d'une nouvelle façon de lutter contre la pauvreté. Parlant des-nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, Fassin (2010), sans textuellement nommer le concept de lutte contre la pauvreté, nous propose d'une manière plus consensuelle le thème de « Gouvernement humanitaire » pour nommer cette nouvelle manière d'utiliser les valeurs et les affects pour définir et justifier les pratiques politiques des hommes dans le monde contemporain dans la compréhension de cette « morale du temps présent », celle de mobiliser l'humanité dans la lutte contre la pauvreté via des interventions humanitaires.

Ces engagements se sont formalisés et matérialisés à travers l'imposition d'un ensemble de stratégies de lutte contre la pauvreté, des réformes en matière de « gouvernance » (soit les structures politiques et institutionnelles des pays) ; des cadres « normatifs » reposant sur les concepts

d'opportunités, d'habilitation (ou la délégation de pouvoir : empowerment), et de sécurité ; des modèles d'intervention axés sur la participation et le développement des communautés (Bénicourt, 2001).

1.1.1.2. De l'approche unidimensionnelle de la pauvreté à l'approche multidimensionnelle

Selon l'approche utilisée par la Banque Mondiale (2020), la notion de pauvreté est prise par rapport à l'approche monétaire de la pauvreté. Son raisonnement consiste à identifier deux sortes de pauvreté : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. La Banque Mondiale reconnaît donc les différentes facettes de la pauvreté pour dire que sa dimension multiple n'est pas négligée.

Elle explique l'étude des domaines comme la santé, l'éducation. L'OMS parlera de la pauvreté extrême ou pauvreté absolue : une personne vit en condition d'extrême pauvreté si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels définis sur la base de besoins caloriques minimaux (1800 calories par jour et par personne). La pauvreté générale ou pauvreté relative est donc celle dans laquelle une personne vit en condition de pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires : habillement, énergie, logement, ainsi que des biens alimentaires.

Dans la lutte contre la pauvreté deux grandes conceptions s'imposent. Il s'agit des approches monétaire ou unidimensionnelle et non monétaire ou multidimensionnelle.

1.1.1.2.1. L'approche monétaire ou unidimensionnelle

De nombreux théoriciens (économistes surtout) se limitaient au critère monétaire ou au champ de revenu comme unique espace de définition de la pauvreté (Mercier, 1995). En d'autres mots, ils se focalisaient sur une vision unidimensionnelle de la pauvreté où le revenu et la consommation constituaient les indices fondamentaux. La pauvreté résulte, en ce sens, d'une non-possession des ressources monétaires ou de bas revenus dans un système de marché, car le revenu et la dépense sont seules capables de rendre compte de la satisfaction individuelle (Bertin, 2007). Et, le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et services qu'il consomme serait en mesure de définir son bien-être (Djoke et al, 2006).

Dans la perspective monétariste, la pauvreté est une absence ou une insuffisance des ressources matérielles et financières convenables ou nécessaires à la survie ou à la satisfaction des besoins de l'individu (Barrat, 1998 ; Bresson, 2007 ; Loisy, 2000). On comprend par-là, que cette approche se base sur le revenu des ménages, y compris le loyer et l'autoconsommation pour définir

et identifier les pauvres, car ce qui est en cause c'est plus le bien-être économique de l'individu. Certains parlent même de la *monétarisation de la pauvreté*. Cette approche est défendue par les Welfaristes ou utilitaristes Bertin (2007).

Le courant monétariste a largement dominé au cours d'une certaine période l'espace des discours sur la pauvreté. Aujourd'hui encore malgré son caractère multidimensionnel reconnu, il occupe une place importante dans les écrits dès qu'il s'agit de parler des indicateurs ou de mesure de la pauvreté.

Toutefois, au fil des ans, cette approche monétaire est largement critiquée pour son caractère réductionniste qui consiste à définir la pauvreté à partir du manque de ressources monétaires, la stigmatisant à travers les concepts de revenu et de consommation Bertin (2007). Ses détracteurs revendiquent alors une approche multidimensionnelle.

1.1.1.2.2. L'approche multidimensionnelle de la pauvreté

Outre la dimension pécuniaire, la pauvreté s'exprime sous des dimensions regroupées sous le terme de « pauvreté humaine ». Il s'agit des dimensions sanitaire, éducationnelle, sociale, culturelle, et politique de la pauvreté. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a créé en 1990 l'indice de développement humain, puis deux indicateurs synthétiques de pauvreté que sont : l'indicateur de Pauvreté Humaine 1 et 2 en abrégé (IPH-1 et IPH-2). Ces indicateurs sont très corrélés. C'est la pauvreté humaine qui, étant mise au cœur de l'analyse par le PNUD (2020) et liée à la notion de développement humain inspirera les travaux d'Amartya Sen (Prix Nobel d'Economie en 1998) pour qui le développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus.

Ainsi, le PNUD privilégie une approche multidimensionnelle où la pauvreté humaine est définie comme étant « la négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain : vivre une vie longue, saine, constructive, et jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que de la liberté, de la dignité, du respect de soi-même et d'autrui. » C'est dire que la pauvreté humaine est considérée comme l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie, situation qui pourtant peut encore être évitée. C'est ainsi qu'à partir des années 70-80, une évolution du phénomène de pauvreté ainsi que les critiques portées sur la monétarisation de la pauvreté ont permis une redéfinition en faveur d'une conception plutôt multidimensionnelle.

Les institutions internationales telles le PNUD et la Banque Mondiale (BM) ont apporté leur contribution à cette redéfinition. Pour le PNUD « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, mais, il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées » (PNUD, 2000, p. 34 cité par Bénicourt, 2005). A contrario de l'approche de revenu de la pauvreté, les tenants de ce courant soutiennent que le revenu à lui seul ne peut pas expliquer les situations de pauvreté. L'homme est vu comme un être complexe ayant des besoins multiples à combler pour survivre et avoir de meilleures conditions de vie. D'où la proposition d'autres théories basées sur les besoins de base essentiels ou sur la « capacité ».

Selon SEN (1999) et grâce à ses travaux sur la pauvreté multidimensionnelle, la définition de ce phénomène se base sur deux approches, dont l'une est nommée l'approche unidimensionnelle. Celle-ci est appliquée par les bailleurs de fonds et les institutions internationales pour permettre d'identifier les populations pauvres, dont les critères sont limités car ils sont axés sur les ressources monétaires, c'est à dire le revenu, et la consommation. Ces critères pour mesurer la pauvreté sont d'après SEN, des éléments insuffisants et ne permettent pas de répondre complètement au problème de ciblage des populations pauvres.

La seconde approche de SEN est l'approche multidimensionnelle des « Capabilities » où il considère que la pauvreté doit prendre en compte les facteurs du « bien-être ». Sen expliquera à travers ses analyses que la pauvreté ne doit pas être considérée seulement comme un manque de ressources monétaires, il faudrait prendre en compte la condition physique des personnes et ses accomplissements personnels. Sa phrase selon laquelle, « la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie, non pas avec la possession des biens » résume parfaitement cette idée.

Rawls (1971), à travers les concepts de justice, de liberté et d'équité, fournit une nouvelle base informationnelle à une redéfinition du concept de pauvreté. Il utilise aussi le concept de biens premiers pour signifier « tout ce qu'on suppose qu'un être rationnel désire, peu importe ses autres désirs » (Rawls, 1987, p.122, cité par Metayer, 2002). Selon l'auteur, les biens premiers sont les biens fondamentaux nécessaires à tout être humain pour réaliser un projet de vie, quel qu'il soit. Ce qui conduit à évoquer la pauvreté en condition de vie.

1.1.1.2.3. Pauvreté en conditions de vie

La pauvreté en conditions de vie, ou privation matérielle et sociale, au sens d'Eurostat (2017) désigne, une situation de difficulté économique durable définie comme l'incapacité à

couvrir (plutôt que le choix de ne pas couvrir) au moins 5 dépenses parmi les 13 de la liste suivante : (1) avoir eu des arriérés de paiement du loyer, d'un emprunt hypothécaire ou des factures d'eau/gaz/électricité dans les 12 derniers mois ; (2) pouvoir chauffer son logement ; (3) faire face à des dépenses imprévues ; (4) pouvoir consommer de la viande ou une autre source de protéines au moins tous les 2 jours ; (5) pouvoir s'offrir une semaine de vacances hors du logement ; (6) posséder une voiture personnelle ; (7) capacité à remplacer des meubles abîmés ; (8) pouvoir acheter des vêtements neufs en remplacement de vêtements abîmés ; (9) se réunir avec des amis ou de la famille autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois ; (10) posséder au moins deux paires de chaussures ; (11) dépenser une petite somme chaque semaine pour soi-même ; (12) avoir des activités de loisir régulières ; (13) avoir accès à Internet pour un usage privé.

Parlant de la pauvreté en condition de vie, un collectif d'auteurs (2006) lance une forte interpellation de manière criarde de « Mettre les droits dans le panier... plutôt que de les jeter. Car, soutiennent-ils, actuellement, des milliers de familles doivent s'en remettre à la charité privée, voire à la générosité individuelle, pour nourrir leurs enfants. Cette situation est inacceptable en vertu de ce que la charité, aussi bien intentionnée, aussi bien organisée, aussi importante soit-elle pour les individus en détresse, ne peut remplacer ni même compléter des politiques publiques et des lois dont la finalité première est de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté. (Corruption, conflits armés, discrimination et exclusion sociale, croissance démographique massive, catastrophes naturelles, maladies et épidémies).

Dans le cadre de la Situation socioéconomique l'évaluation des Objectifs du millénaire pour le développement et objectifs nationaux, il ressortait du rapport national sur le suivi des OMD, élaboré en 2008, Suite aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la stratégie relative aux OMD, qu'il était très improbable que le pays puisse atteindre les cibles fixées d'ici 2015. Ce bilan mitigé vers l'atteinte des OMD est conséquent aux coûts élevés de la mise en œuvre des actions y relatives, entre autres l'OMD1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim, de 2001 à 2007. Cependant, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national est restée quasiment stable, passant de 40,2% à 39,9%.

Dans le cadre de l'autonomisation des femmes, il faut reconnaître que si la situation des femmes connaît une amélioration, notamment dans l'enseignement primaire où le rapport filles/garçons est passé de 0,83 à 0,89 entre 2001 et 2007, l'alphabétisation des femmes des 15-24

ans est restée stable à environ 0,88. Ce bilan qui dénotait que, le Cameroun possédait suffisamment de potentialités pour atteindre les cibles prévues en 2015, mais dont il s'avérait tout juste de booster.

Ainsi, au vu des différentes expériences des pays en Afrique et en Asie, il ressort que, bien que l'adoption de l'ordre du jour des organismes internationaux ait accéléré la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays asiatiques et autres, les pays africains ne semblent pas connaître de progrès en la matière. Les sources de la Banque mondiale (2020) soutiennent qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, par exemple, les taux d'extrême pauvreté ont quasiment doublé entre 2015 et 2018, passant de 3,8% à 7,2% sous l'effet des conflits en Syrie et au Yémen. Par ailleurs, si le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de moitié entre 1990 et 2015 dans le monde, il n'en demeure pas moins vrai qu'une trop grande part de la population mondiale peine toujours à subvenir à ses besoins fondamentaux (Banque mondiale 2018).

Nous convenons donc ici avec la collectivité internationale que, malgré les nombreuses définitions de la pauvreté, une chose est certaine : la pauvreté est un problème de société complexe. Peu importe comment on la définit, on peut convenir qu'il s'agit d'un problème qui requiert l'attention de tous. Il importe que tous les membres de notre société travaillent ensemble pour que tous aient des possibilités de réaliser leur plein potentiel. Il est de ce fait avantageux pour tous de nous entraider les uns les autres, si nous tenons à hisser l'humanité à la juste valeur de sa dignité.

1.1.1.2.4 . Pauvreté en termes de capital humain

Cette approche privilégie le concept de pauvreté mettant en avant la « pénurie de capacité ». Toutefois, comme nous l'avons déjà précisé, le capital humain peut être considéré comme une fin en soi valorisée en tant que telle. L'indicateur retenu portant sur un stock qui n'est pas touché par des aléas conjoncturels, il appréhende également une forme structurelle de pauvreté. L'approche consiste à construire un score cumulatif portant sur le capital humain dont dispose les différents membres du ménage. Quatre variables caractérisant les « pénuries » en termes de capital humain sont prises en compte : - le nombre d'années d'étude réussies du chef de ménage rapporté au nombre d'années maximum qu'il aurait pu atteindre compte tenu de son âge s'il n'avait pas redoublé, - le nombre total d'années d'étude réussies des autres membres du ménage rapporté à la somme des années d'études potentielles qu'ils auraient pu atteindre, - le niveau de français du chef de ménage, - le niveau de français des autres membres du ménage.

1.1.1.2.5 .L'analyse de la pauvreté au Cameroun

La réduction de la pauvreté et l'élimination de l'extrême pauvreté sont les priorités du gouvernement camerounais depuis son admission à l'initiative PPTE. Les pauvres au Cameroun sont ceux qui vivent en dessous du minimum vital. Leur taux est passé de 50% en 1990 à 40,2% en 2001. Selon les prévisions officielles, ce taux continuera à baisser et on le situe à 25,25% en 2015. Alors qu'il fallait en 2001 avoir annuellement moins de 232 500 CFA pour être déclaré « pauvre », depuis 2008, on est pauvre au Cameroun avec 269 400 CFA par an. Soit une augmentation du seuil de pauvreté de plus de 13,7%. La cause directe de la pauvreté au Cameroun est le chômage. Ce phénomène économique reste principalement urbain. Aujourd'hui, près de 90% des travailleurs au Cameroun exercent dans le secteur informel. Les principales caractéristiques du choix de ce secteur sont cependant les conditions de travail et de rémunérations très précaires. Même si la croissance de ce secteur permet de remédier au problème du chômage, il faut souligner que son extension s'accompagne de l'accroissement de la pauvreté.

En ce qui concerne les causes du chômage au Cameroun, elles sont nombreuses. Cependant, la situation est plus alarmante chez les jeunes et les femmes qui sont de plus en plus nombreux à arriver sur le marché du travail et qui sont cantonnés dans des emplois précaires, temporaires ou de mauvaise qualité. Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont particulièrement touchés par ce phénomène. Ils sont chauffeurs de taxi, vendeurs de livres d'occasions au bord des routes de Douala et de Yaoundé etc... Dans cet environnement économique, le diplôme ne facilite plus nécessairement l'insertion professionnelle, puisque le taux de chômage augmente de manière pernicieuse.

Les jeunes et les femmes issus de groupes sociaux défavorisés sont particulièrement touchés, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Leur situation est d'autant plus dramatique que l'accès à un travail décent leur est refusé, faute de relations et de soutiens suffisants ou de parrains. Les événements de janvier 2008 à Douala, à Yaoundé et dans certaines autres grandes villes du pays attestent ce ras de bol des jeunes.

Au vu de ce qui précède, la complexité dans la définition de la pauvreté réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et santé, ou bien l'absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une société donnée. De quoi une

personne ne doit absolument pas manquer. Cette question appelle à la notion plus vaste d'équité, qui complexifie la conceptualisation de la pauvreté.

1.1.2. JUSTIFICATION

Du fait des crises (sociales, politiques, économiques et sanitaires) auxquelles le monde en général et le Cameroun en particulier sont confrontées, les conditions et la qualité de vie des populations ne cessent visiblement de se dégrader. Surtout dans le milieu urbain du fait de l'exode rural, de l'urbanisation des villes, de la prolifération des déplacés internes, des immigrés, et des réfugiés, désormais sans revenus, sans logement, ni activité rémunératrice. Situation qui d'avantage devient cosmopolite en vertu du multiculturalisme qu'incarne nos quartiers urbains, dans un bain d'identités multiples. La conséquence immédiate de cette situation c'est le grand banditisme, la toxicomanie, dans les quartiers, les logements précaires, le désordre dans les constructions, la prostitution, le trafic d'organes humains, et tout autre fléau dégradant la dignité humaine. D'où la nécessité des stratégies d'intervention et d'accompagnement, exigeant une démarche méthodique, qui s'impose à nous dans le cadre de ce travail en termes de solution aux fluctuations de la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

La pauvreté telle que retenue dans le cadre de notre travail corrobore avec la description que la Banque mondiale fait de ce phénomène lorsqu'elle déclare :

La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est être sans abri. La pauvreté, c'est être malade et ne pas pouvoir voir un médecin. La pauvreté, c'est ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire. La pauvreté, c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour.

Tel est l'image du paysage que constitue la communauté des personnes en proie au phénomène de pauvreté dans son aspect vulnérabilisant.

Arbour, (ex-Haut-commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme,) soutenait, dans la même optique que les personnes qui donnent vraiment la mesure de ce que nous sommes, de ce qu'est notre société, ce sont celles ou ceux d'entre nous qui sont le plus démunis. C'est ainsi dire que la pauvreté a de nombreux visages. Elle change d'un environnement à l'autre et avec le temps. Car, elle a été décrite de maintes manières et on la conçoit quelques fois comme étant une situation à laquelle les gens veulent échapper.

Allant dans le même sens, l'UNICEF, soutient que les personnes vivant en situation de pauvreté sont privées des ressources dont elles ont besoin sur les plans matériel, spirituel et affectif

pour vivre, se développer et s'épanouir, ce qui les empêche de jouir de leurs droits, de donner la pleine mesure de leurs capacités ou de participer à la vie de la société en tant que membres à part entière.

Dans le cadre de notre étude, le problème des variations inégalitaires de la pauvreté dont l'inadéquation manifeste des stratégies d'autonomisation des populations entreprises pour se libérer, met en évidence, l'instabilité de la portée des efforts de lutte contre cette situation de vulnérabilité dont ils font l'objet. De plus, au regard des pratiques et initiatives très peu fructueuses et instables qu'elles entreprennent, ces personnes, sont d'office de par leurs conditions, exclues des processus de participation au développement de leur communauté. Situation inacceptable de nos jours, en vertu de ce que, la charité dont elles bénéficient de temps en temps, aussi bien intentionnée, organisée et importante soit-elle pour ces individus en détresse, ne peut remplacer, ni même compléter leurs manquements. Cependant, ce n'est pas non plus la charité privée, subventionnée par des fondations, ou encore le gouvernement qui viendra à bout de la faim que vivent ces personnes de plus en plus vulnérabilisées par ces soutiens éphémères. Loin de nous l'idée de dénigrer la charité tout comme l'entraide, ou le soutien. Car, si celles-ci ont leur place certes, elles ne tiennent pas compte des réalités profondes indispensables à la satisfaction efficace des besoins de ces personnes.

Noël (2012) poursuivra son propos en disant que, lorsque les Nations Unies, et la communauté internationale adoptent en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ils placent de ce fait la réduction de la pauvreté en tête des priorités de l'agenda politique mondial. Par-là, la communauté internationale n'a pas seulement placé la lutte contre la pauvreté sous les projecteurs des médias, mais elle a également rendu difficile sa remise en cause. De ce fait, un constat fort est que, personne ne pourrait décemment s'opposer à la réduction de la pauvreté dans le monde.

Nous retiendrons de ce fait dans le cadre de ce travail que la pauvreté est un appel à l'action tant pour les pauvres que pour les riches, un appel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité. Car, malgré ces préoccupations universelles au sujet des conditions humaines

face à ce fléau commun qu'est la pauvreté, il s'avère que dans la majorité des pays du monde et particulièrement dans les pays africains, la pauvreté reste difficile à éradiquer.

Dans le but de s'autonomiser, on va plus tard assister à la montée de nombreuses pratiques novatrices des populations en renfort à l'amélioration des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté, mettant en jeu, de nombreuses interactions entre acteurs, dont la gestion nécessite encore un regard critique pour espérer à l'avenir réduire les fluctuations de la pauvreté au travers de la *transmission intergénérationnelle des ressources*, gage de la dignité humaine et la liberté universelle vis-à-vis de la dépendance.

Cependant, bien que les nombreux efforts pourtant considérables soient fournis par les organismes tant locaux qu'internationaux, ceux-ci, demeurent entravés par les fluctuations que connaît la pauvreté, et ne profitent par conséquent pas, tout d'abord et en priorité aux principaux concernés que sont les personnes vulnérables, exclues, isolées et défavorisées (Polèse Coffey, 1982, p. 13) ; car, ces derniers ne sont ni impliqués, ni pris en considération dans la prise des décisions relatives à l'élaboration des programmes et projets de lutte contre la pauvreté et de développement les concernant. C'est dans ce sens que s'inscrit le Président Nelson Mandela dans sa déclaration suivante : « Lorsqu'on parle d'un sujet vous concernant en votre absence, jamais on ne prend des décisions en votre faveur. »

Hounmenou (2021) va évoquer à cet effet, le phénomène des interactions en termes de mobilisations communautaires qui font l'objet de nombreuses réflexions dans le monde depuis de nombreuses décennies et suscitent de nombreux intérêts, dans le cadre de la participation au développement communautaire et local. Ceci se reflète par l'avènement des nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local, reposant sur l'incapacité grandissante de l'Etat central, à faire face à ses engagements vis-à-vis des populations, du fait des résultats décevants des politiques dirigistes de conduite du développement. Ainsi donc, les décideurs politiques de nombreux pays en développement se sont vus obligés, sous la contrainte des bailleurs internationaux, de procéder à de profondes réformes sur la gestion de leurs nations. Au nombre des objectifs visés dans le cadre des réformes, on compte entre autres la responsabilisation des populations locales dans la gestion de leurs affaires, notamment par le mécanisme de la décentralisation grâce à l'instauration d'un climat de démocratisation favorable au développement de nombreux pays dans les années 1990.

Ces dernières années sont de ce fait marquées par des changements notables dans la conception de l'action publique, qui se sont traduits par un déplacement des analyses de la seule action des gouvernements vers des formes de mobilisation d'acteurs privés (associatifs, entreprises, organismes communautaires, autres regroupement et aussi des actions individuelles des citoyens,...), contribuant collectivement à la régulation des espaces et des activités pour une autonomisation effective des populations et des communautés.

C'est dans la même optique que le Président de la République, Son Excellence Paul Biya, conjuguant avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), dans sa marche vers l'émergence invitait, dans son discours d'investiture du 06 novembre 2018, l'ensemble des camerounais à faire de l'émergence une cause nationale en déclarant que : «l'objectif de l'émergence doit être érigé en grande cause nationale qui mobilise l'ensemble de nos concitoyens afin de faire du Cameroun un pays moderne et socialement avancé». Pour une opérationnalisation de ces déclarations, le gouvernement Camerounais dans le cadre de la Stratégie National de Développement 2020-2030 (SND30), va booster de façon holistique, les acteurs de tout horizon pour une action synergique, comme le présente Dion Ngoute (2020), en termes de nouveau cadre de référence pour l'action de développement au Cameroun au cours de la prochaine décennie. Ce nouveau cadre de référence s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont elle prend le relais jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Ce cadre de référence interpelle les engagements tant internes qu'internationaux au plan économique, social, environnemental, et culturel dans une volonté partagée de recherche de solutions définitives aux différentes crises qui secouent le pays en particulier dans les Régions du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Cette nouvelle stratégie intègre la nécessité d'une plus grande cohésion sociale, pour des résultats d'un effort collectif, dans un élan de solidarité nationale, avec pour principe cher, l'équité et le développement équilibré comme guide de l'ensemble des orientations et des priorités.

La présente stratégie retrace donc les lignes directrices devant orienter les efforts de développement pour l'atteinte des objectifs fixés dans la Vision 2035. Elle est l'expression d'un appel renouvelé à la mobilisation des filles et fils de ce pays, de l'intérieur et de la diaspora, pour

s'inscrire positivement en faveur de cette dynamique de construction nationale, à laquelle le Président de la République, Son Excellence Paul Biya convie tous ses compatriotes. Il y ressort formellement que, les partenaires au développement trouveront à travers cette stratégie, une base référentielle claire pour l'alignement et l'harmonisation de leurs efforts conjugués aux côtés du Cameroun. Le Gouvernement entend s'y consacrer pleinement en comptant sur le dynamisme du secteur privé, l'implication de la société civile, la mobilisation des populations et l'appui des partenaires économiques, techniques et financiers.

La nouvelle politique mise en place constituera ainsi un changement d'orientation, le secteur privé et la société civile en général devront jouer désormais un rôle essentiel. Selon Dongmo (1998), « il est question de réfléchir sur les dynamismes tant endogènes qu'exogènes qui tiennent leur originalité dans les cultures traditionnelles dans lesquelles elles s'enracinent », et les acteurs qui incarnent ces dynamismes endogènes sont à la fois des individus et des groupes entrepreneurs parmi lesquels, « les comités de développement ou les associations d'élites qui fleurissent depuis quelques années un peu partout au Cameroun et qui réalisent de nombreuses infrastructures communautaires (un pont, un dispensaire, des salles de classe...)

Déjà en amont, la constitution n° 96/06 du 18 janvier 1996 dispose en son préambule que chacun doit participer en fonction de ses capacités aux charges publiques. Par ailleurs, l'Etat dans ses missions régaliennes est le garant de l'épanouissement et du développement socioéconomique et culturel des populations. Pour y parvenir, plusieurs options peuvent être adoptées. Au Cameroun, le développement communautaire constitue actuellement l'une des options de développement prioritaires du gouvernement. Cette volonté politique se matérialise par un cadre institutionnel important qui contribue à la promotion du développement Communautaire avec des structures comme le MINADER, le MINJEUN, le MINEPAT, le MINAS, le MINSANTE, etc. Un cadre légal incitatif à la prise en compte du secteur privé et la promotion de la participation de la société civile en général dans le processus du développement global.

Depuis 1990, l'Etat camerounais entreprend la mise en œuvre des mesures incitatives à l'émergence des instances subsidiaires capables de le suppléer dans ses fonctions jadis exclusives. Il s'agit entre autres de la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association, la loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux GIC, la loi n° 93/015 du 22 décembre 1993 relative aux GIE ; La loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG. La

décentralisation consacrée par la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 est un élément fondamental dans la remise en cause de la tradition centralisatrice de l'Etat. Les collectivités territoriales décentralisées doivent donc jouer un rôle prépondérant dans le processus du développement local en mettant les populations au centre de la définition et de l'exécution de leurs préoccupations.

Aussi, le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), adopté en avril 2003, prévoit de favoriser au gouvernement, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de croissance positifs jusqu'en 2008. Mais, le profil général de croissance demeure en retrait du niveau espéré pour résorber substantiellement la pauvreté. Les populations avaient notamment souhaité que les stratégies soient l'émanation d'une vision de développement à long terme assortie de programmes de développement pluriannuels. A ce titre, la révision du DSRP visant la correction des distorsions ou des manquements relevés a abouti à un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et confirmé l'option d'implication des populations à la base, dans une démarche participative, comme l'édicte la Banque Mondiale (2020) dans son Rapport 2020.

Ainsi donc, élaboré dans un contexte caractérisé par le renchérissement du coût de la vie au niveau national, la crise financière internationale, la crise alimentaire et la crise énergétique au niveau mondial, le DSCE se veut être l'expression empirique d'un cadre intégré de développement humain durable à moyen terme pour le Cameroun et propose un cheminement progressif du pays vers les Objectifs du Développement Durables (ODD) et la vision qui stipule qu'en évitant la dépendance les stratégies de développement du secteur social permettront, non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. « Le DSCE constitue ainsi le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes. » (DSCE, 2009, p.9).

Il prône de ce fait, le renforcement de la dynamique communautaire au travers de la mobilisation accentuée des populations et groupes dans les communautés, politique semblable à un modèle de développement humain qui représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus, tout en s'appuyant sur le fait que la stratégie de réduction de la pauvreté du Cameroun est sous-tendue par la recherche d'une adhésion totale et de la participation active des

populations dans les processus d'élaboration des projets pour une appropriation effective des stratégies de lutte innovantes contre la pauvreté (DSRP, DSCE).

« Ainsi, les autorités vont poursuivre la réalisation des investissements en faveur des différentes catégories sociales, dans les domaines de la santé, l'éducation et la formation professionnelle avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, ainsi que pour l'encadrement et la prise en charge des autres groupes socialement fragilisés (DSCE, 2009, p.18). »

Il s'agissait donc d'un cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020 évoluant dans l'optique d'un processus participatif soutenu, associant toutes les composantes de la société camerounaise pour assurer équitablement le bien-être de tous.

Cependant, peu de recherches ont démontré cette dimension pour justifier sa prise en compte dans les politiques. Aussi, malgré la prolifération des multiples innovations à travers les nouvelles dynamiques sociales mises en œuvre en matière de lutte contre la pauvreté qui continuent d'ailleurs de battre leur plein, on assiste avec amertume à la persistance des fluctuations de la pauvreté au sein des communautés, particulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Ces nouvelles dynamiques qui se veulent effectives dans les communautés vulnérables dans l'arrondissement de Yaoundé IV, recouvrent pourtant un ensemble de pratiques sociales allant de l'organisation des collectivités locales à l'économie sociale et solidaire, s'inscrivant dans des mouvements importants de la société civile, visant la promotion de la qualité de vie et de la défense des droits des citoyens. Une nouvelle forme de politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté dont l'importance n'est pourtant pas à négliger, mais qui présente encore de nombreux manquements et difficultés pour son opérationnalisation. Car, la majorité des populations au sein des communautés dans de nombreux quartiers, dans l'arrondissement de Yaoundé IV, continuent de croire en l'Etat providence et, de croupir dans l'ignorance et le manque de conscientisation en matière de prise en charge de leur bien-être, demeurant par conséquent dans un mal être qui frise la misère, avec des injustices et inégalités sociales de part et d'autre. C'est dans ce contexte que l'on assiste également à une montée fulgurante de nouveau pauvres qui font surface, vivant dans un manque de cohésion sociale du fait des multiples appartenances identitaires, et de l'ignorance des stratégies d'autonomisation et toute autre forme d'absence de liberté et de valeurs à pérenniser. Cette situation semble due au fait que les populations demeurent très peu sensibilisées au sujet de ce que l'Etat a cessé d'être un pourvoyeur de biens, et que désormais les populations doivent

booster leurs potentiels innés associées aux stratégies de mutualisation de leurs ressources pour se prendre en main vers une autonomie qui leur procurera un bien être durable. Ce manque de sensibilisation impacte considérément la qualité des organisations entreprises par ces populations.

Fort de ces constats, la solution aux fluctuations du phénomène de pauvreté semble résider dans le renforcement de la gestion des interactions communautaires au travers des stratégies de mobilisation holistique, suivant les perspectives, tant endogènes (sous forme d'empowerment, et du développement des capacités), et exogène par l'intersectorialité en termes d'acteurs collectifs (des populations et institutions en place), mettant à contribution diverses ressources, dans une dynamique participative synergique et inclusive. Cependant, pour y arriver, la nécessité devra s'imposer à toutes ces personnes touchées par le phénomène de pauvreté qui les met en situation de vulnérabilité, de se constituer en groupes au sein des associations, des organismes, et tout autre regroupement, pour construire des cadres de travail, autour d'une identité organisationnelle. Celle-ci étant basée sur des valeurs de solidarité, de respect, de démocratie et de confiance à travers une gouvernance susceptible de favoriser l'harmonisation régulée des comportements et cultures dévalorisants, dans des cadres d'intervention et d'accompagnement pour l'amélioration des techniques et mécanismes de gestions du fonctionnement des différentes formes de stratégies, d'actions et pratiques au sein des communautés, vecteur du développement de ces dernières.

Ce n'est qu'à l'issu de ce travail en amont que ces personnes pourrons voir émerger des réalisations en terme d'entrepreneuriat, par la création d'organismes communautaires/ organismes communautaires autonomes, des entreprises, des organisations, pour la réalisation, des infrastructures, des projets et, toute autre action susceptibles de favoriser l'autonomisation des populations et le bien-être de tous pour un développement communautaire, contribuant du même coup au développement local, favorable à la durabilité : un développement qui ne compromettra pas celui des générations futures pour leur redonner dignité humaine et liberté d'action dans le sens de l'approche des « capacités » prônées par Amartya Kumar Sen. D'où la raison d'être de notre sujet intitulé : « *Les Interactions communautaires et leur impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain : le cas de l'arrondissement de Yaoundé IV.* »

1.2. OBJET DE L'ÉTUDE

Selon Allard-Poésie et Marechal (2014), l'objet d'une recherche consiste en la question générale que le chercheur s'efforce à satisfaire. Notre recherche porte sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain : spécifiquement sur les personnes pauvres en situation de vulnérabilité dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Aux sillage des interactions communautaires comme stratégie pour sa réduction, cette recherche voudrait parvenir à la compréhension de ce que, pour surmonter les obstacles aux variations inégalitaires de la pauvreté au sein des communautés vulnérabilisées par la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV, les individus, les organisations et les communautés, grandes ou petites, doivent s'engager à promouvoir la coopération et la coordination entre eux et au sein de leurs pays respectifs. De ce fait, les acteurs locaux, doivent travailler ensemble, et mieux collaborer, dans une perspective des résultats durables.

En effet, aujourd'hui plus que par le passé, il semble bien connu que la pauvreté vulnérabilisante s'inscrit dans des processus multidimensionnels qui agissent aussi bien à l'échelle globale avec les flux financiers, les réseaux globaux, la délocalisation d'entreprises, les changements technologiques, le marché du travail (Sassen, 2007), qu'à l'échelle locale (leadership, ressources, capital humain et social, emploi, capacités collectives, identités) pour reprendre Klein et Champagne (2011).

L'imbrication institutionnelle du global et du local décrite par Swyngedouw (1997) en parlant de « glocalisation », est aussi présente dans les processus qui mènent à la pauvreté. Ces processus, soutient Castel (2008), conduisent certaines catégories sociales à des rapports de subordination qui limitent la capacité des citoyens à améliorer leurs conditions de vie et de travail, et à exercer leurs droits de citoyens et ce, dans un contexte où les moyens qui ont assuré la lutte contre la pauvreté dans les pays occidentaux depuis les années 1930, et surtout dans les décennies de l'après-guerre, sont remis en question (Laville, 2008).

Or, dans les territoires où agissent des processus d'appauvrissement, délaissés par les acteurs publics, par les capitaux privés et par les grands réseaux qui génèrent la richesse, les acteurs et les citoyens ont peu de ressources à leur disposition pour renverser leur situation. On peut donc, à travers ces analyses, voir que la croissance au Cameroun a une très faible incidence sur la

pauvreté. Les raisons principales en sont la croissance démographique, la croissance des inégalités géographiques et sociales et les insuffisances des politiques de redistribution. Il s'observe ainsi une réelle difficulté au Cameroun à concilier les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté malgré les politiques et stratégies élaborées pour les atteindre.

Par ailleurs, la poursuite de l'objectif d'inclusion sociale s'inscrit dans un courant important défini par plusieurs comme le développement communautaire (Caillouette et al., 2013 ; Ndiaye, 2011 ; Tremblay et al., 2009). Ce courant est présent dans nombre de pays et repose sur des modèles de gouvernance caractérisés par le partenariat, la Co-construction et la co-production des services ainsi que sur la combinaison des logiques sociales et économiques différentes (Klein et al., 2014). Dans ce cadre, les innovations sociales se traduisent par des nouveaux arrangements sociaux, des nouveaux modes de coordination et des nouvelles formes d'arrimage d'acteurs.

Nonobstant ce qui précède, nous constatons que les organismes tant locaux qu'internationaux, dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté, optent de moins en moins pour une stratégie de synergie d'action avec les individus et les communautés en situation de vulnérabilité, de précarité et par conséquent, d'exclusion. Aussi, les intervenants sociaux ne semble pas suffisamment maîtriser les processus de mobilisation, et la gestion des pratiques d'action communautaire entre autres, pour être en mesure de les favoriser pleinement.

De ce fait cette recherche consiste à mettre un accent particulier sur certains cofacteurs de développement humains qui contribuerait à améliorer les conditions de vie des populations susceptibles de valoriser les efforts de lutte contre la pauvreté, réduisant de ce fait, les fluctuations de ce phénomène. En effet, il est question pour nous de montrer que les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité peuvent s'autonomiser au travers de la synergie d'action entre les acteurs, les communautés locales et les organisations. Constituant ainsi le gage incontournable de la réduction de l'extrême pauvreté, permettant à chaque Camerounais de participer à la construction d'un Cameroun moderne et prospère pour les générations futures. Pour ce faire, un certain nombre d'actions s'imposent : étudier le processus de la mobilisation active et holistique et de participation synergique communautaire (étude de la communauté avec la notion des liens communautaires), analyser dans quelle mesure le processus de mobilisation communautaire permet aux acteurs de développer le pouvoir d'agir individuel et collectif ; développer des pratiques

d'opérationnalisation des effets de la mobilisation (infrastructures communautaires/Projets collectifs ; et promouvoir une bonne gouvernance communautaire régulée.

De ce fait, l'analyse des groupes et des réseaux sociaux est un des éléments majeurs de l'évolution et par conséquent une nécessité pour tout intervenant communautaire.

Dans un tel contexte, il faut donc repenser l'activité en milieu communautaire en tenant mieux compte, non seulement des initiatives tant formelles que non formelles, et de prendre en compte, la réalité concrète des réseaux sociaux (familial, ethnique, de voisinage, de travail, d'amis, d'études, etc.) Chacun de ces réseaux comportant ses caractéristiques particulières dont la maîtrise par les acteurs est utile à l'intégration sociale des individus, à la socialisation, au loisir, à l'échange de services. Il est donc indispensable de bien connaître ses caractéristiques, sa structure et ses faiblesses afin de pouvoir planifier un accompagnement et une intervention qui y soit appropriés.

Henderson et Thomas (1992) soulignent justement l'importance des données sur les réseaux sociaux dans la communauté. Car, ce sont ces réseaux sociaux qui dynamisent le tissu social qu'est la communauté locale ; c'est par eux qu'est sensée se vivre les communications significatives et, notamment, la solidarité et le soutien entre pairs (bien que de plus en plus, ce soit dans ces milieux qu'émane le "*désordre social*"). Dans l'ensemble, les études sur les réseaux sociaux montrent que les relations de solidarité sont de moins en moins peu présentes dans nos milieux, et ce, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, impactant fortement les liens sociaux pourtant indispensables à la cohésion sociale pour une identité communautaire, qui pourtant sous-tend le développement durable des communautés, comme solution définitive aux fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

1.3. FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME

Selon Dorvil et Mayer (2001,) un problème social «suppose une certaine conception de la réalité sociale et renvoie à un jugement fondé sur l'interprétation normative de valeurs partagées». Le débat sur la pauvreté est un bel exemple de cette dynamique. Plus sphériquement, un problème social «peut être déni comme une situation donnée ou construite touchant un groupe d'individus qui s'avère incompatible avec les valeurs privilégiées par un nombre important de personnes et qui est reconnue comme nécessitant une intervention en vue de la corriger».

Dans cette perspective, il y a quelques dimensions qu'il importe de prendre en compte: la *constatation* d'une situation-problème, l'élaboration d'un jugement à son endroit et le *sentiment* de pouvoir améliorer cette situation problématique.

La question de la variation inégalitaire de la pauvreté au sein de nos communautés semble de plus en plus prendre de l'empileur, au vu de la prolifération des personnes pauvre en situation de vulnérabilité, dont les enjeux néfastes des conditions de vie au sein des quartiers nécessitent une solution urgentes.

Or le dysfonctionnement observé au sein des systèmes socio- économiques que ces personnes essaient de mettre sur pied semble témoigner une l'inadéquation des programmes et politiques de lutte contre la pauvreté devant constituer une préoccupation générale. Car, on observe dans le cadre des interactions communautaires, une instabilité des efforts d'amélioration des conditions de vie des populations, mettant en mal, plusieurs couches sociales, allant des plus riches aux plus pauvres, affectant fortement les objectifs de développement que s'assignent les acteurs au sein de nombreuses communautés et différents milieux de vie humaines. Ce qui suscite une recherche des voies et moyens appropriés à cet effet pour la solutionner. C'est ainsi qu'au vu des nombreux échecs des stratégies et politiques mises sur pied dans ce domaine, plusieurs pays à l'instar du Cameroun optent pour un appel à toutes les couches sociales pour prendre en main leurs destins, à travers la mise en œuvre de nouvelles dynamiques. Or, malgré ces efforts, la question perdure, et semble être due à l'inadéquation des pratiques et organisations mises sur pied par les populations et de nombreux partenaires pour satisfaire leurs besoins ainsi que ceux de leur de la communauté. D'où la nécessité de revoir au plus vite l'organisations, ou mieux, la question des dynamiques de groupe de personnes en situation de vulnérabilité pour enfin durablement les autonomiser réduisant ainsi les fluctuations de la pauvreté.

1.3.1. État des lieux de l'environnement communautaire au Cameroun

Abritant plus de 25 millions d'habitants en 2019, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Bordant l'océan Atlantique, il partage ses frontières avec la République centrafricaine (RCA), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad. Les régions limitrophes avec le Nigéria (Nord-Ouest et Sud-Ouest) sont anglophones, alors que le reste du pays est francophone. Il s'agit d'un pays richement doté en ressources naturelles (pétrole et gaz, minerais et bois précieux) et agricoles (café, coton, cacao, maïs et manioc).

1.3.1.1 Situation politique

Les premières élections régionales se sont tenues en décembre 2020. Le parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), a remporté neuf régions sur dix. Ces élections marquent le début du processus de décentralisation prévu dans la Constitution de 1996. Les nouveaux conseillers régionaux travailleront avec le ministère de la décentralisation et du développement local dans l'optique de transférer progressivement aux régions le pouvoir et les fonds nécessaires.

Pays stable depuis plusieurs décennies, le Cameroun est confronté depuis quelques années aux attaques du groupe Boko Haram dans l'extrême Nord et à un mouvement séparatiste dans les régions anglophones. Depuis septembre 2017, cette situation a déplacé plus d'un million de personnes à l'intérieur du pays et environ 470 000 réfugiés ont cherché refuge au Cameroun. À la suite de la résurgence de la crise en République centrafricaine depuis janvier 2021, plus de 6 000 réfugiés centrafricains ont fui vers la région orientale du Cameroun, qui accueille déjà plus de 60 % des réfugiés centrafricains.

Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en septembre 2022, le Cameroun accueillait plus de 470 000 réfugiés, majoritairement Centrafricains (73 %) et Nigériens (26 %).

1.3.1.2 Situation sociale.

La part de la population pauvre a augmenté de 12 % entre 2007 et 2014, pour atteindre 8,1 millions d'habitants, en raison d'une croissance démographique plus rapide que le rythme de réduction de la pauvreté. Ce sont les régions septentrionales du pays qui concentrent la pauvreté avec 56 % de la population pauvre.

1.3.1.3 Situation économique au Cameroun

Entre 1985 et 1989, le Cameroun a subi les effets des chocs extérieurs majeurs, et a vu sa performance économique s'effondrer, engendrant un bouleversement dans la structure sociale, non seulement sur le plan régional, mais aussi, en termes des réactions des populations pour y faire face. En effet, la politique menée (prédominance du tout-État, faible agressivité dans le secteur industriel, fonction publique pléthorique à faible rendement, incitations insuffisantes dans le secteur agricole, etc.) n'a pas été assez prévoyante pour permettre de prévenir les éventuelles difficultés. Les déficits budgétaires s'accumulant dès 1985, l'État a dû recourir à des arriérés de paiements intérieurs.

Ces arriérés, combinés à la baisse régulière des cours des produits de base, ont entraîné une réduction de plus de 11% de la consommation totale (Courcelle, 1990). En outre, l'Etat a dû procéder à des ponctions sur les réserves aussi bien extérieures qu'intérieures, entraînant le secteur bancaire dans une crise de liquidité. La solution proposée contre la crise a été le Plan d'Ajustement Structurel, ayant consisté entre autres en la stabilisation des finances publiques par la maîtrise des dépenses publiques, dont une part importante est la masse salariale.

Depuis novembre 2021, le Cameroun connaît une forte inflation, tirée principalement par la pénurie et la hausse du prix des produits de base (pain, blé et produits connexes, huile végétale et viande, carburant), qui s'explique par la perturbation de la chaîne de valeur mondiale due à la pandémie de Covid-19 et au conflit en cours entre l'Ukraine et la Russie.

Le conflit en Ukraine a entravé la reprise économique du Cameroun, accentuant les pressions inflationnistes et les vulnérabilités structurelles nationales. Malgré les turbulences économiques mondiales, la croissance du PIB réel devrait atteindre 4,0 % en 2022 et 4,6 % d'ici 2024.

Or, on observe encore aujourd'hui, de part et d'autre des manifestations de la pauvreté humaines, plus précisément, dans le volet des conditions de vie des populations, dont la nécessité s'impose d'analyser et de revoir

1.3.1.4. Enjeux de développement

Classé 144^{ème} sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2021 établi par Transparency International, le Cameroun connaît des problèmes de gouvernance qui freinent son développement et le rendent moins attractif aux yeux des investisseurs.

1.3.2. De la pauvreté et des conditions de vie au Cameroun

De nombreuses sources d'informations, permettent de mieux appréhender les manifestations et les facteurs de la pauvreté au Cameroun. Toutefois, la littérature sur la pauvreté au Cameroun accorde une part trop importante à l'approche monétaire dans le ciblage des pauvres, lorsqu'il est admis que la pauvreté est multiforme et recouvre diverses dimensions (par exemple, outre la dimension monétaire, les dimensions de conditions de vie, de potentialités, sociale, culturelle, politique, éthique, etc. comme le soutiennent Marniesse (1999) et Boucher et al., (2003). Cependant, de récents travaux conduits dans le cadre du DSRP soulignent que, du point de vue des populations, les éléments liés au revenu constituent la plus importante classe de caractéristiques de

la condition de la pauvreté au Cameroun (DSRP, 2003, p. 24). La littérature empirique, en revanche, évoque davantage une complémentarité qu'une substituabilité entre approches monétaire et non monétaire d'appréhension de la pauvreté (Razafindrakoto et al., 2001 ; Grim et al., 2001 ; Foko et al., 2002 ; INS 2002b ; Zerbo, 2003 ; Ki et al., 2005 ; Ayadi et al., (2005). D'autres études ont aussi noté qu'un profil de pauvreté monétaire peut être vulnérable aux fluctuations économiques conjoncturelles (Filmer et Pritchett, 2001).

1.3.3. Réflexion critique et questionnement

La littérature conceptuelle illustre l'intérêt d'analyser la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle. Les approches conceptuelles pour évaluer le bien-être individuel se distinguent mutuellement par l'importance qu'attache l'analyste à la manière dont l'individu juge son bien-être, et la gamme des facteurs pris en compte, qu'on se fonde ou non sur le revenu (Ravallion, 1996). Ainsi donc, évoluant dans l'optique d'un processus participatif soutenu, associant toutes les composantes de la société camerounaise pour assurer équitablement le bien-être de tous en évitant la dépendance, le renforcement de la dynamique communautaire (capacité d'une communauté à améliorer sa condition de vie en termes de mobilisation accentuée des populations et groupes dans les communautés semble en relation avec la notion de développement humain.

En effet, dans la majorité des quartiers de l'arrondissement de Yaoundé IV, on observe un nombre croissant des sans habits, des foyers mono parentaux aux enfants en bas âge non scolarisés, des chômeurs de longue durée, des jeunes filles et garçons désœuvrés à longueur de journée , et toute autre couches de la population qui mettent en évidence le caractère vulnérable auquel ces personnes sont victimes. la notion de développement humain représente l'élargissement des possibilités et des choix offerts aux individus, tout en nous appuyant sur le fait que la stratégie de réduction de la pauvreté du Cameroun est sous-tendue par la recherche d'une adhésion totale et d'une contribution à s'imposer pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations par l'implication effective de la société civile et des structures communautaires. La participation active des populations dans les processus d'élaboration des projets pour une appropriation effective des stratégies de lutte innovantes contre la pauvreté, assurent ainsi la continuité et le renforcement du soutien des partenaires au développement ; l'objectif général étant ici de développer chez les populations, des comportements d'autodétermination au travers de l'autonomie, l'empowerment

pour une autoréalisation, bien évidemment dans une harmonisation des liens et comportements, régulés par les pouvoirs étatiques.

1.3.4. Problématique spécifique

La principale étude ayant proposé une analyse de plusieurs dimensions de la pauvreté (monétaire, conditions de vie, potentialités) au Cameroun est sans doute celle de Dubois et Amin (2000). Décrivant l'évolution de la pauvreté et des inégalités entre 1978 et 1996, ces auteurs notent une aggravation de la pauvreté entre 1983 et 1996, bien que cette analyse repose sur des seuils de pauvreté calculés de façon relative en 1983 (sur la base de la consommation par tête), et de façon absolue en 1996 (sur la base de la consommation par équivalent adulte). Ils précisent que si la pauvreté s'est fortement accrue en zone rurale, elle est apparue en zone urbaine, et davantage à Yaoundé, capitale politique du Cameroun, dans la circonscription de l'arrondissement de Yaoundé 4 plus précisément.

Elle demeure essentiellement rurale mais répartie inégalement selon les régions. Sur la même période, les inégalités de revenus se sont réduites (l'indice de Gini passant de 0,49 à 0,42). Si la malnutrition s'est accrue, la tendance globale est une amélioration des conditions de vie et des indicateurs d'accès aux services de base (l'accès à l'eau s'est amélioré passant de 32% en 1970 à 44% en 1997, les taux de mortalité ont baissé, plus forte a été la baisse de la mortalité infantile, la couverture scolaire globale s'est améliorée jusqu'en 1994). Il s'agit là des éléments de base qui ont participé à l'analyse du bien-être.

Cependant, l'accès au marché du travail a été davantage contraint ; le taux de chômage est passé de 7,3% en 1976 à 24,6% en 1987. Les potentialités globales de la nation ont continué de se développer, à des rythmes faibles et sous des formes nouvelles : les capitaux physique et financier ont été remodelés à travers les restructurations des secteurs public, bancaire, agricole et des travaux publics ; le capital humain a timidement poursuivi son accumulation ; le capital social se reconstituait sous des formes nouvelles, par l'émergence de diverses associations (pour juguler leurs insuffisances dans leurs croissance).

Toutefois, on constate de plus en plus que les progrès dans le cadre de la lutte contre la pauvreté restent inégaux. Les ménages, et particulièrement les femmes, sont très peu impliqués dans la plupart des programmes de développement des sociétés. Or, les femmes demeurent plus vulnérables que les hommes face à la pauvreté, avec moins d'opportunités d'accès au travail

rémunéré, à l'éducation et à la propriété. Certaines couches sociales sont complètement marginalisées à tous les niveaux. Aussi, après plusieurs décennies d'expérience de grands projets ou programmes de développement, l'on observe qu'en milieu urbain, les résultats décevants en matière de mobilisation autour des objectifs définis par l'Etat, ont conduit à une remise en cause des politiques adoptées à ces fins. Ceci peut se comprendre par le fait qu'aussi bien l'élaboration des projets et programmes de développement que leur mise en œuvre dans le processus de lutte contre la pauvreté pour le développement des sociétés, n'ont point pris en compte le facteur culturel mais surtout la persistance de l'universalité de la définition des indicateurs de pauvreté, qui laisse penser que ce phénomène se veut pérennisé pour certaines sociétés dites développées, dont le souci semble de maintenir les couches sociales dans des conditions qui sembleraient favorables pour eux.

En effet, l'absence de prise en compte des réalités culturelles, qui doivent pourtant être le socle de réflexion voir, l'âme de toute action entreprise au sein d'un peuple pourrait expliquer l'échec de nombreux projets et programmes de développement. A cette absence de prise en compte des réalités culturelles, s'ajoutent le fait d'adopter les indices universels de mesure de pauvreté, qui rendent difficile, la définition de la pauvreté et de surcroit, son éradication. S'agissant donc de la difficulté de mesurer la pauvreté, de nombreux auteurs soutiennent l'idée selon laquelle, la pauvreté a longtemps été réduite à un concept de pauvreté monétaire, où une personne est considérée comme pauvre si son revenu ne lui permet pas d'assurer un niveau de vie considéré comme minimum dans la société.

En grande partie grâce aux ONG, les chercheurs ont compris au cours des trente dernières années que la pauvreté ne peut pas se réduire à un niveau de revenu, montrant la complexité et la dynamique de la pauvreté qui dès lors, témoigne des carences des indicateurs purement quantitatifs et souvent simplistes utilisés par la communauté internationale. Ce travail élaboré dans le cadre des indicateurs de pauvreté ne semble pas suffisamment connu des politiques et des institutions. Il doit pourtant être secondé par le renforcement de l'implication effective des personnes qui vivent dans la pauvreté.

La notion de pauvreté doit donc évoluer d'un concept très restreint de manque de ressources monétaires à une définition qui rend compte de l'aspect multidimensionnel et de la dynamique de la pauvreté. La pauvreté est maintenant reconnue comme étant le résultat d'un enchaînement de précarités ou de handicaps qui affectent plusieurs domaines de l'existence, dont l'emploi, l'accès

au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, à la justice, à la protection de la famille pour n'en citer que les principales. « Quand ces précarités persistent, elles se renforcent mutuellement et compromettent les chances des personnes concernées d'assumer leurs responsabilités et de reconquérir leurs droits par elles-mêmes ». Les personnes passent ainsi de la pauvreté à la grande pauvreté (cumul de handicaps sur la durée) ; elles deviennent exclues de la société et ne se considèrent plus comme des sujets de droits.

De plus, il nous faut indiquer que dans de nombreux pays, la mesure officielle de la pauvreté ne correspond pas à la perception qu'ont les personnes de leur situation. Souvent, plus de personnes se considèrent comme pauvres que ne le suggèrent les indicateurs de pauvreté. Aussi, les efforts de lutte contre la pauvreté pourtant considérable bien qu'entravés par de nombreuses fluctuations, ne profitent pas, tout d'abord et en priorité aux principaux concernés que sont les personnes exclues, isolées et défavorisées (Polèse Coffey, 1982, p. 13) ; car, ces derniers ne sont ni impliqués, ni pris en considération dans la prise des décisions relatives à l'élaboration des programmes et projets de lutte contre la pauvreté et de développement les concernant. C'est dans ce sens que s'inscrit le Président Mandela lorsqu'il disait : « Lorsque parle d'un sujet vous concernant en votre absence, jamais on ne prend des décisions en votre faveur. ». D'où le problème des variations inégalitaires de la pauvreté en milieu urbain : le cas spécifique des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité spécifiquement dans l'arrondissement de Yaoundé IV

1.4. QUESTION DE RECHERCHE

Il sera question ici de ressortir la question principale et les questions spécifiques de notre recherche.

1.4.1. Question principale

La question principale nous permet de cerner notre étude, de l'orienter et d'organiser nos idées afin de réaliser nos objectifs. Son but est d'opérationnaliser le thème de notre recherche en vue d'une meilleure compréhension. Suite à la problématique qui précède nous formulons notre question principale de recherche comme suit : Les interactions communautaires ont-elles un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ?

Toutefois cette question ne pouvant être directement vérifiée, il importe de voir les questions secondaires qu'elle peut générer.

1.4.2. Questions secondaires

Les questions secondaires sont la décomposition de la question principale. Dans cette étude, nous en avons formulé quatre (04) :

QS1 : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a-t-elle un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ?

QS2 : La participation inclusive et synergique des populations et acteurs (dans les processus d'élaboration des projets) a-t-elle un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ?

QS3 : L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants a-t-elle un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ?

QS4 : La création des organismes communautaires d'économie sociale et la réalisation des infrastructures et projets a-t-elle un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ?

1.5. OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif est une communication d'intention qui décrit ce que l'on se propose d'atteindre et de réaliser à la fin d'une étude. Du point de vue scientifique, l'objectif est selon Ntébé Bomba (1991, p.17) : « le point d'atterrissage dans le développement de l'étude. Il s'avère être la partie la plus délicate de l'œuvre académique ». Autrement dit, l'objectif d'une étude est ce que l'on se propose d'atteindre, en précisant la démarche utilisée pour démontrer un phénomène. Aussi, par les objectifs de l'étude nous voulons exprimer d'une façon assez précise, les différentes visées du travail que nous entreprenons. Bien évidemment, par le biais de cette recherche, nous poursuivons deux types d'objectifs : les objectifs généraux et les objectifs spécifiques (secondaires).

1.5.1. Objectif général

Les objectifs généraux d'une étude sont ceux dont l'aboutissement est évalué à long terme. La présente étude s'investit dans la compréhension et l'explication (analyse) de l'influence des interactions communautaires dans le processus de réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Il s'agit essentiellement ici, de vérifier l'existence d'un lien significatif entre ces deux entités. Il sera intéressant de voir comment à travers ses différentes modalités, notre variable indépendante agit sur les conditions de

vie des populations en proie à la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV et leur apporte satisfaction dans leur recherche de solutions contre les fluctuations de la pauvreté dans leurs milieux de vie. Par cet objectif général, nous voulons savoir s'il existe des stratégies prometteuses qui méritent d'être retenues, développées, évaluées et améliorées dans le but du renforcement des stratégies de gestion des initiatives, pratiques et actions, qui nécessitent une sensibilisation holistique et de proximité auprès des populations .

Pour atteindre ce but général, il est important de passer par l'analyse des éléments plus détaillés et plus significatifs, que sont les objectifs spécifiques.

1.5.2. Objectifs secondaires

Les objectifs spécifiques apparaissent comme étant les éléments à partir desquels nous allons pouvoir atteindre nos objectifs généraux. Aussi, pour être mené à bien, notre travail nous impose un certain nombre de préalables, dont la détermination de la structure de notre représentation, dans l'optique d'une opérationnalisation pertinente et réaliste de notre variable indépendante. En effet, déceler les éléments centraux nous offre la possibilité d'examiner précisément et de manière exhaustive, l'action de chacune des parties prenantes, la maîtrise des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et donc, d'énoncer nos objectifs spécifiques comme suit :

OS1 : Montrer l'impact de la mobilisation active et holistique des populations sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

OS2 : Montrer l'impact de la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

OS3 : Montrer l'impact de l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

OS4 : Montrer l'impact de la création des organismes communautaires d'économie sociale et la réalisation des infrastructures et projets sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

1.6. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Grawitz (1990) soutient que « l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs. » En effet, toute recherche scientifique part toujours d'une hypothèse. Pour Tsala Tsala (1992), l'hypothèse est une affirmation provisoirement suggérée comme explication d'un phénomène. Pris dans ce sens, notre travail comporte deux types d'hypothèses qui sont l'hypothèse générale et les hypothèses de recherche ou encore hypothèses opérationnelles.

1.6.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale est une réponse directe qui résulte de la question de recherche et qui met en relation deux types de variables. Dans cette étude notre hypothèse est formulée de la manière suivante : Les dynamiques communautaires (interactions communautaires) ont un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV

1.6.2. Hypothèses de recherches

Partant du postulat que l'hypothèse de recherche est une supposition qui est avancée pour guider une investigation sa formulation évoque les éléments mesurables et manipulables dans l'expérimentation. Ainsi avons-nous formulé cinq hypothèses opérationnelles qui répondent à nos questions secondaires, elles-mêmes rendant compte de la congruence entre les objectifs et les hypothèses. Ce sont :

HR1 : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR2 : La participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR3 : L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR4 : La création des organismes communautaires et la réalisation des projets (infrastructures communautaires projets...) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

1.7. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

L'intérêt de notre étude va porter sur les plans scientifiques, politique, socio-économique psychologique, socioculturel, et pratique.

1.7.1. Intérêt scientifique

Le sujet objet de cette étude présente un intérêt scientifique certain, car, contribue à l'amélioration des connaissances scientifiques, à leur approfondissement, leur développement et leur enrichissement, tout en montrant l'impact de la science et de la recherche sur l'amélioration des conditions de vie des populations en proie au phénomène de pauvreté. Il est donc plus précisément question de montrer, que si la gestion des pratiques et actions au sein des communautés en proie a la pauvreté est bien menées dans le respect des procédures et connaissances scientifiques acquises dans le cadre des formations en intervention et action communautaire entre autres, on pourrait obtenir l'autonomisation des populations concernées et par conséquent, leur autodétermination pour un développement plus durable des communautés en général, et partant, des communautés touchées dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Ceci permettra une amélioration du niveau de vie de ces populations, et par ricochet celui de leur santé. C'est la raison pour laquelle la notion de développement socio-économique fait de nos jours partout dans le monde, l'objet de discours et de pratiques variés. Car, force est de constater que bien souvent, les travaux disponibles se cantonnent à se limiter aux aspects purement économiques des projets en négligeant les aspects inters-humains (Freire, 2010). Notre étude sur le plan scientifique porte donc plus spécifiquement sur l'appui à la méthodologie participative et collaborative, dans une dynamique bidirectionnelle et itérative entre la recherche et l'action.

1.7.2. Intérêt politique

La nécessité s'impose à nos gouvernants et municipalités de mettre sur pied, une organisation favorable à une prise en compte effective de la valorisation des communautés vulnérabilisées, ainsi que toute initiative et action de lutte contre les conditions de vie déplorables que traversent les populations, dans un contrôle des procédures de gestion des pratiques d'actions et initiatives au sein des communautés. A ce titre, du fait de la décentralisation et de la modernisation des interventions de lutte contre les mauvaises conditions de vie des populations, une approche systémique qui vise à rendre le développement inclusif et donc, une mise en valeur des acteurs au développement avec les ressources que possède chacun d'eux (Berdot et Léonard,

2006). Tache qui incombe à l'Etat en vertu de son pouvoir de décision sur les différentes initiatives mises en œuvre par les personnes pauvres au sein des communautés, en vue de réduire les fluctuations de la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

1.7.3. Intérêt socioéconomique

L'accompagnement et l'intervention des populations en proie à la pauvreté vulnérable dans la gestion des projets de développement est une nécessité à la fois pour la protection des droits humains que pour le développement socio-économique durable et harmonieux. L'accompagnement et l'intervention auprès des populations de l'arrondissement de Yaoundé IV va permettre d'obtenir les moyens et stratégies à long terme pour réussir à tirer profit des changements qui s'opèrent dans leur environnement pour un développement durable. Par conséquent, le processus d'intervention pour un accompagnement efficace et efficient est susceptible de transformer les vulnérabilités en opportunités/potentialités économiques durables dans la vie quotidienne de ces populations et dans l'économie du pays.

1.7.4. Intérêt psychologique

Sur le plan psychologique, cette étude portant sur les fluctuations de la pauvreté auprès de populations vulnérables dans l'arrondissement de Yaoundé IV, prône les interactions entre les individus, les groupes, et leurs milieux de vie en terme d'impacts de l'étude des relations entre personnes autour d'intérêts communs. Ces actions cherchent à modifier les environnements défavorables au développement communautaire, et à promouvoir l'autonomisation des personnes par le développement de leur potentiel inné, ainsi que le pouvoir d'agir des communautés. Car, « Interagir c'est pouvoir agir ». La psychologie communautaire accorde donc une grande importance à la recherche appliquée et considère les actions ayant les retombées les plus importantes. D'où la volonté d'agir en amont, notamment par la prévention et la promotion de la santé communautaire pour le bien-être de tous (UQAM, 2020).

1.7.5. Intérêt socioculturel

Sur le plan socioculturel notre étude se propose d'interroger les communautés touchées par le phénomène de pauvreté pour mieux appréhender le rapport de l'individu à son existence au vu des multiples identités, et cultures qui existent de plus en plus au sein des communautés urbaines, plus spécifiquement parmi les communautés vulnérabilisées par la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV, susceptibles d'enfreindre les objectifs de collaboration et de coopération

indispensables au lien incontournable pour la création d'une identité organisationnels dans le cadre de leurs pratiques pour l'éradication des fluctuations de la pauvreté dans leurs communautés. Il sera donc question pour nous d'amener ces personnes à prendre conscience du rôle de leur interactions positives dans le mécanisme la lutte contre la pauvreté, pour donner du sens à leurs vie. Par cette action, nous pensons ainsi avec Beraud (2018) contribuer à favoriser leur insertion sociale en les amenant à un épanouissement socio psychologique. Bref, à la construction de l'identité psychosociale des communautés urbaines en relation avec leur « vrai self » existentiel, pour qu'enfin ils prennent leur juste place dans la communauté humaine. La Valeur de notre étude va donc vers une perspective de changement social durable, prenant racine dans un ensemble de valeurs, telles que la solidarité, le respect, la justice sociale, l'autonomie, pour l'autodétermination l'holistique des populations, vers leur mieux-être (Bardon, 2020).

1.7.6. Intérêt pratique

Sur le plan pratique, cette étude part de l'optique selon laquelle, les personnes en proie a la pauvreté au sein des communautés vulnérables dans l'arrondissement de Yaoundé IV, possèdent des potentiels et ressources qu'il suffit juste de booster par des interventions et des accompagnements stratégiques favorables à la bonne gestion des initiatives entreprises pour s'autonomiser: un vecteur de l'autodétermination par le développement humain et l'auto développement des communautés, avec certes une régulation régulée par l'Etat.

1.8. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Délimiter notre étude consiste à préciser ses bornes sur les plans théorique, spatio-temporel, et géographique pour permettre une bonne compréhension de notre thème.

1.8.1. Délimitation théorique

Les travaux de ce mémoire s'hébergent dans le domaine des sciences de l'éducation et plus spécifiquement en intervention et action communautaire, dans une perspective du développement durable. Ces travaux se sont le plus focalisés sur le thème de « la lutte contre la pauvreté » plus particulièrement sur les impacts des interactions communautaires sur les efforts des populations pour réduire les variations de la pauvreté. Elle s'intéresse donc essentiellement à la théorie des « capacités » de Sen. Pour les besoins d'analyse de nos variables, nous avons également convoqué l'approche de l'interactionnisme structural de Degenne et al., l'approche du développement par

initiatives locales et du développement local progressiste de Klein & Champagne et l'approche par la mobilisation des ressources.

1.8.2. Cadre spatio-temporel

Cette étude a débuté au mois de janvier 2020 et compte être achevée en juin 2022. Elle s'est déroulée plus précisément dans les zones urbaines et semi urbaines, auprès des populations pauvres et vulnérables au sein de l'arrondissement de Yaoundé IV. Les quartiers ciblés ont été les suivants : Ekounou, Odza, Nkolndongo, Kodengui, Mvogbi, Nkolndongo. Ont particulièrement été interpellées, les personnes vivant dans les conditions de vulnérabilité du fait de la pauvreté. (homme, femmes, jeunes, couples, personnes seules, familles monoparentales selon nos critères plus haut précisés, les présidents des centres d'alphabétisation, divers présidents d'associations de l'arrondissement de Yaoundé IV en vertu de la prolifération anarchique des activités économiques commerciales, et associations multiples évoluant dans l'ignorance des mécanismes et stratégies de gestion et de management de ces dernières, pourtant, très importantes pour les activités l'épanouissement des populations, et de développement de la communauté de l'arrondissement de Yaoundé IV.

La problématique ayant été définie, intéressons-nous dès lors aux différents concepts devant nous aider à mieux comprendre notre sujet et aux travaux scientifiques afférents à notre thématique de recherche.

CHAPITRE 2 :
LES DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETÉ ET INTERVENTION SOCIOTERRITORIALE.

Selon Fonkeng, et al (2014), la construction d'une revue de littérature part de la question de recherche qu'on s'est posée. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de présenter les travaux liés aux variables de notre étude mettant l'accent sur la recension des écrits en lien avec notre problématique. Il met en lumière, les différents concepts sur lesquels nous nous sommes inspirés dans le cadre de notre étude. Répondre à notre question de recherche suppose donc de faire recours aux travaux de chercheurs ayant aiguillé les éléments constitutifs de notre thématique. Ainsi dans une première section de cette sous partie, nous allons analyser des travaux relatifs aux dynamiques de lutte contre la pauvreté. Dans une seconde section, nous traiterons des productions sur les fluctuations de la pauvreté. Mais avant d'y arriver, nous allons préciser le sens que nous donnons à cette recherche à travers nos concepts fondamentaux.

2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS

2.1.1. Interaction

La notion d'interaction suppose une polysémie dans la littérature. En effet, selon qu'on la saisi dans la langue française ou dans ses variantes dans les sciences humaines et sociales, elle présente des composantes en lien avec l'univers de son appréhension. C'est dans ce sens que s'inscrivent Marc et Picard (2016) lorsqu'ils affirment qu'en psychologie par exemple, la notion d'interaction ne fait pas l'objet d'une définition unique « mais présente au contraire une certaine dispersion sémantique ».

Selon le dictionnaire Toupictionnaire, le mot Interaction est Etymologie composé du préfixe latin *inter-*, (*entre*), et de (*action*), du latin *actio*. Il s'agit d'une faculté d'agir, activité, action, acte, fait, accomplissement, dérivé du verbe *agere* qui signifi (*faire*). De ce fait, *l'interaction est l'action ou l'influence réciproque qui peut s'exercer entre deux ou plusieurs objets, corps, phénomènes ou systèmes physiques*.

Selon le Dictionnaire français Larousse (2000), une interaction est une réaction réciproque de deux phénomènes, l'un sur l'autre, entre deux ou plusieurs systèmes physiques.

En sciences sociales, une interaction fait référence à toutes les actions réciproques entre deux ou plusieurs individus au cours desquelles des informations sont partagées. Dans cette conception, l'interaction est l'influence réciproque que des partenaires exercent sur leurs actions lorsqu'ils sont en présence physique immédiate et continue. Cependant, une interaction inscrite

dans la durée est considérée comme étant une relation. A ce titre, une relation est une suite d'interactions entre les mêmes personnes au cours du temps. L'interaction sociale est à la fois vue comme une unité d'action, mais aussi comme un processus au cours duquel des histoires et du sens sont produits.

En sociologie ou en psychologie, l'interaction sociale est l'influence réciproque de personnes ou de groupes de personnes entrés en contact au sein d'un système social, en termes de relations interhumaines verbales ou non verbales (gestes, regards, attitudes...) qui provoquent une action en réponse chez l'interlocuteur, qui elle-même a un effet sur l'initiateur de la relation.

Il est évident que sans interactions individuelles, il n'y aurait pas de normativité sociale. Aussi, pour Livet et al, (2018), on entend par interaction, une relation entre au moins deux actions, l'une par laquelle un premier élément agit sur un second élément, l'autre par laquelle le second réagit et agit sur le premier, qui réagit en retour. Chaque élément agit sur l'autre et réagit non seulement à l'action mais aussi à la réaction de l'autre, et ces actions et réactions peuvent être à la limite simultanées ou au contraire alternées. Les interactions entre individus peuvent conduire à des constitutions de groupes et à des interactions entre ces groupes. Ce qui laisse évoquer le rôle des coopérations. Il est utile de comprendre ces interactions entre groupes dans le cadre plus large des réseaux d'interactions, qui permettent de représenter des interactions aussi bien entre individus qu'entre groupes. Cela nous amènera à faire des distinctions entre les interactions directes, les interactions indirectes, et des interactions dont les acteurs savent qu'elles existent, mais qu'ils ne peuvent identifier – nous parlerons d'interactions « hors de portée ».

Nous pourrions alors revenir sur les conduites de réparation analysées par Goffman (2013) en montrant qu'elles jouent sur ces trois types d'interactions. Étudier le jeu entre ces trois types d'interaction permet aussi de mieux comprendre le rôle des statuts sociaux, des règles sociales et des codifications institutionnelles, et de montrer comment une sociologie des interactions peut échapper au dilemme de l'individualisme et de l'holisme. (Simmel) (1913-1917)

Marc et Picard (2016) soutiennent qu'il désigne tantôt un processus, tantôt un objet, tantôt un point de vue (notamment dans la perspective interactionniste) pour appréhender des phénomènes relationnels. Pour ces auteurs alors, l'interaction reste l'objet privilégié de la psychosociologie et de la psychologie sociale.

Pour Fischer (2010), le concept d'interaction se réfère à un autre univers théorique et désigne les relations interpersonnelles comme le produit d'un processus de socialisation et d'échange ou les individus n'existent dans un système social que dans la mesure où ils expriment leur interaction avec autrui.

Ces différentes perceptions de l'interaction dans les sciences humaines et sociales montrent à suffisance qu'il s'agit d'un concept polysémique.

Dans le cadre de cette recherche, nous entendons par interaction : “ *Un processus relationnel d'Influences réciproques d'actions intra personnelle, inter personnelle, inter groupes voire de réseaux, fondé les valeurs de solidarité, de respect, d'autonomie et de confiance basé sur une meilleure coopération, et collaboration des individus entre eux, dans le cadre d'actions et pratiques réciproques de mise en œuvre des capacités des acteurs et partenaires en termes de changements pour la réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain,*” ayant pour condition de possibilité un sens commun partagé entre les acteurs sociaux. Erving Goffman (1982).

2.1.2. Communauté et/ou communautaire.

La notion de communauté est ancienne et remonte à l'Antiquité. Ainsi les travaux en sociologie nous permettent de penser que trois fondateurs que sont : Tönnies (1887/2015), Durkheim (1893/2013) et Weber (1921/2003), sont les premiers à disposer d'une empreinte inaltérable sur une conception duelle entre la « communauté » et la « société » dans l'organisation sociale selon un schéma évolutionniste. En effet, la conception de ces auteurs a largement contribué à véhiculer dans les représentations sociales des orientations idéologiques porteuses de consentement souvent négatif. Deux modèles principaux vont permettre d'affirmer ce qui caractérise une communauté. Celui de McMillan et Chavis (1986) d'une part, par quatre dimensions complémentaires qui sont « l'adhésion », « l'influence », « l'intégration et la satisfaction des besoins » et le « lien émotionnel partagé » et celui de Schrecker (2011) d'autre part, par quatre principes fondamentaux consécutifs et non-exclusifs, le « lieu », une « activité commune », une « caractéristique partagée » et une « qualité de liens »

Selon Doucet et Favreau (1991, p.213), la communauté se définit de façon différente selon les auteurs et la nature du groupe social auquel on se rattache. Pour ces auteurs, la notion de communauté se caractérise par le fait qu'un groupe de personnes partage des conditions de vie

semblables, l'appartenance physique et sociale à un même espace géographique, l'identité de sexe, d'âge et de race. Plus souvent qu'autrement, ce dénominateur commun est fait non seulement de besoins, c'est-à-dire de problèmes sociaux partagés, mais aussi d'intérêts communs et de valeurs communes (Doucet et Favreau, 1991, p. 39).

Pris dans ce sens, le vocable communautaire est tributaire de la notion de communauté. Selon le dictionnaire Larousse (2000) en effet, le mot communautaire relève de la communauté. Fortin (2008) parlant des Nouvelles pratiques sociales, soutient l'idée selon laquelle «le communautaire» se définit par rapport à la communauté, il est sa portion organisée. Ainsi, l'usage du terme communautaire, sur une base comparative, correspondrait en France à celui d'associatif. Ce mode de fonctionnement se veut démocratique (assemblée générale constitutive, conseil d'administration, mode de direction participatif), il vise principalement l'intérêt général et revendique une autonomie décisionnelle et un financement non-orienté vers le profit.

Le terme « communautaire » est utilisé dans deux approches forts différentes, bien que généralement complémentaires : la santé communautaire, qui provient d'une sémantique très utilisée dans les pratiques de santé; et le travail communautaire ou l'organisation communautaire, une approche provenant des sciences sociales et plus particulièrement des pratiques en service social (ou travail social, ou assistance sociale, selon les pays). Et c'est beaucoup plus sur cette deuxième approche qu'abonde la quintessence de ce mémoire.

Selon Baudé (2021) la communauté est un groupe social formel et/ou informel dont l'individu en tant que membre, ainsi que des groupes en son sein s'unissent autour d'échanges communs et pluriels d'organisations d'actions partageant des intérêts, des aspirations et des valeurs communes. Un cadre ou les liens sociaux ne se réduisent pas à des rapports contractuels mais s'établissent aussi plus largement dans des rapports familiaux, amicaux et de sympathie. Question de dire que le lien social est primordial dans le cadre des rapports au sein d'une communauté.

2.1.2.1. La communauté locale

La communauté locale rejoint l'idée plus courante que l'on se fait de la communauté, soit celle d'une communauté géographique en milieu urbain, semi-urbain ou rural. La communauté géographique correspond souvent à la notion de « community », largement utilisée dans les écrits relatifs à l'organisation communautaire aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Dans ce cadre, la

communauté locale se distingue par sa démographie et sa géographie, c'est-à-dire un territoire délimité physiquement et psychologiquement ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance à un lieu donné. À ces traits se greffe une dimension culturelle, « à savoir un certain mode de vie, des croyances... ; et une dimension institutionnelle, c'est-à-dire un réseau d'organismes qui possèdent un dénominateur commun, soit la participation de la population à l'amélioration de sa communauté » (Doucet et Favreau, 1991, p. 43). Même si elle renvoie d'ordinaire à une dimension restreinte de l'espace géographique (quartier, village, sous-région), cette conception de la communauté s'applique aussi, de façon plus large, à l'idée de communauté nationale (le Cameroun, de communauté continentale (la Communauté de l'Afrique centrale).

À l'échelle planétaire, elle renvoie à la communauté internationale. Cet élargissement de la notion de communauté géographique prend toute son importance dans le contexte de la mondialisation des échanges économiques et culturels. Ainsi, comme l'exprime l'action dans la sphère de la lutte des femmes, dans celle de la protection de l'environnement et sur le plan de la lutte contre une mondialisation réalisée sans trop d'égard pour les peuples, notamment les plus pauvres, la communauté humaine semble devoir franchir un pas de plus dans la reconnaissance de notre commune humanité. Ce pas de plus est marqué par l'identification d'une éthique commune et par la nécessité d'un combat commun pour l'affirmer.

2.1.2.2. La communauté d'intérêts.

Le concept de communauté d'intérêts renvoie plutôt à l'idée de populations ou de segments d'une population locale partageant sensiblement le même statut social et les mêmes conditions de vie, par exemple les assistés sociaux, les chômeurs ou, encore, les locataires d'un quartier ouvrier. Dans ce cadre, le travail communautaire « prend les allures de la défense des droits sociaux des populations concernées, de la défense d'intérêts communs liés à une condition socioéconomique semblable » (Doucet et Favreau, 1991, p. 45).

2.1.2.3. La communauté d'identité

La notion de communauté d'identité renvoie à l'idée d'une population qui partage à peu près la même identité culturelle ainsi que le même sentiment d'appartenance. C'est le cas, par exemple, pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées ou encore les communautés ethniques.

Ces trois définitions du concept de communauté ont l'avantage de tenir compte des différentes communautés d'appartenance auxquelles les individus se réfèrent et qui agissent comme moteur de leur mobilisation.

Warren (1997) distingue deux modèles principaux de communautés : le modèle vertical, qui reflète la prédominance des relations unissant les unités locales aux systèmes extracommunautaires, et le modèle horizontal, qui s'appuie sur la dominance des relations structurelles et fonctionnelles entre les unités locales. Cette distinction, selon Warren, est importante dans la mesure où elle permet de rendre compte d'un phénomène fondamental dans nos sociétés modernes, celui du renforcement du modèle vertical aux dépens du modèle horizontal. Dans ce contexte, la notion de communauté, renvoie à un « regroupement de personnes vivant sur un territoire donné et partageant des intérêts communs à l'échelle de ce territoire » (CSBE, 2001, p. 11).

Même si les individus peuvent appartenir à la fois à des communautés d'intérêts, d'identités et de territoires, c'est la dimension territoriale qui est privilégiée dans la perspective du développement des communautés (tout en n'excluant pas les autres types de communautés). L'ancrage territorial des communautés joue en effet un rôle central sur le plan du développement, car il constitue un moteur de l'action collective. Il permet aussi d'aborder la réalité d'une façon globale (dans ses dimensions sociales, économiques, environnementales, culturelles), tout en ciblant la communauté dans son ensemble, plutôt qu'une somme de groupes vulnérables ; Ce qui favorise le décloisonnement des interventions et augmente leur impact par leur portée plus transversale.

Selon White (1994, p. 44), le concept de communauté peut être vu sous deux angles : la communauté existentielle, comprise comme un espace social où des groupes peuvent se constituer et exprimer leur identité, et la communauté instrumentale « définie en fonction de ce qu'elle fait plutôt que de sa signification pour ses membres ». La conception de la communauté dans ce mémoire pourrait inclure ces deux types de communautés qui, selon White (1994, p. 44), ne sont pas mutuellement exclusifs, mais renvoient à « des espaces sociaux façonnés simultanément par des frontières symboliques et par des frontières bureaucratiques ». Cependant, mettre l'accent uniquement sur la conception instrumentale de la communauté aurait des conséquences significatives au plan de l'organisation communautaire.

Le travail d'action communautaire avec ces groupes vise comme le soulignent Doucet et Favreau (1991, p. 46) « à renforcer leur identité à travers l'organisation d'actions de création de services et d'élaboration de revendications rejoignant leurs besoins en tant que groupes sociaux spécifiques ».

Dans le cadre de ce travail Communauté représente un groupe social partageant les mêmes conditions d'existence, le même vécu engagé dans la mise en œuvre de l'action Humaine sur la base des valeurs de solidarité, de respect, d'autonomie et de démocratie. C'est à dire : Local, d'intérêt, d'identité, humanitaire, virtuelle, (avec l'avènement de la mondialisation, et la montée en puissance du développement des technologies nouvelles de l'information et de la communication) : un système social composé à la fois de forces internes et externes. Les forces internes constituées à partir des rapports entre les membres de la communauté ; les forces externes découlant de l'intervention d'instances extracommunautaires dans le développement de la communauté à laquelle on appartient.

2.1.3. Interaction communautaire

Par interaction communautaire, on entend un système dynamique d'actions mutuelles et réciproques entre individus au sein d'une communauté ou entre des groupes d'action : un processus d'influences mutuelles dans un triangle relationnel entre : individus groupes, et l'Etat ,dans le cadre des activités et initiatives autour de la résolution des problèmes communs pour le bien-être de tous au sein d'une communauté, sur la base des capacités, des dynamisme, et des forces à initier our la réalisation des projets d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être pour le développement durable. Pris dans ce sens, soulignons qu'une dynamique s'effectuant à travers les relations interpersonnelles comme le produit d'un processus de socialisation et d'échanges : un système d'interactions fondé sur la meilleure coopération des individus et des groupes entre eux

Il s'agit plus précisément ici, de l'ensemble des modalités de travail collaboratives par lesquelles le mouvement associe les personnes les communautés et l'Etat à son action pour en garantir l'efficacité, l'inclusion, la recevabilité et les bienfaits sur le long terme.

2.1.4. Pauvreté

Pour Arondel (2004), la question de « lutte contre la pauvreté » fait oublier la notion pauvreté en elle-même, sa croissance, son augmentation pour se concentrer sur sa réduction. De ce fait, nous nous posons la question à savoir : comment pouvons-nous réduire ou éradiquer la

pauvreté sans connaître d'abord ce qu'elle est, sa dimension et les structures qui la favorisent ? En effet, les différentes stratégies visant à contrer la pauvreté sont en fonction des visions partagées autour de cette problématique. En sorte que la nécessité s'impose de nous pencher sur le concept de la pauvreté.

Selon Amartya Sen (1979), la pauvreté doit être perçue comme une privation de la faculté de bien-être, d'être bien. C'est à dire, être en mesure de vivre longtemps, être bien nourri, être en bonne santé, être éduqué, la valeur du niveau de vie ayant tout à voir avec la vie, non pas avec la possession de biens : la faculté qu'ont les individus de fonctionner.

Il est important de souligner d'entrée de jeu, que dans la littérature, la pauvreté est un concept galvaudé pour lequel il n'existe pas de définition, d'approche ou de conception unique. Pour paraphraser Pénafield (2008), son interprétation évolue en même temps avec les sociétés, les contextes, les systèmes et détermine l'orientation et la nature même des appareils étatiques ou des gouvernements. De ce fait, pour une meilleure compréhension, il convient de voir comment ce concept a évolué dans le temps selon les sociétés.

La pauvreté n'est donc pas une condition universelle, sa définition varie en fonction de ces caractéristiques et normes sociales qui sont abordées différemment selon les auteurs.

2.1.5. Fluctuation

Variation, Irrégularité, déséquilibres, nature éphémère, absence de durabilité des processus et mesures mises en place des stratégies et politiques visant à éradiquer la pauvreté pour assurer le bien-être des populations des communautés et des sociétés toutes entières, pour un développement plus durable. Dans le cadre de cette étude, le mot fluctuation renvoie aux différentes variations de la pauvreté au sein des quartiers ciblés pour nos investigations dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

2.1.5.1. Les fluctuations de la pauvreté

Traitant des généralités sur la pauvreté au Cameroun, Arondel (2004), soutient que la question de « lutte contre la pauvreté » fait oublier la pauvreté en elle-même, sa croissance, son augmentation pour se concentrer sur sa réduction. De ce fait, pour une meilleure compréhension, il convient de voir comment ce concept a évolué dans le temps selon les sociétés. Ce qui amène à

évoquer la question de fluctuation en terme de nombreuses variations que subit ce phénomène tel que ressorties ci-dessus.

2.1.5.2. Les effets de la pauvreté

Les effets de la pauvreté sont multiples et diversifiés :

- ❖ sur la personne, on peut noter le stress, la faim, la maladie, l'exclusion, l'isolement, l'agressivité, la honte, la baisse d'estime de soi, etc., la difficulté à se projeter dans l'avenir, l'augmentation de la toxicomanie l'endettement, la difficulté à se loger.
- ❖ Sur la société l'on observe l'augmentation des coûts du système de santé, l'augmentation de la criminalité, l'augmentation de la prostitution, le décrochage scolaire, l'augmentation de l'itinérance, l'augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres, la fragilisation des systèmes démocratiques et la violation des droits humains.
- ❖ C'est à la suite de ces travaux qu'une analyse critique des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement préconisées par les JBW va être mise sur pied au travers de l'ouvrage intitulé : nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté. Le terme de « stratégies » est jugé préférable à celui de « politiques » : en effet, à la différence de la génération de réformes antérieures liées à l'ajustement structurel, le dispositif qui se met en place vise à établir une étroite articulation entre politiques économiques et économie politique des réformes. En conséquence, le contenu analytique des politiques proprement dites ne constitue qu'un des aspects de la nouvelle architecture, la manière dont ces politiques sont élaborées et conduites étant censée avoir au moins autant d'importance en ce qui concerne les résultats attendus.

2.2. LES DYNAMIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES.

Sous ce titre, seront analysés les aspects en lien avec les variables indépendantes des hypothèses de notre recherche. Il s'agit ici de faire ressortir dans la littérature scientifique, des problématiques traitant de la mobilisation active et holistique des acteurs et ressources comme levier Pour l'engagement responsable vers le développement communautaire, de la participation inclusive et synergique des acteurs dans la lutte contre la pauvreté, de l'harmonisation régulée de

lutte contre les comportements dévalorisants et de la création des organismes communautaires et réalisation des infrastructures et projets comme vecteur du développement durable.

2.2.1. Mobilisation active et holistique des acteurs et ressources comme levier de l'engagement responsable vers le développement Communautaire.

Dans cette sous partie, il est question du processus de mobilisation dans la cadre des initiatives de mise en œuvre du développement communautaire. Dans ce contexte, à la question de savoir si les interactions communautaires ont un impact sur les fluctuations de la pauvreté, Dion Ngute (2020) répond en termes positifs à travers le processus de mobilisation actif et holistique des acteurs multiples, associé aux ressources. Il s'agit de l'action de faire appel et de réunir des forces en termes de ressources (humaines, matérielles, financières, intellectuelles, etc. ...) à mettre en jeu, en vue d'une œuvre visant la résolution d'un problème commun en termes d'action de rassembler et de dynamiser les énergies. Celle-ci doit englober des structures et collectivités toutes entières (holisme) et non quelques acteurs directement associés aux programmes.

La mobilisation, dans le cadre de notre mémoire est donc l'action par laquelle les personnes et structures dans l'arrondissement de Yaoundé IV, expriment leur solidarité pour mettre en œuvre des projets et réaliser des actions collectives qui contribuent à améliorer leurs conditions de vie ou leur qualité de vie Lamoureux et al. (2002). Démarche qui pourrait emporter l'adhésion de tous, et s'apparenter à une niche sociale en tant que soutien pour les individus, à laquelle ils pourraient s'identifier et trouver à la fois un appui et du sens dans le cheminement de leur parcours de vie personnel dans le cadre de la réduction des fluctuations de la pauvreté dans leurs milieux de vies.

2.2.1.1. La perspective communautaire des interactions : une vision endogène et locale du développement

Selon Guichard (2013), une collectivité est jugée « mobilisée » lorsque la totalité de ses membres estime que la question de la sécurité de tous les concerne personnellement et qu'elle est digne d'être défendue et soutenue par tous. C'est la raison pour laquelle Grandchamp et al., (2003), postulent que le processus de mobilisation est en soi une stratégie de développement des communautés locales, à travers laquelle tous les acteurs concernés sont invités à devenir des agents de changement solidaires. C'est entre autres un processus de gestion qui consiste à identifier les personnes qui partagent les valeurs et objectifs de l'action et faire le nécessaire pour gérer leur relation.

Cette perspective dite communautaire repose sur une vision endogène du développement par laquelle les collectivités participent au développement de leur communauté à partir d'une lecture collective de leurs problèmes, des aspirations, besoins et potentialités de leur communauté. En effet, dans le cadre de la perspective endogène, la mobilisation communautaire va mettre l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la fixation et à la réalisation de leurs propres objectifs. Cette perspective, à vision endogène de l'action, valorise les connaissances, les compétences et les savoirs ancrés dans l'expérience collective de la communauté, lesquels sont mobilisés et réinvestis dans les processus et stratégies d'action (enquête de quartier, forum citoyen, café urbain, opération populaire d'aménagement du territoire, etc.). Elle met également l'accent sur la nécessité de la participation des populations elles-mêmes à la définition et à la satisfaction de leurs propres besoins. Il s'impose donc de l'exigence d'un engagement volontaire des acteurs concernés. C'est dans cette perspective que s'inscrivent Lamoureux et al., (2002), lorsqu'ils soutiennent que la mobilisation donne tout son sens aux pratiques d'action communautaire, puisqu'elle propose aux personnes d'être les principaux acteurs des choix et des changements sociaux, économiques et politiques les concernant.

Les ressources peuvent être n'importe quelle ressource. Matérielle : services (travail, salaires, économies et le droit à des biens), ou ressources non matérielles, (autorité, morale, engagement, confiance, amitié, qualification, zèle), etc. » (Oberschall, cité par Lapeyronnie, 1988). L'Action for the Rights of Children (ARC) (2001), suivant la même logique dira que la mobilisation communautaire est essentielle afin de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les populations concernées soient encouragées à être responsables et à s'orienter elles-mêmes. Car, continue précise cette organisation, on a observé tant un manque d'engagement que le développement à long terme d'une relation de dépendance avec les organismes extérieurs au sein de nombreuses populations.

C'est ce qui amène certains à voir la mobilisation des ressources comme un processus qui comprend trois concepts intégrés : le développement et la gestion organisationnelle, la communication et la prospection, puis, le développement des relations ; Processus visant dans cette logique comme a su le dire Klein et al. (2011), un développement par initiative locale qui peut être compris comme une lutte collective, un mouvement social ancré », un processus de mobilisation des ressources locales, une démarche continue regroupant plusieurs partenaires et résidents de la communauté autour d'enjeux sociaux qu'ils auront identifiés ensemble. Il fait ainsi

appel à la mobilisation d'un « capital socio territorial » à caractère diversifié (Fontan et Klein, 2004).

La mobilisation communautaire s'impose ainsi non plus dans un processus ponctuel, mais dans un processus continu de développement et ce, tout au long de la vie. L'agir collectif étant ainsi un enjeu fondamental devant la montée et l'alourdissement des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Nous nous situons ici dans une perspective analytique des mouvements sociaux, ou, nous appréhendons l'acteur et l'action collectifs de façon large et inclusive. Dans cette perspective, la mobilisation des acteurs est essentielle afin de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les populations en termes de « Nous » soient encouragées à être responsables et à s'orienter elles-mêmes. Car, on a observé tant un manque d'engagement que le développement à long terme d'une relation de dépendance avec les organismes extérieurs au sein de nombreuses populations.

2.2.1.2. Perspective exogène et défis de l'action intersectorielle

Dans le cadre de l'action intersectoriel, Suárez-Herrera et Bah, (2017) précisent que depuis quelques années, le développement au niveau des communautés a pris un essor important dans de nombreux pays car, abordés à travers maintes initiatives locales de concertation entre secteur public, secteur privé et organismes du tiers secteur, dans de nombreux domaines. C'est ainsi que le mode d'action privilégié des dernières décennies, porte sur la concertation intersectorielle qui a pris une place grandissante dans le paysage d'actions ou de pratiques dites communautaires. Si ces concertations sont avant tout thématiques, plusieurs sont toutefois aussi territoriales (Bourque, 2009). Certains auteurs qualifient ce phénomène d'« hyper concertation »

Pour), de 2015 à 2018, les réformes du gouvernement de certains pays ont éloigné les décisions du terrain et des instances de concertation régionale, pour la mise en œuvre des réseaux dans divers services. De ce fait, « la quasi-totalité des établissements ont été fusionnés au sein des mégastructures » peu préoccupées par les particularités des communautés locales. Ce faisant, la capacité d'agir des communautés éloignées a été affaiblie convoquant de ce fait ce que Assogba, (2000) va ici appeler « l'addition des expertises », en tant qu'une condition stratégique de réussite des projets communautaires. L'auteur stipule que l'action intersectorielle a été mise sur pied pour comprendre et répondre aux besoins de la population à faire face aux situations complexes surtout lorsque les ressources sont limitées ou que l'accès aux services, s'avère difficile. Mais surtout lorsque les besoins deviennent accrus pour tous et encore plus fortement chez les groupes en

situation de vulnérabilité. De ce fait, l'action intersectorielle doit être favorisée, car elle permet une réponse adéquate aux besoins les plus criants et offre une manière de coordonner l'analyse de ces besoins en vue de planifier les actions à entreprendre (Richard et al. 2021).

Force est ici de préciser que la présence ou l'intensité de l'action intersectorielle peut toutefois varier d'un milieu à l'autre notamment en raison des ressources disponibles, de la culture de collaboration et du niveau d'ouverture à croiser les pratiques de divers secteurs. D'où la nécessité de reconstruire l'action intersectorielle à distance à travers l'accès à internet haute vitesse (Richard et al., 2021). Car, dans une période où les contacts sociaux nécessaires à la construction ou au renforcement des collaborations sont quelque fois largement réduits, l'accès à internet haute vitesse devient fondamental.

Le développement de liens interpersonnels renforcerait donc les collaborations professionnelles en donnant une impulsion à la mobilisation de ressources humaines et financières. Selon Richard et al., (2021), les relations de concertation prennent du temps à s'établir. À ce titre, accorder du temps et des ressources au développement de ces liens doit être vu comme un investissement pour la durabilité de l'action collective et intersectorielle.

En somme, l'action intersectorielle améliore le potentiel créatif des communautés par la mise en commun des compétences liées à l'agir collectif qui est vu comme une condition permettant aux communautés de faire face aux situations de crise par exemple. Ceci contribue à la mobilisation des acteurs qui peuvent emprunter des voies alternatives pour soutenir la capacité d'agir des milieux. Ainsi, il importe de renforcer les ressources afin de réhabiliter les processus démocratiques des gouvernances locales, territoriales et nationales, en favorisant prioritairement la reconnaissance d'expertises et d'expériences plurielles, y compris celles du vécu des inégalités. Ces processus apparaissent non seulement comme une avenue qui permet de répondre de manière intégrée et efficace aux besoins accrus des groupes vulnérabilisés, mais aussi comme un rempart contre certaines dérives autocratiques.

Ceci revient à dire que lorsque l'organisation des interactions est bien gérée, avec une communication et une prospection bien soutenues, on ne peut observer aucun conflit d'intérêt déclaré, l'engagement des personnes et la mise à disposition des ressources pourront s'effectuer aisément. L'optique ici est celle d'une bonne gouvernance, au moyen des démarches participatives, vers des conditions et la qualité de vie plus durables des populations. Le tout aboutissant aux

coordinations et alliances holistes indispensables à la réussite des activités et projets mis en œuvre pour la résolution de problèmes communs ciblés.

2.2.2. La participation inclusive et synergique des acteurs de lutte contre la pauvreté

Le constat qui se dégage lorsqu'on fait une lecture sur l'approche participative est qu'il existe à ce sujet, une littérature abondante. Dans l'Édition du Conseil de l'Europe, Daly (2002) soutient que l'un des aspects essentiels des droits de l'homme est le droit à la participation. Pour cet auteur, être privé de participation, c'est être dans l'impossibilité d'exercer ses droits de citoyens, la participation étant de ce fait une nécessité pour l'accès de tous aux droits fondamentaux. Pris dans cette perspective, le droit à la participation implique que les personnes concernées par une politique ont le droit de participer à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son suivi. Il est reconnu par la communauté internationale et les grands traités, mais est rarement mis en œuvre. Dans la même optique, la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe (2004) inclut le droit à la participation et spécifie que la parole des exclus doit être écoutée.

La participation active et/ou inclusive constitue aujourd'hui l'élément clef de l'efficacité des projets à entreprendre et concerne surtout celle qui assure l'implication de tous les acteurs. D'autres institutions comme les organisations internationales ont mis en relief la finalité de l'approche participative. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), (1995) « l'approche participative favorise la promotion de l'auto-développement des communautés et une prise en charge active de leur propre avenir ». Ainsi on peut dire que la démarche participative est devenue l'élément incontournable de l'efficacité du développement particulièrement dans la lutte contre la pauvreté. Elle est de ce fait au premier rang car elle s'est avérée la plus adéquate pour l'atteinte des objectifs d'intérêt communs. Dans ce contexte, la communication en termes d'échanges francs et sincère s'impose pour une collaboration plus constructive.

Cependant, il se pose un problème suffisamment préoccupant de l'amalgame autour de la notion de participation qui devient un mot passe partout, un four tout utilisé à tort et à travers, « un même terme pour des réalités différentes ». Selon Shah (1999) il n'y a pas une définition unique de la « participation ». En fait poursuit-il, l'utilisation du mot « participation » dissimule une grande divergence de définitions et d'applications. Tandis que la définition générale de la participation ne varie probablement pas assez d'une mission à l'autre, pour inclure nommément les

partenaires et les clients dans le processus de développement, sa définition opérationnelle spécifique peut considérablement varier, couvrant véritablement une gamme de modalités par laquelle une ou plusieurs formes peuvent être opérationnelles dans un projet.

Shah (1999) dira à cet effet de faire attention à la « fausse participation » car soutiendra-t-il, certaines formes d'intervention ne sont pas participatives en elles-mêmes. Dans de tels cas il est artificiel d'essayer d'imposer des techniques participatives à un processus autrement orienté du sommet à la base. Il est donc possible de parler de participation et se référer à sa pratique de consulter les communautés sur des décisions importantes. Ce qui dénote l'utilisation des formes multiples de participation mettant peut-être l'accent sur des rôles plus actifs pour les partenaires et les clients dans la gestion des projets, mais pour quelque raison que ce soit ne cherche nécessairement pas à conférer des pouvoirs aux membres de la communauté. Pour lui, nous pouvons parler de participation et l'assimiler essentiellement à l'habilitation.

L'élément le plus important est de continuer à apprendre quelle forme de participation est appropriée pour les partenaires et les clients et de continuer alors à dialoguer avec eux sur la façon dont la définition opérationnelle peut évoluer de façon significative au fil du temps. A cet effet, traitant des processus de participation communautaire en termes de management dans le cadre des initiatives de développement, Shah (1999) va faire allusion à la préoccupation relative aux différents niveaux d'implication de la communauté aux activités présentant ainsi la participation lors des démarches au sein des communautés comme étant une notion devenue imprécise. D'où la nécessité de disposer d'indicateurs précisant au minimum les différents niveaux de participation existants au quotidien.

2.2.2.1- Participation inclusive : Le modèle individuel de la participation.

La notion d'inclusion renvoie à l'égalité de participation des individus dans une société. Le développement et l'inclusion étant le défi de notre temps a depuis le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague de 1995, consolidé les principes du développement durable adoptés au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992, et plus tard l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement en 2000, puis tout récemment celle des Objectifs du développement durable en 2015. La problématique d'un développement économique et social inclusif s'affirme comme un défi politique de premier plan. À ce sujet, l'idée que l'inclusion sociale constitue un facteur significatif intervenant dans le développement qualitatif des sociétés obtient

une adhésion quasi unanime. Face à la montée rampante des déséquilibres mondiaux actuels, marquée par l'approfondissement des inégalités et de la pauvreté, la nécessité d'une croissance inclusive constitue, à juste titre, un impératif stratégique et politique urgent. Or, à bien observer, la réalisation d'une société juste et inclusive, par la mise en œuvre de politiques et stratégies visant à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à combattre l'exclusion sociale, et au sein de laquelle tous les individus y joueraient un rôle actif en même temps qu'ils bénéficieraient des droits et privilèges équivalents, reste plus que jamais une noble et lointaine entreprise.

Selon Amartya Sen (2000, p. 6), l'exclusion sociale est liée d'une manière constitutive et fonctionnelle à la privation de capacités. Elle est aussi la cause d'autres privations qui réduisent davantage les chances de l'individu ou du groupe de jouir d'un niveau de vie décent ou d'obtenir les moyens pour y parvenir.

Plus précisément, l'accent mis sur la nécessité de réaliser l'inclusion sociale des populations et des individus vulnérables fait ressortir l'urgence avec laquelle le monde a besoin de sortir des verrous de l'inégalité dans le but de renforcer les bénéfices de la croissance économique.

2.2.2.2- Participation synergique : Le modèle collectif et les principes de bonne gouvernance

Le mot Synergie vient du latin *synergia*, dérivé du mot grec *synergio*, qui signifie, travailler ensemble ou collaborer.

C'est ici, l'Action coordonnée de plusieurs personnes ou organes qui concourent aux actions communautaires de lutte contre les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain. Il est question dans ce cadre d'amener les gens à travailler ensemble pour produire quelque chose de valeur en d'équipe. Le but étant d'aider à établir des liens entre les acteurs, communiquer et collaborer efficacement avec des partenaires interdisciplinaires.

Cependant, la participation dans le cadre des pratiques sociales connaît de nombreux freins et obstacles dans le cadre de son opérationnalisation (Titterton & Smart, 2010). Pour Sombié et al., (2015), les obstacles à l'atteinte des résultats attendus, portant entre autres sur les facteurs organisationnels et conceptuels, les règles administratives en application peu favorables à un réel partage de pouvoir entre les populations et les agents de développement. Incertitude dans les activités de sensibilisation du fait de la faible mobilisation des communautés. Les conflits de

leadership, le faible niveau de scolarisation des membres, le faible soutien des autres acteurs du système de santé communautaire, la résistance aux changements de certains agents communautaires, leur faible ancrage social, qui finissent par transformer les organes mis en place en simples caisses de résonance. Raisons valables du retard dans la réalisation des résultats escomptés

Le contexte est alors marqué par l'échec de la conception technocratique selon laquelle il suffit d'avoir une bonne conception technique des actions à mener et de les appliquer grâce à la structure hiérarchique de la bureaucratie.

D'où la nécessité des principes de Bonne gouvernance, suivants : Transparence, Lisibilité, Traçabilité, Visibilité, Efficience, La participation action et spontanée (revendiquer un projet, contester un projet et/ou se mobiliser pour la mise en place d'un projet.

Typologie des niveaux de la participation

Selon Assukulu Makyambe (2011), la question de la participation communautaire renvoie à un vrai problème : celui de savoir comment les populations s'impliquent et se prennent en charge, à tous les niveaux, de leur avenir. Car poursuit-il, il ne suffit pas d'évoquer la notion de participation, mais surtout, s'assurer de l'effectivité de son opérationnalisation a la dimension d'une implication réelle des populations cibles, une valeur opératoire à considérer et à respecter pour une réussite efficace et efficiente des projets. Dans cette approche, les différents niveaux de participation peuvent donc se faire au travers la typologie ci-dessous : **La participation-alibi-information** Ou les participants sont juste figurant sur les comptes rendus de réunions pour justifier une participation des principaux concernés. **La participation-approbation-consommation-consultation-concertation** Elle s'illustre volontiers à travers le lancement d'une action dans un quartier. Agents de développement et professionnels de ce domaine d'activité bâtissent des projets, puis sollicitent la population pour une réunion, à laquelle vient qui veut ou qui peut et ou seule simplement leur approbation est recherchée. Les gens ont un certain mal à dire qu'ils auraient peut-être préféré autre chose **La participation-action**. Ici, les habitants sont impliqués dans l'ensemble de la démarche, depuis l'analyse de la situation et le choix des actions à mettre en œuvre jusqu'à l'évaluation finale. On est tenté de parler dans ce cas d'une participation-gestion, qui serait l'idéal pour une meilleure obtention des résultats escomptés. L'existence de ces différentes formes de participation montre que celle-ci ne va pas de soi. Dans cette optique, Oakley

(2011) différencie deux catégories d'interprétation : La première présente la participation comme un moyen et la seconde présente la participation comme processus : **La participation comme moyen**. Dans ce cas, la dynamique initiale est impulsée de l'extérieur. La finalité est également définie de l'extérieur. **La participation comme processus et l' 'impowment** En tant que processus, la participation contribue au renforcement du pouvoir que Beaudé (2021) nomme pouvoir d'agir de l'individu et de la communauté. A ce niveau, la notion d'empowerment va parfois plus loin que celle de participation communautaire. La participation en tant que processus est alors un élément dynamique. Elle est créée par la population, s'adapte aux besoins locaux et à l'évolution des conditions. Elle doit se prolonger au-delà de la durée du projet, sous la forme d'un engagement dynamique et permanent. Toutefois, la participation communautaire ne doit jamais être considérée comme acquise. Sa pérennité pose de nombreux problèmes qui doivent être analysés et dépassés si l'on veut que la participation soit vraiment une réalité.

Aussi, Sombié, et al., (2015) vont renchérir en précisant que dans le milieu rural, l'espace géographique commun ne suffit pas à fonder une communauté, ni même des objectifs communs. En milieu urbain, parler de communauté est encore plus artificiel.

En somme, la participation retenue dans le cadre de notre travail est la participation-action à travers laquelle, les habitants sont impliqués dans l'ensemble de la démarche, depuis l'analyse de la situation et le choix des actions à mettre en œuvre jusqu'à l'évaluation finale, une *participation-gestion*, qui serait l'idéal pour une meilleure obtention des résultats escomptés. Mais à laquelle nous associons la participation comme processus avec Beaudé (2021). Ainsi donc, au-delà des amalgames et obstacles observés autour de la notion de participation celle-ci dans le cadre de ce travail, se comprend comme étant en même temps un moyen et un processus. Cependant ce processus dynamique ne doit jamais être considéré comme acquis .C'est dire que la participation doit se prolonger au-delà de la durée du projet, sous la forme d'un engagement dynamique et permanent.

2.2.3. Harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants

Sombié et al (2015), soutiennent que parler de l'harmonisation régulée de la lutte contre les comportements dévalorisants revient à mettre en évidence et censurer , les comportements qui restreignent la mise en œuvre efficace et efficiente des stratégies de développement durable au sein des communautés, et dont une régulation s'impose pour une véritable autonomisation des

populations. Car, évoquant les obstacles à la mobilisation sociale en faveur des actions de lutte contre la pauvreté, Sombié et al., affirment que les échecs répétés des actions antérieures de développement ont contribué à fragiliser la confiance d'une part entre les populations, d'autre part entre les communautés et les promoteurs de développement. On révèle une faible conscience de la capacité des communautés à pouvoir assumer le rôle de contre-pouvoir que le gouvernement tente de leur concéder à travers l'adoption de la stratégie de participation communautaire.

Traitant des dynamiques communautaires, Minkoko Obono (2007) évoque quant à lui la question de rapport de systèmes faisant de ce fait intervenir les confrontations des systèmes notamment : les questions de maîtrise de la langue de travail, les actes de corruption, sans oublier leur impact direct qui dénote les défaillances des gouvernances au sein des cadre et processus de pratique d'actions de développement durables de nos communautés. Ce qui va conduire à la construction d'identité culturelle sous-tend l'identité sociale et communautaire au travers d'un acteur collectif car, dans un même milieu, précise Minkoko Obono (2007), les valeurs peuvent différer fortement en fonction de l'âge, du sexe ou du niveau de vie des individus. La position sociale des acteurs entraîne, elle aussi, des différences notables. De même, les valeurs culturelles, très influencées par l'appartenance ethnique, (surtout dans un contexte de multiculturalisme comme le Cameroun), religieuse et sociale de l'individu, peuvent entraver le dialogue, fut-il polémique, entre les acteurs. Le rôle de l'intervenant social, acteur lui-même, est à cet égard particulièrement difficile, lui qui doit à la fois apprécier les antagonismes latents au sein de la communauté et, dans le même temps, faciliter la communication entre ses divers représentants.

Il va se poser entre autres le problème d'harmonisation de la langue de travail communautaire en vertu de ce que, les questions de maîtrise des langues officielles à savoir, la langue de travail dans l'administration publique qui reste le français. En dépit des efforts importants consentis par le gouvernement dans la mise en œuvre de programme d'alphabétisation en langues locales et la disponibilité d'un contingent important de personnes ayant achevé leur formation, les langues nationales ne sont pas encore suffisamment maîtrisées par une grande tranche de la population en proie au phénomène de pauvreté ; situation qui défavorise une partie importante de la population, réduisant ainsi les capacités d'interaction entre les acteurs et les responsables, voire l'administration. D'où la nécessité de mettre sur pied, des formations en alphabétisation pouvant permettre d'améliorer les expressions des populations et encourager certaines formations en langues locales Car la majorité des personnes qui représentent les communautés au sein des

instances des services communautaires, présente parfois un niveau de scolarisation très faible. Ce déficit scolaire constitue le premier obstacle à l'exercice du pouvoir.

Il faut donc que les acteurs et les représentants de la communauté, disposent de certaines compétences pour être efficaces. D'autre part, Kamba (2015) signale que les actions évoluent généralement dans un contexte de corruption en matière de participation. A ce sujet, il relève que les participants à l'étude dénoncent les divers dysfonctionnements en cours dans les services. Les sujets les plus récurrents dira-t-il sont ceux relatifs à la corruption et aux détournements. En effet, la gestion des ressources générées par la tarification des actes et la vente se fait avec beaucoup d'abus dans plusieurs centres par des détournements.

Ces maux qui gangrènent le système sont bien connus des populations locales et ont été documentés par des recherches antérieures. Les effets de la corruption sur les actions de lutte contre la pauvreté sont considérables et très néfastes. La corruption contribue à une augmentation des dépenses des ménages. Les communautés sont obligées pour faire face aux dépenses financières, souvent injustifiées, de mobiliser plus de ressources qu'il ne faut. Cette situation influence les comportements et exige la recherche de solutions alternatives telles que la normalisation des comportements par le développement de la coopération et la collaboration entre les membres.

2.2.3.1. Développement de la coopération et la collaboration entre les membres dans un système de confiance

La participation communautaire est d'abord une situation de coopération et de collaboration entre des acteurs mais aussi entre des individus et des institutions. L'essence de la participation réside dans les relations entre les individus. Or, il est bien connu de tous qu'aucune relation de coopération n'a de chance d'aboutir à un succès sans un minimum de confiance entre les parties prenantes. Comment les agents et les représentants des communautés peuvent-ils travailler ensemble dans un climat de suspicion et de méfiance ? Comment les communautés peuvent-elles se mobiliser pour soutenir les efforts si les personnes qui amènent ces structures n'inspirent pas la confiance ? C'est pour cela qu'il est indispensable dans le cadre de la promotion de la participation communautaire que des actions en amont soient entreprises pour juguler un certain nombre de pratiques et comportements chez les acteurs du système. Un grand défi auquel font face les services de santé communautaire dans de nombreux pays à faibles revenus concerne la confiance qui ne cesse d'influencer l'utilisation des services, la collaboration entre les acteurs.

2.2.3.2. Développement d'une culture organisationnelle et harmonisation des actions

Cascaro (2020) en tant que spécialiste en stratégies de développement, souligne que, la définition d'une stratégie nouvelle, portant sur la nécessité d'un regard neuf, exige le recul par rapport aux politiques déjà mises en place du fait des cultures « maison » entrave la mise en œuvre des nouvelles mesures et freinent ainsi le changement, et l'ancrage de l'évolution dans un état d'esprit constructif pour tous. Pour Dumas et Séguier (1999), dans le cadre de la construction des actions collectives et le développement des solidarités, lorsque se rencontre une diversité de perspectives et de réalités organisationnelles au sein d'un espace communautaire, des chocs de cultures peuvent survenir entre des individus qui, par leur situation sociale précaire, se heurtent aux mêmes valeurs. Le défi qui se pose alors est d'assurer la convergence des intérêts, mais surtout des ressources organisationnelles en harmonisant les multiples actions.

Guberman, et al, (1994) évoquant la question sur la culture organisationnelle précise que l'expression « culture organisationnelle », englobe le fonctionnement et l'organisation formelle du travail ; la division et le partage du travail ; le statut des membres ; la répartition du pouvoir ; les valeurs et les représentations des membres de ces groupes. Pour elle, les valeurs et rapports entre les personnes priment sur le fonctionnement de l'organisation formelle et le façonnent. La culture des organismes communautaires constitue de ce fait, une clé importante pour saisir le rapport au travail des acteurs et donne un sens élevé à leur travail, tout en leur permettant de s'identifier aux valeurs et au projet social de l'organisme pour lequel ils travaillent, à examiner son applicabilité aux organismes communautaires ainsi qu'à partager des questions soulevées par cet exercice quant aux pratiques des organismes communautaires.

Dans le cadre de ce travail, l'harmonisation des comportements et cultures au sein des cadres de travail en termes de pratiques exige ainsi la maîtrise de la langue de travail, certes, mais aussi et surtout la mise sur pied d'une culture organisationnelle basée sur les valeurs humaines. Il est donc particulièrement important de cerner la spécificité de la culture des organismes communautaires. Car, le « choc des cultures » qui résulte des tentatives de collaboration et du partenariat rend nécessaire la distinction formelle des deux cultures. De plus, étant donné le grand nombre de femmes à l'œuvre dans ces organismes et l'existence d'un mouvement féministe composé de groupes de femmes autonomes, qui poussent à l'analyse de la culture organisationnelle féminine et féministe et de tenter d'en relever les aspects qui auraient pénétré et modifié celle des organismes communautaires ; afin de pouvoir évoluer dans l'unicité, dans la

Perspective constructiviste de l'identité Communautaire vers ce que Mucchielli(2013) appelle identité organisationnelle.

2.2.4. Création des organismes communautaires d'économie sociale et réalisation des infrastructures communautaires comme vecteur du développement durable.

On entend par organisme communautaire, un groupe issu de la communauté, poursuivant soit des activités bénévoles, soit des activités même si elles sont rémunérées, sans but lucratif et ce dans le domaine de la santé et des services sociaux (Thésaurus, 2021). A ce titre, parlant de création des organismes communautaire, Swack et Mason (1987), soutiennent que la constitution d'organismes communautaires permanents dans le cadre du développement organisationnel (Institution building) est centrale à la stratégie de développement économique local communautaire (DELIC), un moyen essentiel pour que la collectivité puisse accéder au contrôle de ses ressources. Pour Perry (1987, p. 194), la création d'organismes communautaires est souvent vue par ses instigateurs comme un outil politique donnant accès aux ressources qui sont soumises au contrôle politique, à tous les niveaux de gouvernement.

Parlant du rôle des organismes communautaires dans le développement économique local, Masse (2011) soutient que les changements économiques des dernières décennies telles que la mondialisation et la libéralisation des marchés ont modifié la structure des entreprises et les flux d'échanges et ce, en affectant l'organisation du territoire. À ce titre, les services gouvernementaux, appuyés des organismes communautaires, ont réagi en développant diverses stratégies à l'échelle locale. Ainsi, ils répondent à une variété de besoins socioéconomiques et s'adaptent aux changements dans les quartiers. Sur le plan économique, diverses organisations favorisent l'entrepreneuriat local par diverses actions et stratégies.

2.2.4.1. L'économie sociale autonome: une approche basée sur les ressources locales vers la création des infrastructures et projets communautaires

Selon Salamon (2002), l'économie sociale à l'instar de la nouvelle gouvernance suppose un développement porté non plus seulement par l'État et le marché mais aussi par celui de la société civile. Elle propose une nouvelle gouvernance basée sur une coordination de ces grands pôles de l'économie plurielle (Gendron, 2006). Cette diversification amène Gendron à souligner que percevoir l'économie sociale sous l'angle d'un mouvement c'est faire état d'une nouvelle modalité de l'action sociale, c'est-à-dire une mobilisation qui ne s'exprime plus seulement dans les

champs de l'institutionnel et du social mais aussi dans des domaines autrefois étrangers de l'économie (finance solidaire, commerce équitable, ... ».

L'économie sociale avec ses nouvelles pratiques renvoie à la « transformation des pratiques économiques des acteurs sociaux, qu'elles soient portées par les mouvements sociaux ou même concrétisées par des acteurs traditionnels » (Gendron, 2004).

Ceci implique, toujours selon l'auteur, que l'économie sociale tient compte à la fois des nouveaux mouvements sociaux et économiques mais propose aussi des réformes de la société et des institutions. En d'autres termes, l'économie sociale est source d'innovation sociale. Ainsi, Michel Callon démontre que « c'est là, en ce lieu qui semble être l'empire des technologies et des lois du marché, que gît le secret des innovations sociales, parce que c'est là que se décident la forme et le destin des collectifs dans lesquels nous vivons. Les marchés, alliés aux sciences et aux techniques, fabriquent des « maters of concern », des sujets de préoccupation (Latour, 2000) qui suscitent l'émergence de groupes concernés qui en appellent à d'autres modalités d'innovation. Ce mouvement suppose à son tour la mise en place d'institutions politiques d'un genre nouveau (Callon, 2007).

Pourquoi des approches basées sur les ressources locales trouvent la réponse dans le manque d'accès aux biens, services et équipements de base qui entrave le développement socio-économique et humain des populations ? Ce problème est, en effet, très préoccupant dans de nombreux pays en développement, notamment pour les ménages pauvres de certaines communautés. Certaines de ces communautés sont géographiquement isolées et souvent confrontées à de grandes difficultés pour trouver des emplois et des moyens de subsistance, auxquelles s'ajoute une absence d'infrastructures physiques ou institutionnelles. Il est essentiel de surmonter ces difficultés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) sur la base de leur objectif principal de « ne laisser personne de côté ».

2.2.4.2. Création des infrastructures, projets communautaires et développement durable.

Les infrastructures communautaires constituent un sous-secteur à part entière du secteur Infrastructures. La distinction entre les infrastructures principales et les infrastructures communautaires n'en reste pas moins délicate, d'autant qu'il n'existe pas de définition communément acceptée.

Les infrastructures communautaires désignent principalement les petites structures matérielles basiques ainsi que les installations techniques et les systèmes communautaires essentiels à la subsistance de la communauté. Ces petites infrastructures à faible coût sont le fruit d'initiatives communautaires lancées pour répondre aux besoins et aspirations des habitants. La subsistance et le bien-être des communautés dépendent étroitement des caractéristiques sociales, économiques et opérationnelles de ces micro-infrastructures qui garantissent la disponibilité des services de base, constituant ainsi un maillon essentiel de la survie de la communauté. La construction des infrastructures communautaires résulte de décisions d'acteurs informels, en marge des programmes publics et des initiatives formelles en faveur du développement. Elle s'effectue par le biais d'initiatives communautaires non financées par le gouvernement, visant à répondre aux besoins et aspirations de la population. Cependant, ces infrastructures communautaires ne sont soumises à aucun mécanisme réglementaire (codes de construction et réglementation des activités de construction). Ces infrastructures sont extrêmement diverses et varient d'une communauté à l'autre en fonction des facteurs géophysiques, socioculturels et économiques qui influencent le bien-être et la subsistance de la communauté. Mais qui pourtant favorisent le bien être durable de nombre de personnes. C'est ainsi, par exemple, que la mise sur pied de garderies est présentée comme une mesure favorisant l'accès à l'emploi des femmes chefs de famille monoparentale.

**CHAPITRE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET APPROCHES
THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT**

Selon, Fischer (2010), la théorie est la formulation d'énoncés généraux, organisés et reliés logiquement entre eux. Ils ont pour but de décrire un domaine d'observation et de fournir à son sujet un système explicatif général, c'est-à-dire de dégager des lois propres qui peuvent servir à comprendre des phénomènes identiques. Considérée comme référence de base d'inspiration, la théorie explicative des travaux est définie selon le dictionnaire encyclopédique Hachette (1997) comme étant un système organisé sur lequel est fondée une explication d'un ordre, d'un phénomène. Elles permettent d'établir un lien entre les positions de certains auteurs et les faits réellement vécus nous fournissant ainsi des, indicateurs avérés sur lesquels se fondent les analyses dans le cadre de nos travaux.

Dans le cadre de notre travail de recherche portant sur les interactions communautaires, nous allons à travers ce chapitre procéder à l'analyse des différentes perspectives qui ont servi de base de construction des cadres scientifiques de cette recherche. A cet effet, nous allons successivement présenter les théories suivantes : La théorie des capacités d'Amartya sen, l'approche de l'interactionnisme structural, et l'approche de développement par initiative locales, la théorie de la mobilisation des ressources de Gusfield (1994). Ce n'est qu'à lors que nous essayerons d'établir un lien entre ces différentes approches et leur impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain afin de démontrer leurs apports dans l'analyse empirique de l'objet de notre recherche.

3.1. L'APPROCHE DES CAPABILITES D'AMARTYA SEN (1998)

Dans les années 1980, Sen rejeta tant l'utilité comme étalon du bien-être que les formules non utilitaristes basées sur des besoins, arguant que le bien-être signifie tout simplement être bien : être en mesure de vivre longtemps, être bien nourri, être en bonne santé, être éduqué, etc. il propose ainsi une nouvelle façon d'envisager l'économie normative, différente de l'économie du bien-être, avec son approche par les capacités (AC). Il y a en effet dans cette approche une concentration nouvelle sur l'espace des potentiels, des pouvoirs et des libertés individuels et un glissement essentiel du rationnel vers le raisonnable.

3.1.1. Histoire et évolution de la théorie des capacités

La théorie des capacités tire ses origines d'une conférence que donnât Amartya Kumar Sen à l'université de Stanford aux États-Unis le 22 mai 1979, conférence qui fera date dans l'histoire de l'analyse économique. En 1980, il publie « Equality of What ? », qui constitue en effet,

le premier texte dans lequel apparaît le désormais célèbre concept de « capacité ». Sen conçoit alors le concept de « capacité » comme une façon de déplacer le centre d'intérêt en économie de l'espace des utilités vers celui des potentialités individuelles. En ce moment, il adhère en partie aux critiques de Rawls (1971) envers l'utilitarisme, tout en soutenant que l'approche de ce dernier se concentre indûment sur les biens premiers et néglige par là même la capacité très inégale des individus à transformer ces biens en réalisations fondamentales.

La démarche critique adoptée par Sen se complète d'une proposition constructive, avec la suggestion d'une nouvelle dimension pour juger de l'avantage individuel, ayant une portée programmatique plutôt que définitive. Il propose alors une approche fondée sur les « capacités de base » définies comme « le fait qu'une personne soit capable d'accomplir certaines choses élémentaires » (Sen, 1980, p. 218). Parmi ces « choses élémentaires », Sen inclut : la capacité de satisfaire ses besoins nutritionnels, les moyens de se procurer des vêtements et un toit, l'aptitude à participer à la vie sociale de la communauté, ou la capacité de se déplacer. Il précise :

Les biens premiers accusent un handicap fétichiste puisqu'ils sont concernés par [...] les bonnes choses plutôt que par l'effet de ces bonnes choses sur les êtres humains. Le point de vue de l'utilité, lui, se préoccupe de l'effet de ces choses sur les êtres humains, mais utilise un système de mesure qui se fonde sur les réactions mentales de la personne, et non sur ses capacités. [...] Si l'on affirme que les ressources doivent servir à éliminer ou réduire fortement le désavantage du handicapé, en l'absence d'argument fondé sur l'utilité marginale (parce que cela coûte cher), en l'absence d'argument fondé sur l'utilité totale (parce qu'il est content de son sort), et en l'absence de privation de biens premiers (parce qu'il dispose des mêmes biens que les autres) [...] ce qui est en jeu c'est l'interprétation des besoins en termes de capacités de base. (Sen, 1980, p.218.)

Il importe de préciser ici que l'émergence du concept de capacité n'aurait peut-être pas été possible sans un investissement personnel de Sen dans des études empiriques portant sur la famine et apparemment indépendantes de ses contributions en philosophie. En effet, dans le cadre d'une étude pour le Bureau international du travail (BIT) commencée en 1973, Sen (1981) a remis en question la vision courante selon laquelle les famines sont causées par un déclin de la nourriture disponible. Sillonnant une approche en termes d'« entitlements » c'est-à-dire de « pouvoir de commande sur les biens à travers les moyens légaux en vigueur dans une société » (Sen 1981, p. 45), il ne traite pas ce sujet d'une manière strictement économique, mais intègre des aspects sociaux, politiques et légaux. Cette approche se rassemble sur la capacité qu'ont les individus de

disposer de nourriture grâce aux moyens légaux disponibles dans la société, comprenant l'utilisation des possibilités de production, des opportunités marchandes, des relations de droits vis-à-vis de l'État, et d'autres méthodes permettant d'acquérir de la nourriture. (Sen 1981, p. 45).

Il s'agit, à notre sens, d'une étape primordiale vers l'idée des « capacités de base » dans laquelle la capacité individuelle doit ainsi constituer la préoccupation centrale de toute évaluation sociale. Abordant l'étude des inégalités de genre dans l'observation des attitudes au sein de la sphère familiale et de leurs conséquences sur des facteurs objectifs du bien-être individuel, Sen (1989) met en lumière le rôle clé des « préférences adaptatives » dans la perpétuation des inégalités et, en définitive, l'incapacité des critères fondés sur l'utilité à saisir le désavantage relatif des femmes (Robeyns, 2002). Aussi suggère-t-il que même si l'on pouvait s'assurer d'une répartition égale des biens premiers au sein des familles, encore faudrait-il que les mentalités changent pour qu'hommes et femmes en fassent un usage égal.

On observe donc que le concept de capacité a ainsi émergé de l'étude et de la critique de diverses théories morales et n'a pas été présenté dans le cadre d'une discussion d'économie normative mais de philosophie morale. Sen était alors engagé dans une réflexion sur les catégories mêmes de théorie économique et sur les déterminants philosophiques de ses postulats. Cette démarche l'a amené à se réapproprier le souci de l'utilitarisme pour le bien-être humain, l'idée libertarienne selon laquelle la liberté individuelle est la valeur fondamentale, l'attention rawlsienne à l'égard des ressources nécessaires aux libertés substantielles. Dans le cadre des choix collectifs à vocation égalitariste, la « capacité de base » lui a alors semblé la dimension la plus pertinente à considérer pour évaluer l'avantage individuel entendu comme une liberté de bien-être plutôt qu'un accomplissement de bien-être, laissant ainsi à l'individu la possibilité de poursuivre d'autres buts que son propre bien-être.

3.1.2. Postulat de la théorie des capacités

Lorsque Sen (1980) propose les « capacités de base » comme dimension moralement plus pertinente que l'utilité ou les biens premiers, il envisage qu'elles pourraient servir également de base d'information dans d'autres types d'évaluations économiques et sociales, pas nécessairement égalitaristes. Et il s'en sert abondamment dans le cadre de l'économie du développement, ainsi que pour décrire et évaluer la pauvreté envisagée comme privation absolue, et non relative. Les «

capabilités de base » renvoient en effet à la liberté de faire certaines choses basiques et représentent ce qu'il importe le plus d'observer pour les évaluations de la pauvreté (Sen 1987d, p. 109).

Pour lui, la valeur du niveau de vie a tout à voir avec la vie (non pas avec la possession de biens), c'est la faculté qu'ont les individus de fonctionner, et la pauvreté doit être perçue comme une privation de cette faculté. La capacité renvoie à la liberté que possède l'individu de rechercher le bien-être : choisir parmi tous ses fonctionnements potentiels ceux qui vont lui permettre de satisfaire ce qu'il a raison de valoriser. Ces fonctionnements peuvent aller de plus simples comme «se nourrir décemment » aux plus compliqués comme « vivre une vie digne d'être vécue ». Le bien-être d'un individu est mesuré par l'utilité retirée de ses capacités et des fonctionnements effectivement accomplis (Sen, 1983a). Ainsi, en se focalisant sur les réels moyens que possèdent les individus pour convertir leurs ressources en satisfaction, cette approche élargit l'évaluation du bien-être à des aspects autres que monétaires.

Les principaux concepts de cette théorie sont ceux de « modes de fonctionnement » (*functionings*) et de « capabilités » ou « capacités » (*capabilities*). Les premiers sont ce qu'un individu peut réaliser étant donné les biens qu'il possède (se nourrir suffisamment, se déplacer sans entraves, savoir lire et écrire) – cela décrit donc son état –, alors que les secondes sont les différentes combinaisons possibles des premiers, pour un individu. Une capacité est donc un vecteur de modes de fonctionnement exprimant la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie.

Les notions de capacité et de modes de fonctionnement sont donc très proches mais distinctes. Une capacité peut également être interprétée comme un mode de fonctionnement particulier (« liberté de choisir son mode de vie ») qui est jugé fondamental et donc mis en valeur par rapport aux autres (Sen, 1993b). Cette définition fait apparaître les deux niveaux auxquels opère l'approche par les capacités. Au niveau descriptif d'abord : dans ce contexte, la pauvreté sera appréhendée comme une privation de capacités élémentaires et non pas seulement comme une faiblesse des revenus. Elle opère ensuite à un niveau normatif en proposant un nouveau fondement pour les principes d'égalité et de justice (Sen, 1979).

Bien que la stratégie employée par les théoriciens du choix social soit en principe de se fonder sur les présupposés moraux les plus robustes et les moins controversés, Sen montre que la neutralité affichée tend à être insatisfaisante et biaisée par les engagements théoriques des

économistes. Il montre d'abord que les théoriciens du bien-être ne cherchent pas tant à rejeter les valeurs ou l'éthique qu'à éviter des conflits interpersonnels. En effet, « l'hypothèse implicite semble être que si tout le monde est d'accord sur un jugement de valeur, alors ce n'est plus un jugement de valeur du tout, mais c'est parfaitement 'objectif' » (Sen, 1970a, p. 57).

L'auteur évoque la question de liberté substantielle qu'il entend par l'ensemble de « capacité » élémentaires telles que la faculté d'échapper à la famine, à la mal nutrition, à la morbidité, évitable et à la morbidité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la liberté d'expression, etc. ... Un nouveau modèle économique. Cette position étant fortement soutenue par Odile Jacob (2000) dans ses écrits portant sur le Développement, la justice et la liberté.

Dans le modèle Senien, les ressources, biens et services ou droits octroyés par l'État sont examinés en fonction des réalisations qu'un individu peut accomplir grâce à eux (Sen, 1984). En des termes plus familiers, ce n'est pas le bien ou le droit en soi qui est observé, mais ce que l'on peut en faire ou ce que l'on arrivera à accomplir avec. Or, c'est à partir de ce cadre théorique que Sen entrevoit mesurer la qualité de vie, mais plus encore. Selon lui, l'élaboration des institutions et des politiques sociales, de même que l'évaluation du bien-être, de la pauvreté et de la justice sociale, devraient se fonder sur l'étendue des capacités des individus, voire à l'aune de celle-ci (Sen, 1985b). Car pour Sen, la liberté humaine est à la fois l'objectif principal et le moyen premier du développement.

Les travaux de Sen ont ainsi mis en évidence les jugements de valeurs sous-jacents aux concepts standard de rationalité individuelle et d'optimum social, révélant ainsi leur non-neutralité axiologique. Dans l'approche par les capacités, les préférences ne sont plus la base informationnelle ultime, mais servent à identifier les fonctionnements de valeur. Pour ce faire, Sen souligne la possibilité, et même la nécessité, de transformer le système de préférence des individus en favorisant le dialogue social et en mettant en lumière les paramètres positionnels des préférences. C'est dans cette perspective que Ricoeur (2004), souligne l'importance du pont jeté entre reconnaissance de soi et reconnaissance mutuelle lorsque les capacités ne sont plus seulement attestées par les individus, mais revendiquées par des collectivités et soumises à l'appréciation et à l'approbation publiques.

Partant, les travaux empiriques de Sen l'ont amené à penser la diversité humaine, et surtout la diversité des situations désavantageuses. Dans ses conceptualisations, la diversité humaine apparaît au niveau des objectifs et des valeurs que chaque personne se fixe, incluant d'autres aspirations que son propre bien-être. La diversité apparaît aussi au niveau des variations interpersonnelles dans la conversion des caractéristiques des biens accessibles en fonctionnements possibles. En effet, non seulement les fonctionnements et les capacités fournissent un espace plus révélateur des situations individuelles que les biens possédés, mais il est également nécessaire de tenir compte des appartenances sociales comme le genre, la classe ou l'origine ethnique et des dispositions personnelles comme les handicaps physiques ou mentaux – pour évaluer les inégalités et les défauts de capacités.

En somme, on peut dire ici que Sen a pensé une nouvelle conception de l'avantage individuel et des évaluations sociales. Souvent perçue comme relevant de la philosophie morale, l'approche par les capacités apparaît comme l'œuvre d'un théoricien du choix social dont l'éclectisme des recherches a permis d'aboutir à une approche du choix social plus ouverte et moins mécanique que celle proposée par Arrow en 1950. Grâce à une concentration nouvelle sur l'espace des potentiels et des capacités individuels et un glissement essentiel du rationnel vers le raisonnable, l'approche par les capacités offre un cadre renouvelé pour l'économie normative.

Lorsqu'on parle de capacité, il est en fait question chez Sen d'amener les gens à comprendre d'une part, qu'ils possèdent un potentiel inné qu'ils doivent booster et mobiliser pour obtenir leurs libertés certes, mais surtout, les gens doivent d'avantage savoir gérer les ressources dont ils sont en possession. C'est l'opérationnalisation de ce double qui va favoriser plus aisément leur autonomisation, susceptible d'assurer la réduction des fluctuations de la pauvreté. Les gens doivent de ce fait s'impliquer personnellement et de manière responsable dans les actions et pratiques concernant l'amélioration des conditions de leurs vies, Implication sans laquelle les actions et pratiques entreprises par les acteurs ne pourront avoir un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain, plus précisément dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

3.2. L'APPROCHE DE L'INTERACTIONNISME STRUCTURAL DE DEGENNE ET AL.

Parler de l'approche de l'interactionnisme structural revient à procéder à l'analyse de l'émergence, de l'évolution et de la dissolution des diverses entités sociales pour une amélioration des stratégies de lutte contre la pauvreté. Il est ici question de l'approche interactionniste des

sciences sociales qui met l'accent sur l'émergence des structures sociales : l'interactionnisme structural. Celle-ci est encore appelée sociologie whittienne, sociologie des dynamiques relationnelles ou encore relational sociology (RS), en anglais). L'interaction structurelle est un paradigme des sciences sociales qui relève de l'analyse des réseaux sociaux, et qui vise principalement dans l'analyse du sociale, la prise en compte du sens socialement construit par le langage humain, afin de comprendre et expliquer les raisons de l'émergence, l'évolution ou la dissolution des diverses entités sociales et contextes sociaux observables. Il s'agit à la fois d'une méthode scientifique et d'une théorie sociologique.

Historiquement parlant, cette approche prend effet vers les années 1970 par une appropriation des sociologues qui lui trouve des explications au moyen d'une innovation mathématique et statistique à travers des applications concrètes de la théorie des graphes, en vigueur depuis 1736, par l'utilisation du classement de matrice par blocs afin de détecter des structures relationnelles dans des réseaux sociaux : les interactions corrélatives en termes d'équivalences structurales. L'approche sera développée principalement dès la publication en 1992 de l'ouvrage intitulé : *Identité et contrôle : une théorie de l'émergence des formations sociales* de Harrison White.

C'est une approche subversive qui prend pour fondement que si rien de sociologique n'existe d'emblée quand l'on observe des « sociétés », des « cultures », des « individus », des « castes », etc., c'est parce qu'au fil des interactions sociales, se sont construites toutes ces formations sociales. Ce qui intéresse le chercheur dans cette approche est de comprendre l'émergence des régularités observables par l'analyse des histoires relationnelle. L'incertitude est vue dans ce paradigme comme étant endémique, bien que le monde social semble à première vue stable et connu : « La première (idée fondamentale) consiste à penser la société non pas comme un ordre dont il faut rendre compte mais comme un chaos, un réseau d'interactions dans lequel peuvent apparaître des formes provisoirement stables ».

L'approche de l'interactionnisme structural explique l'action sociale par l'aversion à l'incertitude qui tend à pousser à agir de façon à réduire et limiter les incertitudes liées à l'existence, ainsi qu'à réguler les interactions sociales, de façon à faire baisser l'angoisse provoquée par l'incertitude. Ce sont les « relations », vues comme des « histoires », qui permettent d'expliquer l'émergence, l'évolution ou la dissolution des formations sociales observables (identités sociales,

structure sociale, institution sociale, norme sociale, catégorie sociale, ...). Dans cette approche interactionniste, l'action sociale tend à donner forme et à organiser le monde social au fil d'interactions sociales porteuses de sens. Dans un raisonnement circulaire et simplifié, les interactions sociales et les structures sociales (produites par ces interactions sociales) s'influencent mutuellement.

Dans le cadre de cette approche, « structure sociale » et « identité sociale » sont des notions utilisées pour désigner des « formations sociales » ayant émergé ou pris forme dans un contexte social spécifique. Pour White (1992), il s'agit d'un « domaine-réseau » (« network domain » ou « netdom », ce concept étant comparable à celui de « cercle social » chez Simmel. Ces axiomes conçoivent l'individu et la société comme étant non pas une unité d'analyse qui existe d'emblée, comme par « nature », mais comme une formation sociale qui a émergé au fil d'interactions sociales, et à laquelle un observateur peut donner du sens ; une « identité sociale » comme les autres. En d'autres mots, « individu » n'est pas un terme interchangeable avec homo sapiens ; « individu » n'est pas un terme neutre ; il s'inscrit dans un contexte social de sens, historique. La biophysique ne peut pas expliquer ce qu'est un « individu », car il s'agit d'une identité sociale (porteuse de sens) et non pas de l'organisme biologique.

L'interactionnisme structural est l'une des deux approches ayant recours à l'analyse des réseaux sociaux. L'autre approche ayant recours à l'analyse de réseaux est l'individualisme méthodologique et est principalement portée par James Colman. Ici, l'individu est simplement considéré comme un cas particulier d'identité sociale et non pas l'unité fondamentale à préconiser et la rationalité de l'acteur y est conceptualisée comme un « style » (une façon de faire), et non pas comme explicative de l'action sociale). Les auteurs tels, Degenne et Grossetti ; Tilly ; Granovetter ; Burt et d'autres encore ont testé les concepts proposés par White et les ont développés. Pour soutenir l'idée selon laquelle, le cumul des interactions successives produit des relations, basées sur une certaine confiance (réduction de l'incertitude), devenant de véritables histoires structurantes et explicatives des formations des faits sociaux en place de la rationalisation qu'en donne l'acteur social. Elle se distingue aussi des autres approches par son recours au formalisme.

Comme axiomes dans l'interactionnisme structural, on retiendra : qu'il ne faut pas voir la société comme existante d'emblée, mais comme étant le résultat de processus de régulation sociale lui ayant donnée forme et voir la réalité sociale comme étant un chaos d'interactions où peuvent

apparaître des formations provisoirement stables. Ainsi, il faut voir le monde social comme intrinsèquement non-organisé et étudier l'émergence des formations sociales qui sont observées ; que le chaos intrinsèque et endémique engendre de l'incertitude, car il ne permet pas de prédire, prévoir ou anticiper avec certitude le déroulement des interactions sociales, ce qui tend à provoquer de l'angoisse justifiant le fait que l'identité sociale conditionne la construction sociale.

La notion d'identité sociale est dans la sociologie whittienne un des deux concepts clés C'est une formation sociale qui a pris forme au cours d'interactions sociales générant des histoires[]; avant d'être identifiable (une identité) elle n'est qu'une entité informe. Dans cette approche, les « individus », les « sociétés », sont des formations sociales identifiables auquel un observateur peut donner du sens, et qui ne sont pas explicables par la biophysique. Considérée comme étant l'unité fondamentale des sciences sociales, l'identité sociale se fonde sur un ensemble d'efforts de contrôle. À cet effet, le concept d'identité sociale se perçoit selon White (1992), comme étant entre autres un identifiant personnel, une sensibilité qui fait se sentir lié aux autres, appartenir à l'humanité, se sentir une personne. Toutes les identités résultent donc des efforts de contrôle qu'elles déploient lors des interactions.

En effet, afin de réduire les incertitudes et donc soulager l'angoisse, les entités sociales déploient des « efforts de contrôle », ce qui leur permet d'avoir prise sur leurs réalités. Dès lors à force d'« effort de contrôle » des interactions de la part des formations sociales à la recherche d'appuis, elles en viennent à prendre forme (émerger) et prendre assez de sens pour être reconnues par un observateur; il s'agit alors d'une identité sociale, pris en son sens général, définit par White (1992) et qui désigne : toute source d'action qui n'est pas explicable par la biophysique et à laquelle un observateur peut attribuer du sens.

Ainsi, pour continuer à se maintenir et à exister, malgré un chaos endémique animé par l'absence de régularité intrinsèque d'un ordre « naturel », les identités sociales vont déployer toutes sortes de « d'efforts de contrôle » pour survivre, sauf à se transformer, voire disparaître surtout comme axiome. Compte tenu du fait que les interactions sociales humaines sont portées par le langage humain et que celui-ci donne du sens, l'étude de la coévolution des formations sociales implique de s'intéresser aux histoires que sous-tendent les relations et au sens qui a été posé socialement lors des interactions sociales, sur et par les formations sociales elles-mêmes.

Or, dans l'interactionnisme structural l'action sociale est donc conceptualisée comme étant motivée par la volonté de réduire les incertitudes. Théoriquement, selon l'interactionnisme structural, un réseau social (ou plutôt dans ce cas précis un réseau socio-sémantique) est une structure sociale constituée d'identités sociales qui interagissent dans un espace de sens. Le réseau prend forme, se structure, à partir des histoires produites lors d'interactions qui définissent à fois les liens et les identités sociales. Les liens d'un réseau peuvent être hiérarchisés selon leur force : les notions de « liens faibles » et de « liens forts » sont issues des travaux sur le petit monde. Dans le cas de liens dits forts, il est souvent question de multiplicité (d'une multitude de liens, à divers niveaux) et donc, de relations autonomes (conjoint, parents, amis) de ce qui en découle, c'est le faible taux du gain par rapport aux pertes dans une situations sociale est également une explication justificative de l'action. La conséquence immédiate de ce manque de gain étant le statu quo et une absence d'engagement. Même en cas d'équivalence entre les pertes et les gains potentiels perçus, les acteurs tendent significativement vers l'aversion à la perte et donc, à ne pas agir.

Vues sous cet angle, les interactions prennent plus couramment la forme d'organisations sociales qui prescrivent, au moins en partie, les conditions dans lesquelles les interactions se déroulent ainsi que, selon le cas, les rôles attribués à chacun des membres de l'organisation. La régulation sociale dans ce type spécifique d'organisation sociale dépend principalement de la relation qui lie les membres à la firme. La connaissance (pouvant être associée à la notion d'expertise) engendre de la confiance en réduisant l'incertitude. Le but dans ces interactions sera d'aboutir aux relations autonomes ou la question du contrôle de l'interaction se pose le moins, en vertu de ce que les identités en actions dans ce contexte possèdent chacune une connaissance de l'autre, une sorte d'interconnaissance leur permettant à chacun de prévoir de façon fiable le comportement de l'autre, De ce fait, les relations personnelles sont le moins étudiées dans cette approche. Les partisans de l'interactionnisme structural soutiendront pour terminer, l'idée selon laquelle : « Tout changement doit provenir de la lutte contre l'inertie endémique de l'organisation sociale, c'est-à-dire, le changement vient de l'action nouvelle qui vient lever le blocage ».

Dans le cadre de cette étude, évoquer, *l'interactionnisme structurant* a été convoquée pour soutenir l'idée selon laquelle : « Tout changement doit provenir de la lutte contre l'inertie endémique de l'organisation sociale, c'est-à-dire, le changement vient de l'action nouvelle qui vient lever le blocage ». En effet, l'interaction avec d'autres individus à l'intérieur d'un groupe faciliterait en fait le développement de l'ensemble des composantes que possèdent les individus pour asseoir

leur développement. Pour Baker (2003, p. 4), parler d'interaction « présuppose des êtres capables d'agir, de délibérer, d'exercer une volonté ». Cette forme dialogique contextuelle et écologique est source d'expériences cognitives, affectives, qui au travers de l'échange conduisent à actualiser, structurer, restructurer ses connaissances, à s'engager, à se confronter, à évoluer, à avoir une interaction sociale dynamique car « c'est du dialogue que jaillit le sens » (Baker, 2003, p. 3). En ce sens, Baker rejoint Ebersole (1998), qui ont identifiées explicitement que les relations sociales jouaient un rôle significatif au sens donné à sa vie. Ainsi, Dialoguer, converser, entrer en relation avec, échanger, sont des actions communicatives entre des individus et/ou objets où l'interaction verbale, non verbale, comportementale, est interdépendante et agit sous influence mutuelle.

Une communauté existe ainsi par « une caractéristique partagée » dont les attributs peuvent être indifféremment les liens familiaux, une histoire, un mode de vie, un lieu d'origine, une tradition, des coutumes, etc.

A cette théorie, nous avons eu à adjoindre les théories de l'interaction symbolique de Fischer (2010) chez qui l'on retient l'idée qu'une situation donnée en relation avec la personnalité des individus concernés exerçait une influence sur *les comportements sociaux* adoptés. Elles peuvent être définies comme une étude de la dynamique des systèmes culturels. Elles montrent comment, à travers les normes, les traditions et les valeurs, ces systèmes sont utilisés ou interviennent comme facteurs d'influence des comportements.

3.3. LE DEVELOPPEMENT PAR INITIATIVES LOCALES ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL PROGRESSISTE

Le développement par initiatives locales est une approche qui émane d'une combinaison de plusieurs études réalisées par des chercheurs sur les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion mises en œuvre par des acteurs locaux et mobilisant des ressources de l'économie sociale (Klein & Champagne, 2011). Les analyses ont été portées surtout sur des « initiatives lancées en milieu local, par des acteurs locaux, visant l'amélioration des conditions et la qualité et du niveau de vie des citoyens » (Klein & Champagne, 2011, p.1). À travers ces études, les chercheurs ont voulu comprendre le développement des initiatives de mobilisation locale de la société civile dans un contexte de mondialisation à partir des outils d'analyse des mouvements sociaux, et particulièrement de la théorie de la mobilisation des ressources (Fontan et al., 2002). Ils ont cherché aussi à comprendre et expliquer par la suite, les processus par lesquels des acteurs s'organisent collectivement en vue du développement local.

Selon Klein (2008), ce modèle part du postulat que le développement local se repose sur une combinaison entre les ressources internes et externes, publiques et privées, individuelles et collectives ; et établie une relation ascendante entre le local et le global, entre le social et l'économique. Ce qui importe, en fait, ce n'est pas l'origine des ressources mobilisées et combinées, mais plutôt la **dynamique sociétale qui permet de les mobiliser pour le bien-être de la communauté local. Il propose enfin de compte de dépasser le localisme et de voir le développement local, par conséquent, comme étant le piédestal d'une approche globale.** Le rôle des initiateurs des actions locales, est ainsi défini, le développement d'un capital socio-territorial et la recherche de ressources diversifiées pour mener les actions. « Le développement par initiative locale prend donc la forme d'une lutte collective et d'un mouvement social territorialement ancré » (Klein et al. 2011, p. 321). Il s'inscrit, plus précisément, dans le courant de la mobilisation des ressources en mettant l'accent sur les réseaux permettant aux acteurs de mobiliser et de combiner diverses ressources et sur leur capacité de s'insérer dans des réseaux dans différents contextes et situations (ibid.).

3.3.1. Les étapes du développement par initiatives locales

Pour Klein et al., (2011), les différentes étapes du développement par initiatives locales sont vitales pour l'émergence, la croissance et la consolidation des initiatives locales cherchant la revitalisation des communautés. Elles peuvent se résumer comme suit :

3.3.1.1. L'étape du lancement de l'initiative

Il s'agit de projets qui débutent sous l'initiative d'un individu ou d'un groupe de personnes, le/la ou les leaders (s) du projet, dont la mise en œuvre est légitimée suite aux diagnostics des besoins de la collectivité locale et selon la perception de « conditions jugées défavorables pour la communauté » (Klein et al., 2011, p. 21-22). En effet, cette étape exige une action collective des leaders de qui vient l'idée du projet qui doivent mobiliser des gens dans leur entourage et leur localité en prenant appui sur les intérêts collectifs qu'ils tentent de défendre, pour ainsi constituer un « milieu d'action » collective. « Ils doivent défendre leur projet vis-à-vis d'autres acteurs ayant des intérêts différents » (Klein et al., 2011, p.22). Ils consacrent, leurs capacités financières et organisationnelles à assurer la viabilité du projet en s'associant également avec des institutions et des organisations externes. La lutte constante qu'ils mènent pour la réalisation de leurs initiatives constitue un élément important dans la création d'un sentiment de solidarité sociale entre eux et qui oriente leurs actions (Klein, 2008).

3.3.1.2. L'étape de la mobilisation par les acteurs des ressources internes et externes pour faire avancer le projet

Pour opérationnaliser et assurer la viabilité de leur projet, les acteurs locaux impliqués développent des stratégies pour mobiliser des ressources « organisationnelles, humaines, financières et politiques », tant locales qu'extérieures. Par conséquent, le tissage des liens solidarité locale, de concertation entre eux devient un élément important devant faciliter la mise en commun des efforts et l'accord sur les principes et les objectifs de leurs actions. Et, au fur et à mesure, il va se développer chez les acteurs, une conscience collective essentielle pour des actions communes de développement économique, social et culturel dans le territoire local (idem).

La théorie de la mobilisation des ressources aide, finalement, à comprendre et à analyser la dynamique de la mobilisation locale dans laquelle s'engagent des acteurs ou des réseaux d'acteurs qui mobilisent et combinent diverses ressources endogène et exogène pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans leur milieu de vie. C'est surtout ce qui nous porte à l'utiliser dans cette recherche comme grille d'analyse.

Salamon, (2002) dans le même optique aborde l'économie sociale comme approche basée sur les ressources locales. Selon l'auteur, l'économie sociale à l'instar de la nouvelle gouvernance suppose un développement porté non plus seulement par l'État et le marché mais aussi par celui de la société civile. Elle propose une nouvelle gouvernance basée sur une coordination de ces grands pôles de l'économie plurielle (Gendron, 2006, 2001). Cette diversification amène Gendron à souligner que « percevoir l'économie sociale sous l'angle d'un mouvement c'est faire état d'une nouvelle modalité de l'action sociale, c'est-à-dire une mobilisation qui ne s'exprime plus seulement dans les champs de l'institutionnel et du social mais aussi dans des domaines autrefois étrangers de l'économie (finance solidaire, commerce équitable, ...) ».

3.3.1.3. L'étape de la transformation par les acteurs du sentiment d'appartenance en conscience territoriale

L'action collective construite à l'aide de solidarité locale renforce le sentiment d'appartenance des acteurs au territoire local lequel sentiment d'appartenance ayant des impacts significatifs sur leurs organisations et favorisant l'institution des pratiques collectives et des mécanismes de gestion des tensions et des crises qui peuvent subvenir (Klein et al., 2011). Pour ces auteurs, cette conscience collective et territoriale pour l'action conjointe des acteurs constitue une base d'entrepreneuriat « partenariale » qui peut se cristalliser en institutions qui sédimentent

l'expérience laissée par l'action collective et qui, par l'apprentissage, agissent comme moyen favorable pour lancer de nouvelles initiatives reproduisant ainsi le cycle.

L'économie sociale avec ses nouvelles pratiques renvoie à la « transformation des pratiques économiques des acteurs sociaux, qu'elles soient portées par les mouvements sociaux ou même concrétisées par des acteurs traditionnels » (Gendron, 2004). Ceci implique, toujours selon l'auteur, que l'économie sociale tient compte à la fois des nouveaux mouvements sociaux et économiques mais propose aussi des réformes de la société et des institutions. En d'autres termes, l'économie sociale est source d'innovation sociale. Ainsi, Michel Callon démontre que « c'est là, en ce lieu qui semble être l'empire des technologies et des lois du marché, que gît le secret des innovations sociales, parce que c'est là que se décident la forme et le destin des collectifs dans lesquels nous vivons. Les marchés, alliés aux sciences et aux techniques, fabriquent des matters of concern, des sujets de préoccupation (Latour, 2000) qui suscitent l'émergence de groupes concernés qui en appellent à d'autres modalités d'innovation. Ce mouvement suppose à son tour la mise en place d'institutions politiques d'un genre nouveau. » (Callon, 2007, p.18), Il est essentiel de surmonter ces difficultés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et leur objectif principal de « ne laisser personne de côté ».

3.3.2. Cadre d'analyse du développement par les initiatives locales

Selon Klein & Champagne (2011), les initiatives communautaires de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par des acteurs locaux, mobilisant des ressources de l'économie sociale ont concouru dans le temps à la mise sur pied des stratégies de développement locales suite à la combinaison de plusieurs études réalisées par de nombreux chercheurs. Les analyses ont été portées surtout sur des « initiatives lancées qui visaient l'amélioration des conditions et la qualité du niveau de vie des citoyens ». A travers ces études, les chercheurs ont voulu comprendre le développement des initiatives de mobilisation locale de la société civile dans un contexte de mondialisation à partir des outils d'analyse des mouvements sociaux, et particulièrement de la théorie de la mobilisation des ressources Fontan et al., (2002). Ils ont cherché aussi à comprendre et expliquer par la suite, les processus par lesquels des acteurs s'organisent collectivement en vue du développement local. La notion de DELC n'a donc pas été engendrée par une réflexion théorique explicite : elle a émergé de pratiques sociales. Néanmoins, en nous appuyant sur la littérature existante, nous proposons en synthèse un cadre d'analyse reposant sur les points suivants :

3.3.2.1. Le pouvoir populaire (Community empowerment)

Swack et Mason (1987), donnent de ce point de vue un énoncé succinct en langue anglaise lorsqu'ils disent : «The starting premise for community economy development is that communities that are poor and underdeveloped remain in that condition because they lack control over their own resources» (Swack et Mason, 1987, p. 328).

L'impowment communautaire étant plus un principe d'action plutôt qu'une théorie, bien que Valable du point de vue de l'équité, reste insuffisant comme approche au développement. En effet, il conduit à mettre l'accent sur la lutte pour prendre le contrôle des ressources existantes, plutôt que sur la création de richesses nouvelles par la valorisation des ressources latentes, notamment de ce que la théorie économique appelle le «capital humain» Néanmoins, l'objectif de la reprise en mains de sa propre destinée par la communauté est un puissant facteur de motivation: il mobilise les énergies en vue de participer activement aux décisions qui affectent la communauté et ainsi récupérer des pouvoirs qui peuvent avoir été perdus par défaut.

3.3.2.2. Le développement organisationnel (Institution building)

Selon Swack et Mason (1987, p. 327), la constitution d'organismes communautaires permanents est un moyen essentiel pour que la collectivité puisse accéder au contrôle de ses ressources. Et sans doute la création d'organismes communautaires est-elle souvent vue par ses instigateurs comme un outil politique donnant accès aux ressources qui sont soumises au contrôle politique, à tous les niveaux de gouvernement (Perry, 1987, p. 194).

Mais Perry s'attache aussi à ce qu'il appelle institutionnal développement, qui conduit certains organismes (notamment des corporations de développement économique communautaire) à devenir des dépositaires de compétence technique en développement (ibid.). Or, l'existence d'organisations capables de prendre des décisions et de les exécuter est une condition préalable à l'utilisation efficace de l'aide financière et matérielle venue de l'extérieur.

3.3.2.3. Le développement du leadership local

Dans leur évaluation du système de soutien aux organismes communautaires mis en place à Pittsburgh, Lurcott et Downing (1987) insistent notamment sur l'importance d'un leadership local compétent. Cela exige un investissement. Car, les auteurs estiment qu'il faut au moins cinq ans d'expérience en planification, d'action politique (advocacy) et de formation sur le tas pour que les leaders communautaires soient capables de fonctionner efficacement. Lurcott et Downing (1987,

p. 467), parlent d'un processus de transformation des leaders de quartier en entrepreneurs en développement communautaire

3.3.2.4. La libération de l'entrepreneurship local

Pour Polèse et Coffey (1982), la vertu du DÉLC est justement de s'attaquer au manque d'entrepreneurship local, qu'ils considèrent comme l'une des causes du sous-développement. Plus exactement, Polèse et Coffey sont d'avis que « les mécanismes habituels de l'économie ne suffisent pas pour susciter l'éclosion des divers talents d'affaires locaux » (Polèse et Coffey, 1982, p. 14). Le DÉLC met donc en jeu un ensemble de moyens pour lever les principaux obstacles qui s'opposent à cette éclosion : le manque d'accès à l'information et au capital. Il s'agit de faciliter le lancement d'entreprises et d'améliorer leurs chances de survie grâce à des réseaux d'information, des programmes de formation et d'aide-conseil, des mécanismes d'accès aux ressources financières, etc.

Dans le cadre de ce mémoire, l'option portée sur la théorie du DÉLC s'est faite en vertu de ce que ce dernier prône et repose sur le développement des actifs intangibles de la communauté, soutenant l'idée obligatoirement l'hypothèse que la communauté possède des ressources ; un potentiel de développement. Mais l'auteur continue en disant que, si le potentiel ne s'est pas réalisé, c'est à cause des obstacles qui s'y opposent. C'est justement la résolution de ces obstacles qui fait l'objet de ce travail au moyen des stratégies portant sur les facteurs intangibles que sont : la mobilisation active et holistique de la collectivité et des acteurs autour de l'objectif du contrôle du processus de développement; la participation synergique des acteurs, l'harmonisation régulée des comportements dévalorisants, ce qui va aisément favoriser la création d'organismes communautaires fonctionnels et durables, pour la réalisation des projets et des infrastructures communautaires , favorisé par l'émergence d'un leadership compétent en matière de développement; la formation d'un entrepreneurship plus dynamique et plus apte à saisir les occasions de mettre en valeur les ressources locales.

L'intégration de ces différentes approches théoriques invite donc à booster la capacité et la motivation des individus à réguler leur comportement (Bandura, 2001). En d'autres termes, il s'agit de réfléchir à la manière dont ces différentes modalités contribuent à modifier les conditions et la qualité de vie des populations dans l'arrondissement de Yaoundé 4.

À cette approche de développement par initiatives, se joint à titre complémentaire, celle du développement local progressiste.

3.3.3. Développement local progressiste.

Le développement local du type progressiste, appelé aussi développement communautaire, est fondé sur une vision globale et sociale du développement et basé à la fois sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale, de façon à contrer les effets du développement de nature libérale et des interventions ou des non interventions de l'État (Tremblay, 1999). Il vise le renforcement des communautés locales sous tous les aspects (économiques, sociaux, culturels, identitaires, environnementaux) avec une prédominance sociale et l'intégration des notions du développement durable. Selon l'auteur, le développement local progressiste est, en effet, un modèle de développement où les notions de solidarité sociale, de prise en charge individuelle et collective, de contrôle réel sur les ressources locales et leur valorisation sont au cœur du changement souhaité et du contrat social proposé.

Cette perspective est dite progressiste parce que, contrairement à l'approche libérale qui favorise la coopération et la participation des acteurs locaux, elle cherche à mettre l'emphase sur le pouvoir local, sur la capacité des acteurs à s'engager eux-mêmes dans le processus de développement en vue de l'inclusion (d'individus ou de collectivités) et de la justice sociale. De plus, à contrario de la perspective libérale, telle qu'elle est définie dans la littérature, elle cherche à favoriser une transformation sociale. C'est pourquoi elle accorde une place plus importante aux dimensions sociales et communautaires du développement qu'à la dimension économique : « La dimension économique y est importante certes, mais en tant qu'un instrument permettant une certaine capacité d'action dans le but d'atteindre une « croissance sociale » (Fontan et al., 2002, p. 105).

Fontan (1993) l'associe au développement économique communautaire et le définit comme suit :

Le développement local progressiste est une stratégie globale de revitalisation socioéconomique d'une communauté marginalisée où, par la valorisation des ressources locales et le recours à de nouvelles solidarités, des organisations et des institutions contrôlées démocratiquement par des représentants de cette dernière sont créées, liées les unes aux autres, et assurent la délégation de représentants de la communauté à des institutions extérieures qui ont une influence sur la gestion des ressources locales (Fontan, 1993, p. 22).

De même que l'approche libérale, le développement de nature progressiste a aussi des caractéristiques qui lui sont propres lesquelles caractéristiques que nous allons présenter dans les lignes qui suivent. En fait, pour l'auteur (Fontan, 1993), les principales caractéristiques de cette approche sont les suivantes : a) le lieu d'intervention est une localité ou une partie de localité et le mot communauté s'y applique pour désigner un territoire spécifique, un groupe spécifique ou les deux ; b) des objectifs sociaux s'ajoutent aux objectifs économiques ; les deux types d'objectifs sont poursuivis conjointement par la capacité de ladite communauté à planifier et à réaliser un plan d'action ; c) la délégation des responsabilités, l'entraide et l'autonomie sont encouragées ; d'un préjugé favorable est accordé aux formes économiques alternatives, non traditionnelles (coopératives, entreprises alternatives, entreprises communautaires, autogestion, organisations sans but lucratif) ; e) un contrôle local sur la propriété des ressources et sur les institutions est visé ; f) les projets sont pensés en fonction de la communauté, en fonction de ses capacités et de ses besoins à court, moyen et long terme ; g) des efforts sont déployés pour minimiser les effets sociaux et économiques négatifs engendrés par le changement ; h) les organisations créées se veulent représentatives et responsables auprès de leur communauté. Elles sont liées entre elles par un réseau formel ou informel de DÉLC. ; i) les organisations délèguent des représentants aux instances, comités, tables de concertation qui, de par leur fonction, ont à prendre des décisions qui ont un impact sur le développement de leur communauté. (Fontan, 1993, p. 22-23).

En somme, s'il est vrai que ces deux approches de développement local font appel à certaines dimensions identiques comme la question de l'innovation, la synergie des acteurs, l'inscription territoriale du développement, etc., il reste qu'elles ont des différences fondamentales. Elles se diffèrent, notamment sur le plan des processus, des objectifs et des acteurs. Si l'approche traditionnelle fait appel davantage à l'entrepreneuriat individuel et en priorité aux acteurs du secteur marchand dans une optique de création d'emploi, l'approche progressiste recourt à l'entrepreneuriat collectif et fait davantage appel aux ressources communautaires et de l'économie sociale afin de briser le cercle de la pauvreté. Elle met sur pied des initiatives sociales et économiques pensées et élaborées par les populations elles-mêmes.

C'est cette aptitude à favoriser le développement, tant sur le plan économique que social qui rend les interactions communautaires intéressante come stratégie de réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

LA THEORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES AINSI QUE LA THEORIE DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX. Gusfield (1994).

La théorie de la mobilisation des ressources (TMR) se situe principalement dans la **perspective du comment**, mettant à la fois l'accent sur la **disponibilité des ressources** pour que les acteurs puissent se mettre en action, sur l'efficacité de cette action en termes de réponse politique, et sur la rationalité économique des acteurs à agir de concert avec d'autres (calcul coûts/bénéfices). On pourrait même dire que ce courant est plus centré sur le lien de l'acteur avec l'externe.

La théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS), quant à elle, se concentre davantage sur **le pourquoi**, mettant l'accent sur les dimensions culturelles et symboliques du phénomène de l'action collective et sur sa signification globale par l'analyse des formes que prend son organisation. Ce second courant semble davantage centré sur l'interne, sur la **production de sens** à l'intérieur même de l'acteur collectif.

Pour Gusfield (1994), chacune de ces théories examine des parties différentes du phénomène. Alors que la TMR s'intéresse à la dimension stratégique des mouvements et à leur succès/échec en termes de réponses institutionnelles, la théorie des NMS s'intéresse davantage à la production du sens et du lien social en tant que réactions à des mutations importantes dans la société, permettant ainsi de mieux la comprendre.

Tout bien considéré, ces deux courants semblent vouloir répondre à des questions de départ différentes, et bien que fondés sur des bases idéologiques opposées, nous permettent de croire que plusieurs éléments qu'ils comportent peuvent s'avérer complémentaires. En effet, *l'interaction avec d'autres individus à l'intérieur d'un groupe faciliterait en fait le développement de l'ensemble des composantes que possèdent les individus pour asseoir leur développement.*

A ce titre, que ce soit pour soutenir la conception plus positive du soi, le développement de nouvelles compétences ou de la conscience critique, le sentiment de n'être pas seul, d'avoir des pairs sur qui s'appuyer et avec lesquels s'entraider et se soutenir mutuellement fourniraient un terreau des plus fertiles.

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE

Cette partie comprend trois chapitres à savoir: La méthodologies de l' étude, présentation et analyses des résultats, interprétation des résultats.

CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre sera consacré aux méthodes et techniques d'investigations en lien avec la démarche utilisée pour la collecte des données et les techniques d'analyse y afférentes. Aussi, après le rappel de la question de recherche, nous y exposerons les hypothèses et leurs modalités, les méthodes utilisées pour l'étude. Nous montrerons aussi nos outils de collecte des données et la population de notre recherche avant de présenter les techniques d'analyse inhérentes à chaque instrument.

4.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES

Dans le cadre de cette recherche, il est question d'explorer l'existence possible d'un lien significatif entre **les interactions communautaires et les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain** dans le but de vérifier si une meilleure gestion des interactions au sein des communautés peut favoriser en termes de stabilisation, les efforts de lutte contre la pauvreté.

4.1.1 La question de recherche

La question de recherche à laquelle veut répondre notre étude est la suivante : les interactions communautaires ont-elles un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain ?

4.1.2. Les hypothèses et leurs variables.

L'hypothèse est une affirmation provisoire suggérée comme explication d'une question posée. Elle sert à engager une réflexion plus ou moins approfondie et orientée vers des informations plus ou moins précises. Pour Grawitz (2000, p. 398), « l'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits observés. Ceux-ci rassemblés ; elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie ». Une hypothèse est donc une affirmation provisoire concernant la relation supposée entre deux ou plusieurs variables et qui, après l'investigation sur le terrain ou en laboratoire peut être confirmée ou infirmée. Dans le cadre de ce travail, il a été émis, une hypothèse générale et plusieurs autres hypothèses opérationnelles.

L'hypothèse générale et les hypothèses de recherche formulées sont présentées ci-dessous.

4.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables

Comme réponse provisoire à la question de recherche, nous avons formulé une hypothèse générale qui stipule que : les interactions communautaires ont un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

L'hypothèse étant un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs variables, et la variable elle-même étant une caractéristique qui peut prendre différentes valeurs pour exprimer des degrés et des quantités, notre hypothèse générale est constituée de deux variables. La variable indépendante (VI), c'est celle que nous manipulons dans le but de contrôler ou d'analyser ses effets sur le comportement étudié. La variable dépendante (VD), elle est celle qui va subir les effets de la variable indépendante, elle est la réponse mesurée par le chercheur. Ainsi, nous avons comme :

-Variable indépendante (VI) : les interactions communautaires.

En effet, comme le signale Grawitz (1993, p.347) : « l'hypothèse ne peut être utilisable que sous certaines conditions. Elle doit avant tout être vérifiable ». Autrement dit, les variables mises en relation par l'hypothèse générale doivent être définies pour permettre des observations, précises. De ce fait, l'appui a été fait sur un corpus théorique pour opérationnaliser la variable indépendante de notre hypothèse générale. Cette opérationnalisation nous a permis d'obtenir quatre (04) modalités qui sont :

- Modalité VI.1 : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources.

-Indicateur :

- Développement de la Gestion et de l'organisation
- La communication et la prospection
- Le développement des relations, et engagements
- Mise en commun puissante des acteurs
- *La mise en commun coordonnée et globale des structures et collectivités*
- *La mise en commun coordonnée des ressources*

- Indices :

❖ **Ressources humaines :**

- Populations : Femmes, hommes, jeunes, ménages mono parentaux,

- Acteurs et groupes : Leaders (exécutif, municipal, judiciaire, autorités administratives et gouvernementales), sociétés et entreprises privées, maires, autorités, organismes et organisations engagement, confiance, amitié, qualification, etc.)

- Ressources Intellectuelles : Capital humain (pour la conception des projets)

- Encouragés à être responsables et à s'orienter elles-mêmes

❖ **Ressources Matérielles :**

- Terre, minéraux...

- Matériaux (Fer, ciment, bois

- Machettes, houes Brouette,

- Appareils technologiques(Ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteurs).....

❖ **Ressources Financières :** Argent, frais financiers divers, Etc. (

- **Modalité VI.2 : La participation inclusive et synergique des acteurs**

- **Indicateurs :** - *La collaboration inclusive des acteurs*

- *Collaboration synergique (Action coordonnée de plusieurs) des acteurs*

et des groupes.

- **Indices :**

❖ Le modèle individuel

❖ Le modèle collectif

❖ Bonne gouvernance

❖ Transparence

❖ Lisibilité

❖ Traçabilité

❖ Visibilité

❖ Efficience

❖ La participation spontanée (revendiquer un projet, contester un projet et/ou se mobiliser pour la mise en place d'un projet)

❖ La participation-action (contributions en nature ; contributions financières

❖ La participation comme processus (rôle dans la gestion du projet)

❖ Participation comme phase opérationnelle (habileté).

- **Modalité VI.3. L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements.....**

Indicateur :

- Décentralisation et normalisation des comportements dévalorisants

- Décentralisation et bonne gouvernance

- **Indices**
 - ❖ Bonne gouvernance
 - ❖ La différence des valeurs (Genre, niveau de vie des individus)
 - ❖ Les valeurs culturelles (influencées par l'appartenance ethnique)
 - ❖ Les valeurs religieuses de l'individu (l'appartenance à un mouvement religieux)
 - ❖ Les valeurs sociales de l'individu (la position sociale des acteurs)
 - ❖ Initiation à la maîtrise de la langue de travail.
 - ❖ Les représentations réciproques des acteurs (la position socio-professionnelle des uns, le sentiment de décrochage social des autres)
 - ❖ Lutte contre les actes de corruption (amélioration des dysfonctionnements en cours dans les services, détournements de deniers et corruption)
 - ❖ Amélioration du climat de suspicion et de méfiance au sein des groupes
- **Modalité VI 4 : La création des organismes communautaires, et réalisation des infrastructures et projets communautaires.**
- **Indicateurs**
 - ❖ **Création des infrastructures communautaires :**
- **Indices** Comités de développement, Ecoles communautaires, micro-finances logements communautaires, centres d'éveil communautaires, radios communautaires, création des organismes, Création des comités de développement, des centres de formation et d'animations; des Centres d'alphabétisation formels et non formels ; champs communautaires, maison de la femme communautaire etc.
 - ❖ Création des projets communautaires
- **Indices :**
 - Planification (Situation problème et Diagnostique des besoins ; préparation)
 - Objectifs
 - Etapes de réalisation
 - _ Montage du projet
 - Suivi
 - Evaluation
- **Variable dépendante (VD) : Les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain**

La méthode des seuils de pauvreté utilise les dépenses totales des ménages comme mesure du niveau de vie. Des enquêtes nationales auprès des ménages du type des « Living Standard Measurement Survey – LSMS » (Enquête de mesure des niveaux de vie) conduites par la Banque mondiale sont ainsi classiquement utilisées pour estimer les seuils de pauvreté et mesurer l'incidence de la pauvreté. Un panier de biens et services correspondant avec les habitudes de consommation locale et satisfaisant un niveau préétabli de besoins de base pour une personne est construit et évalué sur la base des prix locaux à la consommation.

La construction d'index de pauvreté sur la base d'indicateurs décrivant différentes dimensions de la pauvreté se retrouve dans différents domaines. L'Index de Développement Humain en est une illustration connue (Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD, 1999) : l'IDH se base sur trois dimensions (l'éducation, l'espérance de vie et les revenus par tête) et cherche à donner une vision plus nuancée du développement d'un pays que le simple chiffre du produit intérieur brut par habitant. Au niveau des IMF, le « housing index » est souvent utilisé, en particulier en Asie auprès des modèles de type Grameen Bank pour cibler les services vers une population pauvre (Hatch et Frederick, 1998).

Un des avantages de cet index vient du fait que les indicateurs tels que la qualité des murs et du toit peuvent être obtenus sur simple inspection visuelle. Les indicateurs peuvent par ailleurs être facilement ajustés aux conditions locales (quels sont localement les différents types de matériaux utilisés dans la construction des murs, des toits, etc. ?). Cette simplicité et son coût limité ont rendu populaire le « housing index », souvent utilisé pour sélectionner des clients.

Les limites du Housing index portent d'une part sur une pondération arbitraire des différents indicateurs : pour s'adapter aux différences nationales et régionales dans l'habitat, le poids affecté à chaque indicateur est arbitrairement fixé par l'institution qui utilise l'index. D'autre part, la prise en compte d'une dimension unique de la pauvreté peut réduire sa pertinence, en particulier dans des zones d'habitat homogène. Dans la présente recherche, nous avons utilisé la « Poverty Assessment Tool » qui cherche à saisir outre les ressources humaines, l'habitation, la sécurité alimentaire et vulnérabilité et les Actifs, indicateurs qui nous permettent de saisir cette variable.

❖ **Les ressources humaines**

- . Niveau d'éducation des adultes
- . Profession/occupation des adultes

- . Nombre d'enfants
- ❖ **L'habitation** :Type de toit, Type de murs, Type de sol, Observation sur les conditions de la structure de l'habitation, Mode d'accès à l'eau potable, Type de connexion électrique, Source d'énergie pour la cuisine, Type de latrines
- ❖ **La sécurité alimentaire et vulnérabilité** :Nombre de repas servis sur les deux derniers jours, Fréquence hebdomadaire de 3 mets de luxe (viande de bœuf, viande de poulet, fromage), Fréquence d'achat de l'aliment de base (riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.), Occurrence de la faim dans le dernier mois, Occurrence de la faim sur les 12 derniers mois.

Partant de la description des variables de notre hypothèse générale, l'on peut symboliser les hypothèses de recherche selon la structure logique factorielle de nos hypothèses de recherche qui se présentent comme suit :

Tableau 01 : Plan factoriel de nos hypothèses d'étude

VI : Les interactions communautaires.	VD : Les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.
<i>Mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources X1</i>	$X_1 * Y = X_1Y$
<i>La participation inclusive et synergique des acteurs X2</i>	$X_2 * Y = X_2Y$
<i>L'harmonisation régulée des comportements dévalorisants, (gouvernance planifiée et développement durable) X3</i>	$X_3 * Y = X_3Y$
<i>La création des organismes et infrastructures communautaires X4.</i>	$X_4 * Y = X_4Y$

HR1 : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR2 : La participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR3 : L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

HR4 : La création des organismes communautaires d'économie sociale, et la création des Infrastructures et projets communautaires à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 02 : Représentation synoptique des variables, des modalités, des indicateurs et des indices de l'H.G.

Hypothèse Générale	Variable indépendante	Modalités	Indicateurs	Indices	Variable Dépendante	Indicateurs	Indices
Les interactions communautaires ont un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé 4.	Les interactions communautaires	HR 1 La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources	La mise en commun coordonnée des acteurs (individuels et collectifs) et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Ressources humaines: individus, Etat, (autorité groupes, structures. ❖ Ressources Matérielles ❖ Ressources Financières ❖ Ressources Intellectuelles(Conception des projets) ❖ Etc., engagement, confiance, amitié, qualification, etc.) ❖ Encouragés à être responsables et à s'orienter elles-mêmes 	les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé 4.	<p>Les ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Femmes, jeunes handicapés, couples personnes seules ,institutions , organisations , organismes, ONG ...) <p>L'habitation</p> <p>La sécurité alimentaire et vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Niveau d'éducation des adultes ➢ Profession/occupation des adultes ➢ Nombre d'enfants ❖ Type de toit ❖ Type de murs ❖ Type de sol ❖ Observation sur les conditions de la structure de l'habitation ❖ Mode d'accès à l'eau potable ❖ Type de connexion électrique ❖ Source d'énergie pour la cuisine ❖ Type de latrines ➢ . Nombre de repas servis sur les 2 derniers jours ➢ . Fréquence hebdomadaire de 3 mets de luxe (viande de bœuf, viande de poulet, fromage) ➢ . Fréquence d'achat de l'aliment de base (riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.) ➢ . Occurrence de la faim dans le dernier mois ➢ . Occurrence de la faim sur les 12 derniers mois

	Les interactions communautaires	HR 2 La participation inclusive et synergique des acteurs	La collaboration inclusive et synergique des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le modèle individuel ❖ Le modèle collectif ❖ Bonne gouvernance ❖ Transparence ❖ Lisibilité ❖ Traçabilité ❖ Visibilité ❖ Efficience ❖ Participation spontanée ❖ La participation-action (Contributions en nature ; Contributions financières) ❖ Participation processus (Rôle dans la gestion du projet) ❖ Participation comme phase opérationnelle (Habilité) 	les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé 4.	<p>Les ressources humaines</p> <p>L'habitation</p> <p>La sécurité alimentaire et vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau d'éducation des adultes ➤ Profession/occupation des adultes ➤ Nombre d'enfants ❖ Type de toit ❖ Type de murs ❖ Type de sol ❖ Observation sur les conditions de la structure de l'habitation ❖ Mode d'accès à l'eau potable ❖ Type de connexion électrique ❖ Source d'énergie pour la cuisine ❖ Type de latrines ➤ . Nombre de repas servis sur les 2 derniers jours ➤ . Fréquence hebdomadaire de 3 mets de luxe (viande de bœuf, viande de poulet, fromage) ➤ . Fréquence d'achat de l'aliment de base (riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.) ➤ . Occurrence de la faim dans le dernier mois . Occurrence de la faim sur les 12 derniers mois
--	---------------------------------	---	--	--	--	--	---

	Les interactions communautaires	HR 3 L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants	normalisation des comportements dévalorisants	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La différence des valeurs (Genre, niveau de vie des individus) ❖ Les valeurs culturelles (influencées par l'appartenance ethnique) ❖ Les valeurs religieuses de l'individu (l'appartenance à un mouvement religieux) ❖ Les valeurs sociales de l'individu (La position sociale des acteurs) ❖ Les questions de maîtrise de la langue de travail ❖ Les représentations réciproques des acteurs (La position socio-professionnelle des uns, le sentiment de décrochage social des autres) ❖ Réduction des actes de corruption source de dysfonctionnements en cours dans les services, détournements de deniers et corruption ❖ collaboration entre les membres (climat de suspicion et de méfiance) 	les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé 4.	Les ressources humaines L'habitation La sécurité alimentaire et vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau d'éducation des adultes ➤ Profession/occupation des adultes ➤ Nombre d'enfants ❖ Type de toit ❖ Type de murs ❖ Type de sol ❖ Observation sur les conditions de la structure de l'habitation ❖ Mode d'accès à l'eau potable ❖ Type de connexion électrique ❖ Source d'énergie pour la cuisine ❖ Type de latrines ➤ . Nombre de repas servis sur les 2 derniers jours ➤ . Fréquence hebdomadaire de 3 mets de luxe (viande de bœuf, viande de poulet, fromage) ➤ . Fréquence d'achat de l'aliment de base (riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.) ➤ . Occurrence de la faim dans le dernier mois ➤ . Occurrence de la faim sur les 12 derniers mois
--	---------------------------------	--	---	---	--	---	---

	<p>Les interactions communautaires</p>	<p>HR 4 La création des organismes et réalisation des projets et infrastructures communautaires</p>	<p>la mise sur pied de structures communautaires</p> <p>Montage des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les associations de développement ❖ Les comités de développement ❖ Les marchés locaux ❖ Les écoles communautaires ❖ Les centres communautaires d’alphabétisation ❖ Les centres communautaires de formations ❖ Les centres d’animation et d’éveil communautaires ❖ Infrastructures connectives (concernent principalement les voies permettant d’accéder à la communauté) ❖ Infrastructures protectrices (petites structures auxiliaires à faible coût installées à diverses fins communautaires). ❖ Structures socio-économiques (petites structures qui résultent d’initiatives locales visant à assurer la prospérité socio-culturelle et économique d’une communauté) ❖ Installations d’eau et d’assainissement essentielles (installations secondaires construites dans les communautés pour répondre aux besoins en matière d’approvisionnement en eau et d’assainissement) ❖ Systèmes de communication essentiels (petites installations communautaires axées sur les technologies de l’information et de la communication. ❖ Etapes de réalisation d’un projet. 	<p>Les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l’arrondissement de Yaoundé 4.</p>	<p>Les ressources humaines</p> <p>L’habitation</p> <p>La sécurité alimentaire et vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Niveau d’éducation des adultes ➤ Profession/occupation des adultes ➤ Nombre d’enfants ❖ Type de toit ❖ Type de murs ❖ Type de sol ❖ Observation sur les conditions de la structure de l’habitation ❖ Mode d’accès à l’eau potable ❖ Type de connexion électrique ❖ Source d’énergie pour la cuisine ❖ Type de latrines ➤ . Nombre de repas servis sur les 2 derniers jours ➤ . Fréquence hebdomadaire de 3 mets de luxe (viande de bœuf, viande de poulet, fromage) ➤ . Fréquence d’achat de l’aliment de base (riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.) ➤ . Occurrence de la faim dans le dernier mois . Occurrence de la faim sur les 12 derniers mois
--	--	--	---	--	---	--	---

Source : Auteure

4.2. TYPE DE RECHERCHE

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche quantitative et qualitative de type descriptif et corrélationnel. Elle se veut descriptive en ce sens qu'elle envisage recenser les éléments qui entravent la bonne marche des stratégies de l'éradication des fluctuations de la pauvreté. Elle est corrélationnelle parce qu'elle fait référence à la relation qui existe entre nos différentes variables et cherche à ressortir la corrélation dépendante qui s'établit entre les interactions communautaires et la stabilisation des efforts de lutte contre la pauvreté.

4.3 DELIMITATION METHODOLOGIQUE ET STRATEGIQUE DE LA RECHERCHE

4.3.1 Stratégies méthodologique, démarche et leurs justifications

Selon Pinard et al. (2004), le choix d'une méthode de recherche est relatif à la nature de la problématique à l'étude, à la nature des préoccupations spécifiques et des objectifs de la recherche et donc aux intérêts du chercheur.

Nous rappelons que l'objectif principal de cette étude est d'analyser et d'appréhender, au regard des dimensions de d'Amartya SEN, la stratégie de gestion à laquelle correspondent les interactions communautaires. L'analyse de nos travaux s'est effectuée suivant deux démarches : L'une quantitative, et l'autre qualitative.

4.3.1.1. L'approche qualitative

Avec la démarche qualitative, nous appréhendons les spécificités des relations au sein des pratiques et initiatives de stabilisation des efforts de lutte contre la pauvreté. Cette démarche nous aide également à comprendre plusieurs aspects des dynamiques sociales ou des relations socioéconomiques entre les acteurs qui interviennent dans le processus de développement local. Il s'agit d'appréhender les dynamiques socio-économiques et politiques entreprises dans le cadre des pratiques d'actions et initiatives de lutte contre la pauvreté dans les communautés de Yaoundé IV.

Avec la démarche qualitative, telle qu'elle est définie par Pinard et al., (2004), nous avons la possibilité d'intégrer les expériences ou le vécu des acteurs afin d'étudier et d'analyser sa construction sociale, sa nature et les interactions qui interviennent dans le processus de sa construction.

Ce qui nous intéresse dans l'utilisation de cette méthode, finalement, c'est le fait qu'elle donne l'occasion aux acteurs d'exprimer leur propre compréhension des stratégies

communautaires de lutte contre la pauvreté (préciser la stratégie.....). C'est aussi parce qu'elle nous aide à explorer et d'analyser les dimensions et les impacts du de la bonne gestion des interactions communautaires sur les conditions de vie des familles, ainsi que sur le développement des communautés « Elle met l'accent sur l'expérience subjective des individus dans leur transaction avec leur environnement. La compréhension de ce qui est vécu et la recherche de sens individuel au vécu sont donc prioritaires à tout autre objectif » (Pinard et al., 2004, p.61).

Cette étude comparative nous permet d'analyser les différentes dimensions entre les acteurs selon qu'ils évoluent en zone urbaine ou rurale. Ce qui nous permet de mieux établir les dynamiques et l'enchevêtrement qui s'opèrent dans le cadre du fonctionnement et de l'organisation au sein des pratiques dites communautaires. Ainsi, à l'aide de plusieurs techniques relatives à cette stratégie, nous avons pu collecter des données nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

4.3.1.2. L'analyse qualitative

L'analyse dite qualitative ici ne l'est que spécifiquement, car elle devait favoriser une connaissance plus approfondie sur les dynamiques dans les différents quartiers de l'arrondissement de Yaoundé IV parcourus lors de nos investigations. Le but était d'expliquer plus profondément les comportements et les perceptions dans les circonstances réelles que vivent les populations à la différence des études fondées sur des mesures, qui quantifient ce qui se déroule dans un environnement.

En effet, l'analyse de contenu considéré dans nos travaux est une analyse de contenu quantitative, l'importance est liée aux quantités. A ce sujet Aktouf (1987, p. 114) pense que « *surgie du dénombre d'établir des fréquences d'apparition des éléments retenus comme unités d'information ou de signification* ». En effet les tableaux montrant des faits spécifiques, des faits reflétant un phénomène observé, doivent être explicites ou encore clarifiés par une analyse de thématiques particulières pour chaque catégorie de tableau.

Il ressort que dans notre étude, un ensemble d'outil a été utilisé pour analyser notre phénomène et expliquer lien entre les interactions communautaires et les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain. Par ailleurs, l'analyse de contenu qui est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible nous a permis de traiter les données qualitatives d'un point de vue sémantique (Andreani, Conchon, 2001). Autrement dit, le traitement sémantique des données qualitatives consiste à étudier les idées des sujets interrogés (analyse empirique), les mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation). Dans le cas de ce

traitement dit « sémantique », l'analyse a été conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de contenu.

4.4. SITE DE L'ETUDE

Cette recherche se déroule à Yaoundé capitale politique du Cameroun, et les investigations à cet effet s'effectuent dans l'arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, Région du Centre.

4.4.1- Présentation du site de l'étude :

Historiquement parlant, la commune de l'arrondissement de Yaoundé IV a été créée en 1974 conformément au Décret n° 74/193 du 11 mars 1974. Ce 4^{ème} arrondissement de Yaoundé est instauré commune d'arrondissement en 1987 suivant le Décret 87-1365 portant création de la Communauté urbaine de Yaoundé.

L'arrondissement de Yaoundé 4 est composé de populations cosmopolites originaires des dix régions du Cameroun. L'arrondissement de Yaoundé IV est situé dans le département du Mfoundi, Région du Centre. Il est limité au Nord par l'arrondissement de Yaoundé V, au Sud par le département de la Mefou et Akono, à l'Est par la Mefou et Afamba et à l'Ouest par l'arrondissement de Yaoundé III Elle compte plus de 800 000 Ames regroupées dans 65 quartiers dont les plus important sont : Mimboman, Ntouessong Mvog Mbi, Odza, Nkomo, Biteng Awae, Mvog Manga, Ewonkan, Nkolo Awae, Mbog-Abang, Ekoumdoum, Kondengui, Ekounou, Ekié, Ndamvout, Mvan, Nkolndongo, Mfoundassi, Messamme-Ndongo, Toutouli, Meyo, Abome et Minkan.

4.4.2. Justification du choix du site de l'étude

Le choix de l'arrondissement de Yaoundé IV pour nos investigations porte d' une part sur le caractère économique voire multidimensionnel des activités de cette circonscriptions qui est parallèlement dotée de populations d'horizons divers, tel qu'on dira de cet arrondissement qu'il est le Cameroun en miniature. D' autre part, le choix de ce site s'est effectué sur la base de la prolifération des personnes vivant en situation de pauvreté extrême dans les périphéries des quartiers de cet arrondissement. A cet effet, on y rencontre entre autres, des personnes sans abris, des chômeurs, des jeunes en proie au banditisme et a la prostitution comme seule source de revenue, mettant a mal la population, la plus part, en proie aux problèmes alimentaires avec plusieurs enfant a charge. De ce fait, la commune d'arrondissement de Yaoundé IV est considérée comme étant non seulement le plus grand centre industriel du Mfoundi, disposant d'un tissu associatif de plus de 400 organisations de la société civile et des activités

économiques diverses, mais aussi et surtout, de ces fluctuations de la pauvreté en terme de d' inégalité de richesse et de conditions de vie criardes entre les populations au sein d' un meme environnement. On voit de ce fait des populations s'investir ici dans le petit commerce tant formel qu'informel, les prestations de services, le transport urbains et dans l'agriculture dans les zones péri-urbaines. Cependant, on y observe des instabilités en terme de croissance, avec une pléthore de petits commerces informels très peu à la hauteur de la satisfaction des besoins recherchés. Ce qui soulève des questionnements quant à la nécessité d'intervenir et revoir les stratégies a mettre en œuvre leur insertion dans le monde de l' entrepreneurial, ou dans des associations et organismes, susceptibles de changer leurs cconditions de vie.

4.5. POPULATION ET ÉCHANTILLON

Sous ce titre, nous commencerons par présenter la population d'étude avant de nous intéresser à l'échantillon lui-même.

4.5.1 Population de l'étude

En statistique, une population est un ensemble fini d'objets (les individus ou unités statistiques) sur lesquels une étude se porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes. La population d'étude est le périmètre d'étude qui correspond à l'ensemble d'individus étudiés. Il s'agit du groupe total entier sur lequel travail le chercheur. Ainsi d'après Angers (1992, p.238), il s'agit d'« un ensemble d'éléments ayant une ou plusieurs caractéristiques en commun qui les distinguent d'autres éléments et sur lesquels porte l'investigation ». Il découle de ces définitions que la population de notre étude est constituée de 800 000 personnes vivant dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

De cette population, nous avons extrait un certain nombre d'individus qui répondent à certaines caractéristiques de pauvreté et de vulnérabilité, afin de constituer un groupe représentatif appelé échantillon. Pour constituer cet échantillon nous avons mis sur pied des critères discriminants qui seront appelés critères de sélection.

Les critères de sélection des participants permettent une discrimination qui conduit à une homogénéité nécessaire de l'échantillon afin de pouvoir inférer les résultats de la recherche. Les critères de sélection concernent aussi les personnes ayant fait l'objet d'entretiens que ceux ayant été sujets d'enquêtes par questionnaire. Pour les hommes et femmes ayant participé à notre recherche de terrain et en vertu de leur rapport avec le phénomène de pauvreté, ou alors de l'avoir vécu d'une manière ou d'une autre, il fallait, durant la période allant du 10 juillet au 12 septembre 2022 : (1). Etre victime de déplacement interne ; (2) Appartenir à un foyer mono

parental ; (3) Etre décroché scolaire ; (4) Etre parent chômeur de longue durée ; (5) Etre mère célibataire sans emploi avec plusieurs enfants à charge (6) Etre Sans emploi et sans logement. (7) Faire partie d' un ménage d' époux chômeurs sans activité fixe.(8) Etre sans emploi et sans domicile fixe.

4.5.2. Technique d'échantillonnage utilisée

L'échantillonnage est un processus par lequel on choisit un certain nombre d'éléments dans une population de telle manière que les éléments choisis représentent ladite population. Il s'agit d'une notion importante en recherche, car lorsqu'on ne peut pas saisir un phénomène dans son ensemble, il est nécessaire d'opérer des mesures en nombre fini, afin de représenter ledit phénomène. À en croire Bacher repris par Rossi (1992, p.27), « les techniques d'échantillonnage ont toutes pour objet, le choix, dans une population définie que l'on veut décrire, un certain nombre d'éléments qui devront présenter les mêmes caractéristiques que la population. » En d'autres mots, l'échantillonnage est la sélection d'une partie dans un tout. L'échantillon, c'est la forme réduite de la population mère puisqu'ayant les mêmes caractéristiques. C'est un ensemble d'individus extraits d'une population initiale de manière aléatoire ou non, de façon à ce qu'il soit représentatif de cette population.

Dans la présente étude, nous avons procédé à un échantillonnage à choix raisonné dans certains quartiers de l'arrondissement de Yaoundé IV. Il s'est agi de tirer une portion de la population de telle manière que chaque membre y ait une chance égale d'être sélectionné. Ceci, afin de mieux sélectionner un échantillon représentatif.

4.5.3. Echantillon d'étude

Au regard de la technique d'échantillonnage ci-dessus décrite, notre échantillon d'étude est composé outre de 333 participants constitué de personnes et groupes de personnes constitués ou non en communautés associatives et organismes, vivant en majorité en situation de pauvreté et de vulnérabilité que nous qualifions ici de « pauvreté – vulnérabilité », qui ont fait l'objet d'enquête par le questionnaire et l'entretien, soit, 333 questionnaires auprès de ces populations, et 06 entretiens auprès de six leaders ciblés au sein de cinq communautés. Cette technique nous a permis de prélever l'échantillon de telle sorte qu'il présente toutes les caractéristiques de la population parente. Aussi avons-nous distribué nos 333 questionnaires aux femmes et aux hommes, et les entretiens à 06 leaders (hommes et femmes) ciblés dans les quartiers de l'arrondissement, tel que présentés ci-dessous :

Tableau 03. Distribution des participants selon le quartier de résidence

Q00. Quartier de résidence :	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Abome	49	14,7	14,7	14,7
Ekounou	27	8,1	8,1	22,8
Kodengui	29	8,7	8,7	31,5
Messamendongo	14	4,2	4,2	35,7
Meyo	37	11,1	11,1	46,8
Mimboman	15	4,5	4,5	51,4
Valide Minkan	14	4,2	4,2	55,6
Mvan Nord	9	2,7	2,7	58,3
Mvog-Mbi	35	10,5	10,5	68,8
Nkolndongo	31	9,3	9,3	78,1
Odza	58	17,4	17,4	95,5
Toutouli	15	4,5	4,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Ce tableau sur la géolocalisation des participants par rapport au quartier de résidence laisse voir que pour 58 participants soit 17,4% du poids total de l'échantillon, le quartier de résidence est Odza. Viennent ensuite les participants qui habitent les quartiers Abomé (environ 15%), Meyo (11,1%) et Mvog-Mbi (près de 11%). Les observations montrent également qu'à l'exception des quartiers Nkolndongo (9,3%), Kodengui (près de 9%), et Ekounou (8,1%), les autres quartiers Mimboman et Tougouli (4,5%) chacun, Minkan et Messamendongo avec respectivement 4,2% chacun Mvan-Nord est le seul quartier qui totalise le plus petit des scores soit près de 3%.

Après avoir présenté la population, le type d'échantillonnage et l'échantillon de notre étude, nous allons à présent nous intéresser à l'instrument de collecte de données.

4.6. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES DE L'ETUDE

Plusieurs instruments permettent la collecte des données en sciences humaines. Parmi ceux-ci, on peut entrer autre citer, le questionnaire, l'entretien, l'interview, le focus group discussion. A ce titre, le chercheur doit s'assurer que l'instrument choisi mesure effectivement ce qu'il prétend examiner. C'est dans ce sens que Grawitz (2001), soutient que dans la recherche, la nature même des informations qu'il convient de recueillir pour atteindre l'objectif commande les moyens pour le faire. En effet, il est indispensable d'approprier l'outil à la recherche, l'objectif à atteindre détermine le choix de la technique.

Pour optimiser la possibilité d'atteindre les objectifs de notre étude, nous avons fait usage d'un questionnaire et d'une grille d'entretien adressés aux hommes et femmes dans 12 quartiers de l'arrondissement de Yaoundé IV.

4.6.1. Le questionnaire

La psychologie, science sociale par essence, dispose d'une kyrielle d'instruments de collecte de données à l'instar du questionnaire. En reprenant Mucchielli (1984), Chaffi (2007) affirme que le questionnaire est une suite de propositions, ayant une certaine forme et un certain ordre, sur lesquels on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé. A ce titre, l'enquête par questionnaire est un outil méthodologique d'observation qui comprend un ensemble de questions qui s'enchainent de manière structurée et logique. Dans le cadre de cette étude, le questionnaire a été monté sur la base des différentes variables de notre recherche, qui sont au nombre de cinq (05).

4.6.1.1 Présentation du questionnaire

Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette recherche est introduit par un paragraphe d'avant-garde qui explique aux sujets outre les principes éthiques, le caractère académique de la recherche et la consigne. Il est structuré en sections numérotées de 0 à V. La première section porte sur l'identification des participants et constitue la (Section 0). Il est question ici de recueillir des informations générales sur les participants notamment, celle en relation avec leurs caractéristiques sociodémographique (sexe, âge, situation matrimoniale, religion du chef de ménage, niveau d'instruction et diplôme le plus élevé).

Les sections I à IV expose les items en relation avec nos quatre variables indépendantes contenues dans nos hypothèses de recherche. Il s'agit des items surs : la mobilisation active et holistique des acteurs, la participation inclusive et synergique des acteurs, l'harmonisation régulée des cultures et comportements dévalorisants et la création des organismes communautaires et la réalisation des projets.

La dernière section (V) expose les items en relation avec la variable dépendante. Elle est subdivisée en trois sous sections : les Ressources humaines, l'habitation et la sécurité alimentaire, éléments sur lesquels nous avons axé la mesure de la fluctuation de la pauvreté.

Dans son économie, ce questionnaire comporte les questions fermées, semi-fermées et les questions ouvertes.

4.6.2. L'entretien

Selon Blanchet (1987), l'entretien de recherche est un échange entre deux personnes, un interviewer et un interviewé conduit et enregistré par l'interviewer, ce dernier ayant pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire de l'interviewer sur un thème défini dans le cadre de la recherche.

L'entretien est donc une situation d'échange conversationnel dans laquelle un interlocuteur, enquêteur ou clinicien, extrait une information d'un enquêté ou d'un patient, information initialement inscrite dans la biographie de l'autre. Les interviewés ont été choisis en fonction de leur implication dans le processus lié à l'opportunité entrepreneuriale. Il s'agit de dirigeants d'entreprises ou de fondateurs. Interroger le dirigeant nous a permis de cerner les caractéristiques individuelles de ce leader entrepreneurial de la firme.

Afin d'éviter les biais liés à notre méthodologie, nous avons concentré nos entretiens sur des phénomènes marquants pour les individus (forte implication (Glick et al., 1990)), et nous avons conduit l'entretien de manière peu directive afin de ne pas pousser les répondants à reconstruire les faits (Miller et al., 1997). Cela a également conduit à limiter le biais lié à la concentration unique sur une dimension spécifique liée au développement de l'opportunité en contexte multiculturel ainsi que celui de rationalisation du dirigeant.

4.6.2.1 Présentation de l'entretien : La grille d'entretien

Les entretiens ont été recueillis et retranscrits par thème à l'aide d'une grille appelée « Grille d'entretien » constituée des thèmes respectant les quatre modalités de notre variable indépendante auxquelles nous avons adjoint, la variable dépendante

Suivant des interviews ou entretiens libres / ouverts. Elle se présente comme il suit:

THEMES	REPONSES
De la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources	
De la participation inclusive et synergique des acteurs	
De l'harmonisation régulée des comportements dévalorisants	
De la création des organismes communautaires de réalisation des infrastructures communautaires et projets	

4.7. LA DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES

Dans cette partie, notre travail se décomposera en deux phases : une dite de pré-validation du questionnaire qui est la pré-enquête et l'autre la collecte des données proprement dite, appelée enquête. La première phase sera effective une fois que le questionnaire sera validé par le directeur de la recherche ; puis suivra immédiatement la phase de collecte proprement dite.

4.7.1. La pré-enquête

Elle consiste à tester sur un échantillon réduit, l'instrument prévu pour l'enquête dans l'optique d'en vérifier la validité et la facilité des questions. Il était question pour nous d'éprouver notre questionnaire sur le plan de la forme et du fond. Ceci ayant pour fondement de souligner si possible les lacunes, de les corriger le cas échéant et de s'assurer qu'il répond effectivement à notre objectif.

Nous avons procédé au test de fiabilité de notre instrument de collecte de données le 03 avril 2021. Ce test a été effectué auprès de 50 participants (hommes et femmes) aussi bien au sein de la mairie de Yaoundé IV que dans les quartiers Odza et Ekounou soit 10 agents de la mairie et 30 participants résidant dans les quartiers Odza et Ekounou auprès de l'arrondissement de Yaoundé IV

4.7.2. L'enquête proprement dite

Nous avons réalisé l'enquête proprement dite durant la période allant du 11 février au 24 mai 2021, auprès des populations des quartiers ciblés dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Pour ce qui relève du volet quantitatif, nous avons ainsi distribué au total 333 questionnaires. Le mode d'administration adopté était direct. Ici, les questions sont directement posées à l'enquêté qui remplit lui-même le questionnaire et/ou donne les réponses verbales en autorisant au chercheur de les recueillir pour remplir le questionnaire.

En ce qui concerne le volet qualitatif, notre collecte de données a été effectuée à l'aide d'entretiens semi-directifs à travers la grille d'entretien préalablement élaborée. Ce type d'entretien souligne Blanchet et Gotman (2010), se caractérise par le fait que l'intervieweur laisse un espace assez large à l'interviewer pour donner son point de vue. Aussi, les questions posées doivent relativement être ouvertes. Nous avons considéré au regard de notre échantillon que les entretiens semi-directifs symbolisent la manière la plus appropriée pour nous de recueillir nos données qualitatives.

4.7.3. L'enquête et ses difficultés

Les problèmes et difficultés auxquels nous avons fait face dans le cadre de la distribution de nos outils de collecte de données ont porté entre autres sur le refus de certains chefs de quartiers qui exigeaient de accords et autorisations de recherche émanant de leurs autorités administratives à savoir, le préfet ou le sous-préfet, malgré celles de l'université et de la mairie de Yaoundé IV. Que nous possédions déjà. Condition qui a été remplie, et nous avons continué la collecte des données. Aussi, nous avons été confrontés au problème d'analphabétisme de plusieurs acteurs qui, bien qu'ayant la possibilité de s'exprimer en la langue française ne savent ni lire, ni écrire. Aussi, certains ne maîtrisaient carrément pas le sujet objet de notre recherche. Sans oublier les populations qui déclaraient avoir faim ou soif, tout en soutenant que l'Etat les avait abandonnés, car, pour eux l'Etat demeure pourvoyeur. Ce qui ralentissait d'avantage l'évolution de nos investigations, alors même que nous attendions beaucoup d'eux. Malgré ces légers écueils, les données ont valablement été recueillies.

Il est à présent nécessaire de présenter la technique utilisée pour procéder à l'analyse des résultats qui découlent de ces investigations.

4.8. TECHNIQUES D'ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des données nous permet de montrer la plausible relation qui existerait entre les deux variables. Pour ce faire, nous avons choisi le test d'hypothèse, méthode généralement utilisée pour la vérification d'une hypothèse. Cette technique nous donne la latitude non seulement de manipuler une variable en vue d'obtenir ses effets sur une autre, mais aussi de chercher le rapport qui existe entre les variables indépendante et dépendante d'une hypothèse. C'est ce qui justifie le choix du Bravais-Pearson comme outil statistique parce qu'il permet d'établir le lien de dépendance entre deux variables qualitatives.

4.8.1. Analyse quantitative

Les techniques de traitement et d'analyse des données dépendent de la nature des Variables, du modèle de recherche et des hypothèses de recherche. Compte tenu de l'effectif de notre échantillon, nous avons estimé d'utiliser l'outil informatique (l'ordinateur en l'occurrence) pour traiter nos données. S'agissant des moyens de traitement électronique des données, De Landsheere (1976, p.303) affirme : « non seulement ils facilitent le travail et assurent une haute précision, mais ils augmentent considérablement les possibilités du chercheur ».

Pour rentrer nos données dans l'outil de traitement informatique en l'occurrence l'ordinateur, nous nous sommes servis du logiciel compatible CS-Pro dans sa version 6.1. Nous avons ensuite utilisé le programme S.P.S.S. (Statistical Package for Social Sciences dans sa dernière version anglaise 20.0) pour effectuer les différentes opérations de vérification et d'analyse. Ces programmes de traitement et d'analyse des données de notre étude ont été rédigés avec l'aide d'un informaticien. Nous avons eu à préparer les différents types de croisements à faire entre les variables de nos hypothèses de recherche. Nous avons ensuite eu à indiquer les opérations à effectuer et les calculs statistiques à appliquer. Pour analyser les données de notre recherche, nous avons utilisé les statistiques descriptives et inférentielles.

La statistique descriptive permet de décrire le nombre de la population d'étude. Les résultats du questionnaire nous permettent de dresser le tableau de fréquence, de pourcentage. Ces fréquences nous aident à comparer les caractéristique, les différentes modalités et d'analyser les résultats obtenus.

La recherche du test statistique devant s'appliquer à l'analyse inférentielle des données d'une étude dépend de la nature des variables des hypothèses de recherche. Il apparaît ainsi que le test statistique sert à vérifier si la relation entre les variables de l'étude ou la différence entre les groupes observés est significative.

Cette technique nous a permis non seulement de manipuler une variable en vue d'obtenir ses effets sur une autre, mais aussi de rechercher les rapports qui existent entre les variables indépendante et dépendante d'une hypothèse. Nous avons ainsi étudié les variations de ces items dans les croisements avec les variables explicatives de nos hypothèses de recherche. Pour cela, plusieurs tests spécifiques nous ont permis d'observer et de déterminer la variabilité de nos items sur les hypothèses : Ce sont les tests pour la fiabilité à échelles suivants : Scale (Strict) ; Scale (Parallèle) et Scale (Alpha).

4.8.2. L'analyse qualitative

Pour cette recherche, nous avons opté pour l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est une technique de traitement de données préexistantes par recensement, classification et quantification des traits d'un corpus. Pour ce qui relève de cette étude, nous avons procédé en trois étapes essentielles : la retranscription des données, le codage des informations et le traitement des données.

Avant de commencer l'analyse, la première étape fait l'inventaire des informations recueillies et les met en forme par écrit. Ce texte (appelé verbatim) représente les données brutes

de l'enquête. La retranscription organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audio ou vidéo, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle (Auerbach et Silverstein, 2003).

Les données qualitatives se présentent sous la forme de textes (de mots, phrases, expression du langage, ou d'informations symboliques (gestes, ton de la voix, impressions...)). Elles peuvent correspondre à une retranscription d'une interview, à des notes d'observations sur le terrain, à des documents écrits de nature diverse (récits, compte-rendu, réponses à des questions). Selon les objectifs de l'étude, ces données sont destinées, une fois analysées, à documenter, à décrire et à évaluer en détail une situation, un phénomène ou une décision, à comparer, à mettre en relation et à en expliquer les causes, à prédire les comportements et les facteurs de succès et d'échecs. Dans cette perspective, nous avons retranscrit nos interviews.

CHAPITRE 5. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Notre travail est descriptif et inférentiel. Au niveau de son aspect descriptif, il s'agit d'une présentation brute des données collectées sur le terrain. Quant à sa dimension inférentielle il est question de présenter les analyses statistiques qui ont conduits à nos résultats. Le travail ici consiste à ressortir les données recueillies à l'aide de notre instrument de recherche après dépouillement. Il est question de présenter ces données dans des tableaux et de les commenter par la suite ; puis de s'atteler à des analyses des statistiques inférentielles.

5.1. PRÉSENTATION ET ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNÉES

Les résultats de cette recherche sont présentés dans des tableaux de distribution des fréquences. Ce sont des tableaux à une ou à deux entrées et ne contenant qu'une ou deux variables. Ils présentent les catégories de variable et les données numériques correspondantes. Sur la première colonne se trouve le nom de la variable et sur les autres lignes de la même colonne, ses diverses catégories jusqu'à « total ». Dans la deuxième colonne, est indiqué l'effectif, le nombre d'informateurs correspondants à l'une ou l'autre catégorie. La troisième colonne contient, le pourcentage calculé sur l'ensemble des informateurs du tableau se trouvant dans l'une ou l'autre catégorie. Les colonnes quatre et cinq reprennent respectivement les pourcentages valides et cumulé.

5.1.1. Données sociodémographiques des participants

Diverses raisons permettent de comprendre l'intérêt que peut avoir les questions sociodémographiques pour une étude. De prime à bord, il est bon à savoir que, lorsqu'on veut interroger un échantillon représentatif d'une population, la connaissance de la distribution des caractéristiques démographiques des participants aide à déterminer à quel point l'échantillon reproduit la population. On comprend dès lors que des questions sociodémographiques donnent des renseignements très précieux.

Tableau 04. Distribution des participants selon le genre

Q01. Sexe :		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sans réponse	1	,3	,3	,3
	Masculin	177	53,2	53,2	53,5
	Féminin	155	46,5	46,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données du tableau ci-dessus portent sur le genre. A l'observation, on constate que notre échantillon d'étude est composé de 333 participants inégalement répartis entre les genres. Ainsi, nous avons 177 participants du genre masculin soit 53,2% des participants contre près de 47% des participants du genre féminin. A l'analyse, l'on observe ici que la forte

représentativité des participants de genre masculin, relève de leur large majorité dans les effectifs de la population ayant décidé du choix du lieu de résidence. L'analyse des données sur le genre des participants de notre échantillon nous permet de constater qu'il existe une proportion quasi-nulle de 0,3% n'ayant pas donnée de réponse à cet item.

Tableau 05. Distribution des participants selon la classe d'âge

Q02. Dans quelle classe d'âge vous situez-vous ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	[18 - 24 ans]	37	11,1	11,1	11,1
	[25 - 35 ans]	86	25,8	25,8	36,9
	[36 - 44 ans]	112	33,6	33,6	70,6
	[45 - 54 ans]	91	27,3	27,3	97,9
	[55 ans et plus [7	2,1	2,1	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des données issues du tableau ci-dessus montrent dans l'ensemble que les populations de notre recherche sont très jeunes (- 55 ans) avec un taux de représentativité global se situant à près de 98%. Pris isolément, les données montrent que les participants les plus représentés ont un âge compris entre 36 et 44 ans soit près de 34% du pourcentage global de représentativité suivi de ceux des participants ayant entre 45-54 ans avec 27,3%. Par contre, les populations dont l'âge varie de 25-35 ans et 18-24 ans représentent respectivement près de 26% et 11,1% du poids de l'échantillon. De même, on observe qu'il existe 2,1% de participant âgés de plus de 55 ans. Ces informations justifient globalement le fait que les populations de l'arrondissement de Yaoundé IV se situent dans la courbe des statistiques élaborées au plan national où les populations sont de plus en plus jeunes.

Tableau 06. Distribution des participants selon le statut matrimonial du chef de ménage

Q03. Situation matrimoniale du Chef du ménage :		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Célibataire	4	1,2	1,2	1,2
	Marié(e) monogame	152	45,6	45,6	46,8
	Marié(e) polygame	42	12,6	12,6	59,5
	Veuf/Veuve	77	23,1	23,1	82,6
	Séparé(e)/Divorcé(e)	48	14,4	14,4	97,0
	En union libre	10	3,0	3,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données du tableau n°00 ci-dessus sur le statut matrimonial du chef de ménage permettent d'observer que 61,2% des participants de notre échantillon est en union dans ses diverses formes. Pris isolément, cette catégorie de participants représente respectivement près de 46% de participants mariés sous le régime monogamique contre 12,6% de ceux qui sont

mariés dans le régime polygamique alors que seulement 3% de l'échantillon des participants est en union libre. Les données permettent aussi de noter que 21,3% de l'ensemble des participants de notre sous échantillon est constitué de veufs et/ou des veuves alors que la proportion des participants séparés et/ou divorcés est de près 14,4%. Toutefois, force est de signaler que seulement une infime minorité de 1,2% des participants est célibataire. A l'analyse, il s'agirait probablement des participants dont l'âge varie entre 18 et 35 ans qui sont dans la tranche de l'incertitude quant au devenir d'un couple dans une zone où les grandes activités se résument au commerce des produits manufacturés et/ou agricoles.

Tableau 07. Distribution des participants selon la religion du chef de ménage

Q04. Religion du chef de ménage :		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Catholique	155	46,5	46,5	46,5
	Protestant(e)	34	10,2	10,2	56,8
	Autre chrétien(ne)	24	7,2	7,2	64,0
	Musulman(e)	10	3,0	3,0	67,0
	Animiste	54	16,2	16,2	83,2
	Autre religion	51	15,3	15,3	98,5
	Pas de religion	5	1,5	1,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation des données du tableau n°00 ci-dessus, il apparaît que les participants sont de diverses obédiences religieuses avec une large domination de chrétiens. En effet, nous avons d'une part les catholiques, les protestants et autres chrétiens qui totalisent 64% du poids de l'ensemble de représentativité. Dans cette majorité, les catholiques totalisent 46,5% contre 10,2% de participants qui relèvent du protestantisme et 7,2% des autres chrétiens. Viennent ensuite les animistes et les participants relevant des autres religions indo-pakistanaïses avec respectivement les scores de 16,2% et 15,3% contre seulement 3% des participants qui se réclament musulmans. Les données montrent aussi qu'une proportion assez négligeable soit 1,5% de participants se réclame n'avoir pas de religion. Au regard de ses valeurs, le constat pose que la grande majorité des participants appartient aux obédiences religieuses les plus anciennes et que contrairement à d'autres arrondissements dans la ville de Yaoundé, l'arrondissement de Yaoundé IV est celui qui dont le nombre de musulmans est inférieur à la moyenne de la ville.

5.1.2. Présentation et analyse descriptive des données sur la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources

Tableau 08. Distribution des participants selon leur opinion sur l'effectivité de la mise en commun coordonnée des acteurs et des ressources

Q05. A votre avis, la mise en commun coordonnée des acteurs et des ressources est-elle effective dans votre localité ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	333	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain

Les données du tableau ci-dessus portent sur l'effectivité de la mise en commun coordonnée des acteurs et des ressources dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Analysées sous cette approche, l'on observe que l'ensemble des participants déclare être « Tout à fait en désaccord » avec cette perception soit une proportion nette de l'ordre de 100% du poids global de l'échantillon, c'est-à-dire que pour tous ces participants, les groupes d'acteurs, s'ils n'avaient pas pour vocation d'élaborer seuls le programme, d'en formuler les objectifs, se devaient de faire vivre une démarche d'élaboration participative jusqu'à l'action.

Tableau 09. Distribution des participants selon leurs croyances que les membres de la collectivité se mettent ensemble pour discuter et envisager les projets de développement les concernant

Q06. Croyez-vous que les membres de votre collectivité se mettent ensemble pour discuter et envisager les projets de développement les concernant ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Tout à fait en désaccord	214	64,3	64,3	64,3
	En désaccord	119	35,7	35,7	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation du tableau ci-dessus, nous remarquons que l'ensemble des participants de notre étude ne partage pas cette croyance. Analysées isolément, les données montrent que 64,3% des participants de notre étude déclarent être « tout à fait en désaccord » avec cette croyance contre près de 36% des participants simplement « en désaccord ».

Tableau 10. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations

Q07. Etes-vous d'avis que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	209	62,8	62,8	62,8
	En désaccord	119	35,7	35,7	98,5
	Ni en accord, ni en désaccord	5	1,5	1,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation du tableau ci-dessus, il ressort que plus de la grande moitié des participants observés déclarent n'être pas d'avis favorable au fait que les membres de la collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations avec un pourcentage cumulé de près de 99%. Parmi eux, près de 33% se reconnaissent être « tout à fait en désaccord » avec cette opinion contre 35,7% de ceux qui le sont simplement « en désaccord ». Par ailleurs, les données montrent que 1,5% des participants demeure indécis quant à cette opinion.

Tableau 11. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles allouées aux projets de développement des populations

Q08. Pensez-vous que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles allouées aux projets de développement des populations ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	5	1,5	1,5	1,5
	En désaccord	144	43,2	43,2	44,7
	Ni en accord, ni en désaccord	184	55,3	55,3	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau sur la mise en commun par les membres de la collectivité de tout ou partie des ressources financières allouées aux projets de développement des populations au sein de leur arrondissement montre une variété d'opinion des participants. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité, nos participants jugent inutile de prendre position dans le débat et demeure indécis avec un taux de représentativité net de l'ordre de 55,3%. Par ailleurs, les observations montrent que la modalité « En désaccord » dispose à elle seule d'un taux de représentativité de 43,2% tandis que la modalité « Tout à fait en désaccord » totalise seulement près de 2%.

Tableau 12. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité se concertent sous forme de réunion d'échanges lors de la conception des projets de développement

Q10. A votre avis les membres de votre collectivité se concertent-ils sous forme de réunion d'échanges lors de la conception des projets de développement ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	En désaccord	124	37,2	37,2	37,2
	Ni en accord, ni en désaccord	189	56,8	56,8	94,0
	Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre une variété d'opinion des participants sur le fait que les membres de la collectivité se concertent sous forme de réunion d'échanges

lors de la conception des projets de développement. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité, nos participants demeurent indécis quant à leur prise de position soit près de 57%. Par ailleurs, les observations montrent que pour la modalité « En désaccord » dispose à elle seule d'un taux de représentativité de 37,2% tandis que seulement 6% des participants sont « Tout à fait d'accord » avec cette opinion.

Tableau 13. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que les membres de la collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de votre communauté

Q11. Pensez-vous que les membres de votre collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de votre communauté ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tout à fait en désaccord	26	7,8	7,8	7,8
En désaccord	119	35,7	35,7	43,5
Valide Ni en accord, ni en désaccord	10	3,0	3,0	46,5
Tout à fait en accord	178	53,5	53,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation du tableau ci-dessus, il en ressort que près de 44% des participants de notre étude sont d'avis que les membres de la collectivité ne reconnaissent pas l'existence d'une autorité au sein de leur communauté. Pris isolément, les données montrent près de 36% des participants se disent être « en accord » avec cet avis contre 7,8% de ceux qui le sont mais à l'extrême. Par ailleurs, les données montrent que si 3% des participants sont indécis, près de 54% est « tout à fait en accord » que les membres de leur collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de la communauté.

Tableau 14. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non de l'amitié entre les membres de la collectivité y compris en dehors des rencontres inhérentes aux projets de développement.

Q14. A votre avis, existe-t-il de l'amitié entre les membres de votre collectivité y compris en dehors des rencontres inhérentes aux projets de développement ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tout à fait en désaccord	4	1,2	1,2	1,2
Ni en accord, ni en désaccord	5	1,5	1,5	2,7
Valide En accord	16	4,8	4,8	7,5
Tout à fait en accord	308	92,5	92,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'analyse des données du tableau ci-dessus, nous remarquons au premier degré qu'une grande majorité des participants de notre étude est d'avis favorable qu'il existe de l'amitié entre les membres de la collectivité y compris en dehors des rencontres inhérentes aux projets de développement leur maison ne se trouve pas dans un environnement sain. Dans cette catégorie, près de 93% des participants sont « tout à fait en accord » avec cette opinion contre

4,8% de ceux qui le sont simplement. Les observations montrent également que si 1,2% des participants sont « tout à fait en désaccord » avec cette opinion il existe près de 2% des participants pour lesquels cette opinion laisse indifférent.

5.1.3. Présentation et analyse descriptive des données sur la participation inclusive et synergique des acteurs.

Tableau 15. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est individuel.

Q17. Etes-vous d'avis que votre mode de participation dans votre collectivité est individuel ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tout à fait en désaccord	184	55,3	55,3	55,3
En désaccord	5	1,5	1,5	56,8
Ni en accord, ni en désaccord	118	35,4	35,4	92,2
En accord	6	1,8	1,8	94,0
Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des données contenues dans ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec leur mode de participation individualiste dans leur collectivité. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité (près de 57%), nos participants pensent que leur mode de participation dans leur collectivité n'est pas individualiste. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « Tout à fait en désaccord » et « En désaccord », le taux de représentativité est respectivement de 55,3% et près de 2%. L'analyse permet de dire que cette proportion relative tend vers la majorité absolue si l'on y associe la valeur des « indécis » qui totalisent 35,4% de taux de représentativité. Il apparaît aussi qu'une proportion assez représentative des participants a un mode de participation individualiste. Ainsi à parité égale avec ceux des participant totalement en désaccord, on relève près de 2% des participants qui disent simplement être « en accord » contre 6% des participants qui le sont à l'extrême.

Tableau 16. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est collectif

Q18. A votre avis, mode de participation dans votre collectivité est collectif ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide				
Tout à fait en désaccord	199	59,8	59,8	59,8
En accord	114	34,2	34,2	94,0
Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec ce mode de participation. Pris isolément, les observations montrent que pour

les modalités « tout à fait en désaccord » et « En accord », le taux de représentativité est respectivement de près de 59% et de 34,2%. Il apparaît aussi qu'une proportion non négligeable des participants est « Tout à fait en accord » avec cette idem.

Tableau 17. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est spontané

Q19. Pensez-vous que votre mode de participation dans votre collectivité est spontané (revendiquer un projet, contester un projet et/ou se mobiliser pour la mise en place d'un projet) ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	5	1,5	1,5	1,5
	En désaccord	184	55,3	55,3	56,8
	En accord	144	43,2	43,2	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés (56,8%) déclarent ne pas être d'avis du caractère spontané du mode de participation dans leur collectivité. Parmi eux, 55,3% se reconnaissent simplement en désaccord contre 1,5% de ceux qui le sont à l'extrême. Par ailleurs, les données montrent que 43,2% des participants sont totalement en accord avec le fait que leur mode de participation est spontané.

Tableau 18. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est participation-alibi-information

Q20. Croyez-vous le mode de participation-alibi-information (absence de moyens d'analyser et de comprendre ce qui se passe) est le mode dominant qu'utilisent les membres de votre collectivité ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	5	1,5	1,5	1,5
	En désaccord	189	56,8	56,8	58,3
	En accord	119	35,7	35,7	94,0
	Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
Total		333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des données contenues dans le tableau ci-dessus montre que 189 participants de notre échantillon et représentant une proportion de l'ordre de 58,3% ne sont pas d'avis que le mode de participation-alibi-information (absence de moyens d'analyser et de comprendre ce qui se passe) est le mode dominant qu'utilisent les membres de leur collectivité. Pris isolément, les données montrent que près de 57% d'entre eux le sont simplement contre 1,5% de ceux qui le sont à l'extrême. Dans la cohorte de ceux des participants qui sont d'avis que le mode de participation-alibi-information est dominant chez les membres de leur

collectivité, l'on s'aperçoit que près de 36% sont « en accord » contre 6% de ceux qui sont « tout à fait en accord ».

Tableau 19. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fait que leur mode de participation dans votre collectivité est participation-approbation-consommation-consultation–concertation

Q21. A votre avis, la participation-approbation-consommation-consultation–concertation (vient qui veut ou qui peut) est le mode par excellence des membres de votre collectivité ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	En désaccord	189	56,8	56,8	56,8
Valide	En accord	144	43,2	43,2	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés (près de 67%) est d'avis que la participation-approbation-consommation-consultation–concertation (vient qui veut ou qui peut) est le mode par excellence des membres de leur collectivité contre 43,2% de ceux qui sont simplement en accord.

Tableau 20. Distribution des participants selon leurs opinions sur la pratique de la participation-action dans la collectivité

Q22. Pensez-vous que votre collectivité fait usage de la participation-action (Contributions en nature ; Contributions financières, etc.) ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Tout à fait en désaccord	184	55,3	55,3	55,3
	En désaccord	5	1,5	1,5	56,8
Valide	En accord	138	41,4	41,4	98,2
	Tout à fait en accord	6	1,8	1,8	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec l'usage de la participation-action par les membres de la collectivité. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « tout à fait en désaccord » et « en désaccord », le taux de représentativité est respectivement de 55,3% et 1,5%. Il apparaît également qu'une proportion non négligeable des participants est d'avis contraire. Ainsi 41,4% des participants interrogés penche pour la modalité « en accord » contre près de 2% de ceux qui déclarent s'aligner simplement sur la modalité « tout à fait en accord ».

Tableau 21. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme moyen.

Q23. Dans votre localité vous faites usage de la participation comme moyen (Rôle limité dans la prise de décision) ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	189	56,8	56,8	56,8
	En accord	6	1,8	1,8	58,6
	Tout à fait en accord	138	41,4	41,4	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que dans leur majorité (près de 57%), les participants déclarent être totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle la participation comme moyen est utilisée dans leur localité. L'analyse montre cependant que 41,4% des participants sont « tout à fait en accord » avec cette opinion contre près de 2% de ceux qui déclarent être simplement « en accord ».

Tableau 22. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme processus.

Q24. La participation comme processus (Rôle dans la gestion du projet) est un mode utilisé par les membres de votre collectivité ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	189	56,8	56,8	56,8
	En accord	118	35,4	35,4	92,2
	Tout à fait en accord	26	7,8	7,8	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés (près de 57%) déclarent être « tout à fait en désaccord » avec l'idée de la participation comme processus par les membres de la collectivité. Par ailleurs, les données montrent que 35,4% des participants sont « en accord », avec cette opinion alors qu'il est cependant fort remarquable qu'une proportion non négligeable de participants (près de 8 %), le sont à l'extrême.

Tableau 23. Distribution des participants selon l'usage de la participation comme phase opérationnelle

Q25. Dans votre collectivité, utilisez-vous aussi la participation comme phase opérationnelle (Habilité) ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	189	56,8	56,8	56,8
	En désaccord	6	1,8	1,8	58,6
	En accord	20	6,0	6,0	64,6
	Tout à fait en accord	118	35,4	35,4	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre diverses opinions des participants en relation avec l'usage de la participation comme phase opérationnelle par les membres de leur collectivité. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité (58,6%), nos participants ne partagent pas ce point de vue. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « tout à fait en désaccord » et « en désaccord », le taux de représentativité est respectivement de 56,8% et de près de 2%. L'analyse permet également de voir qu'une proportion non négligeable des participants s'inscrit en faux avec les premiers. Ainsi 35,4% des participants interrogés penche pour la modalité « tout à fait en accord » contre 6% de ceux qui déclarent s'aligner simplement sur la modalité « en accord ».

5.1.4. Présentation et analyse descriptive des données sur l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants

Tableau 24. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non de la différence des valeurs dans leur collectivité

Q26. A votre avis, la différence des valeurs (genre, niveau de vie des individus) existe dans votre collectivité ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tout à fait en désaccord	186	55,9	55,9	55,9
En désaccord	121	36,3	36,3	92,2
Valide En accord	6	1,8	1,8	94,0
Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec l'existence ou non de la différence des valeurs dans leur collectivité. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur grande majorité, nos participants s'inscrivent en faux contre cette opinion. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « Tout à fait en désaccord » et « En désaccord », le taux de représentativité est respectivement de près de 56% et de 36,3%. Il apparaît aussi qu'une proportion non négligeable des participants est d'avis contraire. Ainsi près de 2% des participants interrogés penche pour la modalité « En accord » contre 6% de ceux qui déclarent s'aligner sur la modalité « Tout à fait en accord ».

Tableau 25. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des valeurs culturelles au sein de la collectivité

Q27. Pensez-vous que les valeurs culturelles (influencées par l'appartenance ethnique) existent au sein de votre collectivité ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Tout à fait en désaccord	5	1,5	1,5	1,5
En désaccord	195	58,6	58,6	60,1
Valide En accord	113	33,9	33,9	94,0
Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés déclarent ne pas connaître l'existence des valeurs culturelles dans leur communauté avec un pourcentage cumulé de 60,1%. Parmi eux, près de 59% se reconnaissent dans la modalité « En désaccord » contre 1,5% de ceux qui s'inscrivent dans la modalité « Tout à fait en désaccord ». Par ailleurs, les données montrent que près de 34% des participants sont en accord avec cette opinion. Puis, l'on note une proportion de 6% des participants qui sont « Tout à fait en accord ».

Tableau 26. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des valeurs religieuses de l'individu qui influencent la vie des membres de la collectivité

Q28. Croyez-vous que les valeurs religieuses de l'individu (l'appartenance à un mouvement religieux) influencent la vie des membres de votre collectivité ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	En désaccord	308	92,5	92,5	92,5
	Ni en accord, ni en désaccord	5	1,5	1,5	94,0
	En accord	20	6,0	6,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que dans leur grande majorité (92,5%), les participants déclarent n'être pas d'avis qu'il existe les valeurs religieuses de l'individu (l'appartenance à un mouvement religieux) qui influencent la vie des membres de la collectivité. Dans cette proportion, l'analyse montre que près 93% des participants sont « en désaccord » avec cette opinion contre 1,5% de ceux qui déclarent être « indécis ». De même, l'observation des données montre que pour 6% des participants, cette opinion est à l'antipode de leurs croyances. Pour eux, il existe les valeurs religieuses de l'individu qui influencent la vie des membres de la collectivité.

Tableau 27. Distribution des participants selon leurs opinions sur les questions de maîtrise de la langue de travail comme facteur freinant la participation des membres aux programmes de la collectivité

Q29. Votre opinion est que les questions de maîtrise de la langue de travail (français et/ou anglais) empêchent les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	3	,9	,9	,9
	En désaccord	307	92,2	92,2	93,1
	En accord	3	,9	,9	94,0
	Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que dans leur grande majorité (93,1%), les participants déclarent que les questions de maîtrise de la langue de travail (français et/ou

anglais) ne constituent pas un facteur freinant la participation des membres aux programmes de la collectivité. Dans cette proportion, l'analyse montre que près 92,2% des participants sont « en désaccord » avec cette opinion contre 0,9% de ceux qui déclarent être « tout à fait en désaccord ». Cette proportion est identique à celles des participants qui s'inscrivent en faux et penchent pour la modalité « en accord ». De même, l'observation des données montre que pour 6% des participants, cette opinion est à l'antipode des premières tendances. Pour eux, les questions de maîtrise de la langue de travail (français et/ou anglais) constituent un facteur freinant la participation des membres aux programmes de la collectivité.

Tableau 28. Distribution des participants selon leurs opinions sur la perception des actes de corruption comme facteurs empêchant les membres de la collectivité de participer aux programmes

Q32. A votre avis, les actes de corruption (dysfonctionnements en cours dans les services, détournements de deniers et corruption) empêchent les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	124	37,2	37,2	37,2
	En désaccord	181	54,4	54,4	91,6
	En accord	23	6,9	6,9	98,5
	Tout à fait en accord	5	1,5	1,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que la grande majorité des participants observés soit un pourcentage cumulé de 91,6% sont d'avis contraire au fait que les actes de corruption empêchent les membres de la collectivité de participer à ses programmes. Parmi eux, 54,4% des participants sont « En désaccord » contre 37,2% de ceux qui être « Tout à fait en désaccord ». Par ailleurs, les données montrent que près de 7% des participants sont quant à eux « En accord » avec cette opinion. Il est cependant fort remarquable qu'une proportion assez négligeable de participants (1,5%), déclare être « Tout à fait en accord ».

Tableau 29. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'absence de collaboration entre les membres comme facteurs leur empêchant les de participer aux programmes

Q33. Selon vous, l'absence de collaboration entre les membres (climat de suspicion et de méfiance) constitue un élément qui empêche les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	204	61,3	61,3	61,3
	En désaccord	5	1,5	1,5	62,8
	En accord	124	37,2	37,2	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que dans leur majorité (près de 63%), les participants ne semblent pas être d'avis que l'absence de collaboration entre les membres (climat de suspicion et de méfiance) constitue un élément qui empêche les membres de votre collectivité de participer à vos programmes. Dans cette proportion, l'analyse montre que 204 participants représentant 61,3% des participants sont « Tout à fait en désaccord » avec cette opinion contre 1,5% de ceux qui déclarent être « en désaccord ». De même, l'observation des données montre que pour 37,2% des participants, cette opinion est à l'antipode de leurs croyances. Cette proportion représente les opinions des participants simplement « En accord ».

5.1.5. Présentation et analyse descriptive des données sur la création des organismes et infrastructures communautaires

Tableau 30. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des associations de développement au sein de la collectivité

Q34. A votre avis, votre collectivité héberge les associations de développement ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	209	62,8	62,8	62,8
	Ni en accord, ni en désaccord	3	,9	,9	63,7
	En accord	121	36,3	36,3	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de l'observation des données de ce tableau que plus de la moitié des participants observés déclarent n'avoir pas de permis de bâtir avec un pourcentage cumulé de 59,1%. Parmi eux, près de 23% se reconnaissent simplement ne pas disposer du permis de bâtir contre 36,2% de ceux qui reconnaissent profondément ne l'avoir pas. Par ailleurs, les données montrent que près de 17% des participants l'ont certainement, puis l'on note une proportion (18,1%) des participants qui trouvent « très vrai » qu'ils ont le permis de bâtir. Il est cependant fort remarquable qu'une proportion non négligeable de participants (6 %), demeure indécise quant à cette préoccupation.

Tableau 31. Distribution des participants selon leurs opinions sur le fonctionnement des associations de développement dans leur localité

Q35. Les organes comme les associations de développement sont fonctionnels dans votre localité		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	209	62,8	62,8	62,8
	En désaccord	3	,9	,9	63,7
	Ni en accord, ni en désaccord	121	36,3	36,3	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'analyse des données du tableau ci-dessus, nous remarquons au premier degré qu'une majorité des participants de notre étude sont d'avis défavorable que les associations de développement sont fonctionnelles dans leur localité. Dans cette catégorie, près de 63% des

participants sont « tout à fait en désaccord » contre 0,9% de ceux qui le sont simplement. Les observations montrent également qu'il existe 36,3% des participants pour lesquels cette opinion laisse indifférent.

Tableau 32. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des comités de développement au sein de la collectivité

Q36. Les comités de développement sont-ils légitimes dans votre collectivité		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	11	3,3	3,3	3,3
	En désaccord	181	54,4	54,4	57,7
	En accord	141	42,3	42,3	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des données contenues dans ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec l'existence ou non des comités de développement dans leur localité. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité (près de 58%), nos participants pensent que cette structure est quasi absente. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « tout à fait en désaccord » et « en désaccord », le taux de représentativité est respectivement de 3,3% et 54,4%. Il apparaît aussi qu'une proportion assez représentative des participants a une idée contraire à cette majorité. Ainsi 42,3% des participants disent simplement reconnaître l'existence des comités de développement dans leur localité.

Tableau 33. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des marchés locaux

Q37. Etes-vous d'avis que votre collectivité dispose de marchés locaux ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	328	98,5	98,5	98,5
	En désaccord	5	1,5	1,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les marchés locaux ou périodiques participent au développement de communautés locales décentralisées. De l'analyse des données du tableau ci-dessus, nous remarquons au premier degré qu'une majorité des participants de notre étude sont d'avis défavorable de l'existence des marchés locaux dans leur circonscription. Dans cette catégorie, près de 99% des participants sont « tout à fait en désaccord » contre 1,5% de ceux qui le sont simplement.

Tableau 34. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des écoles communautaires au sein de la collectivité

Q38. Par souci de développement, votre collectivité dispose des écoles communautaires ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	333	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain

Les structures sociales qui font le pont entre les personnes et la société (le quartier, l'école, les organismes communautaires) et sur les forces que représentent le soutien social et l'entraide ont une influence sur le bien-être des personnes et des communautés et sur les processus psychosociaux mis en œuvre pour maintenir ou pour améliorer leur qualité de vie, leur bien-être et affronter ces conditions que sont la pauvreté, la discrimination et d'autres formes d'inégalité sociale. Or, les données de ce tableau montrent clairement que dans leur majorité (100%), les participants sont d'avis que les écoles communautaires n'existent pas dans leur localité.

Tableau 35. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des centres communautaires de formation au sein de la collectivité

Q40. Pour lutter contre la pauvreté dans votre localité, votre collectivité a mis en place les centres communautaires de formations ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	305	91,6	91,6	91,6
	En désaccord	8	2,4	2,4	94,0
	Tout à fait en accord	20	6,0	6,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des données contenues dans ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec l'existence ou non de centres communautaires de formations. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur grande majorité (près de 94%), nos participants pensent que cette structure n'est pas existante et encore moins fonctionnelle. Pris isolément, les observations montrent que pour les modalités « tout à fait en désaccord » et « en désaccord », le taux de représentativité est respectivement de près de 92% et 2,4%. Il apparaît aussi qu'une proportion assez représentative des participants est « tout à fait en accord » avec cette opinion soit 6%.

Tableau 36. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des centres d'animation et d'éveil communautaires au sein de la collectivité

Q41. Etes-vous d'avis que votre collectivité dispose des centres d'animation et d'éveil communautaires		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	5	1,5	1,5	1,5
	En désaccord	181	54,4	54,4	55,9
	Ni en accord, ni en désaccord	124	37,2	37,2	93,1
	En accord	23	6,9	6,9	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'analyse des données de ce tableau montre que dans leur majorité, les participants (soit près de 56% du taux de représentativité global) sont d'avis très défavorable avec l'idée de l'existence dans leur communauté des centres d'animation et d'éveil communautaires. Dans cette proportion, les données individuelles montrent que seulement 1,5% des participants sont

d'avis « tout à fait en désaccord » à ce critère alors que 54,4% d'entre eux sont de même avis mais seulement en « désaccord ». L'analyse permet de dire que cette proportion relative tend vers la majorité absolue si l'on y associe les valeurs de la modalité « Ni en accord, ni en désaccord » qui totalise 37,2% de taux de représentativité. De même, il apparaît que seulement moins de 7% des participants sont d'avis favorable à cette opinion.

Tableau 37. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des infrastructures connectives au sein de la collectivité

Q42. Dans votre collectivité, il existe des infrastructures connectives (concernant principalement les voies permettant d'accéder à la communauté)		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	147	44,1	44,1	44,1
	En désaccord	11	3,3	3,3	47,4
	En accord	175	52,6	52,6	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation des données de ce tableau, il découle qu'une minorité de 47,4% des participants sont d'avis qu'il n'existe pas des infrastructures connectives dans leur communauté. Dans cette catégorie de croyances, 44,1% des participants sont « tout à fait en désaccord » avec cette opinion. Cette proportion est suivie par celle des participants qui disent simplement être « en désaccord » et qui représentent 3,3%. De même, l'observation montre que près de 53% des participants ont une réaction très positive pour le même item. Il s'agirait probablement ici des participants qui participent dans les groupes associatifs de l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 38. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des infrastructures protectrices au sein de la collectivité

Q43. Avec les membres de votre collectivité, vous avez mis en place des infrastructures protectrices (petites structures auxiliaires à faible coût installées à diverses fins communautaires)		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	328	98,5	98,5	98,5
	En accord	5	1,5	1,5	100,0
	Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que dans leur grande majorité (près de 99%), les participants ne semblent pas être d'avis qu'il existe dans leur communauté, des infrastructures protectrices communes initiées par les membres de la collectivité. De même, l'observation des données montre que seulement une proportion assez faible et très peu représentative des participants (1,5%), est « En accord » avec cette opinion. L'analyse des données de ce tableau montre clairement que dans leur grande majorité (313 participants) soit 94% du taux de

représentativité global sont « tout à fait en désaccord » avec cette opinion. De même, à l'observation, on s'aperçoit que seulement 6% des participants estiment les membres de leur collectivité ont mis sur pieds des structures socio-économiques bénéfique à la population.

Tableau 39. Distribution des participants selon leurs opinions sur l'existence ou non des installations d'eau et d'assainissement essentielles collectives au sein de la collectivité

Q45. Vous avez construit des installations d'eau et d'assainissement essentielles (installations secondaires construites dans les communautés pour répondre aux besoins en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement) dans votre collectivité ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Tout à fait en désaccord	333	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain

Les données de ce tableau laissent voir que tous les participants (100%) sont d'avis que des installations d'eau et d'assainissement essentielles pour le bien-être des populations sont quasi inexistantes dans la collectivité. A l'analyse, il apparaît clairement que la recherche du bien-être en matière d'eau et d'assainissement dans l'arrondissement de Yaoundé IV est individuelle. Chaque ménage se débrouille comme il peut pour avoir par exemple son eau de boisson.

Tableau 40. Distribution des participants selon leurs opinions sur la dotation des systèmes de communication essentiels au sein de la collectivité

Q46. Dans votre collectivité, vous vous êtes doté des systèmes de communication essentiels (petites installations communautaires axées sur les technologies de l'information et de la communication ?)	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Tout à fait en désaccord	189	56,8	56,8
	En désaccord	124	37,2	94,0
	Tout à fait en accord	20	6,0	100,0
	Total	333	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain

L'observation de ce tableau montre que les participants de notre étude sont dans leur grande majorité (94%) d'avis que les membres de leur communauté ne se sont pas dotés des systèmes de communication essentiels. Dans cette perspective on note que près de 57% des participants se reconnaissent de manière très prononcée dans cette attitude contre 37,2% de ceux qui partagent simplement leur avis. Le tableau laisse aussi voir que seulement 20 participants soit 6% déclarent que les membres de leur communauté ne se sont pas dotés des systèmes de communication essentiels.

5.1.6. Présentation et analyse descriptive des données sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain

L'accélération du rythme de la croissance et d'un meilleur ancrage de cette croissance dans la sphère économique des pauvres, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de stratégies ambitieuses pour le développement des ressources humaines et l'universalisation de l'accès aux services de base (l'éducation, les soins de santé, l'eau potable, l'assainissement, l'énergie, etc.). Ces services sont, en effet, indispensables : un développement humain durable et toute difficulté d'accès peut rendre moins probable la capacité d'exercice d'activités génératrices de revenus et, par conséquent, plus probable l'occurrence de pauvreté.

5.1.6.1. Les ressources humaines

Aider les individus à réaliser leur potentiel peut stimuler la croissance économique. Il n'est plus de doute aujourd'hui qu'investir dans la ressource humaine est un gage de croissance et de solidarité humaine. En effet, la relation entre le capital humain et la croissance économique pourrait être bien plus profonde que nous ne le pensions. En investissant davantage dans le renforcement du capital humain, les pays pourront également s'atteler à l'un des plus grands défis de notre temps : l'absence de mobilité économique. Aussi pensons-nous que le capital humain constitue la composante la plus importante de la richesse.

Tableau 41. Distribution des participants selon leurs opinions sur leur niveau d'étude

Q48. Quel est votre diplôme le plus élevé ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Sans réponse	12	3,6	3,6	3,6
Sans diplôme	4	1,2	1,2	4,8
CEPE/CEP/FSLC	31	9,3	9,3	14,1
Valide BEPC/CAP/GCE-OL	5	1,5	1,5	15,6
BACC/GCE-AL/BEP	4	1,2	1,2	16,8
Doctorat/PH. D	277	83,2	83,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données du tableau ci-dessus montrent que seulement 1,5% des participants échantillonnés ont pour seul diplôme le BEPC ou son équivalent. Par ailleurs, il apparaît dans ce tableau que 9,3% des participants ont le CEPE/CEP/FSLC. Cette tendance se rabaisse nettement pour les sans diplômes et le Baccalauréat ou son équivalent. En effet, l'analyse des données montre qu'il existe une parité égale de 1,2% pour chacune de ces modalités. Par ailleurs, les données montrent que la représentativité des participants au niveau du Doctorat/Ph.D est de 83,2%.

Tableau 42. Distribution des participants selon leurs opinions sur leur statut d'occupation

Q49. Quel est votre statut d'occupation ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Salarié(e) du privé	5	1,5	1,5	1,5
Employeur	188	56,5	56,5	58,0
Travailleur pour compte propre	16	4,8	4,8	62,8
Apprenti (rémunéré ou non)	119	35,7	35,7	98,5
Chômeur	5	1,5	1,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Le niveau de revenu familial dépend le plus souvent de l'activité exercée par le chef de ménage. De ce fait, il s'avère nécessaire de connaître la proportion des chefs de ménages effectivement occupés, la proportion de ceux qui sont dans le secteur informel et ceux qui sont sans emplois. Les données issues du tableau ci-dessus montrent que, quel que soit le type de famille, la nature du statut d'occupation dans l'emploi principalement exercé, est dominée par les employeurs soit près de 57% du taux de représentativité globale. Cette proportion est suivie par celle des apprentis rémunérés ou non et qui représente 35,7%. Les travailleurs pour compte propre (près de 5%) devancent les salariés du privé et les chômeurs représentant une parité égale de 1,5% chacun.

Tableau 43. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants dans le ménage

Q50a. Combien d'enfants composent votre propre ménage ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
1	181	54,4	54,4	54,4
2	9	2,7	2,7	57,1
3	143	42,9	42,9	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation des données contenues dans ce tableau, il apparaît à première vue que le nombre d'enfants vivant dans l'habitation du ménage varie de l'enfant unique à une fratrie de 3. En effet, les habitations ayant des effectifs d'un enfant ou moins sont les plus représentées soit 54,4% du poids global de représentativité. Les observations montrent également que pour celles des familles qui disposent de 3 enfants soit une valeur positive pour 143 participants, le taux de représentativité est de l'ordre de près de 43% alors que pour les ménages ayant seulement 2 enfants, ce taux passe à 40,2 points d'indice d'écart.

Tableau 44. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage

Q50b. dont personnes de moins de 18 ans	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0	176	52,9	52,9	52,9
1	43	12,9	12,9	65,8
3	114	34,2	34,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Pour ce qui relève du nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage, les données du tableau ci-dessus montrent que le nombre maximum des enfants et adolescents dans les ménages de nos participants est de 3. En effet, les données révèlent à l'analyse que 176 participants sur 333 soit près de 53% de taux global de représentativité sont ceux chez lesquels l'on ne trouve pas d'enfants de moins de 18 ans. Par ailleurs, les analyses montrent que 34,2% des opinions appartiennent aux participants ayant 3 enfants de moins de 18 ans contre seulement près de 13% de ceux n'ayant qu'un seul enfant.

Tableau 45. Distribution des participants selon leurs opinions sur le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage

Q50c. dont personnes de moins de 05 ans	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0	5	1,5	1,5	1,5
1	119	35,7	35,7	37,2
Valide 2	204	61,3	61,3	98,5
3	5	1,5	1,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'analyse des données de ce tableau montre clairement que dans leur majorité soit 61,3% du taux global de représentativité, nos participants sont d'avis que leur ménage compte seulement 2 enfants de moins de 5 ans. De même, à l'observation, on s'aperçoit que 35,7% des participants affirment n'avoir qu'un enfant de moins de 5 ans tandis que les participants ayant 3 enfants de cette catégorie sont à parité égale avec le ménage ne disposant pas d'enfant en deçà de 60 mois.

5.1.6.2. Sur l'habitation

Les inégalités sociales sont un domaine d'étude majeur en économie. Le logement en est un des aspects les plus visibles généralement perçu en termes de quartiers dorés ou stigmatisés, il reproduit les inégalités entre générations et les renforce. Le logement est donc ce cube clos par quatre murs, plancher et plafond, dont la qualité s'améliore pour les ménages à bas revenu, sauf en matière de surpeuplement. Mais, pour ceux qui en disposent, car le nombre des exclus augmente, ce cube clos est situé dans un habitat, lieu de vie économique, social et environnemental, dont la qualité se dégrade depuis le début du siècle. Le « mal-logement » entendu comme des logements ordinaires dont les conditions d'habitat s'écartent des normes d'occupation, de soutenabilité financière et de confort repose sur trois catégories d'indices normatifs : surpeuplement, privation de confort, et taux d'effort excessif (ou « reste à vivre » insuffisant), lorsqu'il s'agit de situations subies et non choisies.

Tableau 46. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau du toit de leur logement

Q51. Quel est le principal matériau du toit de votre logement ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Ciment	20	6,0	6,0	6,0
Tôle/Tuile	299	89,8	89,8	95,8
Valide Nattes/Chaume/Paille	9	2,7	2,7	98,5
Terre	5	1,5	1,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

De l'observation des données contenues dans ce tableau, il apparaît à première vue que le nombre la grande majorité des participants déclare que la tôle et/ou la tuile constitue le principal matériau de la toiture de leur logement soit 89,8%. Cette proportion est suivie par celle des participants ayant déclaré avec le ciment comme principal matériau du toit de leur maison. Il s'agirait ici des participants dans les immeubles à appartements. Les observations montrent également que pour certains participants, près de 3%, le constituant de la toiture est la Natte/Chaume/Paille alors que pour 1,5% d'entre eux, il s'agit de la terre.

Tableau 47. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau des murs de leur logement

Q52. Quel est le principal matériau des murs de votre logement ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Béton/Parpaing/Briques cuites	199	59,8	59,8	59,8
Pierre de taille	5	1,5	1,5	61,3
Valide Planche	5	1,5	1,5	62,8
Carabot	119	35,7	35,7	98,5
Terre/Brique simple	5	1,5	1,5	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données de ce tableau montre une variété d'opinion des participants en relation avec le principal matériau des murs de leur logement. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité, nos participants déclarent à 59,8% que le « Béton/Parpaing/Briques cuites » est le matériau dominant des murs de leur logement. Cette proportion est suivie par celle des participants qui se reconnaissent au Carabot soit 35,7% du poids de l'échantillon. Par ailleurs, les observations montrent que pour les modalités « planche », « Pierre de taille » et « terre/Brique simple », le taux de représentativité est à parité égale avec respectivement 1,5% chacun.

Tableau 48. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal matériau du sol de leur logement

Q53. Quel est le principal matériau du sol de votre logement ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Ciment	199	59,8	59,8	59,8
Carreaux	20	6,0	6,0	65,8
Bois	114	34,2	34,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Il ressort de la lecture des données de ce tableau que 58,9% des participants enquêtés déclare que le principal matériau du sol de leur logement est en ciment. A l'opposée, pour ce qui relève du sol en carreaux, les données montrent que seulement 6% des sols dans les habitations sont carrelés. Par ailleurs, l'observation des données montre que pour 34,2% des participants le bois est le principal matériau du sol.

Tableau 49. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal type de voie d'accès à leur logement

Q54. Par quel type de voie accède-t-on principalement au logement de ce ménage ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Le logement est au bord d'une route bitumée	323	97,0	97,0	97,0
Valide Le logement est au bord d'une route non bitumée	10	3,0	3,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La lecture des données issues de ce tableau laisse voir que pour la grande majorité des participants (97%), l'accès à leur logement se fait par une route bitumée. Viennent ensuite, ceux qui trouvent que leur logement est au bord d'une route non bitumée avec 3% des participants de l'échantillon total. A l'analyse, on pourrait penser qu'il s'agit ici des participants en zone rurale et ou semi-rurale dans lesquels l'assainissement urbain n'a pas eu lieu.

Tableau 50. Distribution des participants selon leurs opinions sur le type de leur logement

Q55. Quel est le type de votre logement ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Maison isolée	10	3,0	3,0	3,0
Maison à plusieurs logements	114	34,2	34,2	37,2
Valide Villa moderne	189	56,8	56,8	94,0
Immeuble à appartements	20	6,0	6,0	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Les données sur le type de logement occupé par les participants observés montrent que 189 de nos participants habitent les villas modernes soit près de 57% du poids de l'échantillon. Du point de vue de l'analyse, on note que cette catégorie d'habitant serait peut-être constituée des employeurs et/ou les salariés du public et du privé dont le pouvoir d'achat est légèrement au-dessus de la moyenne de notre échantillon. A l'analyse, il apparaît que l'occupation de

logements décents, notamment les villas modernes semble être la chose la mieux partagée par les participants. Cette tendance est suivie par celle des participants résidents dans les maisons à plusieurs logements soit une proportion de 34,2% du poids de l'échantillon total. Par ailleurs, l'on observe que 6% des participants habitent des immeubles à appartement contre une minorité de 3% des participants qui habitent les maisons isolées.

Tableau 51. Distribution des participants selon leurs opinions sur le principal mode d'approvisionnement en eau de boisson

Q56. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau de boisson ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Robinet individuel SNEC/Camwater	114	34,2	34,2	34,2
Autre robinet individuel	10	3,0	3,0	37,2
Robinet collectif SNEC/Camwater (Utilisateur principal)	209	62,8	62,8	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus illustre que tous les participants de notre étude ont accès à l'eau de boisson. Dans cette cohorte, les observations montrent que près de 63% utilisent un robinet collectif SNEC ou Camwater comme utilisateur principal alors que 34,2% des participants ont déclaré utilisé un robinet du même prestataire mais en individuel. L'analyse ici montre que seulement 3% des participants sont propriétaires d'autre robinet individuel. Il s'agirait ici des participants titulaires des forages ou alors des accordages au réseau Camwater sans compteur.

Tableau 52. Distribution des participants selon leurs opinions sur la principale source d'éclairage de leur logement

Q57. Quelle est la principale source d'éclairage de votre ménage ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Pétrole	189	56,8	56,8	56,8
Compteur individuel ENEO	144	43,2	43,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des participants pour l'occurrence en relation avec la principale source d'éclairage dans le logement laisse apparaître une forte fréquence de réponses affirmatives à l'utilisation du pétrole donc de la lampe tempête avec un pourcentage de près de 57% du poids de l'échantillon soit 189 participants sur 333. Cette proportion rend à suffisance compte de ce que l'électrification rurale est une nécessité et serait un facteur de développement. Par ailleurs, les données montrent une proportion non négligeable de 43,2% de participants disposant d'un compteur individuel ENEO. L'on pourrait ici croire que ces privilégiés sont des habitants en milieu urbain et/ou jouissant d'une certaine aisance matérielle pour leur bien-être.

5.1.6.3. Sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Bien qu'aucune crise alimentaire majeure ne soit survenue depuis les années 1983-1984 au Cameroun, l'on n'est pas loin d'une situation d'insécurité alimentaire chronique liée à la pauvreté endémique, au caractère rudimentaire des systèmes de production. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire est la combinaison entre l'exposition aux risques et chocs (vulnérabilité externe), et la capacité des ménages de mitiger les effets de ces chocs sur leurs systèmes de vie (leur capacité de faire face, vulnérabilité interne). Ainsi donc, un ménage est vulnérable (à l'insécurité alimentaire) lorsqu'il n'a pas les capacités de se protéger et préserver sa consommation alimentaire. Cette capacité de faire face est étroitement liée aux caractéristiques socioéconomiques des ménages, en particulier à leur dotation en capital humain, social, économique et financier, et à la structure et diversification de leur base de revenus. Donc, les ménages vulnérables ne sont pas nécessairement en insécurité alimentaire à un moment donné, mais ils ont une forte probabilité de tomber dans l'insécurité alimentaire suite à un choc externe. Par contre, les ménages en insécurité alimentaire sont nécessairement vulnérables à ce phénomène.

Tableau 53. Distribution des participants selon le nombre de repas mangés sur les deux derniers jours

Q59. Combien de repas avez-vous mangé sur les deux (02) derniers jours ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
1	144	43,2	43,2	43,2
2	189	56,8	56,8	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

L'observation des données du tableau ci-dessus montre que notre échantillon est constitué de près de 57% de participants déclarent avoir mangé deux repas sur les deux derniers jours précédents la descente sur le terrain contre 43,2% de ceux qui ne l'ont fait qu'une fois au cours de la même période. A l'analyse, l'indice d'écart assez fort de 13,6 entre les deux rend à suffisance compte de l'existence de la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 54. Distribution des participants selon la fréquence hebdomadaire d'achat des aliments de base

Q61. Combien de fois achetez-vous les aliments de base ci-après ? riz, maïs, farine de blé, semoule, etc. ?	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0	189	56,8	56,8	56,8
2	20	6,0	6,0	62,8
3	124	37,2	37,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

Le tableau ci-dessus illustre que 189 participants sur les 333 que compte notre échantillon soit 56,8% du poids total des populations observées ne peuvent s'acheter les aliments de base (riz, farine de blé, semoule, etc.) par semaine. Par ailleurs, l'analyse ici montre que 37,2% peuvent se les procurer 3 fois par semaine contre une minorité non négligeable de ceux qui peuvent le faire 2 fois par semaine. La forte représentativité des populations incapable de s'offrir les aliments de base témoigne de la nécessité de renforcer les liens de solidarité entre les populations.

Tableau 55. Distribution des participants selon la fréquence de la faim au cours du dernier mois

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Q62. Dans le dernier mois (à partir de la veille de la date de collecte) combien de fois pouvez-vous croire que vous avez eu faim ?				
0	189	56,8	56,8	56,8
3	140	42,0	42,0	98,8
8	4	1,2	1,2	100,0
Total	333	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain

La distribution des participants pour l'occurrence en relation avec le vécu de la faim au cours du mois précédent la descente sur le terrain laisse apparaître une forte fréquence de réponses négatives avec un pourcentage de 56,8% de l'ensemble des répondants soit 189 sujets sur 333. Toutefois, l'analyse des données montre que 42% des participants ont déclaré avoir eu faim 3 fois contre seulement 1,2% de ceux qui en ont eu 8 fois. Ceci montre qu'à tous les niveaux de la couche sociale, l'on essaye de satisfaire chaque fois que cela est possible, le minimum pour manger.

5.2. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Il s'agit de dire dans quel cas nos hypothèses seront considérées comme étant vérifiées. Etant donné que notre étude est de type descriptif et corrélationnel d'une part, et que nos valeurs sont aussi quantitatives d'autre part, nous avons utilisé le test de khi-deux (χ^2) dans la vérification de nos résultats.

Pour ce faire, nous avons choisi le test d'hypothèse, méthode généralement utilisée pour la vérification d'une hypothèse. Cette technique permet non seulement de manipuler une variable en vue d'obtenir ses effets sur une autre, mais aussi de rechercher les rapports qui existent entre les variables indépendante et dépendante d'une hypothèse. C'est ce qui justifie le choix du khi-deux (χ^2) comme outil statistique parce qu'il permet d'établir une liaison entre les caractères qualitatifs. Cette technique permet de mesurer l'écart qui existe entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Elle comporte une succession d'étapes à savoir : la

construction du tableau de contingence, le calcul du Khi-carré, le calcul du coefficient de contingence et la prise de décision.

➤ **Le tableau de contingence.**

C'est un tableau à double entrée qui comporte autant de colonnes que la première variable a des modalités et autant de lignes que la deuxième variable a de modalités. Lesdites colonnes et lignes forment des cases dans lesquelles on inscrit des effectifs des participants vérifiant simultanément les modalités des deux variables. Ainsi, pour chaque tableau de contingence observé, on note les fréquences observées (f_0) qui s'obtiennent en croisant les deux variables et les fréquences théoriques espérées (f_e) qui s'obtiennent grâce à la formule :

$$f_e = \frac{f_r \times f_c}{N}$$

Où f_r = total des fréquences qui se situent sur les rangées,

f_c = total des fréquences des colonnes et

N = échantillon.

➤ **Le calcul du Khi-Carré.**

IL est calculé à partir des fréquences obtenues et des fréquences théoriques espérées que l'on va substituer à la formule suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_0 - f_e)^2}{f_e}$$

Où f_0 = fréquence observée et f_e fréquence théorique observée

Si une seule des fréquences théoriques espérées présente une valeur inférieure à 5, on procède à la correction de Yates dont la formule est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{[(f_0 - f_e) - 0.5]^2}{f_e}$$

➤ **Le coefficient de contingence(C).**

Il permet de décrire le degré d'association entre des variables qualitatives dans une table de contingence. Aussi, il sert à montrer si le lien entre les variables est fort et s'obtient à partir de la formule suivante :

$$C = \sqrt{\frac{\chi^2}{N + \chi^2}}$$

Si c'est compris entre 0,5 et 1, le lien est significatif.

➤ **Prise de décision.**

Après le calcul du χ^2 , il est question de tester l'hypothèse par la prise de décision. Il s'agit d'accepter ou de rejeter l'hypothèse nulle d'interdépendance entre les variables. Il est nécessaire de fixer la probabilité α de commettre une erreur dite de première espèce. En général α est égal à 5% en sciences sociales.

La prise de décision est la suivante :

❖ Si $\chi^2_{\text{cal}} \leq \chi^2_{\text{lu}}$, on accepte l'hypothèse nulle, ce qui veut dire l'hypothèse de recherche est à rejeter. On conclura donc qu'il n'existe pas un lien significatif entre les deux variables.

❖ Si $\chi^2_{\text{cal}} > \chi^2_{\text{lu}}$ on rejette l'hypothèse nulle et on accepte l'hypothèse de recherche. On conclura donc qu'il existe un lien significatif entre les deux variables.

L'ensemble de ce parcours sera regroupé en quatre étapes : la formulation des hypothèses statistiques, la présentation du tableau de contingence, la présentation du tableau du calcul du test avec les données couplées faisant ressortir le Khi-deux de Bravais Pearson (χ^2_{cal}), le coefficient de contingence, le degré de liberté, la signification asymptotique bilatéral au seuil $\alpha = 0,05$ et le χ^2_{lu} et l'application de la règle de décision.

5.2.1. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)

- **Première étape** : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_0).

H_a : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

H_0 : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources n'a pas un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant un item sur l'accompagnement cognitif et un autre sur le processus de résilience. Dans le cas d'espèce, il s'agit des items S1Q01 et S4Q04 étant entendu que pour tout item mis en relation, H_a est vérifiée confirmée.

Tableau 56a : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur les ressources humaines

Q07. Etes-vous d'avis que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations ?	Q49. Quel est votre statut d'occupation ?					Total
	Salarié(e) du privé	Employeur	Travailleur pour compte propre	Apprenti (rémunéré ou non)	Chômeur	
Tout à fait en désaccord	0	188	16	0	5	209
En désaccord	5	0	0	114	0	119
Ni en accord, ni en désaccord	0	0	0	5	0	5
Total	5	188	16	119	5	333

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	333,588	8	,000	15,507
Rapport de vraisemblance	440,118	8	,000	
Association linéaire par linéaire	258,365	1	,000	
Coefficient de contingence	,707			
R de Pearson	,882			
Corrélation de Spearman	,829			
Nombre d'observations valides	333			

9 cellules (60.0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,08.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $333,588 > 15,507$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté des ressources humaines en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 56b : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur l'habitat

Q11. Pensez-vous que les membres de votre collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de votre communauté ?	Q51. Quel est le principal matériau du toit de votre logement ?				Total
	Ciment	Tôle/Tuile	Nattes/Chaume/Paille	Terre	
Tout à fait en désaccord	20	6	0	0	26
En désaccord	0	108	6	5	119
Ni en accord, ni en désaccord	0	10	0	0	10
Tout à fait en accord	0	175	3	0	178
Total	20	299	9	5	333

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	263,666	9	,000	16,919
Rapport de vraisemblance	136,850	9	,000	
Association linéaire par linéaire	7,602	1	,006	
Coefficient de contingence	,665			
R de Pearson	,151			
Corrélation de Spearman	,266			
Nombre d'observations valides	333			

10 cellules (62.5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,15.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $263,666 > 16,919$. Ce qui nous permet d'accepter HR1. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors Ha est acceptée et Ho est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources humaines a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de l'habitat en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 56c : Présentation du tableau de contingence pour HR_1 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Q07. Etes-vous d'avis que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations ?	Q61. Combien de fois achetez-vous les aliments de base ci-après ? riz, maïs, farine de blé, semoule, etc. ?			Total
	0	2	3	
Tout à fait en désaccord	189	20	0	209
En désaccord	0	0	119	119
Ni en accord, ni en désaccord	0	0	5	5
Total	189	20	124	333

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	333,000	4	,000	9,448
Rapport de vraisemblance	439,697	4	,000	
Association linéaire par linéaire	280,993	1	,000	
Coefficient de contingence	,707			
R de Pearson	,920			
Corrélation de Spearman	,953			
Nombre d'observations valides	333			

a. 3 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,30.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $333,000 > 9,448$. Ce qui nous permet d'accepter H_1 . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_0 est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de la sécurité alimentaire en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

5.2.2. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR2)

Première étape : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_0).

H_a : La participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

H_0 : La participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets n'a pas un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant un item sur l'accompagnement cognitif et un autre sur le processus de résilience. Dans le cas d'espèce, il s'agit des items S1Q01 et S4Q04 étant entendu que pour tout item mis en relation, H_a est vérifiée confirmée.

Tableau 57a : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Q20. Croyez-vous le mode de participation-alibi-information (absence de moyens d'analyser et de comprendre ce qui se passe) est le mode dominant qu'utilisent les membres de votre collectivité ?		Q47. Niveau d'éducation du participant				Total
		Sans niveau	Primaire	Post primaire	Secondaire technique 1er cycle	
Tout à fait en désaccord	Effectif	5	0	0	0	5
	Effectif théorique	2,4	2,2	,3	,1	5,0
En désaccord	Effectif	37	147	0	5	189
	Effectif théorique	91,4	83,4	11,4	2,8	189,0
En accord	Effectif	119	0	0	0	119
	Effectif théorique	57,5	52,5	7,1	1,8	119,0
Tout à fait en accord	Effectif	0	0	20	0	20
	Effectif théorique	9,7	8,8	1,2	,3	20,0
Total	Effectif	161	147	20	5	333
	Effectif théorique	161,0	147,0	20,0	5,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	539,263	9	,000	16,916
Rapport de vraisemblance	398,009	9	,000	
Association linéaire par linéaire	16,795	1	,000	
Coefficient de contingence	,786			
R de Pearson	-,225			
Corrélation de Spearman	-,354			
Nombre d'observations valides	333			

8 cellules (50,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,08.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $539,263 > 16,916$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur

les fluctuations de la pauvreté des ressources humaines en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 57b : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Q20. Croyez-vous le mode de participation-alibi-information (absence de moyens d'analyser et de comprendre ce qui se passe) est le mode dominant qu'utilisent les membres de votre collectivité ?		Q51. Quel est le principal matériau du toit de votre logement ?				Total
		Ciment	Tôle/Tuile	Nattes/Chau-me/Paille	Terre	
Tout à fait en désaccord	Effectif	0	5	0	0	5
	Effectif théorique	,3	4,5	,1	,1	5,0
En désaccord	Effectif	0	180	9	0	189
	Effectif théorique	11,4	169,7	5,1	2,8	189,0
En accord	Effectif	0	114	0	5	119
	Effectif théorique	7,1	106,8	3,2	1,8	119,0
Tout à fait en accord	Effectif	20	0	0	0	20
	Effectif théorique	1,2	18,0	,5	,3	20,0
Total	Effectif	20	299	9	5	333
	Effectif théorique	20,0	299,0	9,0	5,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	347,968	9	,000	16,916
Rapport de vraisemblance	170,034	9	,000	
Association linéaire par linéaire	25,719	1	,000	
Coefficient de contingence	,715			
R de Pearson	-,278			
Corrélation de Spearman	-,368			
Nombre d'observations valides	333			

10 cellules (62,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,08.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $347,968 > 16,916$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de l'habitat en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 57c : Présentation du tableau de contingence pour HR_2 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

		Q61. Combien de fois achetez-vous les aliments de base ci-après ? riz, maïs, farine de blé, semoule, etc. ?			Total
		0	2	3	
Tout à fait en désaccord	Effectif	184	0	0	184
	Effectif théorique	104,4	11,1	68,5	184,0
En désaccord	Effectif	5	0	0	5
	Effectif théorique	2,8	,3	1,9	5,0
En accord	Effectif	0	20	118	138
	Effectif théorique	78,3	8,3	51,4	138,0
Tout à fait en accord	Effectif	0	0	6	6
	Effectif théorique	3,4	,4	2,2	6,0
Total	Effectif	189	20	124	333
	Effectif théorique	189,0	20,0	124,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	335,335	6	,000	12,592
Rapport de vraisemblance	457,372	6	,000	
Association linéaire par linéaire	319,863	1	,000	
Coefficient de contingence	,708			
R de Pearson	,982			
Corrélation de Spearman	,967			
Nombre d'observations valides	333			

6 cellules (50,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,30.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $37,221 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de la sécurité alimentaire et vulnérabilité en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

5.2.3. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR3)

- **Première étape** : formulation de l'hypothèse alternative (Ha) et de l'hypothèse nulle (Ho).

Ha : L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Ho : L'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants n'a pas un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant un item sur l'accompagnement cognitif et un autre sur le processus de résilience. Dans le cas d'espèce, il s'agit des items S1Q01 et S4Q04 étant entendu que pour tout item mis en relation, Ha est vérifiée confirmée.

Tableau 58a : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur les ressources humaines

Q26. A votre avis, la différence des valeurs (genre, niveau de vie des individus) existe dans votre collectivité ?		Q49. Quel est votre statut d'occupation ?					Total
		Salarié(e) du privé	Employeur	Travailleur pour compte propre	Apprenti (rémunéré ou non)	Chômeur	
Tout à fait en désaccord	Effectif	0	181	0	0	5	186
	Effectif théorique	2,8	105,0	8,9	66,5	2,8	186,0
En désaccord	Effectif	5	3	0	113	0	121
	Effectif théorique	1,8	68,3	5,8	43,2	1,8	121,0
En accord	Effectif	0	0	0	6	0	6
	Effectif théorique	,1	3,4	,3	2,1	,1	6,0
Tout à fait en accord	Effectif	0	4	16	0	0	20
	Effectif théorique	,3	11,3	1,0	7,1	,3	20,0
Total	Effectif	5	188	16	119	5	333
	Effectif théorique	5,0	188,0	16,0	119,0	5,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	581,737	12	,000	21,026
Rapport de vraisemblance	505,429	12	,000	
Association linéaire par linéaire	42,180	1	,000	
Coefficient de contingence	,797			
R de Pearson	,356			
Corrélation de Spearman	,758			
Nombre d'observations valides	333			

12 cellules (60,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,09.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $581,737 > 21,026$. Ce qui nous permet d'accepter H_{R3} . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté des ressources humaines en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 58b : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur l'habitat

		Q55. Quel est le type de votre logement ?				Total
		Maison isolée	Maison à plusieurs logements	Villa moderne	Immeuble à appartements	
En désaccord	Effectif	10	114	184	0	308
	Effectif théorique	9,2	105,4	174,8	18,5	308,0
Ni en accord, ni en désaccord	Effectif	0	0	5	0	5
	Effectif théorique	,2	1,7	2,8	,3	5,0
En accord	Effectif	0	0	0	20	20
	Effectif théorique	,6	6,8	11,4	1,2	20,0
Total	Effectif	10	114	189	20	333
	Effectif théorique	10,0	114,0	189,0	20,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	336,547	6	,000	12,592
Rapport de vraisemblance	156,368	6	,000	
Association linéaire par linéaire	95,679	1	,000	
Coefficient de contingence	,709			
R de Pearson	,537			
Corrélation de Spearman	,460			
Nombre d'observations valides	333			

3 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,30.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $37,221 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors Ha est acceptée et Ho est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté de l'habitat en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 58c : Présentation du tableau de contingence pour HR_3 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

Q30. Pensez-vous que la position socio-professionnelle des uns est ce qui empêche les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ?		Q62. Dans le dernier mois (à partir de la veille de la date de collecte) combien de fois pouvez-vous croire que vous avez eu faim ?			Total
		0	3	8	
Tout à fait en désaccord	Effectif	181	3	0	184
	Effectif théorique	104,4	77,4	2,2	184,0
En désaccord	Effectif	5	0	0	5
	Effectif théorique	2,8	2,1	,1	5,0
En accord	Effectif	0	137	4	141
	Effectif théorique	80,0	59,3	1,7	141,0
Tout à fait en accord	Effectif	3	0	0	3
	Effectif théorique	1,7	1,3	,0	3,0
Total	Effectif	189	140	4	333
	Effectif théorique	189,0	140,0	4,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	320,984	6	,000	12,592
Rapport de vraisemblance	425,058	6	,000	
Association linéaire par linéaire	265,980	1	,000	
Coefficient de contingence	,701			
R de Pearson	,895			
Corrélation de Spearman	,931			
Nombre d'observations valides	333			

3 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,30.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $320,984 > 12,592$. Ce qui nous permet d'accepter H_{R2} . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté de la sécurité alimentaire et vulnérabilité en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

5.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse de recherche (HR4)

- **Première étape** : formulation de l'hypothèse alternative (H_a) et de l'hypothèse nulle (H_o).

H_a : La création des organismes communautaires autonomes et réalisation des infrastructures et projets communautaires sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

H_o : La création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) n'a pas un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

- **La deuxième étape** : présentation des tableaux de contingence entre les variables de nos hypothèses de recherche. Pour chacune d'elles, cette étape nous donnera un tableau croisé comportant un item sur l'accompagnement cognitif et un autre sur le processus de résilience. Dans le cas d'espèce, il s'agit des items S1Q01 et S4Q04 étant entendu que pour tout item mis en relation, H_0 est vérifiée confirmée.

Tableau 59a : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur les ressources humaines

Q36. Les comités de développement sont-ils légion dans votre collectivité		Q49. Quel est votre statut d'occupation ?					Total
		Salarié(e) du privé	Employeur	Travailleur pour compte propre	Apprenti (rémunéré ou non)	Chômeur	
Tout à fait en désaccord	Effectif	0	3	0	3	5	11
	Effectif théorique	,2	6,2	,5	3,9	,2	11,0
En désaccord	Effectif	0	181	0	0	0	181
	Effectif théorique	2,7	102,2	8,7	64,7	2,7	181,0
En accord	Effectif	5	4	16	116	0	141
	Effectif théorique	2,1	79,6	6,8	50,4	2,1	141,0
Total	Effectif	5	188	16	119	5	333
	Effectif théorique	5,0	188,0	16,0	119,0	5,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	459,551	8	,000	15,507
Rapport de vraisemblance	440,692	8	,000	
Association linéaire par linéaire	183,229	1	,000	
Coefficient de contingence	,761			
R de Pearson	,743			
Corrélation de Spearman	,731			
Nombre d'observations valides	333			

3 cellules (33,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,30.

- **Quatrième étape : Décision**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $459,551 > 15,507$. Ce qui nous permet d'accepter H_0 . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_0 est acceptée et

Ho est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté des ressources humaines en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 59b : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur l'habitat

Q36. Les comités de développement sont-ils légion dans votre collectivité		Q53. Quel est le principal matériau du sol de votre logement ?			Total
		Ciment	Carreaux	Bois	
Tout à fait en désaccord	Effectif	8	0	3	11
	Effectif théorique	6,6	,7	3,8	11,0
En désaccord	Effectif	181	0	0	181
	Effectif théorique	108,2	10,9	62,0	181,0
En accord	Effectif	10	20	111	141
	Effectif théorique	84,3	8,5	48,3	141,0
Total	Effectif	199	20	114	333
	Effectif théorique	199,0	20,0	114,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	285,676	4	,000	9,488
Rapport de vraisemblance	364,760	4	,000	
Association linéaire par linéaire	245,243	1	,000	
Coefficient de contingence	,680			
R de Pearson	,859			
Corrélation de Spearman	,864			
Nombre d'observations valides	333			

2 cellules (22,2%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,66.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2 cal) est supérieure à la valeur du χ^2 lu soit $285,676 > 9,488$. Ce qui nous permet d'accepter HR4. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors Ha est acceptée et Ho est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les

populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de l'habitat en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Tableau 59c : Présentation du tableau de contingence pour HR_4 sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité

		Q61. Combien de fois achetez-vous les aliments de base ci-après ? riz, maïs, farine de blé, semoule, etc. ?			Total
		0	2	3	
Tout à fait en désaccord	Effectif	181	0	124	305
	Effectif théorique	173,1	18,3	113,6	305,0
En désaccord	Effectif	8	0	0	8
	Effectif théorique	4,5	,5	3,0	8,0
Tout à fait en accord	Effectif	0	20	0	20
	Effectif théorique	11,4	1,2	7,4	20,0
Total	Effectif	189	20	124	333
	Effectif théorique	189,0	20,0	124,0	333,0

- **La troisième étape** : présentation des résultats des différents calculs effectués pour aboutir au Test statistique Khi-deux.

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	338,731	4	,000	9,488
Rapport de vraisemblance	159,479	4	,000	
Association linéaire par linéaire	4,149	1	,042	
Coefficient de contingence	,710			
R de Pearson	,112			
Corrélation de Spearman	,016			
Nombre d'observations valides	333			

4 cellules (44,4%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,48.

- Quatrième étape : Décision

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2_{cal}) est supérieure à la valeur du χ^2_{lu} soit $338,731 > 9,488$. Ce qui nous permet d'accepter HR2. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Ce qui suppose que les variables (dépendante et indépendante) de notre hypothèse ont un lien significatif. Autrement dit, la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté de la sécurité alimentaire et vulnérabilité en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

**CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS
ET RECOMMANDATIONS.**

Après avoir traité et analysé les données collectées sur le terrain, il sera question dans ce chapitre de les interpréter et à les discuter. Selon Fortin (2006, p.388), dans l'interprétation des résultats, « le chercheur dégager la signification des résultats, tire des conclusions, évalue les implications et formule des recommandations concernant la pratique et les recherches à venir ». Aussi allons-nous interpréter et discuter nos résultats au regard des éléments théoriques, notamment ceux renvoyant aux modèles axés sur les approches des concepts et instruments élaborés par des théories telles que : la théorie des capacités à laquelle nous annexerons quatre autres théories secondaires que sont : la théorie de la mobilisation des ressources et la théorie du développement par initiative locale, afin de vérifier les impacts des interactions communautaires au sein de l'arrondissement de Yaoundé IV sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain. Nous pourrions également, en tant que de besoin, convoquer dans nos discussions l'approche participative.

6.1. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°1

La recherche de l'implication des populations est aujourd'hui perçue comme une composante nécessaire pour le succès de l'action. En effet en partant du constat que les intérêts, les implications, les points de vue ne sont évidemment pas les mêmes selon les positions sociales ou professionnelles des acteurs, organiser la rencontre du maximum d'acteurs concernés par la priorité de pauvreté de l'arrondissement, permettre l'expression des points de vue, la confrontation, la recherche discutée de solutions paraissent une démarche riche et productive. C'est en ce sens que la mobilisation des acteurs (professionnels, citoyens, usagers, décideurs, institutionnels...) revient de plus en plus comme un leitmotiv dans les propos des politiques, des responsables de programmes et de projets.

Analysé au prisme de l'approche par les capacités de Sen, l'étude des fluctuations de la pauvreté doit déplacer le centre d'intérêt en économie de l'espace des utilités vers celui des potentialités individuelles. Sen (1983a) évoque le développement, la Justice, la Liberté pour réagir au renforcement de la mobilisation des acteurs justifiant le fait que la seule dotation en ressources n'est pas suffisante pour apprécier les phénomènes d'égalité ou d'inégalité entre les personnes, mais de leurs capacités à les convertir en libertés réelles. Il introduit ainsi la notion de « capacités », qui invite à considérer la pauvreté au-delà des seuls aspects monétaires et à la penser en termes de libertés d'action, de capacités à faire. Dans son ouvrage « *Un nouveau modèle économique* », il soutient la thèse selon laquelle il n'y a de développement que par et pour la liberté. La tyrannie, l'absence d'opportunités économiques, l'inexistence des services publics, l'intolérance sont autant d'entraves à la liberté.

Pour Sen (1983a), les « capacités » fournissent une base juste pour juger les avantages d'une personne dans bien des problèmes d'évaluation. Il affirme que « [...] Lorsque nous nous intéressons à des notions telles que le bien-être d'une personne, ou son niveau de vie, ou sa liberté dans un sens positif, nous avons besoin du concept de capacités (Sen, 1983a, note, p. 755). Or, la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources qui constitue notre première variable renvoie ici à l'action puissante en termes de dynamisation des énergies à faire appel et à réunir en tant que forces reposant sur les ressources (humaines, matérielles, financières, intellectuelles, politiques, techniques etc. ...) à mettre en jeu, et surtout en commun en vue d'une œuvre visant la résolution d'un problème commun ou quelque fois individuel.

Cette variable s'est déclinée en plusieurs indicateurs : le capital humain/endogène et exogène (potentiel humain, intellectuel, technique, ...), les ressources financières (mutualisation des avoirs et octroie des municipalités, des organismes (nationaux et internationaux), les ressources matérielles (ressources naturelles- sol/terre, produits agricoles, et pastoraux, ...). Elle doit donc de ce fait englober des collectivités toutes entières (holisme) et non quelques acteurs directement associés aux programmes.

La mobilisation dans cette logique, est le fruit de l'amalgame entre un acteur individuel, dans une action individuelle, un acteur collectif dans une action collective, un acteur, individuel dans une action collective. Dans ce contexte les ressources qu'ils engagent doivent se faire volontairement et de manière responsable, dans des espaces spécifiques ou devra se développer le processus de mobilisation pour susciter une amélioration de leurs conditions de vie.

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses que la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. En effet, Sen (1981) soutient que les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain peuvent être impactées par la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources. Pour lui, la société moderne devrait imposer la capacité individuelle comme préoccupation centrale de toute évaluation sociale. Dès lors, précise-t-il, « le passage du pouvoir de commande sur les biens à travers les moyens légaux en vigueur dans une société, par exemple à des paniers de biens assurant un niveau de nourriture nécessaire, à la capacité de base d'être bien nourri n'est pas tout à fait direct » (Sen, 1981, p.45). Dans cette perspective, les normes sont issues des valeurs communes. Elles sont l'expression de la conscience collective. Le contrôle social ayant pour rôle d'assurer le maintien de ces normes et de lutter contre la non-adhésion.

Analysée sous la perspective de la mobilisation des acteurs et des ressources en termes de liberté individuelle comme facteurs impactant les fluctuations de la pauvreté, l'attente dans notre travail de recherche était que la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Nos résultats ont montré à l'échelle de la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources que globalement, la commune de Yaoundé IV jouit d'une mobilisation des ressources humaines, avec les conditions d'habitat raisonnable malgré la sécurité alimentaire déficitaire rendant possible une vulnérabilité. Ainsi, conformément à nos attentes, le degré d'influence constaté entre ces deux variables est fort. Nous observons que les coefficients de corrélation calculés de Spearman ont respectivement donné $|0,829|$ dans le premier cas, $|0,266|$ dans le second et $|0,953|$ dans le dernier. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$ soit respectivement $333,588 > 15,507$ pour les ressources humaine, $263,666 > 16,919$ en ce concerne l'habitat et $333,000 > 9,448$ pour la sécurité alimentaire et vulnérabilité permettant de conclure que le lien entre les variables est positif avec des corrélations non seulement, mais également significative. Dès lors H_a est acceptée et H_0 est rejetée. Par conséquent, notre première hypothèse de recherche est confirmée et nous concluons que la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

En intégrant dans l'analyse des caractéristiques sociales et personnelles, l'accent que Sen met sur la liberté individuelle est bien distinct de ce que prônent les libertariens : la liberté formelle n'a de sens que si l'on tient compte de l'ensemble des conditions de son exercice. En effet, l'analyse des données nous a permis de constater que la mobilisation active des ressources et des acteurs bien qu'effective, se fait dans beaucoup de cas, de manière informelle, et de ce fait, en proie à de nombreux dysfonctionnements qui engendrent des tensions et des conflits, dont les conséquences contribuent à freiner les ardeurs des uns et des autres à s'engager, et à y mettre des contributions de quelques natures que ce soit.

Plusieurs profils d'interactions faisant intervenir différentes attitudes vis-à-vis de la mobilisation des acteurs et des ressources sont ainsi retenus. Il y ressort que, les leaders et agents municipaux semblent répondre au critère de mutualisation des ressources. Dans cette perspective, plusieurs tendances se dégagent : Celles des personnes qui croupissent dans un fatalisme déconcertant sous le prétexte selon lequel, les conditions de précarité qu'ils vivent relèvent de ce qu'ils sont en train de vivre leur destin. Ici, la majorité des personnes ayant des conditions de vie précaires continue de remettre la responsabilité de leurs sorts au

gouvernement qui, selon eux, les a oubliés. On observe chez ces participants une sorte d'absence d'esprit d'initiative, un manque criard d'information de l'évolution des choses dans le monde, et une absence totale de sensibilisation au sujet des réalités de notre pays.

On relève aussi la situation de certaines personnes vivant une autonomie matérielle et financière suffisante. Ces dernières disposent des moyens suffisants et sont dotées de conscience suffisante pour pérenniser leurs avoirs par des personnes placées sous une autorité forte et susceptibles d'avoir une influence et un soutien sur eux. Il s'agit entre autres, des municipalités constituées autour de l'idée de décentralisation qui les amène à octroyer quelques projets tant aux jeunes qu'aux personnes très démunies, des leaders religieux dans le cadre des conférences épiscopales avec la CODASC (Comité de développement) et des conseils paroissiaux. On trouve encore ici des sociétés traditionnelles mues par des formes organisationnelles assez structurées et codifiées, sans oublier les associations à connotation ethniques dont l'attachement aux origines empêche une trahison du peuple d'origine, réduisant ainsi par la peur d'une force inconnue, des détournements et la corruption vis-à-vis de ce qu'ils nomment « fraternité ».

Certains acteurs déclarent à cet effet qu'ils ne savent pas à la fin à qui profite les retombées des actions dans ce contexte en proie aux corruptions et détournements. Cependant, en vertu de ce que ces mobilisations bien qu'encore timides aident les populations dans une certaines mesures, on peut dire que la mobilisation des acteurs et des ressources favorise l'amélioration des efforts de lutte contre la pauvreté pour le développement par la mutualisation des avoirs et par le biais de l'intersectorialité dans les cas de ressources insuffisantes. Il y a donc ici, un lien de corrélation entre notre hypothèse et les résultats obtenus sur le terrain.

En effet, si la mobilisation a semblé être approuvée et suffisamment appréciée par les acteurs, il s'avère qu'elle a souvent été effectuée mais de manière restrictive au lieu de s'étendre de manière holistique à toutes les échelles tant nationales qu'internationales, touchant les secteurs tant publics que privés, les organisations internationales et la diaspora. Malgré cette relation réciproque entre les variables, il faut revenir à certaines conceptions analytiques et théoriques pour déterminer quel est le poids de cette variable dans l'autodétermination des populations pour le développement personnel des uns et des autres ainsi que de leurs communautés.

Au plan théorique, nous savons avec Sen (1993a) que l'approche du développement se veut holistique et la recherche de solutions en matière de pauvreté se veut multidimensionnelle (économique, sociale, culturelle, environnementale, territoriale et symbolique) plutôt que

sectorielle, visant l'articulation et l'intégration de plusieurs dimensions de la pauvreté dans une même stratégie d'intervention, un même projet, une même action. Les acteurs mettent ainsi en œuvre ce que Sen appelle les capacités ; qui, dans un contexte social favorable, sans influence néfastes, sont susceptibles de faire t preuve de liberté favorable à leur choix de vie. Les actions vont ainsi porter, tant sur le cadre de vie, la qualité de vie que les conditions de vie tout en conjuguant les modes d'intervention orientés vers les cheminements des individus (insertion sociale et socioprofessionnelle, développement personnel, participation citoyenne, etc.) et ceux privilégiant les stratégies orientées vers la communauté, tels la mise en place de services de proximité, des réseaux d'entraide, la vitalité de la vie de quartier, le renforcement des infrastructures locales et communautaires, l'accès aux ressources et équipements collectifs, etc. La vision de la pauvreté dépasse ainsi son seul aspect économique pour couvrir l'étendue des dimensions qu'elle couvre (citoyenneté, lien social, conditions de vie, participation).

Or, la société post-moderne du XXI^{ème} siècle, et particulièrement, les communautés urbaines confrontent les individus à de multiples mutations, crises autant économiques, sociales et identitaires que sanitaires, ayant des impacts sur les transformations sociétales et environnementales. S'ajoute à cela une remise en question profonde des repères traditionnels (culturels, religieux, politiques, économiques) et un délitement de certains groupements, modèles, de certaines idéologies faisant naître paradoxalement « l'ère du vide » pour reprendre Lipovetsky (1983).

Dans une marche en avant incessante, cette société dite « fluide » (Bauman, 1999) entraîne une révolution individuelle et personnelle. La modernité économique et sociale favorise ainsi l'indépendance des uns vis-à-vis des autres où la jouissance des biens est autocentrée, et exclusive. L'avènement de l'individualisme, incite chacun à créer les conditions propices dans son existence pour s'épanouir et s'accomplir isolement. Néanmoins, cette liberté d'être, cette responsabilité, en écho à la pensée sartrienne où « l'existence précède l'essence » (Sartre, 1946/1996, p. 29) peuvent être sources d'angoisse et de mal-être communautaire, car très peu favorable au bien-être de tous pour un développement durable.

Il s'agit donc d'un constat, qui se pose et s'impose tel une opération impérieuse selon laquelle, « la société moderne ne donne pas un sens ultime à l'existence » (Lachaussée, 2005, p. 27), favorisant ainsi un ressenti chez certains individus, le besoin d'être acteur de leur vie et « d'habiter » le monde (Bernaud, 2018, p. 121). Ils font le choix de se positionner face à cette révolution, de trouver leur place, et d'interroger/réinterroger leurs liens sociaux. Comme le souligne Vanier (1989/2012),

si nous sommes isolés, nous nous desséchons et nous mourrons. [...] Le besoin d'appartenir à une forme ou une autre de communauté est inhérent à la nature humaine, que ce soit à un cercle d'amis, à une famille, un club, un gang, un groupe de militants politiques, à une Église ou n'importe quel autre groupe.

Ces quelques esquisses réflexives sociologiques et psychologiques, associées à la sensibilité du chercheur au courant existentialiste, le conduisent à s'interroger sur ce qui favorise concrètement le bien ou le mieux vivre humain. Il apparaît pourtant que l'ouverture à l'altérité, au « visage » de l'autre déjoue toute forme de repli sur soi (Levinas, 2007). Pour Levinas en effet, l'individu ne peut être fait abstraction de l'Autre. L'indifférence est impossible et est gardienne d'une sauvegarde « relative » de la paix entre les femmes et les hommes (Plourde, 2003). Ceci revient à dire que les communautés sont à interroger pour mieux appréhender le rapport de l'individu dans le cadre des dynamiques communautaires avec les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

Il est effectivement fait l'hypothèse que « faire exister la communauté comme un nous » (Hervieu-Léger, 2017, p. 163) permet à l'individu de construire son identité psychosociale pour le développement humain, de donner ainsi un sens à sa vie, de favoriser son insertion sociale afin qu'il prenne sa juste place dans la communauté des êtres humains, contribuant ainsi au développement de celle-ci. Le concept de ressources ici considéré comme l'ensemble des « capacités » ou encore tout ce qui est matériel, social, politique, économique, qui intervient dans l'action en vue des intérêts communs vise à encourager les populations à participer elles-mêmes, mais de façon synergique, de nature à réduire l'exclusion, visant ainsi à la fixation et à la réalisation de leurs propres objectifs. Par conséquent, l'action de lutte contre la pauvreté se doit d'augmenter la capacité des acteurs et des citoyens à maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent aux échelles locales et globales (Lardon et al, 2001).

En effet, face aux situations complexes nécessitant davantage de ressources, la nécessité s'impose de faire appel à l'addition des ressources, sans pour autant compromettre l'organisation et le fonctionnement interne du noyau interne qu'est la communauté initiatrice du projet en cours. C'est dans ce sens que Suárez-Herrera et Bah, (2017) parle ici d'intersectorialité, à laquelle se grefferont des défis en tant de crise ou de situations urgentes pour reprendre Richard et al., (2021). C'est dire que la mobilisation communautaire est essentielle afin de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les personnes en situation de pauvreté soient encouragées à être responsables et à s'orienter elles-mêmes, tout en développant des initiatives d'appui extérieur, sans toutefois se compromettre dans leur organisation interne.

Ainsi dit la mobilisation pourra se concrétiser à des degrés divers, allant d'une participation directe à l'ensemble des étapes de l'action ou du projet à un simple appui ponctuel. Autrement dit, l'aboutissement des interactions au sein d'une communauté porte sur le développement de celle-ci, réduisant ainsi les fluctuations de la pauvreté, surtout, lorsque ce dernier s'avère durable.

6.2. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°2

Milour Kaddar (1995) soutient que la participation communautaire est devenue une composante fondamentale dans de nombreux secteurs d'activités tel qu'on aura tendance à la considérer comme une expression fourre-tout. En effet, la santé, l'éducation, le logement, le transport, sont les domaines où l'État est le plus sollicité et les communautés ont du mal à comprendre qu'on leur demande de se mobiliser pour consentir des efforts à suppléer à l'État dans la résolution des problèmes des citoyens. C'est dans ce contexte que la participation communautaire est perçue comme un désengagement de l'État, une forme d'abandon des populations par les pouvoirs publics et surtout les hommes politiques.

Or, le contrôle des dynamiques de la pauvreté suppose une inclusion économique et sociale comprise comme l'interaction de multiples compétences et de plusieurs acteurs. Pourtant, bien que présent dans les réflexions depuis plusieurs années, le travail en synergie et en concertation se révèle souvent problématique. Or, la participation est un droit humain en soi. L'article 21(a) de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires ». Pour qu'elle soit inclusive, la participation doit être citoyenne c'est-à-dire la capacité pour des individus, citoyens et populations à faire valoir leurs points de vue dans l'élaboration des politiques publiques et dans les prises de décision collectives les concernant. La participation citoyenne permet ainsi de renforcer la vie démocratique, en améliorant la participation des populations à la gestion de la cité et des affaires publiques de son pays.

Du point de vue théorique des capacités, Sen et al., (2018) soutiennent que les inégalités entre les individus ne s'apprécient pas au regard de leurs seules dotations en ressources mais de leurs capacités à les convertir en libertés réelles. Il évoque ici la liberté d'action, et la capacité à faire. Il va ainsi évoquer deux aspects : D'abord, les « fonctionnements », c'est-à-dire ce qu'un individu peut faire en termes d'action. Dans cette perspective, l'ensemble des fonctionnements particuliers que quelqu'un a la possibilité de réaliser représente son « ensemble-capabilité », ou sa « capacité » tout court, pour le dire plus simplement, la

liberté d'entreprendre selon ses goûts, ses préférences et ses aspirations. Bref, pouvoir choisir son mode de vie représente la « liberté réelle » de l'individu.

La perspective « senienne, » fondée sur les libertés se réapproprie le souci de l'utilitarisme pour le bien-être humain, cependant cette, fois en faveur du processus de choix et de la liberté d'agir. Ce qui revient à dire que, dans le modèle senien, les ressources, biens et services ou droits octroyés par l'État sont examinés en fonction des réalisations qu'un individu peut accomplir grâce à eux. En des termes plus familiers, ce n'est pas le bien ou le droit en soi qui est observé, mais ce que l'on peut en faire ou ce que l'on arrivera à accomplir avec.

Pour ce qui est de la participation synergique des acteurs, il est question de faire référence à l'idée que l'implication effective de toutes les composantes d'une communauté favorise le développement de celle-ci par leur implication dans la mise en œuvre des projets auxquels ils prennent part, s'effectue de la conception à l'évaluation.

La participation doit de ce fait se comprendre comme « un processus dont la finalité pérenne est une situation autopromotion pour un développement auquel toutes les composantes de la communauté contribuent et tirent les justes retombées ». Il apparaît donc que la participation dont il s'agit ici est un processus de responsabilisation des communautés et des personnes vivant dans ces communautés afin de prendre conscience que leur développement leur incombe directement et, est une affaire de tous.

Pour les auteurs comme Hazard et Audouin (2016), Genevrey & Titouan Dumesnil (2017), une approche participative consiste pour une personne en charge de résoudre un problème ou de concevoir une innovation à impliquer dans sa démarche les acteurs directement concernés par le résultat de son travail. Les approches participatives sont nécessaires car elles facilitent la valorisation des ressources locales tant naturelles, qu'économiques et sociales. Intégrer les acteurs locaux à ces démarches ne garantit pas de produire la solution optimale mais plutôt des améliorations acceptables et adaptées à leur contexte de mise en œuvre.

La résolution de problèmes et l'innovation sont ainsi conduites directement en lien avec la situation à transformer. Il devient alors possible d'apprendre de la mise en œuvre des solutions conçues afin de les réviser. A ce titre, si les populations dans le cadre de la réalisation des pratiques et initiatives de lutte contre la pauvreté ne sont pas très souvent impliquées dans des processus qui pourtant les concernent, il ressort que les types de participations effectuées au sein de nombreuses situations tendent plus à être des moyens ou à des alibis.

Pourtant, précise Hazard et Audouin (2016), opter pour une approche participative se justifie d'un point de vue pragmatique et par la quête d'un idéal démocratique. La visée pragmatique consiste à valoriser l'expérience, l'intelligence et la créativité des acteurs dans un contexte d'incertitude irréductible même par la science. L'idéal démocratique considère l'approche participative comme le moyen de redonner aux citoyens la possibilité de choisir les innovations à développer. Les fins et les moyens sont dans ce cas collectivement débattus au sein du projet participatif.

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses que la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. En effet, Sen (1985b) soutient que les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain peuvent être impactées par la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets. Pour lui, les ressources sont considérées comme des « inputs », raison pour laquelle il ne leur et ne leur accorde qu'une valeur instrumentale. Le véritable objet de l'évaluation, ce sont les réalisations que la personne peut choisir d'accomplir avec ces ressources. Il est donc ici question, de ne pas seulement se contenter de mobiliser activement les acteurs et les ressources, aussi et même surtout de mettre l'accent, tant sur le fonctionnement que sur l'organisation à mettre en œuvre pour leur exploitation, la gestion qu'on accomplira des acteurs et des ressources une fois mobilisés.

Analysée sous la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets comme facteurs impactant les fluctuations de la pauvreté, l'attente dans notre travail de recherche était que la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Nos résultats ont montré à l'échelle de la participation inclusive et synergique des populations et acteurs la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources que globalement, la commune de Yaoundé IV jouit d'une participation inclusive et synergique des ressources humaines, avec les conditions d'habitat raisonnable malgré la sécurité alimentaire déficitaire rendant possible une vulnérabilité. Ainsi, conformément à nos attentes, le degré d'influence constaté entre ces deux variables est fort. Nous observons que les coefficients de corrélation calculés de Spearman ont respectivement donné $|-0,354|$ dans le premier cas, $|-0,368|$ dans le second et $|0,967|$ dans le dernier. L'analyse

inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$ soit respectivement $539,263 > 16,916$ pour les ressources humaine, $347,968 > 16,919$ en ce concerne l'habitat et $335,335 > 12,592$ pour la sécurité alimentaire et vulnérabilité permettant de conclure que le lien entre les variables est positif avec des corrélations non seulement, mais également significative. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Par conséquent, notre seconde hypothèse de recherche est confirmée et nous concluons que la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Ainsi, la question de la participation communautaire, pousse inéluctablement à établir un lien entre la stratégie et les rôles de l'État. En effet, dans les imaginaires collectifs, l'État est vu comme une institution dont la mission consiste à prendre en charge les problèmes majeurs des populations. La vision du gouvernement la plus répandue se rapporte à l'État-providence, c'est-à-dire l'institution dont le rôle est de garantir le mieux être social aux populations par la réalisation, le soutien au fonctionnement des services sociaux. C'est dans ce sens que s'inscrivent Fournier et Potvin (1995), lorsqu'ils soulignent que la participation communautaire est devenue une dimension importante dans le cadre des stratégies de développement dont elle constitue à la fois un élément du processus, et une finalité.

L'analyse générale des données recueillies de conclure qu'il faut bien être conscient des difficultés, des arguments qui pourraient être opposés (les moyens, la légitimité...), et en même temps affirmer une conviction de plus en plus partagée qu'il faudrait développer des projets d'action en matière de lutte contre la pauvreté qui soient moins administratifs, moins hiérarchiques, moins technocratiques, mais plus ouverts à une approche globale et s'appuyer pour ce faire sur l'ensemble des acteurs concernés par les problèmes de développement retenus comme priorités dans l'arrondissement (professionnels des secteurs économiques, sanitaires et sociaux, du logement, de l'environnement, de la justice, responsables politiques, animateurs d'associations, représentants de la population).

De ce constat, nous pouvons dire avec Sen (2010) que l'un des facteurs décisifs pour l'amélioration des conditions de vie des populations pour un développement durable repose sur la participation active des populations concernées par cette politique de développement. L'acteur communautaire dans ce contexte correspond, selon Tajfel (1970), à la question d'identité sociale ou communautaire. Il est question ici d'une mise en évidence des processus psychologiques de participation impliqués dans le changement social. L'identité en tant que définition d'une interaction particulière du social et de l'individuel, a été abordée selon deux

perspectives : celle qui privilégie les caractéristiques individuelles et définit les modalités de constitution de soi, à partir d'une absorption du social par l'individuel ; celle qui privilégie les caractéristiques collectives et définit les modalités d'appartenance de l'individu à un groupe, une catégorie sociale, à partir de son intégration à un système donné.

Selon Caillouette (1997), le constructivisme servant de cadre pour penser cette identité, se pose comme constitutive de l'acteur. Hervieu-Léger, (2017) dans cette logique précise que faire exister la communauté comme un " nous " permet à l'individu de construire son identité psychosociale, de donner un sens à sa vie, de favoriser son insertion sociale pour in fine qu'il prenne sa juste place dans la communauté des êtres humains. Cette de Hervieu-Léger est soutenue par Bernaud, (2016), lorsqu'il affirme que chaque individu dans ce cadre devient acteur de sa construction identitaire où il doit assumer son statut d'« acteur-contributeur » qui nécessite de faire des choix éclairés au regard de son parcours de vie, de son environnement social notamment en tenant compte du sens qu'il souhaite donner à sa vie.

Dans son sens plus large, la participation, lorsque attachée dans au développement, a pour finalité, la satisfaction des besoins essentiels. Ceci amène à considérer cette notion comme un processus endogène, orienté et supporté par les groupes et les communautés. Assukulu Makyambe (2011) traitant des processus de participation communautaire en termes de management dans le cadre des initiatives de développement va faire allusion à la préoccupation relative aux différents niveaux d'implication de la communauté aux activités pour présenter la participation lors des démarches au sein des communautés comme étant, « un même terme pour des réalités différentes ». Vue sous cette perspective, la participation des acteurs est mobilisée aux fins du développement de la gouvernance territoriale dans la prise en charge des problèmes de pauvreté sur un territoire donné, d'une meilleure efficacité de l'action et une responsabilisation soutenue des collectivités dans la prise en charge de la pauvreté et autres problématiques d'une communauté.

Le constat effectué à la suite de nos analyses laisse évoquer l'idée selon laquelle, les populations doivent être impliquées dans les processus de développement, au lieu de se voir imposer des projets qui de sur quoi ne tiennent compte ni de leurs besoins réels, ni de leur culture. Les données recueillies montrent en effet une variété d'opinion des participants en relation avec leur mode de participation individualiste dans leur collectivité. Ainsi, il s'avère d'abord, que dans leur majorité, des participants pensent que leur mode de participation dans leur collectivité n'est pas individualiste (près de 57%). C'est dans ce sens que s'inscrivent Lamoureux et coll., (2002) et Ollivier (1990) lorsqu'ils soulignent, chacun à leur façon,

comment les changements majeurs dans la société contemporaine ont créé une rupture du lien social (individualisation des enjeux, subjectivation, individualisme contemporain, militantisme passé de mode), ruptures qui expliqueraient en partie les formes que prennent les mobilisations, et plus précisément l'engagement des individus dans leur monde (Collovald, 2002). C'est le lieu ici pour nous de convoquer la théorie de la mobilisation des ressources (TMR)

Parlant de la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets, Duperré (2002) soutient que la TMR amène généralement à une représentation des acteurs en tant qu'êtres mus par une rationalité économique ou instrumentale, non seulement en termes de coûts, risques et bénéfices, mais aussi en termes de possibilité d'agir avec succès, donc en termes stratégiques. À ce titre, la seule présence de facteurs macro et méso sociologiques favorables ne peuvent à eux seuls expliquer l'agir collectif. L'aspect microsociologique de la participation concerne un ensemble de dimensions à la fois psychologiques, culturelles et expérientielles chez les acteurs. L'amalgame de l'ensemble de ces dimensions pour chaque acteur suffit presque à lui seul à mettre en lumière la grande complexité des processus de gestion des interactions communautaires.

Nos résultats sont aussi en conformité avec ceux de Gaudreau (2005) qui, à la suite d'une enquête conscientisante dans les quartiers centraux souligne que, bien que les individus puissent posséder une critique sociale, ils ne sont pas toujours enclins à se mobiliser et donc à participer à la gestion. Il s'agit là d'une contradiction importante : des personnes font une critique de la société, mais ne passent pas à l'action collective pour la transformer. Ces personnes voient bien les solutions permettant de lever les obstacles à la réalisation de leurs projets, mais elles ne sont pas prêtes à s'engager collectivement pour que ces obstacles disparaissent. Le fatalisme explique en partie cette attitude, de même que la peur des répercussions négatives sur leurs conditions de vie (Gaudreau, 2005, p. 30). L'analyse réalisée par les acteurs se situe donc également du point de vue de ce qu'ils sont prêts à perdre en se mobilisant et/ou en participant.

Or, si ces facteurs (psychologiques, culturelles et expérientielles) sont pris en compte, cela rejoindra une forme de contribution au renforcement du pouvoir que Beaudé (2021) nomme « pouvoir d'agir de l'individu et de la communauté », dont l'association au développement des capacités que prône Sen doublé de la contribution de l'Etat dans le cadre des instances institutionnelles, favorise une amélioration des résultats escomptés, et le partage équitable des retombées des projets réalisés. Lorsque l'Etat camerounais prend l'initiative de la mise sur pied de la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 il adopte la politique de la

décentralisation pour lutter contre la pauvreté par la promotion de la démocratie locale et la participation active des populations dans le processus de prise de décisions au niveau de la gestion des collectivités territoriales.

En somme, la participation retenue dans le cadre de notre travail est *la participation-action* à travers laquelle, les habitants sont impliqués dans l'ensemble de la démarche, depuis l'analyse de la situation et le choix des actions à mettre en œuvre jusqu'à l'évaluation finale, une *participation-gestion*, qui serait l'idéal pour une meilleure obtention des résultats escomptés. Typologie à laquelle nous associons la participation comme processus avec Beaudé (2021). Toutefois, force est de préciser que, même si la participation citoyenne est évoquée comme principe guide, la notion est la plupart du temps réduite à sa plus simple expression de consultation et n'implique pas nécessairement une participation décisionnelle. Ainsi, au-delà des amalgames et obstacles observées autour de la notion de participation celle-ci dans le cadre de ce travail, se comprend comme étant en même temps un moyen et un processus. Cependant ce processus dynamique ne doit jamais être considéré comme acquis. C'est dire que la participation doit se prolonger au-delà de la durée du projet, sous la forme d'un engagement dynamique et permanent.

6.3. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N° 3

Cette variable porte autre sur la nécessité de modéliser les comportements des acteurs, dans le cadre des pratiques d'initiatives et d'actions dites communautaires au vu de la diversité culturelle et comportementale dans un contexte urbain cosmopolite et d'émergence de la décentralisation.

Du point de vue théorique, des capacités, il est avéré que l'observation des attitudes au sein de la sphère familiale et de leurs conséquences sur des facteurs objectifs du bien-être individuel permet à Sen de mettre en lumière le rôle clé des « préférences adaptatives » dans la perpétuation des inégalités et, en définitive, l'incapacité des critères fondés sur l'utilité à saisir le désavantage relatif des femmes. En situation communautaire, ce phénomène aggrave encore les défauts de ce critère comme la non-différenciation des sources de satisfaction ou le fondement de l'importance morale des besoins sur la seule notion d'utilité.

Par ailleurs, les conceptions de l'avantage centrées sur les biens posent, elles aussi, certaines difficultés liées à l'opacité de la répartition intrafamiliale. Il est en effet plus facile d'observer ce qu'une femme peut ou ne peut pas faire, que d'observer les biens auxquels elle a véritablement accès. Il s'agit là encore d'une lacune qui s'ajoute à celles que Sen avait énoncées

lors de sa critique des théories ressourcistes, notamment la lacune relative au problème de la variabilité dans la conversion des biens en fonctionnement.

Par contre, l'approche de l'interactionnisme structural nous permet de comprendre l'émergence, l'évolution et la dissolution de diverses entités sociales pour une amélioration des stratégies de lutte contre la pauvreté. En effet la théorie de l'interactionnisme structural a été convoquée dans cette étude pour soutenir l'idée selon laquelle tout changement doit provenir de la lutte contre l'inertie endémique de l'organisation sociale, c'est-à-dire que, le changement vient de l'action nouvelle qui vient lever le blocage. Dans cette perspective, l'interaction avec d'autres individus à l'intérieur d'un groupe faciliterait en fait le développement de l'ensemble des composantes (potentialités) que possèdent les individus pour asseoir leur développement. C'est ainsi, que de nombreuses mutations peuvent être observées au sein des sociétés.

Partant du postulat que l'individu et la société sont considérés comme étant non pas une unité d'analyse qui existe d'emblée, comme par « nature », mais comme étant une formation sociale ayant émergé au fil d'interactions sociales, la nécessité s'impose de ce fait aux acteurs, d'apprendre à développer une unicité dans le cadre de la gestion des activités relatives aux bien commun, évitant ainsi la primauté des intérêts individuels et égoïstes susceptibles de fragiliser le groupe, au profit de l'intérêt commun.

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses que la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets à un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. En effet, Sen (1985b) soutient que les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain peuvent être impactées par la participation inclusive et synergique des populations et acteurs dans les processus d'élaboration des projets. Pour lui, les ressources sont considérées comme des « inputs », raison pour laquelle il ne leur et ne leur accorde qu'une valeur instrumentale. Le véritable objet de l'évaluation, ce sont les réalisations que la personne peut choisir d'accomplir avec ces ressources. Il est donc ici question, de ne pas seulement se contenter de mobiliser activement les acteurs et les ressources, aussi et même surtout de mettre l'accent, tant sur le fonctionnement que sur l'organisation à mettre en œuvre pour leur exploitation, la gestion qu'on accomplira des acteurs et des ressources une fois mobilisés.

Analysée sous l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants comme facteurs impactant les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV, l'attente dans notre travail de recherche

était que l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Nos résultats ont montré à l'échelle de l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants et des ressources que globalement, la commune de Yaoundé IV jouit d'une l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants des ressources humaines, avec les conditions d'habitat raisonnable malgré la sécurité alimentaire déficitaire rendant possible une vulnérabilité. Ainsi, conformément à nos attentes, le degré d'influence constaté entre ces deux variables est fort. Nous observons que les coefficients de corrélation calculés de Spearman ont respectivement donné $|0,758|$ dans le premier cas, $|0,460|$ dans le second et $|0,931|$ dans le dernier. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$ soit respectivement $581,737 > 21,026$ pour les ressources humaine, $336,547 > 12,592$ en ce concerne l'habitat et $320,984 > 12,592$ pour la sécurité alimentaire et vulnérabilité permettant de conclure que le lien entre les variables est positif avec des corrélations non seulement, mais également significative. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Par conséquent, notre troisième hypothèse de recherche est confirmée et nous concluons que l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements et les cultures dévalorisants à un impact sur significatif les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

L'analyse des résultats de nos investigations révèle l'influence de la culture, sur le comportement, et du même coup la force de l'ethnicité des populations vivant dans un cadre cosmopolite urbain ou les l'exode rurale, l'urbanisation galopante, les migrations, les déplacements internes qui engendrent un désordre des dynamiques communautaires comme c'est le cas au Cameroun et à Yaoundé dans l'arrondissement de Yaoundé IV. C'est dans cette optique que les cultures et les comportements tels que les rites et coutumes, le sectarisme, le tribalisme, la corruption et les détournement observés lors de nos investigations au sein des cadres des pratiques d'actions de lutte contre la pauvreté, ne peuvent se solder qu'au travers de la mise sur pied d'une identité organisationnelle prenant en compte les aspects d'éthiques et ethniques à réguler pour la construction d'une identité unique porteuse de sens, et susceptible de s'autoréguler au travers d'un leadership et d'une bonne gouvernance porteurs de résultats plus harmonisés et équitablement rentables à tous les acteurs. Toutes les identités résultent donc des efforts de contrôle qu'elles déploient lors des interactions.

Lors de nos investigations auprès des populations et des organismes telles que des associations, On a détecté de nombreux maux à l'instar de la corruption des détournements qui

gangrènent le système, et qui sont bien connus des populations locales. Ce qui s'avère très néfaste, freinant les ardeurs des populations à l'engagement aux différentes actions et pratiques de lutte contre la pauvreté, surtout celles à connotation d'intérêt commun. Car les participant à ce sujet déclarent que ces fléaux encore présents de nos jours, remettent en surface, des expériences passées au sein des pratiques mises sur pied dans le temps sont considérables et par conséquent, les populations ne sont plus très encouragées à mettre leurs moyens en commun ou à s'engager à participer à tout ce qui vise l'amélioration commune des conditions de vie des populations pour un développement des communautés. Ce qui entre autres justifie l'individualisme observé au sein des quartiers et des communautés.

Dans une posture proche de la théorie interactionniste, Olivier de Sardan (1993) va apporter d'autres dimensions importantes à la compréhension des interactions de régulation dans le cadre des pratiques de développement communautaire. Ainsi, la régulation pour Olivier de Sardan (1993), est la résultante de multiples interactions directes ou indirectes entre des groupes stratégiques hétérogènes : paysans de statuts divers, jeunes sans emploi, femmes, notables ruraux, agents et assistants techniques, représentants locaux de l'administration, membres d'ONG, experts de passage, etc... C'est une arène « politique » où s'affrontent des intérêts (matériels ou symboliques) pas toujours compatibles, des professionnels, des normes d'action, des compétences, des stratégies considérablement différentes (Olivier de Sardan, 1993).

De son côté, Houé (2001), en relation avec le développement local par initiative définit le développement local comme un ensemble d'activités culturelle, économique, politique et sociale qui vise la mise en valeur d'une communauté par un partenariat entre divers centres de décision. Pour lui,

Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné (communauté), en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent (Houée, 2001, p.108).

Les résultats recueillis de nos investigations montrent que les personnes fortement attachées à un groupe culturel et à des normes culturelles sont également plus sensibles aux critères éthiques et ethniques dans leurs intentions, ce qui confirme le rôle du groupe dans la construction de la personnalité. Car, la force de l'identité ethnique influence à la fois les comportements et les résultats des activités. Notre recherche conceptualise donc un modèle de comportement d'éthique-ethnique vers une identité culturelle et organisationnelle. En effet, la

constitution des acteurs collectifs passe ainsi par un processus de construction identitaire, soit la création d'un « Nous » partagé. C'est dire que l'identité est à la base du regroupement d'acteurs collectifs, mais elle représente également une des finalités de leur constitution dans les sociétés contemporaines, d'où le constat de déplacement d'axe du politique institutionnelle au symbolique dans l'analyse des nouveaux mouvements sociaux comme le souhaite Melucci (1983).

Notre posture s'inscrit donc dans le perspectif constructiviste dans laquelle, les identités sont perçues comme les résultats de processus interactionnels (Duperré, 2002). Cette perspective apparaît des plus pertinentes pour comprendre à la fois la constitution et la transformation des identités dans le temps et dans l'espace comme le soutient Cascaro (2020). Dès lors, s'impose la question sur la culture organisationnelle chère à Guberman et al, (1994). Pour ces auteurs, l'expression « culture organisationnelle », englobe le fonctionnement et l'organisation formelle du travail ; la division et le partage du travail ; le statut des membres ; la répartition du pouvoir ; les valeurs et les représentations des membres de ces groupes.

Dans cette logique, les valeurs et rapports entre les personnes priment sur le fonctionnement de l'organisation formelle et le façonnent. La culture des organismes communautaires constitue de ce fait, une clé importante pour saisir le rapport au travail des acteurs et donne un sens élevé à leur travail, tout en leur permettant de s'identifier aux valeurs et au projet social de l'organisme pour lequel ils travaillent, à examiner son applicabilité aux organismes communautaires ainsi qu'à partager des questions soulevées par cet exercice quant aux pratiques des organismes communautaires.

L'harmonisation des comportements et cultures au sein des cadres de travail en termes de pratiques exige de ce fait, la maîtrise de la langue de travail, certes, mais aussi et surtout la mise sur pied d'une culture organisationnelle. Il est donc particulièrement important de cerner la spécificité de la culture des organismes communautaires. De plus, étant donné le grand nombre de femmes à l'œuvre dans ces organismes et l'existence d'un mouvement féministe composé de groupes de femmes autonomes, qui pousse à l'analyse de la culture organisationnelle féminine et féministe et de tenter d'en relever les aspects qui auraient pénétré et modifié celle des organismes communautaires, afin de pouvoir évoluer dans l'unicité, la Perspective constructiviste de l'identité Communautaire vers ce que Mucchielli (2013) appelle identité organisationnelle. D'où la nécessité de faire recours à la bonne gouvernance, à l'amélioration de la compétence du leadership au sein des communautés.

Ces changements et ces fléaux observés ont pour conséquence de nouvelles attentes comportementales en termes de défis. Ce qui exige des populations et des acteurs l'adoption des mesures susceptibles de réguler les comportements et les pratiques : une nécessité de modéliser prise de décision éthique en montrant l'influence des variables personnelles et environnementales, face à un environnement de plus en plus multiculturel dans un contexte à forte urbanisation nécessitant une intensification des préoccupations éthiques. C'est ainsi dire que l'environnement culturel et les caractéristiques individuelles, le comportement des uns et des autres au sein d'un groupe, ou d'une communauté impactent fortement sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

6.4. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°4

La réalisation des Objectifs de développement durable dépend de la quantité et de la qualité des services que les infrastructures permettent de fournir aux communautés. À ce titre, les infrastructures sont essentielles au développement durable. En effet, étant donné qu'ils soutiennent et permettent la prestation de services essentiels, les systèmes d'infrastructures « en réseau », par exemple liés à la gestion des déchets, à l'électricité, à l'eau, aux communications numériques et aux transports, sont essentiels à la société contemporaine. En plus de subvenir aux besoins des communautés, les systèmes d'infrastructures en réseau soutiennent d'autres infrastructures « non construites en réseau » qui sont essentielles au fonctionnement de la société. Il s'agit généralement d'un seul type de bien immobilier, un bâtiment ou une installation, qui appuie la prestation d'un service, par exemple les hôpitaux, les écoles, les installations industrielles, les centres communautaires et les bâtiments publics.

Au plan théorique, nous savons avec Fontan & Lévesque (1992), que le développement local vise la création d'emplois et d'entreprises à l'échelle locale ; l'accroissement de la capacité de travail de la population ; l'aménagement du territoire ; le renforcement d'une sociabilité par la valorisation de l'identification locale, du sentiment d'appartenance ou encore la valorisation de la conscience collective (responsabilité) des acteurs en place et de la communauté en général ; le développement de modèles économiques alternatifs et durables (propriété collective, gestion participative, production socialement utile, responsabilités de la communauté dans la gestion du développement). Dans cette perspective, le développement local repose essentiellement sur un cheminement qui replace la communauté au cœur des décisions qui la concernent (Fontan & Lévesque, 1992, p. 33).

Aussi, loin d'une logique de marché axée sur la rentabilité d'un projet, le développement local mise sur la capacité de la communauté à transformer positivement une situation de sous-

développement à partir de ses propres ressources vers une situation souhaitée. Les initiatives locales qui émergent de cette volonté se veulent adaptées aux besoins et à la capacité d'action de chaque communauté. C'est dans cette même logique que s'inscrit Vachon (1993) lorsqu'il soutient que :

« Le développement local est une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté ; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique ; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques » (Vachon, 1993, p.104).

Ainsi, il est important de garder à l'esprit que le système d'acteur qui génère des expériences de développement local aujourd'hui ne saurait se réduire aux seuls acteurs locaux (la coopération entre les acteurs publics des différents niveaux institutionnels), mais la coopération entre les secteurs public et privé ainsi qu'entre des institutions privées internationales (ONG), organismes internationaux (ONU ...) et des institutions privées nationales (locales), sont aussi des aspects centraux. Bref, une dimension qui intègre l'endogène et l'exogène, pour en somme être considérée selon un caractère négogène qui alors est mixte et intègre les deux.

Au vu des réalités que traversent nos différentes sociétés contemporaines, de nombreuses initiatives ont développés de nouvelles formes de survie à l'instar de l'économie sociale et solidaire. Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel étant dans ce cadre, proscrit et les résultats réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Ce hypothèse traite des interactions communautaires en termes de mouvements sociaux à l'échelle communautaire avec comme visée, non pas des conflits, mais de changement des pratiques, comportements et/ou les institutions dans un sens favorable à un groupe actif et organisé. Certes, la notion de mouvement social englobe les conflits de classe mais ne se limite pas à eux. Car, Tout mouvement social n'est pas révolutionnaire : beaucoup d'actions collectives sont porteuses de projets d'orientation réformiste (voire conservatrice ou réactionnaire). Il s'agit

donc pour nous de questionner l'action qu'exerce la société sur elle-même, en particulier sur ses pratiques sociales et culturelles.

Parler des interactions et leur impact sur les fluctuations de la pauvreté c'est déterminer, l'orientation de la communauté dans le cadre des pratiques et actions de développement qu'entretiennent les collectivités au sein de leurs actions tant individuelles que collectives, visant au final la création d'organismes plus communautaires qu'individuelles pour le bien-être de tous susceptible de songer au « nous » indispensable au développement et réduisant ainsi les fluctuations de la pauvreté. Il est donc question de mouvements communautaires porteurs de projet de société alternatif, selon Touraine (année) ceci en vue de transformer la communauté et la société.

Au regard de notre préoccupation théorique, nous constatons à l'issue des analyses que la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations). En effet, Klein et al., (2011) soutiennent que les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain peuvent être impactées par la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations). Pour ces auteurs, les acteurs doivent implémenter les notions de solidarité sociale, de prise en charge individuelle et collective, de contrôle réel sur les ressources locales et leur valorisation au cœur du processus de transformation. Autrement dit, la communauté doit pouvoir expliquer le processus par lesquels une initiative locale de développement peut parvenir à des effets structurants pour elle et se transformer en projet collectif dans le but de contrecarrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Analysée sous l'approche du développement local par les initiatives, l'attente dans notre travail de recherche était que la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV. Nos résultats ont montré à l'échelle de la création des organismes communautaires que globalement, la commune de Yaoundé IV jouit d'une dynamique organisationnelle en matière de création infrastructurelle à travers les ressources humaines, en lien avec les conditions d'habitat raisonnable malgré la sécurité alimentaire déficitaire rendant possible une vulnérabilité. Ainsi, conformément à nos attentes, le degré d'influence constaté entre ces deux variables est fort. Nous observons que les coefficients de corrélation calculés de Spearman ont respectivement donné $|0,731|$ dans le premier cas, $|0,864|$ dans le second et $|0,016|$ dans le dernier. L'analyse inférentielle des données montre

que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$ soit respectivement $459,551 > 15,507$ pour les ressources humaine, $285,676 > 9,488$ en ce concerne l'habitat et $338,731 > 9,488$ pour la sécurité alimentaire et vulnérabilité permettant de conclure que le lien entre les variables est positif avec des corrélations non seulement, mais également significative. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. Par conséquent, notre troisième hypothèse de recherche est confirmée et nous concluons que la création des organismes communautaires (infrastructures communautaires projets et sur centres d'éveil communautaires initiés par les populations) a un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

L'analyse des résultats de nos investigations révèle le développement des infrastructures communautaires par le biais d'approches basées sur les ressources locales permet de surmonter ces difficultés. Les infrastructures communautaires sont de petites infrastructures situées à l'intérieur et autour des zones communautaires locales qui ne sont pas gérées ou entretenues correctement par le gouvernement ou les agences sectorielles. Parmi les exemples d'infrastructures communautaires, on peut citer les pistes de production et autres voies d'accès, les passerelles, les installations d'adduction d'eau, les canaux d'irrigation et les systèmes de drainage, ainsi que les équipements collectifs.

Klein & Champagne (2011) à travers l'approche par initiative locale, ont à cet effet développer une perspective territoriale mettant l'accent à la fois sur les facteurs provoquant le processus de l'appauvrissement ou la dévitalisation des territoires et des communautés, et sur les dynamiques et la capacité des acteurs locaux de pouvoir les infléchir. Pour ces auteurs, « les initiatives locales ancrées dans l'économie sociale et l'action communautaire sont importantes par le fait qu'elles permettent aux acteurs de tisser de nouveaux réseaux locaux et de s'insérer dans des réseaux plus globaux et de pouvoir poser les bases d'une "économie plurielle" susceptible d'améliorer les conditions et la qualité de vie des communautés concernées » (Klein & Champagne, 2011, p.3). Toutefois, précisent-ils, pour que ces initiatives soient des réponses efficaces à l'appauvrissement, elles ne doivent pas substituer les actions de l'État et l'économie privée (ibid.). Elles doivent se construire, au contraire, en interrelation avec des activités ancrées dans d'autres sphères économiques, soit les instances publiques et les entreprises privées ; suivre des étapes et remplir certaines conditions de réussite.

Les travaux d'infrastructure communautaire sont souvent réalisés grâce à la planification, la participation et l'exploitation de la communauté, ce qui génère des emplois directs et des opportunités de développement des compétences pour les membres de la communauté. Ainsi, les approches basées sur les ressources locales optimisent l'utilisation de

celles-ci, surtout la main-d'œuvre et les technologies locales, ainsi que les matériaux, outils et équipements disponibles localement auprès des fournisseurs locaux, tout au long du cycle du projet, de la planification à la maintenance, en passant par la mise en œuvre.

Par ailleurs, les approches basées sur les ressources locales encouragent l'engagement de tous les acteurs concernés : les communautés cibles, les prestataires de services locaux, y compris les petits entrepreneurs, et les administrations locales. Les consultations ont lieu en mode participatif pour permettre aux groupes vulnérables d'une communauté, tels que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les populations indigènes et tribales et les personnes âgées, de faire entendre leur voix dans la prise de décision et de participer activement au processus de développement. En tant que telles, en passant par les communautés locales pour les investissements d'infrastructures, les approches basées sur les ressources locales créent non seulement des opportunités d'emplois locaux, mais stimulent également les marchés locaux et l'économie, ainsi que l'esprit d'entreprise, tout en préservant la rentabilité grâce au contrôle de la qualité et à la création d'infrastructures durables.

6.5. RECOMMANDATIONS

La question d'interactions communautaires liées à la problématique de la réduction des fluctuations de la pauvreté pour le développement des communautés est une réalité indéniable dans un contexte où les pratiques tant privées que publiques pour la construction des nations sont en pleine mutation. Le Cameroun engagé dans une forte campagne de mobilisation de toutes les couches sociales doit nécessairement renforcer ses stratégies de développement, et revoir les formes de pressions effectuées sur les acteurs ayant déjà peu de revenus, et soumis aux taxes et procédures lourdes, susceptible de faire obstacles aux stratégies enclenchées. Suite aux différentes orientations mises en œuvre dans le cadre de ce mémoire, l'urgence se fait ressentir dans les procédures et étapes favorables à la mise en œuvre efficace et efficiente des attentes qu'il développe vis-à-vis des différents acteurs interpellés.

Au regard des constats établis, il devient urgent d'engager une réflexion profonde dans la voie de l'encadrement et de l'éducation des populations dans la formation au développement. Pour y arriver, *l'instauration d'un cadre de régulation communautaire intersectoriel et multisectoriel* des pratiques et initiatives s'avère nécessaire, avec pour coordination les communes d'attache, ayant des antennes et ramifications officielles dans chaque quartier à la dimension des « *petits villages urbains* ». Cette régulation interpelle un triangle élaboré autour de l'Etat(Gouvernement et les commune), les populations - acteurs, groupes (associations,

ONG , entreprises, organismes, organisations), reposant essentiellement sur une approche communautaire.

Nous nous adresserons ainsi tour à tour aux parties prenantes suivantes :

6.5.1. L'Etat

L'Etat initiateur, penseur de grandes stratégies de développement. Se doit de prendre en compte, et valoriser, non seulement les communautés mais aussi et surtout, les initiatives locales, et pratiques de lutte contre la pauvreté au sein des différents milieux où ces dernières se déroulent. Car, pour que les stratégies de lutte contre la pauvreté aient un impact positif certain sur les populations, l'Etat se doit, non seulement de faire appel à toutes les couches sociales de tout horizon, mais aussi et surtout, de faciliter les actions de développement aux concitoyens déjà bien mobilisés, mais, encore tenus par de nombreuses barrières et obstacles à lever comme il suit :

6.5.1.1. La valorisation de la communauté et du travail social : un recours au marché Par le Concept BOP comme gage de réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

La communauté semble avoir perdu tous ces repères d'origine en termes de solidarité et lien sociaux, au profit des conflits d'identité qui à ce jour, accouchent le communautarisme, qui semble certes profiter à leurs membres, mais ne favorise pas le bien-être des communautés. De ce fait, la nécessité de regarder de près les pratiques et actions communautaires dans les quartiers et les villages s'impose. Aussi, la réglementation sur le fonctionnement de ces communautés de plus en plus ethniques et affinitaires s'impose, avec une mise en avant des cotes part à reverser pour les intérêts de la communauté. Car, dans un pays multilingue et multiculturel comme le Cameroun, le tribalisme ne peut pas facilement être éradiqué, il se doit, juste d'être régulé, par la valorisation des potentiels de chaque tribu, dans une intersectorialité tribale productrice et génératrice de revenus à capitaliser d'une part pour le bien-être des membres de ce groupement de personnes associées, d'autre part pour les intérêts du développement de la communauté.

Cette réglementation devra s'appliquer à toutes les associations, qu'elles soient , grandes, petites, formelles ou légalisées. Tout en sachant qu'elles se doivent tôt ou tard d'être légalisées dans des délais qui leur seront fixés. Car, elles doivent en principe d'évoluer, non plus dans l'informel et l'individualisme, mais être reconnues, et évoluer dans un système collaboratif intégré.

Le recours au marché va ainsi contribuer à réduire les fluctuations de la pauvreté par le biais d'une mobilisation non plus dans une logique philanthropique, mais en cherchant à en faire des producteurs et des consommateurs par le concept de *bottom of the pyramida* (BOP) Prahalad (2000). Une manière de Changer de regard sur les personnes à faibles revenus

L'approche BOP vise également à renforcer la dignité et l'estime de soi des populations les plus pauvres, tenant compte entre autres, du marchand de rue ou du petit commerçant informel à travers des cadres de regroupement appropriés. La participation au marché réduirait le sentiment de stigmatisation que risque de produire l'assistance sociale. Elle permettrait à chacun d'exprimer son potentiel d'initiative ou ses préférences et ses droits de consommateurs et de penser différemment leur rôle dans le processus de lutte contre la pauvreté.

C'est le passage de la logique de bénéficiaire à celle de client consommateur qui est explicitement valorisé. La dignité retrouvée est, dans l'esprit des tenants des stratégies BOP, une étape essentielle d'une sortie durable de la pauvreté.

6.5.1.2. L'assouplissement des procédures administratives

Il est ici question de la lenteur et de la lourdeur des procédures administratives qui étreignent et freinent les acteurs du développement appelés à se décourager bien que déjà mobilisés et engagés dans la mise en œuvre de la création des infrastructures et toute autre activité rentable, et génératrice de revenus. Le commun des mortels a coutume de dire que *l'argent c'est le temps*. Or, lorsque pour mettre en œuvre des actions formelles de développement, les populations se doivent d'attendre des mois, voire des années pour l'aboutissement des dossiers de création d'une infrastructure de développement (école ou centre d'alphabétisation fonctionnel par exemple), on tend à nous interroger sur la contradiction qui se dégage entre les textes tels le DSCE, ou la Loi n° 2019/24/ du 24 décembre 2019 sur la décentralisation entre autres. En effet, non seulement les finances prévues à cet effet par les concernés s'amointrissent, pour ne pas dire finissent pour diverses raisons (poursuite des dossiers, exactions multiples, frais de taxis et documents à fournir), ces derniers se découragent et abandonnent le projet. Alors on tend à soutenir l'idée selon laquelle l'Etat refuse en fait de se défaire d'une partie de son pouvoir, et seuls les textes de droit semblent mis en vigueur, comme une charrue avant les bœufs.

Nous ne manquerons pas ici de conclure qu'avec cet état de choses, non seulement la décentralisation ne prendra jamais corps, mais aussi et surtout, les populations vont demeurer des citoyens mineurs, des « citoyens bébés », à l'attente du père pourvoyeur, et jamais citoyens

adultes, c'est-à-dire, libres de faire des choix, et déterminés dans l'action de mise en valeur de leurs capacités. Par conséquent, les fluctuations de la pauvreté iront toujours croissantes, et impacteront toujours le développement au Cameroun ou on continuera de demander « pourquoi tous ces pleurs. »

6.5.1.3. La sensibilisation de proximité des populations

Les résultats des investigations menées lors de nos descentes sur le terrain ont permis de comprendre que les populations, sont encore très peu informées, non seulement au sujet de l'évolution dynamique des faits dans le monde, mais aussi au sujet des réalités institutionnelles et gouvernementales qui veulent que le Cameroun de nos jours ait cessé d'être un Etat pourvoyeur, ou, avec la mondialisation la compétitivité interpelle les populations pour aider l'Etat vers l'émergence. De ce fait, les stratégies politiques telles que la décentralisation semblent être ignorées des populations et dans tous ces entrefaites, les « *carrefours d'échanges* » se doivent d'être organisés dans les quartiers, avec la mise sur pied, des cellules ou antennes réglementées et coordonnées par les communes.

6.5.1.4. L'initiation et la formation de proximité des populations à la réalisation des projets.

Au Cameroun, le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) institué par la Loi N° 2006/012 du 29 Décembre 2006 fixant le régime général des contrats de partenariats, composée de professionnels de haut niveau bénéficiant d'une expérience pertinente leur permettant de conduire l'analyse multiforme des projets qui se présenteront se doit de veiller à l'encadrement technique de proximité des populations à la dimension communautaire, dans ce contexte institutionnel de décentralisation actuellement en vigueur au Cameroun. De ce fait, de nombreux préalables se doivent d'être mis en œuvre à savoir : La valorisation et l'organisation certaine des communautés, le développement humain, pour un renforcement des capacités des populations, la libéralisation et l'assouplissement des procédures en matière de création des structures de bien-être social à l'exemple des écoles communautaires, des centres d'alphabétisation, des créations des centres de tout ordre.

6.5.2. Les communes en intersectorialité

Les communes aujourd'hui collectivités territoriales décentralisées devront au préalable rentrer au sein des quartiers qui les constituent, afin de voir de près, le désordre organisationnel qui entoure les réalités en termes de pratiques d'actions de lutte contre les conditions de vie précaires des populations dont elles ont la charge d'encadrer dans le domaine du développement entre autres. Elles veilleraient de ce fait à développer des stratégies internes visant au moyen de

quelques outils spécifiques, les objectifs suivants : le diagnostic, la sensibilisation, l'accompagnement, l'évaluation, le suivi de proximité à travers des antennes de quartier, le contrôle au moyen des descentes périodisées.

La commune de ce fait, doit collaborer avec les experts et les acteurs des projets de développement. Il est question ici d'un développement opérationnel de l'intersectorialité, en étroite collaboration avec toutes les instances concernées, une approche globale du cycle de gestion des projets qui prenne également en compte le volet formation des acteurs dans le montage et la réalisation des projets de développement. Cette suggestion contribuera à développer l'interdisciplinarité en associant leurs expertises pour l'atteinte des objectifs de développement à tous les niveaux ; considérer l'éducation des populations tout au long du processus du projet dès la conception jusqu'à l'évaluation. L'éducation des populations étant ici entendue comme un ensemble d'activités intégrant la communication, l'information, la formation et l'encadrement, intégrant une collaboration avec des partenaires en éducation (les animateurs socioculturels, les assistants sociaux) et des personnes ressources, des programmes de formation sur les domaines sollicités par les populations (agriculture, élevage, artisanat, activités génératrices de revenus) ; amener les populations urbaines à avoir des comportements de développement ; jouer le rôle d'interface entre l'Etat et les populations dans le déblocage des aides diverses pour les populations et dans l'organisation des populations riveraines en associations, GIC, etc. ; évaluer l'aspect éducationnel dans les projets de développements en prenant en compte les aspects information, formation et encadrement des populations.

CONCLUSION GENERALE

Les travaux de cette recherche se sont attardés sur la réduction des variations croissantes et inégalitaires de la pauvreté sous l'enjeu des dynamiques en termes de d'interactions

Le constat fait part de ce que, les populations dans les périphéries de l'arrondissement de Yaoundé IV s'aggravent de plus en plus dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité qui semblent constituer de potentiels facteurs majeurs de leur déstabilisation contribuant de ce fait à la destruction des aspirations et à la limitation de leurs capacités à s'auto développer, et à prendre une part active au développement de leurs communautés. Tout ceci dans un contexte urbain, où les individus sont de plus en plus confrontés à de multiples mutations et crises tant économiques, sociales, identitaires, que sanitaires, ayant des impacts sur les transformations sociétales et environnementales. S'ajoute à cela une remise en question profonde des repères traditionnels (culturels, religieux, politiques, économiques), et un délitement de certains groupements modèles d'idéologies, faisant ainsi naître paradoxalement « l'ère du vide » qui entraîne des effets pervers où l'individu est désormais libre de se consacrer tout entier à lui-même pour mener une vie « à la carte. » (Lipovetsky, 1983) ; Une marche en avant incessante, dans une société dite « fluide » (Bauman, 1999). Ce qui laisse entrevoir une révolution individuelle et personnelle, où l'indépendance des uns vis-à-vis des autres favorise, la jouissance des biens qui devient autocentrée et exclusive, mettant en évidence, une disparité des catégories et niveaux de vie qui suscitent de nombreux maux aux impacts peu constructeurs, car très peu favorables au bien-être de tous pour un développement durable.

En effet, ces dernières années, les efforts de lutte contre les conditions de vulnérabilité qu'effectuent les personnes touchées par ce fléau dans l'arrondissement de Yaoundé IV sont beaucoup plus orientés vers des activités à majorité individuelles et informelles, ne profitant pas suffisamment à la résolution des besoins quotidiens, pour ne pas évoquer une quelconque possibilité de contribution au développement de leurs communautés. Par conséquent, l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté que s'est fixée la communauté nationale au travers du DSCE (2003) ne saurait être possible car, leurs participations se traduisent par des pratiques variées qui diffèrent selon les individus et les organisations, qui pourtant exigent une coopération pour des solutions plus efficaces utiles à tous.

Malgré la prise de conscience de la gravité de ce fléau par les gouvernements qui tentent de le remédier par la mise en place d'un ensemble de politiques, stratégies et mesures diverses, ce phénomène demeure complexe, et difficile à éradiquer, et il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'agit d'un problème qui requiert l'attention et la responsabilité de tous au vu des nombreux visages, que présente ce fléau au fil des temps. Aussi, la participation des

populations locales devenue un élément majeur des discours et des stratégies de lutte contre la pauvreté mises de l'avant par les institutions multilatérales de développement la question de la coopération au développement, l'objectif global va consister à « améliorer la qualité de vie de tous les peuples » et pour ce faire, il est indispensable de « renforcer la participation de tous les citoyens » et de « réduire la dépendance des populations et des pays les plus pauvres en améliorant leur capacité à se prendre en charge », visant de ce fait, l'élaboration d'un nouveau modèle de développement, dit « intégré », qui tente de concilier croissance économique et développement humain.

Combattre la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale semble donc être une préoccupation de tous. Car, comme le soutenait Noël (2012), des milliers de familles doivent actuellement s'en remettre à la charité privée, voire à la générosité individuelle, pour nourrir leurs enfants. Toutefois, si la prise en charge du développement par les populations et l'autodétermination des pauvres suscitent beaucoup d'enthousiasme au niveau des discours, ces objectifs constituent des défis particulièrement difficiles à relever. En effet, parce que touchant les rapports de pouvoir, l'atteinte de ces objectifs souligne Dloguez (2003, p.5), nécessite d'envisager la participation dans une perspective politique.

De nombreux travaux menés aussi bien dans les champs théoriques qu'empirique ont mis de l'avant le concept d'empowerment pour caractériser le processus de « capacitation » collective (Friedmann, 1992 ; Mondros et Wilson, 1994 ; Mendell, 2006 ; Ninacs 2008). Sen (1987) propose une analyse fine des capacités à développer par les acteurs, mais aussi des contextes nécessaires à leur mise en œuvre. Il met en avant qu'il ne suffit pas que chaque acteur acquière une capacité. L'action de lutte contre la pauvreté se doit d'augmenter la capacité des acteurs et des citoyens à maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent aux échelles locales et globales (Lardon et al, 2001). Il faut ainsi pouvoir transformer les conditions de l'environnement institutionnel et social afin de pouvoir mettre en œuvre ces capacités, et ce dans la mesure où un environnement institutionnel basé sur des rapports sociaux et de production inévitables ne peut que reproduire, voire accroître les inégalités et donc la pauvreté d'une partie des citoyens.

Pris dans la perspective senienne, il devient nécessaire d'influencer les structures institutionnelles et les instances de pouvoir afin de transformer l'environnement institutionnel de façon à rendre possible l'utilisation des capacités acquises collectivement (Coudel, 2009).

C'est dire que, la lutte contre la pauvreté doit viser aussi bien les individus que le cadre institutionnel au sein duquel ils agissent.

Aussi, en nous proposant de poser un regard nuancé sur cette approche, nous nous sommes posé la question de recherche suivante : Les interactions communautaires ont-elles un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV ? Autrement dit, comment comprendre le rapport entre la réductions des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et les interactions au sein de la communauté?

Pour répondre à cette question de recherche, nous avons formulé l'hypothèse générale suivante : Les interactions communautaires ont un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

L'opérationnalisation de cette hypothèse générale a généré quatre hypothèses de recherche à savoir :

HR₁ : La mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources a un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

HR₂ : La participation inclusive et synergique des acteurs a un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain

HR₃ : L'harmonisation régulée des cultures et comportements néfastes a un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain

HR₄ : La création des organismes communautaires d'économie sociale a un impact sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.

Adoptant une méthodologie de recherche utilisant des sources documentaires ainsi que des données de terrain, nous avons investigué la manière dont les interactions communautaires se traduisent en pratique dans le champ du développement local dans la commune de Yaoundé IV. Le questionnaire était à cet effet, indifféremment administré à un échantillon de 333 (trois cent trente-trois) participants des deux sexes sachant indépendamment lire écrire ou non.

Les données obtenues ont été analysées à l'aide des statistiques descriptives et inférentielles. Ce qui a permis, après dépouillement, de soumettre nos hypothèses aux faits. De l'analyse. Ces résultats montrent que toutes nos hypothèses de recherche (HR₁, HR₂, HR₃ et HR₄) sont vérifiées et confirmées. D'où notre conclusion qui voudrait qu'il existe un lien significatif entre les interactions communautaires ont un impact significatif sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain et singulièrement dans l'arrondissement de Yaoundé IV.

Le souci de tout chercheur dans le domaine de l'intervention et de l'action communautaire étant de voir son action améliorée, la qualité de vie des populations, et la

recherche de l'amélioration des cadres institutionnels semblent fortement nous interpeler en termes de contribution à l'édification d'un monde meilleur. Ce qui revient à dire que, cette préoccupation n'est pas seulement celle des pouvoirs publics et des communes, mais aussi et surtout celle des individus qui vivent et se développent dans un milieu commun, et sont considérés comme des acteurs majeurs qui interagissent au sein d'un environnement social au sein duquel l'intervention communautaire s'impose en tant que domaine à explorer davantage pour en tirer profit des pratiques d'initiatives des populations.

En effet, dans la perspective des objectifs de la vision de 2035 qui ambitionne faire du Cameroun , « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité », le Cameroun dispose désormais d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie, à savoir: La Stratégie National De Développement 2020-2030 (SND 30).Ce cadre de référence a été adopté en appui aux leçons de la mise en œuvre du document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) et, s'articule autour des engagements tant nationaux qu'internationaux aux plans économique, social et environnemental. Par ailleurs, avec la loi n°2019/24/du 24 décembre 2019, le Cameroun a adopté la politique de la décentralisation pour lutter contre la pauvreté par la promotion de la démocratie locale et la participation active des populations dans le processus de prise de décisions au niveau de la gestion des collectivités territoriales.

A ce titre, la décentralisation est et demeure la plus grande réforme de notre pays.

La participation communautaire fait maintenant partie des expressions consacrées dans le monde des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales et ne semble plus poser de problème aux gouvernements des pays en développement, singulièrement ceux de l'Afrique subsaharienne. En effet, chaque programme ou structure a son volet participation communautaire. On peut alors s'étonner du succès de cette notion da Aussi, l'on pourrait poursuivre les recherches sur notre thématique en questionnant les axes ci-dessous :

L'adoption d'une démarche méthodologique fondée sur les sciences sociales qui permette effectivement de faciliter des changements en termes de réduction de la pauvreté ;

- ❖ l'adéquation entre les objectifs recherchés par la participation et les compétences des intervenants ;
- ❖ Comment les approches participatives peuvent être en mesure d'amener à la fois l'auto-développement des collectivités locales ainsi qu'une reconfiguration des pouvoirs en faveur d'une plus grande participation des plus démunis aux décisions qui les concernent ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amin, A., Cameron, A., et Hudson, R., (2002). *Placing the Social Economy*, Routledge.
- Barin-Cruz, L., (2013). La responsabilité sociale des entreprises (RSE) de type stratégique dans le contexte de la base de la pyramide (BOP), in C. Gendron & B. Girard : *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise : l'école de Montréal*, Armand Colin Editeur, p. 391-402
- Becattini, G., (1992). Le district marshalien : une notion socio-économique. Dans Benko, G. et Lipietz, A., Dirs, *Les régions qui gagnent*, Presses universitaires de France, p. 35-56
- Benko, G. et Lipietz, A., Dirs (2000). *La richesse des régions*, Presses universitaires de France.
- Bouchard, M., Dir (2013). *Innovation and the Social Economy*. University of Toronto Press, p. 3-24
- Braczyk, H., Cooke, P. et Heidenreich, M., Dirs. (1998). *Régional Innovation Systems*, UCL Press, London.
- Bradford, N., et Bramwell, A., Dirs (2014). *Governing Urban Economies : Innovation and Inclusion in Canadian City Regions*, University of Toronto Press, p.37-57.
- BAVEREZ Nicolas, *Les Trente piteuses*, Paris Flammarion, 1998
BECK Ulrich, *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001 (1986 pour l'édition allemande)
- BECQUET Valérie, « 'Jeune vulnérable' : une catégorie d'analyse pertinente en sociologie de la jeunesse ? », intervention au colloque « Formes et conditions de sortie de la vulnérabilité sociale en milieux populaires », Lyon, juin 2013
- BECQUET Valérie, « Les 'jeunes vulnérables' : essai de définition », *Agora*, n° 62, 2012-3, p. 51-64
- BRODIEZ-DOLINO Axelle, VON BUELTZINGSLOEWEN Isabelle, EYRAUD Benoît, LAVAL Christian et RAVON Bertrand (dir), *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, 2014
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995
- CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 2009
- CASTEL Robert, « Les ambiguïtés de la promotion de l'individu », in Pierre ROSANVALLON
- CAD-OCDE. (1996). *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^{ème} siècle*. OCDE, Paris, En ligne sur : <http://www.oecd.org/dat30ecd/41/32/IS24Y681.pdf> Consulté le 18 novembre 2022.
- Caillouette, J., Roos, J.-F. et Aubin, J.-F., Dirs (2013). Les enjeux de l'intervention sociale territoriale. *Nouvelles pratiques sociales, numéro thématique*, Vol. 26, Num. 1.
- Castel, R., (2008). La citoyenneté sociale menacée, *Cités*, 35, p. 133-141.

- Champagne, C., (2012). Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural : le cas de Saint Camille au Québec. *Cahiers du CRISES*, TM1202. Accessible à l'adresse : [http:// crises.uqam.ca/publications/cahiers.html](http://crises.uqam.ca/publications/cahiers.html)
- Coudel, E., (2009). *Formation et apprentissages pour le développement territorial : regards croisés entre économie de la connaissance et sciences de gestion : réflexion à partir d'une expérience d'université paysanne au Brésil*. CEMAGREF, Thèse de doctorat en Agroéconomie Université de Montpellier.
- Develtère, P., (1998). *Économie sociale et développement*, Éditions De Boeck.
- Direction Générale du Trésor Français (2020). *Cameroun, Indicateurs et conjoncture*
- Doligez, F., (2003). « La participation : un cadre d'analyse », in *Journée d'Étude IRAM "De la Participation à l'Empowennent*», Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement.
- Doré, L., Gaudreau et al., (1983) *Pratiques de conscientisation*, Nouvelle Optique.
- Drewe, P., Klein, J.-L., et Hulsbergen, E., Dirs (2008). *The Challenge of Social Innovation in Urban Revitalization*. Techne Press.
- Dufresne, C., (2014). Une communauté apprenante, innovante et solidaire : le cas de Saint-Camille comme modèle porteur de développement rural. *Cahiers du CRISES*, TM1401. in : <http://crises.uqam.ca/publications/cahiers.html>
- Ellis, D., Reid, G., et Bransley, J., (1990). *Maintenir le cap : guide d'évaluation pour les groupes communautaires*, Relais Femmes.
- Favreau, L., et Lévesque, B., (1996). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L., et Lévesque, B., Dirs (2003). *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*. Presses de l'Université du Québec.
- Fortin, P., et Hogue, J., (1984). *Bilan du Comité d'action pour l'eau potable*, Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire de Valleyfield.
- Friedmann, J., (1992). *Empowerment, The politics of alternative development*, Blakwell publishers
- Gaiger, L-I., (1999). La solidaridad como una alternativa económica para los pobres, *CIRIEC-Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, n°31, p. 187-205.
- Garriga, E., & Melé, D., (2004). Corporate social responsibility theories: mapping the territory. *Journal of Business Ethics*, 53(1), p.51-71.
- Hatcher. P., (2003). *Le modèle de développement intégré : la multilatéralisation des orientations stratégiques de développement*. Thèse de maîtrise en science politique. Université du Québec à Montréal.
- Klein, J.-L., (2005). Iniciativa local y desarrollo. *Revista latinoamericana de estudios urbanos y regionales EURE*. Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Vol.XXX I, Num.94, p. 25-39

- Klein, J.-L., (2011). Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation. Le développement par l'initiative locale. Dans Bellemare, G. et Klein J.-L. (Dir.) *Innovation sociale et territoire*, Presses de l'Université du Québec. Collection Innovation sociale, p.175-194
- Klein, J.-L., et Champagne, C., Dirs (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Presses de l'Université du Québec. Collection Innovation sociale.
- Klein, J.-L., et Harrisson, D., (2007). *L'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., et Morrissette (2013). Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC, Cahiers du CRISES. En ligne sur https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1302.pdf
- Klein, J.-L., et Tremblay, P.-A., (2013). The Social Economy : A Springboard for Local Development Projects? Dans Bouchard, M. (Dir.) *Innovation and the Social Economy : The Québec Experience*, University of Toronto Press, p. 229-259.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D., et Lévesque, B., (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans Klein, J.-L., Laville, J.-L., et Moulaert, F., (Dir.) *L'innovation sociale*, Érès, p.193-246
- Klein, J.-L., Laville, J.-L., et Moulaert, F., Dirs (2014) *L'innovation sociale*, Érès.
- Lamoureux, H., (1991). *L'intervention sociale collective. Une éthique de la solidarité*, Les Éditions Le Pommier.
- Lamoureux, H., (1996), *Le citoyen responsable*, Montréal, VLB éditeur.
- Lamoureux, H., (2007). *L'action communautaire des pratiques en quête de sens*, VLB éditeur.
- Lardon, S., Tonneau, J.P., Raymond, R., Chia, E., Caron (2008). Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil. *Revue Norois*, 209, p.17-36
- Laville, J.-L., (2008). *Le travail, une nouvelle question politique*, Desclée de Brower.
- Lavoie, J. et Panet-Raymond, J., (2000). *L'action communautaire : guide de formation*, Centre de formation populaire.
- Lévesque, B., (2013). Social Innovation in Governance and Public Management Systems : Toward et New Paradigm. Dans Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A. et Hamdouch, A., (Dir.) *International Handbook of Social Innovation : Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar. P.25-39
- London, T., (2007). *A base-of-the-pyramid perspective on poverty alleviation*. Working document, Ann Arbor, The William Davidson Institute.
- Marcotte, F., (1986). *L'action communautaire : ses méthodes, ses outils, ses rouages et sa gestion*, Éd. Saint-Martin.

- Mendell M. (2006) L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités. *Géographie, économie, société*, Vol. 8, pp :63-86
- Mondros, J. B., et Wilson, S. M., (1994). *Organizing for power and empowerment*, Columbia university press.
- Moulaert, F., et Nussbaumer, J., (2014). Pour repenser l'innovation : vers un système régional d'innovation sociale. Dans Klein, J.-L, Laville J. L, et Moulaert, F., (Dir) *L'innovation sociale*, Érès, p. 81-114
- Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A. et Hamdouch, A., Dirs (2013). *International Handbook of Social Innovation: Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar.
- Ndiaye, A., (2011). *Économie sociale et solidaire : animation et dynamique des territoires*, L'Harmattan
- Ninacs. W. A., (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Les Presses de l'Université Laval, Québec
- PNUD (2020). Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020
- Porter, M. E., et Kramer, M. R., (2006). The link between competitive advantage and corporate social responsibility. *Harvard business review*, Vol. 84, Num.12, p. 78-92.
- Prahalad, C. K., (2010). *The fortune at the bottom of the pyramid: Eradicating poverty through profits*, Pearson Education Inc.
- Raufflet, E., J.F. Lozano, C. Garcia de la Torre & Barrera, E., Dirs (2011). *Responsabilidad social en América Latina*, Pearson.
- Rawls, J., (1971). *A Theory of Justice*, The Belknap Press of Harvard University Press.
- Ricoeur, P., (2004). *Parcours de la reconnaissance, Trois études*, Éditions Stock, coll. « Les essais ».
- Robeyns, I., (2002). *Gender Inequality: A Capability Perspective*, PhD dissertation, Faculty of Economics and Politics, University of Cambridge.
- Sen, A. K., (1970a). *Collective Choice and Social Welfare*, reedit. 1979., North Holland, coll. « Advanced textbooks in economics ».
- Sen, A. K., (1979). « Utilitarianism and Welfarism », *Journal of Philosophy*, vol. 76, n° 9, p. 463-489.
- Sen, A. K., (1980). « Equality of What ? », in : McMurrin Sterling, (ed.), *The Tanner Lectures on Human Values*, Vol. 1, S. Salt Lake City, University of Utah Press et Cambridge, Cambridge University Press, p. 197-220.
- Sen, A. K., (1981). *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press.
- Sen, A. K., (1983a). « Development: Which Way Now? », *The Economic Journal*, vol. 93, n° 372, p. 745-762.
- Sen, A. K., (1983b). « Evaluator relativity and Consequential Evaluation », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 12, n° 2, p. 113-132.

- Sen, A. K., (1984). *Resources, Values and Development*, Oxford, Blackwell et Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Sen, A. K., (1985a). *Commodities and Capabilities*, Amsterdam, North-Holland.
- Sen, A. K., (1985b). « A Sociological Approach to the Measurement of Poverty: A reply to Professor Peter Townsend », *Oxford Economic Papers*, vol. 37, n° 4, p. 669-676.
- Sen, A. K., (1987d). « Reply », in : Hawthorn G., (1987), *The Standard of Living*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 103-112.
- Sen, A. K., (1989). « Cooperation, Inequality, and the Family », *Population and Development Review*, n° 15, Supplément : Rural Development and Population : Institutions and Policy, p. 61-76.
- Sen, A. K., (1993a). « Capability and Well-Being », in : M. Nussbaum, A. K. Sen, (eds.), (1993), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon Press, p. 30-53.
- Sen, A., (1987). *Commodities and capabilities*, Oxford University Press.
- Sen, A., (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.
- Simanis, E., et Hart, S., (2009). Innovation from the inside out. MIT Sloan Management Review, Vol. 50, Num. 4 p. 78-86.
- Stone, C. N., Henig, J. R., Jones, B. D. et Pierannunzi C., (2001). *Building Civic Capacity*, University of Kansas Press.
- Stone, C., (1995). Political leadership in urban politics. Dans Judge D., Stoker G., et H. Wolman (Dir.) *Theories of urban politics*, Sages publications
- Swyngedouw, E. (1997) Neither Global nor Local : Glocalization and the Politics of Scale. Dans Cox, K. (Dir.) *Spaces of Globalization*, The Guilford Press, p. 137-166
- Tremblay, D.-G., Klein, J.-L., et Fontan, J.-M., (2009). *Initiatives locales et développement socio-territorial*, Télé-université et Presses de l'université du Québec.

AXELLE Brodriez Dolino (2016) Le concept de vulnérabilité pauvreté , sociologie , langage , exclusion , vulnérabilité

Wolfe, D. Dir. (2014). *Innovating in Urban Economies : Economic Transformation in Canadian City-Regions*, University of Toronto Press

ATD QUART MONDE, *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, Paris, Éditions Quart Monde / Éditions de l'Atelier, 2014 (2015 pour la dernière édition) (dir.), *Refaire société*, Paris, Seuil, 2011

CLEMENT Michèle et BOLDUC Nadine, « Regards croisés sur la vulnérabilité : le politique, le scientifique et l'identitaire », in SAILLANT Francine, CLEMENT Michèle et GAUCHER Charles (dir.), *Identités, vulnérabilités, communautés*, Montréal, Nota Bene, 2004, p. 61-82

CAMPEON Arnaud, LE BIHAN Blanche et MALLON Isabelle, « Les trajectoires de la maladie d'Alzheimer : des incertitudes négociées entre patients, famille et monde médical », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 119-136

- DOLTO Françoise, DOLTO Catherine et PERCHEMINIER Colette, *Paroles pour adolescents ou le complexe du homard*, Paris, Hatier, 1989
- DONZELOT Jacques, « Un État qui rend capable », in Serge PAUGAM (dir.), *Repenser la solidarité*, Puf, 2007 (2011 pour l'édition Quadrige), p. 87-109
- DONZELOT Jacques, « Refonder la cohésion sociale », *Esprit*, décembre 2006, p. 5-23
- DUVOUX Nicolas, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil, 2012
- GENARD Jean-Louis, « La question de la responsabilité sous l'horizon du référentiel humanitaire », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 41-57
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003
- JUERY Jean, *L'assistance aux vieillards, infirmes et incurables et la loi du 14 juillet 1905*, Paris, Librairie de la Société du Recueil J.-B. Siret et du Journal du Palais, 1906
- MARTUCCELLI Danilo, « La vulnérabilité, un nouveau paradigme ? », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 27-39
- MATHURIN Louis, *Les pauvres : physiologie de la misère*, 1841
- ONED, coordonné par LARDEUX Laurent, *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance. Nouveaux éclairages et regards croisés*, Paris, La Documentation française, 2014
- REBOURG Muriel et BURDIN Elsa, La vulnérabilité dans l'espace juridique : la situation des personnes du grand âge », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités sanitaires et sociales. De l'histoire à la sociologie*, Rennes, PUR, 2014, p. 65-76
- PIKETTY Thomas, *Le capital au 21^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013
- PIVETEAU Denis, « 'Zéro sans solution' : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches », Rapport pour le ministère de la Santé et des Affaires sociales, juin 2014
- RABHI Pierre, <http://www.kaizen-magazine.com/oasis-pour-incarner-les-valeurs-de-la-solidarite-et-de-lecologie/>
- RAVON Bertrand, « De l'exposition à la blessure du temps. Vulnérabilité et présentisme », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 263-272
- RAVON Bertrand et LAVAL Christian, « De l'adolescence aux adolescents dits 'difficiles' : dynamiques d'un problème public », in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 221-232
- SOULET Marc-Henry, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, 2005/2, n° 10, p. 49-59
- Marc-Henry SOULET, « Les raisons d'un succès » in BRODIEZ-DOLINO Axelle et alii, *Vulnérabilités...*, op. cit., p. 59-64 (référence « 2014A » supra)
- SOULET Marc-Henry, « Vulnérabilité et enfance en danger. Quel rapport ? Quels apports ? », in Laurent LARDEUX (coord.) pour ONED, *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance*, op. cit., p. 128-139 (référence « 2014B »)

ANNEXES

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
 SOCIALES ET EDUCATIVES**

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
 DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
 ET INGENIERIE EDUCATIVE**

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
 SPECIALISÉE**



THE UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

THE FACULTY OF EDUCATION

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
 SOCIAL AND EDUCATIONAL
 SCIENCES**

**DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND
 TRAINING IN SCIENCES OF EDUCATION
 AND EDUCATIONAL ENGINEERING**

**DEPARTMENT OF SPECIAL
 EDUCATION**

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX POPULATIONS ET AUTORITES

CONFIDENTIALITE :

Les informations collectées au cours de cette enquête sont confidentielles au terme de la Loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique ».

SECTION 0. CARACTERISTIQUES DE L'ENQUETE

Q00.	Quartier de résidence :.....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q01.	Sexe : 1. Masculin 2. Féminin	<input type="checkbox"/>
Q02.	Dans quelle classe d'âge vous situez-vous? 1. 18-24 ans 2. 25-35 ans 3. 36-44 ans 4. 45-54 ans 5. 55 ans et plus	<input type="checkbox"/>
Q03.	Situation matrimoniale du Chef du ménage : 1. Célibataire 2. Marié (e) monogame 3. Marié (e) polygame 4. Veuf/Veuve 5. Séparé (e)/Divorcé (e) 6. En union libre	<input type="checkbox"/>
Q04	Religion du chef de ménage : 1. Catholique 2. Protestant(e) 3. Autre Chrétien(ne) 4. Musulman(e) 5. Animiste 6. Autre religion (à préciser)..... 7. Pas de religion	<input type="checkbox"/>

SECTION I. SUR LA MOBILISATION ACTIVE DES ACTEURS ET DES RESSOURCES

Q05	A votre avis, la mise en commun coordonnée des acteurs et des ressources est-elle effective dans votre localité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q06	Croyez-vous que les membres de votre collectivité se mettent ensemble pour discuter et envisager les projets de développement les concernant ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q08	Etes-vous d'avis que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources matérielles pour le développement des populations ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q09	Pensez-vous que les membres de votre collectivité mettent ensemble tout ou partie des ressources financières allouées aux projets de développement des populations ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q10	A votre avis les membres de votre collectivité se concertent-ils sous forme de réunion d'échanges lors de la conception des projets de développement ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q11	Pensez-vous que les membres de votre collectivité reconnaissent l'existence d'une autorité au sein de votre communauté ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q12	Etes-vous d'avis que les membres de votre collectivité s'engagent tous de la même manière pour l'atteinte des objectifs de développement des populations ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q13	Pensez-vous que les membres de votre collectivité se font réciproquement confiance lors de la prise de décision sur les projets de développement ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

Q14	A votre avis, existe-t-il de l'amitié entre les membres de votre collectivité y compris en dehors des rencontres inhérentes aux projets de développement ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q15	Croyez-vous que certains membres de votre collectivité disposent plus de qualification que d'autres en matière de développement local ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q16	Pensez-vous être encouragés à être responsables et à vous orienter vous-mêmes dans votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

SECTION II. SUR LA PARTICIPATION INCLUSIVE ET SYNERGIQUE DES ACTEURS

Q17	Etes-vous d'avis que votre mode de participation dans votre collectivité est individuelle ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q18	A votre avis, mode de participation dans votre collectivité est collectif ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q19	Pensez-vous que votre mode de participation dans votre collectivité est spontanée (revendiquer un projet, contester un projet et/ou se mobiliser pour la mise en place d'un projet) ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q20	Croyez-vous le mode de participation-alibi-information (absence de moyens d'analyser et de comprendre ce qui se passe) est le mode dominant qu'utilisent les membres de votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

Q21	A votre avis, la participation-approbation-consommation-consultation- concertation (vient qui veut ou qui peut) est le mode par excellence des membres de votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q22	Pensez-vous que votre collectivité fait usage de la participation-action (Contributions en nature ; Contributions financières, etc.) ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q23	Dans votre localité vous faites usage de la participation comme moyen (Rôle limité dans la prise de décision) ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q24	La participation comme processus (Rôle dans la gestion du projet) est un mode utilisé par les membres de votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q25	Dans votre collectivité, utilisez-vous aussi la participation comme phase opérationnelle (Habilité) ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

SECTION III. SUR L'HARMONISATION REGULEE DE LUTTE CONTRE LES COMPORTEMENTS DEVALORISANTS

Q26	A votre avis, la différence des valeurs (genre, niveau de vie des individus) existe dans votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q27	Pensez-vous que les valeurs culturelles (influencées par l'appartenance ethnique) existent au sein de votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

Q28	Croyez-vous que les valeurs religieuses de l'individu (l'appartenance à un mouvement religieux) influencent la vie des membres de votre collectivité ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q29	Votre opinion est que les questions de maîtrise de la langue de travail (français et/ou anglais) empêchent les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q30	Pensez-vous que la position socio-professionnelle des uns est ce qui empêche les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q31	Pour vous, les représentations réciproques des acteurs comme le sentiment de décrochage social de certaines personnes empêchent les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q32	A votre avis, les actes de corruption (dysfonctionnements en cours dans les services, détournements de deniers et corruption) empêchent les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q33	Selon vous, l'absence de collaboration entre les membres (climat de suspicion et de méfiance) constitue un élément qui empêche les membres de votre collectivité de participer à vos programmes ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

SECTION IV. SUR LA CREATION DES ORGANISMES ET INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES

Q34	A votre avis, votre collectivité héberge les associations de développement ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
------------	---	--------------------------

Q35	Les organes comme les associations de développement sont fonctionnels dans votre localité 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q36	Les comités de développement sont-ils légitimes dans votre collectivité 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q37	Etes-vous d'avis que votre collectivité dispose de marchés locaux ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q38	Par souci de développement, votre collectivité dispose des écoles communautaires ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q39	Dans votre collectivité, vous disposez des centres communautaires d'alphabétisation 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q40	Pour lutter contre la pauvreté dans votre localité, votre collectivité a mis en place les centres communautaires de formations ? 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q41	Etes-vous d'avis que votre collectivité dispose des centres d'animation et d'éveil communautaires 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>
Q42	Dans votre collectivité, il existe des infrastructures connectives (concernent principalement les voies permettant d'accéder à la communauté) 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord	<input type="checkbox"/>

Q43	<p>Avec les membres de votre collectivité, vous avez mis en place des infrastructures protectrices (petites structures auxiliaires à faible coût installées à diverses fins communautaires).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord 	_
Q44	<p>Pour le développement local, les membres de votre collectivité ont mis sur pieds des structures socio-économiques (petites structures qui résultent d'initiatives locales visant à assurer la prospérité socio-culturelle et économique d'une communauté)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord 	_
Q45	<p>Vous avez construit des installations d'eau et d'assainissement essentielles (installations secondaires construites dans les communautés pour répondre aux besoins en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement) dans votre collectivité ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord 	_
Q46	<p>Dans votre collectivité, vous vous êtes doté des systèmes de communication essentiels (petites installations communautaires axées sur les technologies de l'information et de la communication ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout à fait en désaccord 2. En désaccord 3. Ni en accord, ni en désaccord 4. En accord 5. Tout à fait en accord 	_

SECTION V. SUR LES FLUCTUATIONS DE LA PAUVRETE EN MILIEU URBAIN
V.1. LES RESSOURCES HUMAINES

Q47	<p>Niveau d'éducation du participant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sans niveau 2. Primaire 3. Post primaire 4. Secondaire général 1er cycle 5. Secondaire général 2nd cycle 6. Secondaire technique 1er cycle 7. Secondaire technique 2nd cycle 8. Supérieur 	_
Q48	<p>Quel est votre diplôme le plus élevé ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sans diplôme 2. CEP/CEPE/FSLC 3. BEPC/CAP/GCE-OL 4. Probatoire/BP 5. BAC/GCE-AL/BEP 6. DEUG/BTS/DUT 7. Licence 8. Maîtrise/Master/DEA 9. Doctorat/PHD 	_
Q49	<p>Quel est votre statut d'occupation ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Salarié (e) du public 2. Salarié (e) du privé 3. Employeur 4. Travailleur pour compte propre 5. Employé 6. Employé non rémunéré 7. Elève/Étudiant 8. Apprenti (rémunéré ou non) 9. Chômeur 	_

	10. Inactif 11. Inclassable (décrivez).....	
Q50a	Combien d'enfants composent votre propre ménage ?	_ _ _
Q50b	dont personnes de moins de 18 ans	_ _ _
Q50c	dont personnes de moins de 05 ans	_ _ _

V.2. SUR L'HABITATION

Q51	Quel est le principal matériau du toit de votre logement ? 1. Ciiment 2. Tôle/Tuile 3. Nattes /Chaume/Feuille 4. Terre 5. Autre (à préciser)	_
Q52	Quel est le principal matériau des murs de votre logement ? 1. Béton/Parpaing/Briques cuites 2. Pierre de taille 3. Planche 4. Carabot 5. Terre/Brique simple 6. Pisé/terre battue 7. Nattes/Chaume/Feuille 8. Autre (à préciser).....	_
Q53	Quel est le principal matériau du sol de votre logement ? 1. Ciment 2. Carreaux 3. Bois 4. Terre 5. Autre (à préciser).....	_
Q54	Par quel type de voie accède-t-on principalement au logement de ce ménage ? 1. Le logement est au bord d'une route bitumée 2. Le logement est au bord d'une route non bitumée 3. On y accède par une piste 4. Autre (préciser).....	_
Q55	Quel est le type de votre logement ? 1. Maison isolée 2. Maison à plusieurs logements 3. Villa moderne 4. Immeuble à appartements 5. Concession/saré	
Q56	Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau de boisson? 1. Robinet individuel SNEC/Camwater 2. Autre robinet individuel 3. Robinet collectif SNEC/Camwater (Utilisateur principal) 4. Robinet collectif SNEC/Camwater (Sans compteur divisionnaire) 5. Robinet collectif SNEC/Camwater (Avec compteur divisionnaire) 6. Revendeur d'eau de robinet SNEC/Camwater 7. Autre robinet collectif 8. Forage 9. Puits/Source aménagé 10. Puits/Source non aménagé 11. Eau minérale	_ _ _
Q57	Quelle est la principale source d'éclairage de votre ménage ? 1. Pétrole 2. Compteur individuel AES-SONEL 3. Compteur collectif AES-SONEL (Utilisateur principal) 4. Compteur collectif AES-SONEL (Sans compteur divisionnaire) 5. Compteur collectif AES-SONEL (Avec compteur divisionnaire) 6. AES-SONEL Sans compteur (Branchement en direct) 7. Groupe électrogène	_ _ _

	8. Autre (précisez).....	
Q58	Quel est le type des lieux d'aisance utilisé par votre ménage pour le WC ? 1. WC avec chasse eau 2. Latrines aménagées 3. Latrines non aménagées 4. Pas de WC	_

V.3. SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET VULNERABILITE

Q59	Combien de repas avez-vous mangé sur les deux (02) derniers jours.....	_ _
Q60	Combien de fois par semaine pouvez-vous manger un met de luxe c'est-à-dire viande de bœuf, viande de poulet, fromage	_ _
Q61	Combien de fois achetez-vous les aliments de base ci-après ? riz, maïs, farine de blé, semoule, etc.....	_ _
Q62	Dans le dernier mois (à partir de la veille de la date de collecte) combien de fois pouvez-vous croire que vous avez eu faim ?.....	_ _
63	Dans le 12 dernier mois (à partir de la veille de la date de collecte) combien de mois pouvez-vous croire que vous avez eu faim ?.....	_ _

ENTRETIEN NON DIRECTIF (Libre)

Dans le soucis d'avoir des réponses plus approfondies dans le cadre de la collecte des données, nous avons en plus de l'étude quantitative procédé à l'approche qualitative à travers des entretiens semi directif effectués sur la base des variables de notre hypothèse générale (en annexe), nous avons user de l'entretien non directif, à travers une étude qualitative qui d'office rend notre étude mixte. Car, l'approche qualitative semble particulièrement adaptée aux situations dans lesquelles les données chiffrées ne sont pas suffisantes pour apporter une réponse complète à une question.

L'étude qualitative est une enquête visant à obtenir des informations détaillées sur les besoins et le comportement. De ce fait, après observation minutieuse, nous avons effectué des interviews auprès de 06 personnes jugées experts et mieux guéries sur les questions de lutte contre la pauvreté pour un développement communautaire. L'étude qualitative est une enquête visant à obtenir des informations détaillées sur les besoins et le comportement. La raison d'être de ce choix porte entre autre sur : Le niveau de détail des réponses, La complémentarité avec l'étude quantitative, L'aspect humain.

Les thématiques abordées à cet effet sont parties de notre problématique et ont dans l'ensemble tourné autour des 04 variables de notre variables de notre hypothèse générale, à savoir : La mobilisation active et holistique des acteurs, la participation inclusive et synergique des acteurs, l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements néfastes, gage de la création des infrastructures communautaires dans le cadre de la réalisation des projets.

Comme outil, nous avons usé de : L'interview à travers L'entretien individuel Le groupe de discussion. l'observation qualitative et participative.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ACCRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RESUME.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE L'ÉTUDE	8
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	9
1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	9
1.1.1 CONTEXTE.....	9
1.1.1.1 . Évolution des discours et conceptions de la pauvreté	10
1.1.1.2. De l'approche unidimensionnelle de la pauvreté à l'approche multidimensionnelle .	11
1.1.1.2.1. L'approche monétaire ou unidimensionnelle.....	11
1.1.1.2.2. L'approche multidimensionnelle de la pauvreté	12
1.1.1.2.3. Pauvreté en conditions de vie.....	13
1.1.1.2.4 . Pauvreté en termes de capital humain	15
1.1.1.2.5 .L'analyse de la pauvreté au Cameroun	16
1.1.2. JUSTIFICATION.....	17
1.2. OBJET DE L'ÉTUDE.....	25
1.3. FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME.....	27
1.3.1. État des lieux de l'environnement communautaire au Cameroun.....	28
1.3.1.1 Situation politique	29
1.3.1.2 Situation sociale.	29
1.3.1.3 Situation économique au Cameroun	29
1.3.1.4. Enjeux de développement	30
1.3.2. De la pauvreté et des conditions de vie au Cameroun.....	30
1.3.3. Réflexion critique et questionnement.....	31
1.3.4. Problématique spécifique	32
1.4. QUESTION DE RECHERCHE.....	34
1.4.1. Question principale	34

1.4.2. Questions secondaires	35
1.5. OBJECTIFS DE RECHERCHE	35
1.5.1. Objectif général	35
1.5.2. Objectifs secondaires.....	36
1.6. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	37
1.6.1. Hypothèse générale	37
1.6.2. Hypothèses de recherches	37
1.7. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE	38
1.7.1. Intérêt scientifique.....	38
1.7.2. Intérêt politique	38
1.7.3. Intérêt socioéconomique	39
1.7.4. Intérêt psychologique	39
1.7.5. Intérêt socioculturel.....	39
1.7.6. Intérêt pratique	40
1.8. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	40
1.8.1. Délimitation théorique.....	40
1.8.2. Cadre spatio-temporel	41
CHAPITRE 2 : LES DYNAMIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE CONTRE LA	
PAUVRETÉ ET INTERVENTION SOCIOTERRITORIALE	42
2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS	43
2.1.1. Interaction.....	43
2.1.2. Communauté et/ou communautaire.	45
2.1.2.1. La communauté locale	46
2.1.2.2. La communauté d'intérêts.....	47
2.1.2.3. La communauté d'identité.....	47
2.1.3. Interaction communautaire.....	49
2.1.4. Pauvreté.....	49
2.1.5. Fluctuation.....	50
2.1.5.1. Les fluctuations de la pauvreté.....	50
2.1.5.2. Les effets de la pauvreté.....	51
2.2. LES DYNAMIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES	
INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES.....	51
2.2.1. Mobilisation active et holistique des acteurs et ressources comme levier de	
l'engagement responsable vers le développement Communautaire.....	52

2.2.1.1. La perspective communautaire des interactions : une vision endogène et locale du développement	52
2.2.1.2. Perspective exogène et défis de l'action intersectorielle.....	54
2.2.2. La participation inclusive et synergique des acteurs de lutte contre la pauvreté	56
2.2.2.1- Participation inclusive : Le modèle individuel de la participation.....	57
2.2.2.2- Participation synergique : Le modèle collectif et les principes de bonne gouvernance	58
Typologie des niveaux de la participation.....	59
2.2.3. Harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants	60
2.2.3.1. Développement de la coopération et la collaboration entre les membres dans un système de confiance.....	62
2.2.3.2. Développement d'une culture organisationnelle et harmonisation des actions	63
2.2.4. Création des organismes communautaires d'économie sociale et réalisation des infrastructures communautaires comme vecteur du développement durable.	64
2.2.4.1. L'économie sociale autonome: une approche basée sur les ressources locales vers la création des infrastructures et projets communautaires	64
2.2.4.2. Création des infrastructures, projets communautaires et développement durable.....	65
CHAPITRE 3 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET APPROCHES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT.....	67
3.1. L'APPROCHE DES CAPABILITES D'AMARTYA SEN (1998)	68
3.1.1. Histoire et évolution de la théorie des capacités.....	68
3.1.2. Postulat de la théorie des capacités.....	70
3.2. L'APPROCHE DE L'INTERACTIONNISME STRUCTURAL DE DEGENNE ET AL.	73
3.3. LE DEVELOPPEMENT PAR INITIATIVES LOCALES ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL PROGRESSISTE	78
3.3.1. Les étapes du développement par initiatives locales.....	79
3.3.1.1. L'étape du lancement de l'initiative	79
3.3.1.2. L'étape de la mobilisation par les acteurs des ressources internes et externes pour faire avancer le projet.....	80
3.3.1.3. L'étape de la transformation par les acteurs du sentiment d'appartenance en conscience territoriale	80
3.3.2. Cadre d'analyse du développement par les initiatives locales	81
3.3.2.1. Le pouvoir populaire (Community empowerment).....	82

3.3.2.2. Le développement organisationnel (Institution building)	82
3.3.2.3. Le développement du leadership local	82
3.3.2.4. La libération de l'entrepreneurship local	83
3.3.3. Développement local progressiste.....	84
LA THEORIE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES AINSI QUE LA THEORIE DES NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX. Gusfield (1994).	86
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE.....	87
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE	88
4.1. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET DES HYPOTHESES	89
4.1.1 La question de recherche.....	89
4.1.2. Les hypothèses et leurs variables.	89
4.1.2.1. L'hypothèse générale et ses variables	90
4.2. TYPE DE RECHERCHE.....	100
4.3 DELIMITATION METHODOLOGIQUE ET STRATEGIQUE DE LA RECHERCHE	100
4.3.1 Stratégies méthodologique, démarche et leurs justifications	100
4.3.1.1. L'approche qualitative.....	100
4.3.1.2. L'analyse qualitative	101
4.4. SITE DE L'ETUDE	102
4.4.1- Présentation du site de l'étude :	102
4.4.2. Justification du choix du site de l'étude	102
4.5. POPULATION ET ÉCHANTILLON.....	103
4.5.1 Population de l'étude.....	103
4.5.2. Technique d'échantillonnage utilisée.....	104
4.5.3. Echantillon d'étude	104
4.6. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES DE L'ETUDE.....	105
4.6.1. Le questionnaire	106
4.6.1.1 Présentation du questionnaire.....	106
4.6.2. L'entretien	107
4.6.2.1 Présentation de l'entretien : La grille d'entretien.....	107
4.7. LA DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES	108
4.7.1. La pré-enquête.....	108
4.7.2. L'enquête proprement dite	108
4.7.3. L'enquête et ses difficultés.....	109

4.8. TECHNIQUES D'ANALYSE DES RÉSULTATS.....	109
4.8.1. Analyse quantitative.....	109
4.8.2. L'analyse qualitative.....	110
CHAPITRE 5. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE.....	112
5.1. PRÉSENTATION ET ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNÉES.....	113
5.1.1. Données sociodémographiques des participants.....	113
5.1.2. Présentation et analyse descriptive des données sur la mobilisation active et holistique des acteurs et des ressources.....	116
5.1.3. Présentation et analyse descriptive des données sur la participation inclusive et synergique des acteurs.....	119
5.1.4. Présentation et analyse descriptive des données sur l'harmonisation régulée de lutte contre les comportements dévalorisants.....	123
5.1.5. Présentation et analyse descriptive des données sur la création des organismes et infrastructures communautaires.....	126
5.1.6. Présentation et analyse descriptive des données sur les fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.....	131
5.1.6.1. Les ressources humaines.....	131
5.1.6.2. Sur l'habitation.....	133
5.1.6.3. Sur la sécurité alimentaire et vulnérabilité.....	137
5.2. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES.....	138
5.2.1. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1).....	140
5.2.2. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR2).....	143
5.2.3. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR3).....	147
5.2.4. Vérification de la quatrième hypothèse de recherche (HR4).....	150
CHAPITRE 6 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	154
6.1. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°1.....	155
6.2. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°2.....	161
6.3. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N° 3.....	167
6.4. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE N°4.....	172
6.5. RECOMMANDATIONS.....	176
6.5.1. L'Etat.....	177
6.5.1.1. La valorisation de la communauté et du travail social : un recours au marché Par le Concept BOP comme gage de réduction des fluctuations de la pauvreté en milieu urbain.	177

6.5.1.2. L'assouplissement des procédures administratives.....	178
6.5.1.3. La sensibilisation de proximité des populations	179
6.5.1.4. L'initiation et la formation de proximité des populations à la réalisation des projets.	179
6.5.2. Les communes en intersectorialité	179
CONCLUSION GENERALE	181
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	186
ANNEXES	193
TABLE DES MATIÈRES	204